



**HAL**  
open science

# Forme et Malléabilité\_Topologie des Opérations Enonciatives

Alain Delplanque

► **To cite this version:**

Alain Delplanque. Forme et Malléabilité\_Topologie des Opérations Enonciatives. 2012. hal-00745067

**HAL Id: hal-00745067**

**<https://hal.science/hal-00745067>**

Submitted on 24 Oct 2012

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Alain DELPLANQUE

**FORME**  
**ET**  
**MALLÉABILITÉ**

*Topologie des Opérations*  
*Énonciatives*

UNIVERSITE de OUAGADOUGOU  
UNIVERSITE de TOURS  
2012

*On n'est pas savant parce qu'on sait beaucoup de choses, mais parce qu'on s'est formé des concepts qui permettent de s'approcher de certaines réalités.*

Albert JACQUARD

UNIVERSITÉ de OUAGADOUGOU - UNIVERSITÉ de TOURS

2012

## AVANT - PROPOS

Bien qu'elles s'inspirent substantiellement des travaux d'A. CULIOLI<sup>1</sup> et de ses disciples, les pages qui suivent ne constituent pas un « digest » de la Théorie des Opérations Énonciatives<sup>2</sup>. Comme le musicien qui interprète une œuvre, je me propose ici de faire connaître cette démarche captivante à travers une lecture personnelle des textes fondateurs. Tant il est vrai que le présent ouvrage est en même temps le fruit d'une réflexion menée avec mes étudiants, pendant plusieurs dizaines d'années, à l'Université de Ouagadougou et à l'Université de Tours, et d'un contact conséquent avec une trentaine de langues d'Europe, d'Afrique et d'ailleurs. Dans ce contexte, il m'a fallu gloser les écrits de la littérature culiolienne - dont l'abord n'est pas facile - et appliquer la théorie d'une manière que je crois fidèle, sinon à la lettre, du moins à son esprit. S'il est vrai qu'aujourd'hui cette théorie est solidement fondée, le chantier reste incontestablement ouvert: les possibilités d'application, de discussion et d'innovation sont d'ailleurs les signes de sa fécondité.

Dans les premiers chapitres, j'ai rassemblé certaines considérations épistémologiques qui, je pense, aideront à mieux comprendre la manière de poser les problèmes. Pour le reste, j'assume seul la responsabilité de certains développements et de certaines adaptations de l'outillage culiolien. Je pense notamment à plusieurs divergences terminologiques (par exemple, à propos du concept de « sujet » ou du concept de « locuteur »). Ces initiatives seront explicitement signalées et argumentées au cours de l'exposé.

Par ailleurs, il est vrai qu'à l'heure actuelle, les successeurs d'A. Culioli s'intéressent davantage à des problèmes d'ordre notionnel, notamment à la construction du sens à partir de la « forme schématique » des unités, construite par déduction: je prépare un autre ouvrage consacré à cet aspect de la recherche. Mais il n'y a aucune raison de croire que la syntaxe serait l'apanage des générativistes ou des fonctionnalistes. De fait, au risque de paraître quelque peu marginal par rapport à la pensée dominante au sein de « l'école », le présent travail s'intéresse singulièrement à la syntaxe de l'énoncé, ou plus exactement à ce que A. CULIOLI appelle « *hypersyntaxe* ».

En qualifiant ainsi sa propre démarche, il entend traiter les phénomènes dans une démarche unifiée et non-modulaire. Les langues naturelles sont ainsi faites que les catégories s'articulent et se fondent dans l'acte d'énonciation: tout se tient. Il en est ainsi des oppositions classiques entre vocabulaire & grammaire, structure sous-jacente & structure superficielle, dialogue & monologue, aspect & temps, syntaxe, sémantique & pragmatique, etc. Mais, du point de vue pédagogique et méthodologique, la théorie s'éclaire lorsqu'on en souligne les articulations, en embrassant les divers phénomènes dans une architecture d'ensemble. La théorie d'Antoine Culioli fournit l'outillage théorique nécessaire à cette fin ; j'en ai fait une exploitation optimale. Il s'agit d'une part de situer chaque phénomène dans la « cascade » des opérations en Sit2, Sit1, Sit0, Sit'0. Il s'agit d'autre part d'envisager chaque phénomène en spécifiant quel paramètre énonciatif est mis en œuvre, ce qui m'a amené à distinguer plus

<sup>1</sup> rassemblés dans les trois tomes de « *Pour une linguistique de l'énonciation* », Ophrys, 1990-1999.

<sup>2</sup> Voir à cet effet Gilbert 1993, Franckel & Paillard 1998 et Chuquet & al. 2010.

radicalement le point de vue qualitatif (Sit) des paramètres spatio-temporels (S, T). On trouvera dans l'annexe (16.1) un guide méthodologique, sous forme de tableau récapitulatif, permettant d'organiser la description.

De plus, partant de l'idée que les marqueurs sont la trace d'opérations effectuées par l'énonciateur, j'ai été amené à élaborer un système graphique, tout à fait personnel, pour représenter les phénomènes syntaxiques. Il ne s'agit pas de dessins cabalistiques qu'on multiplierait par plaisir, mais d'un véritable essai de métalangage, conçu dans un double souci. D'une part, ces contraintes d'écriture, parce qu'elles posent en elles-mêmes des problèmes, permettent d'exercer un contrôle sur l'association signifiant-signifié : au risque d'être rébarbatif, j'ai choisi d'être explicite. Mais d'autre part, tenant compte de la méfiance légendaire d'A. CULIOLI vis-à-vis des « modèles » qui figent les choses, je souligne la très grande souplesse de cette écriture, qualité qui tient aux propriétés même des opérateurs epsilon / dual, et qui permet d'embrasser les phénomènes dans des langues aussi diverses que le français, le bambara ou le russe. C'est ce dilemme que j'évoque dans le titre de cet ouvrage : *forme et déformabilité*.

On ne trouvera ici aucun débat métathéorique, ni aucune référence aux travaux menés dans d'autres perspectives, fonctionnalistes, génératives, cognitivistes - non par ignorance, mais parce que tel n'était pas mon objectif. J'ai seulement cherché à appliquer la théorie des opérations énonciatives à un maximum de faits, en commençant par les plus élémentaires, les autres plus délicats, très souvent empruntés au français, parfois à l'anglais, à l'allemand ou au russe, mais aussi à des langues moins connues, comme le bambara ou le dagara. Un large espace est accordé aux exemples et à leur traduction juxtalinéaire, mon souci constant étant de montrer que la théorie sert à mieux comprendre les phénomènes, leur logique cachée derrière l'arbitraire apparent et leur unité réelle derrière la diversité des formes.

Cela dit, d'une manière générale, ce fascicule reste incontestablement superficiel et ne donne qu'une pâle idée de la finesse avec laquelle la démarche culiolienne permet de traiter une quantité de problèmes épineux, liés notamment à la polysémie des marqueurs, dans diverses langues. En outre, je reconnais que la présente édition demeure extrêmement incomplète. Il faudra par la suite nous attaquer à l'étude des notions nominales et de leurs déterminations, à celle des séries verbales et à celle de la phrase complexe...

Enfin, je ne suis pas certain d'avoir effectué le bon choix dans mes priorités rédactionnelles. Il fallait notamment opter entre deux stratégies d'exposition, l'une respectant une progression logique, l'autre une progression pédagogique. En fait, je dois reconnaître que la table des matières révèle tantôt l'une, tantôt l'autre, ce qui a occasionné - j'en suis conscient - des anticipations, des redites et des renvois, dont le lecteur voudra bien m'excuser.

Toutes les remarques, suggestions et critiques concernant le présent ouvrage seront les bienvenues. On peut me joindre à l'adresse suivante : [delplanque.alain@gmail.com](mailto:delplanque.alain@gmail.com)

# 1 - INTRODUCTION

En guise d'introduction, je vais commenter chacun des trois termes qui définissent la démarche dont il est question dans le présent ouvrage, à savoir la « Théorie des Opérations Énonciatives ».

## 1.1 - Le concept d'énonciation

D'abord, qu'est-ce que l'énonciation ? Et pourquoi aborder les faits de langues sous l'angle de l'énonciation ?

L'énonciation est un acte individuel de création de sens par lequel un locuteur met en fonctionnement sa langue dans le discours. Le linguiste s'intéresse aux traces de cet acte de production dans les énoncés naturels. Je souligne que l'énonciation concerne non seulement les « embrayeurs » (des mots comme « moi », « toi », « ici », « maintenant » etc), mais l'ensemble des phénomènes lexicaux et grammaticaux. En fait, l'énonciation est un phénomène inéluctable pour le linguiste : pas d'énoncé sans énonciateur. On peut même dire que la subjectivité de l'énonciateur est omniprésente dans tout énoncé, ne serait-ce que parce que deux locuteurs de la même langue n'ont pas la même expérience de la réalité. Cette subjectivité va se traduire par un certain nombre de choix lexicaux et syntaxiques. Par exemple, si je vois passer une personne de taille imposante, je peux dire « Marie est grosse » ou bien « Marie a grossi ». Dans le premier cas, il s'agit d'un jugement simple. Dans le second cas, mon jugement est exprimé par rapport à une première expérience, à une connaissance antérieure que j'ai de cette personne.

Ce caractère inéluctable de l'énonciation dans l'énoncé nous invite à ne pas séparer syntaxe, sémantique et pragmatique - contrairement à la démarche des générativistes. Dans une perspective « modulaire », la sémantique traiterait de la référence des mots et des énoncés. La syntaxe serait concernée par l'enchaînement des éléments et par l'orientation de l'énoncé. Quant à la pragmatique, elle s'intéresserait à la relation que le sujet parlant entretient avec le réel, au sens où la mention des objets et des événements s'accompagne fréquemment d'une valorisation ou d'une dévalorisation, et aussi aux relations inter-sujets, au sens où un énoncé implique une communion variable entre les interlocuteurs. Cependant, à l'aide de quelques exemples, je vais montrer comment ces trois composantes sont constamment intriquées les unes dans les autres. Les deux énoncés suivants montrent combien il est difficile de séparer les considérations sémantiques des considérations pragmatiques :

*Simone, ça c'est un homme !  
Ton pull est joli / ton pull fait joli*

Dans le premier exemple il est clair que le sens du mot « homme » dépend de l'idée qu'on se fait de ce que c'est un homme idéal (« vir » n'étant qu'un cas particulier de « homo ») ; dans le second cas, la nuance entre les deux auxiliaires dépend de la distanciation relative de l'énonciateur qui juge l'objet. Pour illustrer l'intrication de la syntaxe de la sémantique, je citerai simplement le cas du nuni, langue parlée au Burkina Faso. Dans cette langue, l'ordre des mots est directement lié à la référence dans la mesure où la phrase affirmative présente un ordre SVO, alors que la phrase négative présente un ordre SOV :

*la femme      a-préparé    de la bière  
la femme      ne-pas        de la bière    a-préparé*

Enfin, pour illustrer l'intrication de la syntaxe et de la pragmatique, je citerai l'ordre des mots en arabe marocain. Dans cette langue en effet, l'énoncé commence par le sujet (exemple 1) si le prédicat est conforme au propos de l'interlocuteur (en l'occurrence, quelqu'un qui demande des nouvelles du mari) :

- |   |                   |                  |                     |
|---|-------------------|------------------|---------------------|
| 1 | <i>mon mari</i>   | <i>va bien,</i>  | <i>merci</i>        |
| 2 | <i>est-malade</i> | <i>mon mari,</i> | <i>aujourd'hui.</i> |

Au contraire, l'énoncé commence par le verbe (exemple 2) si le prédicat est non conforme au propos de l'interlocuteur (en l'occurrence, un client qui demande à l'épouse si son mari garagiste peut s'occuper de sa voiture).

Dans l'exemple de Simone ci-dessus, il convient d'ajouter que le problème sémantico-pragmatique ne se poserait pas si l'énoncé n'était pas topicalisé : « Simone est un homme » ne serait acceptable que si Simone était un patronyme. En un mot, il n'est pas une forme linguistique qui ne traduise ou trahisse l'intention communicative du sujet parlant. Un exemple encore, avec deux formes qu'on a l'habitude de considérer comme plus ou moins équivalentes : la voix active et la voix passive. Dans je ne sais plus quel film, la police fait une descente chez un suspect. Le type ouvre la porte et laisse entrer les policiers en disant : « Ne faites pas attention : le salon n'a pas été rangé ». Le policier sait que cet homme vit seul et n'a pas les moyens de se payer une femme de ménage. Il aurait pu dire « Je n'ai pas rangé le salon », mais en construisant son énoncé de cette manière, l'homme ne se contente pas de s'excuser : en outre, il se disculpe mentalement. Bref, un énoncé n'est pas un simple assemblage de mots conforme à des règles ; les mots engagent et touchent toute la personne du locuteur et de l'interlocuteur. Cette subjectivité peut d'ailleurs aller très loin, jusqu'à la pathologie. Je pense à ce malade atteint de schizophrénie à qui le directeur de l'hôpital psychiatrique avait posé les questions habituelles : « Nom, prénom, date de naissance, etc... ». Mais à la question « Vous êtes divorcé, n'est-ce pas ? », le malade, pris d'une colère subite, s'est écrié : « Ah non ! J'AI divorcé, je SUIS une personne comme les autres ».

## 1.2 - Le concept de théorie

Si l'on consulte les dictionnaires, le mot théorie est défini de la manière suivante : *une construction intellectuelle appliquée à un domaine particulier et qui est organisée en un système de caractère hypothétique et synthétique.*

Le caractère « synthétique » des théories représente ce que les linguistes appellent la « **simplicité** ». La simplicité d'une théorie consiste à relier des faits d'apparence hétérogène, ou à dégager l'unité profonde de phénomènes différents en surface. Cette exigence de simplicité a deux conséquences. D'une part, une théorie linguistique doit rendre compte de la « malléabilité » des signes linguistiques, autrement dit du rapport complexe entre Signifiant et Signifié. Lorsqu'un même signifié peut être exprimé par des signifiants différents, on parle de « paraphrase ». Par exemple, en français : « on vend les œufs à la douzaine / les œufs se vendent à la douzaine ». Le linguiste devra expliquer comment ces deux formes ont un sens identique ou, en tout cas, très proche. Inversement, lorsque le même signifiant renvoie à plusieurs signifiés possibles, on parle alors d'ambiguïté ou de polyvalence. Par exemple, pour les deux tournures en français : « les œufs se vendent / les enfants se lavent », le linguiste doit expliquer pourquoi la même forme pronominal « se » prend des valeurs aussi différentes (sens passif d'un côté, sens réfléchi de l'autre).

D'autre part la simplicité de la théorie peut également être synonyme de « **généralité** ». Antoine Culioli définit la linguistique générale comme la recherche de l'unité du langage humain à travers la diversité des langues naturelles. Effectivement, au-delà de différences importantes en surface, on retrouve d'une langue à l'autre un certain nombre d'invariants. Pour

revenir aux exemples ci-dessus, on constate un lien, une ressemblance, une correspondance entre le passif et le réfléchi, non seulement en français, mais aussi en turc, en arabe, etc... C'est ainsi qu'en turc, ces deux voix sont marquées par le même suffixe /- n /

çoban le berger	çocuk l'enfant	yika-di lavé-acc	= <i>Le berger a lavé l'enfant</i>
çocuk l'enfant	yika- <u>n</u> - di lavé-voix-acc		= <i>l'enfant s'est lavé</i>
çocuk l'enfant	çoban tarafından le berger par	yika- <u>n</u> - di lavé-voix-acc	= <i>l'enfant a été lavé par le berger</i>

La définition donnée ci-dessus du concept de théorie mentionne également le raisonnement hypothético-déductif. Ce qui revient à dire qu'une théorie doit permettre d'effectuer un certain « calcul » ou, si l'on veut, de formuler un certain nombre de prédictions. De fait, même si toutes les langues n'ont pas la même morphologie, on peut considérer que toute langue naturelle peut, à partir d'un schème de base transitif, générer virtuellement les mêmes schèmes dérivés. Par exemple, pour un verbe comme « plier »

0	< X      V    Y >	→	1	vidage du 1er terme ( )    V    Y on    plie   la barre
		→	2	promotion du 2nd terme Y    V    ( ) La barre est pliée
		→	3	schème en « boucle », réflexivité Y    V    Y La barre se plie

Ceci ne veut pas dire que toutes les langues du monde ont la même morphologie que le français, mais que les opérations ci-dessus sont conceptuellement nécessaires à tout homme qui parle. Pour exprimer (1), toutes les langues n'ont pas un pronom indéfini « on » : parfois, il suffit d'effacer l'agent X. Toutes les langues n'ont pas nécessairement une voix passive, mais on ne connaît pas de langue où l'on ne pourrait pas exprimer l'état résultant comme en (2). Enfin, toutes les langues n'ont pas forcément une marque de réflexivité (3); mais si une langue naturelle - le dagara par exemple - n'a pas de marque spécifique ni pour le passif ni pour le réfléchi, alors elle utilisera forcément soit le schème (1) : « on plie la barre », soit le schème 2 : (« la barre plie »), soit un schème dérivé de (2) : « la barre est pliée, c'est le forgeron ».

Enfin venons-en à « l'application à un domaine particulier », à savoir l'objet de la linguistique. À quoi sert une théorie ? Elle sert à comprendre le fonctionnement du langage en général. Dans ses applications particulières, la théorie linguistique permet de décrire et analyser les effets de langage dans le discours humain, qu'il s'agisse de langage ordinaire ou de discours humoristique, publicitaire, littéraire, politique... La théorie linguistique éclaire aussi les phénomènes d'apprentissage, qu'il s'agisse d'analyser les mots d'enfants, ou les erreurs des apprenants en langue étrangère. L'effort d'abstraction en vaut donc la peine : l'enjeu est de taille.

### 1.3 - Le concept d'opération

Qu'est-ce qui nous autorise à parler d'opérations en linguistique ? Les opérations sont des représentations des « actes » de langage. Depuis les travaux du psychologue Henri Wallon, on sait que la structure élémentaire de la pensée humaine, c'est le couple : papa / maman ; moi / les autres, etc. D'une manière plus générale, on peut dire que la structure linguistique minimale, c'est la « **relation** ». L'homme ne peut concevoir un objet ou un événement isolé car le réel n'est perceptible et concevable que par rapport à autre chose que lui-même. Par exemple, une étoile n'est perceptible que parce qu'elle brille sur un ciel sombre. Un énoncé pourra ainsi être considéré comme le produit d'un ensemble complexe de relations, chaque relation pouvant être représentée par un opérateur.

a) Toute concaténation de termes résulte d'une opération de « **repérage** »

b	<u>ε</u>	a
<i>la copine</i>	<i>de</i>	<i>Pierre</i>

Ce qui se lit : B est repéré par rapport à A. Dans cette séquence, l'opérateur de repérage, noté par le symbole « epsilon souligné », est marqué par la préposition « de ».

b) Cette opération de repérage est **plus ou moins marquée** en surface. La séquence

*Pierre, Jacques et Paul*

ne contient qu'une seule conjonction « et », mais tout le monde comprend qu'il s'agit bien de « Pierre et Jacques et Paul » : dans certaines langues, on ne peut s'exprimer autrement.

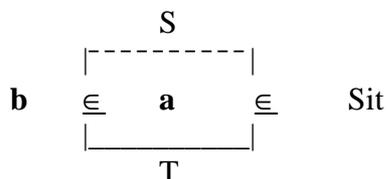
c) Cette opération de repérage est effectuée par l'énonciateur. J'ai dit plus haut que les opérations représentent des actes de langage. Par conséquent, les valeurs qu'elles construisent sont entièrement définies par rapport aux coordonnées de celui qui parle. Plus précisément, chaque repérage est effectué en fonction des trois paramètres qui définissent « **le point de vue de l'énonciateur** », à savoir Sit, S, T :

- |     |   |
|-----|---|
| Sit | est le paramètre qualitatif, qui organise la classe des états et qui intervient notamment dans l'assertion et la valorisation ; |
| S   | est le paramètre inter-sujets, qui organise dans l'espace la classe des personnes, actants ou objets ;                          |
| T   | est le paramètre temporel, qui organise la classe des instants et qui intervient dans l'expression de l'aspect et du temps.     |

En termes mathématiques, on pourrait dire que « S & T » définissent l'extension des choses dans l'espace-temps, alors que « Sit » représente leur compréhension ou leur « intension ». On peut dire que Sit permet d'appréhender la « **notion** » pure (l'idée de « bouton », l'idée de « chanter ») et le couple S-T permet d'envisager « **l'occurrence** » (tel spécimen de bouton, tel événement ou telle action de chanter). Dans notre esprit, ce sont deux faces indissociables de la même réalité : on ne se fait une idée du bouton qu'à travers diverses expériences des boutons ; et un objet n'est identifié comme bouton qu'en référence à l'idée qu'on se fait d'un

bouton. Dans la littérature culiolienne, le symbole Sit est considéré en quelque sorte comme un résumé des deux autres (S,T). Pour ma part, je montrerai qu'il est essentiel de travailler avec ces trois paramètres de manière solidaire mais distincte.

Pour en revenir à la concaténation évoquée ci-dessus, on aura donc une représentation syntaxique beaucoup plus explicite. Je précise que, dans mes représentations, les barres ne relient pas les termes syntaxiques, mais les opérateurs qui les construisent :



De fait, à partir de « la copine de Pierre », on peut imaginer une quantité de choix lexicaux qui traduiraient une intention communicative différente, par exemple :

- « l'amie de Pierre », qui représenterait une différence d'ordre qualitatif (Sit)
- « une copine à Pierre », qui impliquerait une sélection dans la classe des sujets (S)
- « la femme de Pierre », qui, en un certain sens, pourrait ajouter l'idée d'une stabilité temporelle (T) conférée par le contrat de mariage...

A un autre niveau, ces trois paramètres sous-tendent l'essentiel des flexions verbales dans les langues connues : accord avec le sujet (S), marques aspecto-temporelles (T) et marques de l'assertion (Sit). En turc, on a ces trois flexions groupées mais bien segmentables :

Iç-di-m	Iç-iyor-sun	Iç-me- di-m
Manger-acc-1p	Manger-inacc-2p	Manger-nég-acc-1p
<i>J'ai mangé</i>	<i>Tu manges</i>	<i>Je n'ai pas mangé</i>

Le wolof (Sénégal) est un cas extrême où ces trois marques sont inextricablement amalgamées :

dem-naa	dem-uma
<i>Je suis parti</i>	<i>je ne suis pas parti</i>
maangi-dem	duma-dem
<i>Je pars</i>	<i>je ne pars pas</i>
dem-na	dem-ul
<i>Il est parti</i>	<i>il n'est pas parti</i>
mungi-dem	du-dem
<i>Il part</i>	<i>il ne part pas.</i>

En français, le verbe ne porte que les marques de personne et de temps, mais il est intéressant de souligner que la négation encadre précisément le mot qui porte ces marques, que celui-ci soit un auxiliaire ou le verbe principal : « nous chant-i-ons, nous ne chant-i-ons pas / nous av-i-ons chanté, nous n'av-i-ons pas chanté ». Tout ceci montre la forte **solidarité** de ces trois paramètres qui, bien que distincts, n'en constituent pas moins un seul et même point de vue, celui de l'énonciateur. On pourrait multiplier les exemples à l'infini. L'anglais « doesn't, didn't » montre l'affinité de la négation avec la marque de personne et de temps. En bambara,

les marques aspectuelles sont amalgamées avec l’assertion : opposition « bi, ti » et « yé, ma », etc. Le cumul de ces marques mérite bien l’appellation de « con-jugaison ».

Ces trois paramètres, tout en étant solidairement présents dans tout repérage énonciatif, peuvent néanmoins être activés différemment : on parle alors de « **pondération** ». Ce concept s’écarte radicalement du « tout-ou-rien » binaire : les trois paramètres sont toujours présents, mais pas forcément avec la même saillance, l’un ou l’autre pouvant être prépondérant, l’élément non-prépondérant étant représenté entre parenthèses. C’est ce qu’illustrent les variations autour de « la copine de Pierre » ci-dessus. Le même genre de remarque pourrait être fait à propos de l’opposition entre :

*tasse de café*      pondération Sit (S, T)

Au moment où je parle, on peut affirmer qu’il y a du café dans la tasse. Et l’altérité est exclue : c’est du café, pas du thé, pas du rhum.

*tasse à café*      pondération (Sit) S, T

Il y a un décalage temporel entre maintenant et le moment où on pourra affirmer la présence effective du café dans la tasse. De plus, l’altérité est possible : une tasse à café de sucre en poudre, une cuiller à soupe de sirop.

On effectuera le même travail avec « une voix d’homme, une voix masculine, la voix d’un homme ». Avec « être gros / grossir », on a dans le premier cas prépondérance du paramètre Sit (qualité pure) – ce qui ne veut pas dire absence de S-T, puisque Marie est devant moi, maintenant. Alors que dans le second cas, on a prépondérance du spatio-temporel S-T, avec une évolution temporelle et une causalité qui, même inconnue, n’en demeure pas moins certaine ; le paramètre qualitatif n’est pas évacué pour autant (il s’agit bel et bien de grosseur), mais il ne s’agit plus de qualité stable.

Le plus souvent, les deux paramètres spatio-temporels S-T, qui correspondent à l’extension d’une notion, entretiennent une **solidarité sémantique** face au paramètre qualitatif, qui correspond à la compréhension de la notion. A tel point que l’activation explicite de l’un peut convoquer celle de l’autre et réciproquement. Prenons un exemple : « la porte est ouverte » exprime un état, en français ; donc une qualité stable Sit ( S, T). Si j’ajoute une marque aspectuelle (« La porte a été ouverte » ), j’obtiens un processus, mais en même temps une agentivité, même si celle-ci demeure implicite. Inversement, si j’ajoute un agent explicite, j’obtiens une temporalité, même si je garde la même forme verbale (« la porte est ouverte + par le gardien » ). Dans les deux cas, j’obtiens une nouvelle pondération (Sit) S, T, c’est-à-dire un événement spatio-temporel, au lieu d’un état stable. Voir également en anglais, la différence entre « the door was open » et « the door was opened ».

## 2 - REPRÉSENTATION TOPOLOGIQUE DES PHÉNOMÈNES LINGUISTIQUES

La linguistique fait partie de ce qu'on appelle les « sciences cognitives », ensemble de disciplines ayant pour objectif l'analyse du fonctionnement de l'appareil psychique et la simulation de ce fonctionnement par un système de représentation. C'est le cas de l'Intelligence artificielle (informatique), de certaines approches en psychologie, en didactique, etc.<sup>3</sup> En ce qui concerne le linguiste, l'objectif consiste à théoriser pour comprendre et faire comprendre. Comme je l'ai dit plus haut, comprendre veut dire dégager des invariants. Et faire comprendre veut dire représenter les choses pour autrui: la question est de savoir comment représenter les choses quand il s'agit du langage.

### 2.1 - Représentation verbale et non verbale

Traditionnellement, on rend compte du fonctionnement du langage à l'aide d'une terminologie appelée « **métalangue** » et qui comprend des termes tels que nom, verbe, sujet, prédicat, article, genre, nombre, etc. Une telle nomenclature est commode certes, mais elle a ses limites et n'est en fait qu'un mal nécessaire.

Le premier inconvénient de la métalangue est d'être statique, c'est-à-dire de présenter les catégories du langage comme étanches et rigides. Alors qu'en réalité ces catégories sont fluctuantes, le même mot pouvant passer d'une classe à une autre. Ainsi, le mot « devant » peut fonctionner comme un nom, ou une préposition, ou un adverbe. De même, un mot comme « chèvre » connaît des variations morphologiques et sémantiques tout à fait remarquables: une chèvre, des chèvres (féminin comptable), de la chèvre (viande : féminin incomptable), du chèvre (fromage : masculin incomptable) et enfin un chèvre (masculin comptable).

Le second inconvénient de la métalangue est qu'elle est ambiguë, et partant faiblement opératoire. Si l'on prend l'exemple de la catégorie « défini / indéfini », on est obligé de reconnaître que l'article dit « défini » (la femme que j'ai vue) peut prendre une valeur générique et donc totalement indéfinie (la femme est l'avenir de l'homme). Et si l'on considère des phénomènes très délicats comme « parler français, parler le français / comprendre le français », mais pas \*comprendre français, force nous est de considérer que la valeur de l'article est quelque chose de complexe et probablement très abstrait.

Enfin, ajoutons que la métalangue, en tant que nomenclature, consiste essentiellement à étiqueter les choses, sans forcément aider à les comprendre. En fait, la catégorisation traditionnelle masque souvent quantité de problèmes très intéressants. Par exemple, on peut appeler « transitifs » des verbes comme « manger, préparer », alors que ces deux verbes ont des propriétés syntaxiques très différentes. Ailleurs, on dit qu'un énoncé comme « Pierre, lui, est venu » est topicalisé. C'est bien joli mais cela ne dit rien ou pas grand-chose de la différence avec « Pierre est venu », « Pierre, il est venu », et à plus forte raison avec « c'est Pierre qui est venu ». Enfin, les faits de langage sont tellement complexes que la nomenclature est parfois impossible à pratiquer, le classement étant indécidable. Par exemple, peut-on dire sérieusement que « dormir » est un verbe d'action en français ? Sur quelles bases peut-on le dire ? Et à quoi ça sert de le dire ?

Ces difficultés sont inhérentes à la pratique même de la métalangue, car il est difficile de parler de la langue avec les mots de la langue. Le linguiste aura donc intérêt à rechercher ou à

---

<sup>3</sup> Le terme "cognitif" fait souvent frémir mes collègues culioliens. Mais pour moi, le domaine "cognitif" n'est pas la propriété exclusive des informaticiens, ni celle des Anglo-Saxons.

élaborer, mieux qu'une métalangue, un véritable « **métalangage** » c'est-à-dire un langage qui transcende l'ambiguïté de la langue ordinaire. A cette fin, on peut se tourner du côté des représentations non verbales, telles que la gestuelle, le dessin, les schémas, les symboles etc. L'étymologie du mot « représentation » évoque deux idées. D'abord il s'agit de « re-faire », faire autrement, remplacer un objet par son image. Il s'agit aussi de « faire pour », faire comprendre, expliquer, rendre perceptible. Enfin il s'agit de « simuler », comme lorsqu'on indique la route à quelqu'un par des gestes ou par un croquis tracé sur un papier.

Encore faut-il s'entendre sur le rôle des représentations. Au sens faible du terme, un métalangage est une simple illustration, un support visuel accompagnant le métadiscours. Dans un sens plus fort, le métalangage est un moyen de formuler ce qui est difficile à exprimer avec les mots de la langue. Enfin, au sens le plus fort, un métalangage est avant tout un « langage », c'est-à-dire un outil permettant de dériver des séquences de signes, de calculer leur sens, et de prévoir leur comportement dans des contextes variables.

Il n'est pas rare que les sciences humaines prennent modèle sur les sciences exactes (algèbre, logique, géométrie, mécanique, théorie atomique, etc). La théorie d'A. Culioli se propose d'aborder le langage en s'inspirant de la Topologie. Avant d'entrer dans le détail technique, je vais d'abord expliquer en quoi cette « science de l'espace » (littéralement) est a priori pertinente pour traiter les phénomènes dans les langues humaines.

## 2.2 - Nature locative des opérations énonciatives

A. Culioli parle de « repérage » comme si, quand on pense et quand on parle, il s'agissait de s'orienter dans l'espace. Effectivement, les faits observables dans les langues naturelles suggèrent que l'ensemble des repérages déterminatifs est de nature locative. Celle-ci peut-être bien entendu comprise au sens littéral, par exemple dans le cas des démonstratifs : « ce livre-ci / ce livre-là », puisqu'alors on marque une plus ou moins grande proximité dans l'espace. Mais déjà là, ce repérage spatial peut être pris au sens figuré : « ce livre-ci » peut référer au livre dont on va parler et « ce livre-là » au livre dont on vient de parler. D'une manière plus générale, on constate que dans l'ensemble des langues naturelles, on a tendance à utiliser des marques spatiales pour exprimer des réalités autres que l'espace.

- Déterminations temporelles marquées par des signifiants spatiaux

*la machine est en marche, le travail est en voie d'achèvement  
dans huit jours / sous huitaine / dorénavant (d'ores en avant)  
il a vidé son verre et là-dessus il est parti (après qu'il eut vidé son verre)  
il est sur le point de partir  
dans son sommeil, il a beaucoup parlé*

- Expression de la qualité par des marqueurs spatiaux (les états sont conçus comme des espaces ou comme des lieux)

*on est en danger / hors de danger  
le patient est sous anesthésie  
Pierre est loin d'être bête  
c'est un citoyen au-dessus de tout soupçon  
Ce mec est en dessous de tout ;  
vous n'y êtes pas du tout.*

On pourrait croire qu'il s'agit là de fantaisies propres à la langue française. Cependant, il n'en est rien, car cette disposition à la **métaphore** spatiale semble bel et bien **universelle**. Ainsi

dans une langue comme le bambara, parlée au Mali, on a le même morphème « bi » pour marquer soit une position dans l'espace, soit un procès en cours :

musô     bi     dugu - ra  
*la femme est     au village*

musô     bi     taa-ra  
*la femme est     allant* (elle marche, littéralement : elle est en marche)

En anglais, le verbe « sit » traduit un état (atemporel : être assis) mais il suffit d'ajouter une orientation spatiale « down » pour que ce verbe exprime un processus (temporel : s'asseoir). Ce qui est tout à fait comparable au turc, où le verbe « asseoir » réfère à un état ou à une action, selon que le complément est au locatif (sit in a chair) ou au directionnel (sit into a chair). On voit bien alors comment le temps et l'espace se répondent et se complètent.

### 2.3 - Pour une Topologie Naturelle

Si l'on consulte les dictionnaires ou les encyclopédies, on trouve la définition suivante: *la topologie est une branche de l'analyse mathématique, située à l'intersection de l'algèbre et de la géométrie, et qui étudie les propriétés qualitatives et la position relative des êtres géométriques sans se préoccuper de leur forme ou de leur grandeur.*

Dans l'immédiat, je vais m'attacher aux expressions « propriétés qualitatives » et « position relative » car elles permettent de comprendre qu'un mot ou un énoncé expriment une relation constante mais de contenu variable, défini par la position relative des êtres dans un domaine notionnel . Illustrons cela par un exemple, celui du verbe « quitter » en français :

- (i) Sa voiture a quitté la route
- (ii) Pierre a quitté sa femme
- (iii) Jean a quitté son chapeau

On voit bien en quoi le sens du procès varie en fonction de la nature des participants :

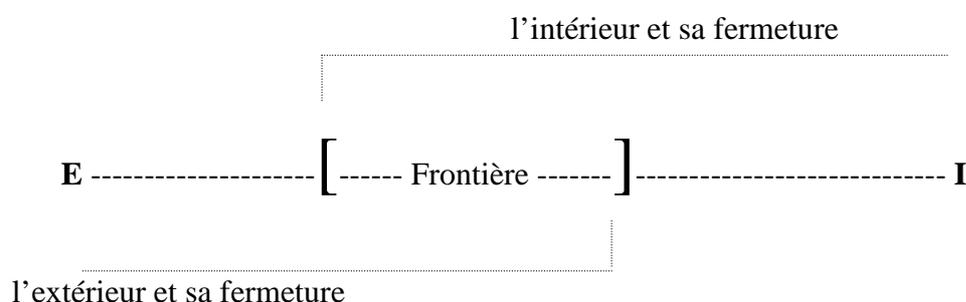
- |       |          |  |
|-------|----------|--|
| (i)   | B sur A  | la voiture était sur la route<br>elle ne l'est plus      |
| (ii)  | B avec A | Pierre était avec Marie<br>il ne l'est plus              |
| (iii) | A sur B  | le chapeau était sur la tête de Jean<br>il ne l'est plus |

Mais ce qui fait l'unité de sens de « quitter » à travers ses différents usages - sa « **forme schématique** » - c'est l'articulation du procès en deux temps : d'abord, P est vrai, puis P n'est plus vrai. Si l'on fait abstraction des contenus particuliers, tout se ramène à une opération effectuée dans un domaine notionnel, défini par la relation A – B, et tel que le sujet A ou B passe de l'intérieur du domaine à son extérieur. On voit combien ce dispositif est ouvert et productif, car il permet d'envisager toutes sortes de jeux : « ne quittez pas l'écoute, cette pensée ne me quitte pas, quitter le deuil, quitter son arrogance, etc ». L'exemple (iii) est particulièrement intéressant, puisqu'il montre que l'on peut même intervertir le rôle des actants. Comme ce vieillard qui se plaignait en disant « ma canne m'a quitté » (pour : j'ai perdu ma canne). Venons-en à présent au double fonctionnement de nos opérateurs, géométrique et algébrique.

## 2.4 - Fonctionnement géométrique des opérateurs : le domaine notionnel

Toute unité sémantique (mot, syntagme ou énoncé) peut être représentée comme un « domaine » structuré en trois zones : Intérieur, Extérieur et Frontière. La délimitation Intérieur / Extérieur n'est pas mesurable, mais relative. A cet égard, elle rappelle la définition saussurienne du paradigme : un élément ne prend de valeur que par rapport à ses concurrents. Ici, l'Intérieur ne se définit que par rapport à son complémentaire, l'Extérieur. Par exemple, nul ne peut donner une définition absolue de la notion de « chaleur » : chaud pour un café, ce n'est pas la même chose que chaud pour un fer à repasser. Et après tout, un café chaud pour moi n'a pas forcément la même température pour toi. Tout ce qu'on peut dire, c'est que « chaud » désigne ce qui n'est pas froid pour celui qui parle et au moment où il parle.

Représentons le domaine par un trait horizontal et les délimitations par des crochets (bornes). Techniquement, notons que la zone frontière est définie par une double fermeture, celle de l'intérieur (crochet de gauche) et celle de l'extérieur (crochet de droite) :

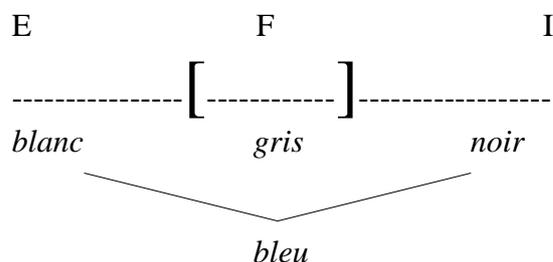


### 2.4.1 - Repérages effectués sur un domaine stable, atemporel

Lorsque les paramètres spatio-temporels sont occultés et que prédomine le seul paramètre qualitatif, on peut envisager le domaine soit comme celui des états, soit comme celui des positions.

Pour les **états**, prenons l'exemple de la couleur « blanc / noir », dont on sait que l'intersection est « gris ». Si un échantillon X est rapporté à ce nuancier, on aura quatre possibilités :

- soit X est identique à I (« jais », c'est vraiment noir)
- soit X est en rupture par rapport à I (« blanc », c'est le contraire de noir, vraiment pas noir)
- soit X est voisin de I et de E, à la frontière entre les deux (« gris », pas vraiment noir)



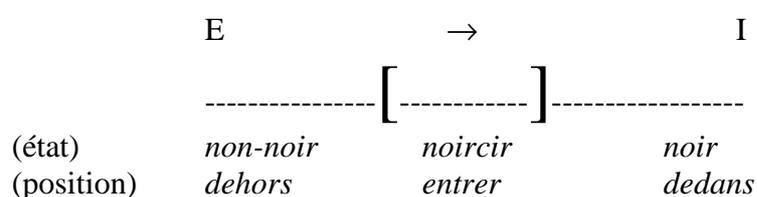
- soit X est hors-domaine, il n'est ni blanc, ni noir, ou il peut être blanc ou noir. On représente cette relation en mettant X en position de décrochage par rapport à I E, de manière à ce que toutes les valeurs puissent être envisagées : intérieur, extérieur et frontière. Ce serait par exemple le cas de « bleu » qui, en soi, n'a rien à voir avec blanc ou noir, mais qui peut être « blanc » (bleu ciel), « noir » (bleu marine) ou même « gris » (bleu ardoise).

On a les mêmes possibilités pour envisager la **position** de X par rapport à un lieu I. Imaginons que l'intérieur du domaine spatial est « la route ». Si X est une voiture sur la route,

on dira que la position de X coïncide avec l'intérieur notionnel. Si X est un champ de blé, sa position est clairement à l'extérieur du domaine. Si X est le bas-côté, un refuge ou la bande d'arrêt d'urgence, on se trouve alors à la frontière. Mais si X est un caillou, il peut se trouver n'importe où (position indéterminée par rapport au domaine). Notons aussi la différence entre : le caillou est dans l'eau (I) , l'oiseau est au-dessus de l'eau (E) et le bouchon est sur l'eau, c'est-à-dire à la frontière (celle-ci étant alors une simple ligne entre l'air et l'eau).

#### 2.4.2 - Repérages effectués sur un domaine instable, temporel

On vient d'envisager la frontière qualitative, dans un domaine où toutes les zones sont stables. Dans le cas d'un processus, on a un passage entre deux états stables (E et I) mais cette fois, la frontière constitue une zone d'instabilité composée d'une série de points temporels, dont le premier instant (début) est le crochet de gauche et le dernier instant (fin) le crochet de droite. Ce processus orienté de E à I correspond à ce qu'on appelle une « visée », qui est ici représentée par une flèche :



La position décrochée pourra correspondre à certaines valeurs aspectuelles, telles que l'habituel (il entre et sort constamment). Je précise en passant que l'extérieur notionnel n'est pas forcément le contraire de l'intérieur, mais il en est toujours le complémentaire, la valeur « autre ». Ainsi, la notion de « couper » consiste à passer du « non-couper » à la zone « coupant » (de la première tranche jusqu'à la dernière) et au-delà, à la zone du « coupé ».

### 2.5 - Fonctionnement algébrique des opérateurs : calcul des paraphrases

Dans un métalangage, les opérateurs ont des propriétés tellement explicites qu'ils permettent le calcul et les prédictions. Et ce, je le précise, d'une manière générale et indépendante des contenus. En algèbre, rappelons-le, on a des formules telles que «  $x - y = z$  » qui, sans qu'on connaisse la valeur de x, y et z, permettent de dériver des formules simplement en respectant les règles de bonne formation :

$$\begin{array}{rcl}
 & x & - & y & = & z \\
 \rightarrow & x & = & y & + & z \\
 \rightarrow & x & - & z & = & y, \text{ etc}
 \end{array}$$

Nous venons de voir que le domaine notionnel permet d'envisager quatre types de repérages : la coïncidence (avec l'intérieur), l'afférence ou voisinage (localisation dans la frontière), la rupture (l'extérieur étant séparé de l'intérieur par la double fermeture qui définit la frontière) et l'indétermination (position décrochée par rapport au domaine). On peut noter ces quatre types de relation par un symbole spécifique représentant un opérateur. Les propriétés de ces opérateurs rendent compte d'un fait très général, à savoir que les relations notionnelles sont **hiérarchisées**.

### 2.5.1 - l'opération d'afférence

L'opérateur « epsilon » introduit plus haut représente une relation symétrique, au sens où l'ordre des termes a et b ne peut être inversé qu'à condition d'inverser aussi la direction de l'opérateur. A cette fin, on a recours à l'opérateur appelé « dual »

$$b \quad \underline{\in} \quad a \quad \rightarrow \quad a \quad \underline{\ni} \quad b$$

Ce qui se glose : B est repéré par rapport à A  $\rightarrow$  A sert de repère par rapport à B. Voici quelques exemples, pris dans des domaines divers :

<i>Jean est avant Marie</i>	<i>Marie est après Jean</i>
<i>Jean est supérieur à Marie</i>	<i>Marie est inférieure à Jean</i>
<i>le vase a été volé par Jean</i>	<i>Jean a volé le vase</i>

A un autre niveau, cette symétrie permet de comprendre pourquoi deux langues différentes peuvent exprimer la même chose avec un ordre syntaxique inverse :

anglais	français
<i>John's book</i>	<i>le livre de Jean</i>

Dans les représentations géométriques, l'afférence correspond à la relation de voisinage qui existe entre la frontière et l'intérieur. L'afférence marque toujours un repérage « différentiel » par rapport à l'intérieur : b se distingue de a, mais il est en rapport avec lui<sup>4</sup>.

### 2.5.2 - la relation de coïncidence

Le symbole = représente l'opérateur de mise en coïncidence, relation de réciprocité et réversible au sens strict. Ce qui se glose : A coïncide avec B et réciproquement.

a = b	$\rightarrow$	b = a
<i>Sarkozy est le président</i>		<i>le président est Sarkozy</i>
<i>Paul est avec Pierre</i>		<i>Pierre est avec Paul</i>
<i>Marie rencontre Jean</i>		<i>Jean rencontre Marie</i>

Notons que ces séquences se distinguent, respectivement, de « Sarkozy est un politicien, Paul est chez Pierre, Jean accueille Marie », énoncés exprimant des relations d'afférence de type epsilon / dual. Dans les représentations géométriques, la coïncidence correspond à la position d'un objet dans l'intérieur strict du domaine notionnel.

### 2.5.3 - la relation de rupture

Le symbole « oméga » représente la rupture entre deux termes. Gardons-nous d'interpréter ce concept comme une absence de relation : je rappelle que les objets ne sont pensables qu'au travers d'une relation. Il s'agit ici de marquer délibérément que deux termes sont séparés (contrairement à l'afférence qui marquait un voisinage). Cette opération peut d'abord impliquer l'altérité : « l'enfant n'est pas avec sa mère »  $\rightarrow$  il est avec quelqu'un d'autre (a' représentant le complémentaire de a, par exemple son père) :

$$b \quad \omega \quad a \quad \rightarrow \quad b \quad \underline{\in} \quad a'$$

<sup>4</sup> A. Culioli parle ici d'opération de « différenciation ». Mais ce terme pourrait être interprété comme une rupture. Je souligne donc que ce que j'appelle « afférence » désigne un voisinage : les deux termes sont distingués mais non-séparés.

L'autre inférence possible est le « solipsisme » du terme repéré

$$b \quad \omega \quad a \quad \rightarrow \quad b \quad \underline{\in} \quad b$$

Ce qui se glose : B est en rupture par rapport à A. Or si B n'est pas repéré par rapport à A, alors B peut être repéré par rapport à lui-même. L'anglais est à cet égard très éloquent :

*The child is not with his mother*      →      *he is on his own*  
*L'enfant est sans sa mère*                      *il est avec lui-même (il est seul)*

Il y a également une complémentarité entre la rupture «  $b \omega a$  » et la réflexivité «  $b = b$  ». Ceci apparaît notamment dans la voix pronominale en français : si la porte s'ouvre, c'est qu'il n'y a aucun agent « ouvreur » autre qu'elle-même. Même remarque pour « l'enfant se lave ». On peut trouver la situation inverse, où une réflexivité renvoie à une rupture : quand on dit « un sou, c'est un sou » ( $b = b$ ), cela veut dire qu'un sou, ce n'est rien d'autre que de l'argent, c'est-à-dire pas une fortune et pas une quantité négligeable non plus ( $b \omega a, a'$ ).

Dans les représentations géométriques, la rupture correspond à la relation entre l'extérieur strict et l'intérieur strict : la rupture est créée par la double fermeture qui caractérise la frontière.

#### 2.5.4 - la relation d'indétermination

L'indétermination n'est pas non plus une absence de relation : par cette opération, l'énonciateur veut montrer qu'il envisage toutes les solutions possibles. Le symbole « étoile » représente l'opération qui, dans les représentations géométriques, correspond à la position décrochée par rapport au domaine IE.

$$b \quad * \quad a \quad \rightarrow \quad b \quad \underline{\in} \quad (a, a')$$

Si B est en relation indéterminée avec A, alors B peut prendre toutes les valeurs possibles, c'est-à-dire A, son contraire ou toute autre valeur A' : on obtient ainsi un effet de « parcours ». Si l'on travaille en compréhension (c'est-à-dire du point de vue qualitatif), A' est le contraire ou la négation de A. C'est ce genre de parcours qui intervient dans l'interrogation et la probabilité :

*Jean viendra-t-il ?*                      →                      *il viendra ou il ne viendra pas*  
*(Jean \* venir)*                                      *Il viendra peut-être.*

Si l'on travaille en extension (c'est-à-dire dans l'espace-temps), A' désigne une occurrence autre que A. Le parcours donne alors une valeur générique : si le blé a été récolté par un agent indéterminé, alors on peut dire « il a été récolté par n'importe qui » ou simplement « on a récolté le blé ».



### 3 - LES INSTANCES DE L'ÉNONCIATION

Quand je récusais, plus haut, la séparation de la syntaxe, de la sémantique et de la pragmatique, cela ne voulait pas dire que tout est homogène, ni que les énoncés sont l'expression directe des événements du monde. Il y a bien d'une part la réalité extérieure, et d'autre part il y a mon point de vue sur la question, ce que j'en pense et ce que j'en dis, le rôle que je veux me donner, compte tenu du point de vue d'autrui et de ses attentes... Mais on entend ici **identifier** ces différents niveaux afin de mieux les **articuler** dans l'analyse des faits. Les trois paramètres de l'énonciation (Sit) (S, T) seront constamment présents dans la démarche et interviendront à des instances multiples pour engendrer des valeurs différentes.

#### 3.1 - L'instance de « Conception »

L'énonciateur est d'abord « Concepteur » des objets et des événements, celui qui appréhende le monde extérieur à travers des choix lexicaux et syntaxiques qui reflètent son expérience personnelle, ses préférences, voire ses obsessions. On peut notamment appréhender les choses de manière statique ou au contraire dynamique, comme dans l'exemple déjà donné : « Marie est grosse / Marie grossit ». On peut également choisir l'angle de vue, comme le fait un caméraman. Par exemple, la même scène peut être décrite par les deux énoncés suivants :

*Pierre a acheté la voiture de Marie  
Marie a vendu sa voiture à Pierre*

Les opérations de « Conception » sont celles qui construisent la relation prédicative qui sera modulée et déterminée par les opérations effectuées aux autres niveaux (Prédication, Origine, etc) : il achète, achètera, a acheté ; une voiture, une autre voiture, des voitures, la voiture, sa voiture, etc. Les paramètres qui caractérisent l'instance de Conception seront notés Sit2, S2, T2.

#### 3.2 - L'instance de « Prédication »

Les mots correctement agencés dans un énoncé ne sont certes pas dépourvus de sens en eux-mêmes, car ils contiennent une information qu'un étranger, par exemple, pourrait décoder en consultant un dictionnaire bilingue. Mais un tel agencement de mots ne devient un énoncé que dans la mesure où il est structuré par rapport à celui qui « prédique ». Par exemple, un énoncé comme

*Je n'ai pas bougé de la matinée*

est caractérisé par une assertion (Sit1 : bouger, pas bouger), par un repérage personnel (S1 : moi, toi, lui), par un repérage temporel (T1 : la matinée est celle d'aujourd'hui ou celle d'hier, selon la position du Prédicateur sur l'axe du temps). Également, le passé-composé indique que le Prédicateur se place, sur l'axe du temps, dans une période située au-delà du procès en question.

Les termes « Prédication, Prédicateur » correspondent à ce que, dans la littérature culiolienne, on appelle « locution, locuteur ». J'éviterai cependant ces deux derniers termes car, outre le fait que la distinction locuteur / énonciateur est source de confusion pour le public non-averti, elle ne permet pas toujours de rendre compte des faits de manière aisée.

J'appellerai l'ensemble Sit1, (S1, T1) le point de vue du « Prédicateur », c'est-à-dire celui qui détermine l'assertion, la personne et l'aspect.

### 3.3 – L'instance « Origine »

Les repérages précédents doivent être déterminés par rapport à l'Énonciateur au sens strict, repère ultime de l'énoncé. L'instance de Prédication (Sit1, S1, T1) peut coïncider avec l'instance-Origine (Énonciateur Sit0, S0, T0), mais pas forcément. Il suffit notamment de considérer le discours rapporté pour comprendre que le Prédicateur n'est pas nécessairement celui qui parle (celui qui écrit ou qui fait vibrer ses cordes vocales) :

*Pierre s'écrie alors : « je suis innocent ».*

*Pierre s'écrie alors que je suis innocent.*

Dans le premier énoncé, au style direct, le pronom « je » renvoie à un Prédicateur qui est Pierre. Or, cet énoncé n'est pas prononcé par Pierre, mais rapporté par un Énonciateur qui est « moi ». Alors que dans le second énoncé, au style indirect, le pronom « je » ne renvoie pas au Prédicateur Pierre, mais bel et bien à l'Énonciateur qui est « moi ».

On devine alors toute l'importance de l'articulation Prédication / Énonciation. Imaginons que le petit énoncé ci-dessus « *Je n'ai pas bougé de la matinée* » soit écrit sur un morceau de papier que je trouve par terre. Dans ces conditions, ce petit texte ne constituera un acte de communication proprement dit que lorsqu'on connaîtra le repère-Origine : qui est vraiment « je », quel est le lieu concret d'où l'on « bouge » et quel est le jour précis où se situe la « matinée ».

### 3.4 - L'instance de Coénonciation

Enfin, un énoncé est toujours le lieu d'une interaction entre le point de vue-Origine Sit0 et la Coénonciation notée Sit'0, S'0, T'0. La Coénonciation permet de rendre compte de l'ambiguïté de la position de l'énonciateur, à la fois dans son énoncé et hors de son énoncé. Ou si l'on préfère, un énoncé possède toujours un premier plan, où l'on dit les choses, et un arrière-plan, où l'on tient compte plus ou moins implicitement de ce qui a déjà été dit ou pensé, et de ce qui va être dit ou pensé.

Ce concept de Coénonciation ne doit pas être confondu avec l'interlocution. Il arrive certes que le point de vue du Coénonciateur coïncide avec celui de l'interlocuteur ; mais il ne s'agit alors que de cas particuliers. D'une manière générale, le Coénonciateur n'est autre que l'énonciateur lui-même: dans le discours naturel, en effet, il n'est pas d'énoncé sans contexte et sans arrière-pensée. Par comparaison avec un exemple déjà donné, quand je dis « Marie n'est pas si grosse », le mot « si » renvoie à un point de référence extérieur à l'énoncé qui peut être une autre personne (pas si grosse... que Jeanne) ou un autre moment d'énonciation (pas si grosse, après tout, pas si grosse que tu ne le dis, ou pas si grosse que je ne le pensais).

### 3.5 - Solidarité de ces instances

Je souligne que ces différentes instances représentent une seule et même personne : l'énonciateur à travers ses multiples facettes, à travers toute la complexité d'un seul acte d'énonciation. De plus, toutes ces instances sont toujours co-présentes. A. Culioli dit qu'un énoncé résulte d'une « cascade » de repérages énonciatifs qu'on peut formuler ainsi :

Procès	∈	Sit2	∈	Sit1	∈	Sit0	∈	Sit'0
		S2		S1		S0		S'0
		T2		T1		T0		T'0
		Conception		Prédication		Origine		Coénonciation

On pourra, au besoin, envisager d'autres instances (Sit2', Sit3...) pour traiter de phénomènes infra-énonciatifs (la sémantique lexicale) ou de phénomènes inter-énonciatifs (la phrase complexe ou la séquence de propositions). Dans l'immédiat, l'important est de comprendre **l'interaction** de ces instances car, comme je l'ai montré dans l'introduction, toute forme syntaxique dépend de l'intention communicative du sujet parlant. Ainsi, l'assertion effectuée du point de vue Sit1 peut être modulée au niveau de l'Énonciateur -Origine : « il n'a pas bougé / n'a-t-il pas bougé ? / il n'aurait pas bougé », etc. De plus, cette validation du procès peut s'accompagner d'effets de valorisation / dévalorisation par rapport à la Coénonciation Sit'0 : dans certains cas, l'énoncé « Marie n'est pas grosse » pourra signifier qu'elle est trop maigre. Autre cas : l'effacement de l'agent à la voix passive (par exemple dans « la vaisselle a été faite »), effectué aux niveaux Sit2-Sit1-Sit0, s'accompagne d'effets de conformité à une attente préalable: « tant mieux » ou « hélas », en Coénonciation Sit'0.

Certes, tous ces repérages ne sont pas nécessairement marqués dans l'énoncé et toutes ces instances ne sont pas **pondérées** de manière égale. Ainsi, un énoncé comme « on va au cinéma », tel quel, est sous-tendu par la validation d'un événement par un Prédicateur. Si je passe à « on allait au cinéma », cette Prédication est distanciée par rapport au hic-et-nunc de l'Énonciateur-Origine. Dans « si on allait au cinéma », le repère devient carrément fictif et décroché par rapport à l'événement réel. Enfin, « Et si on allait on cinéma ? », cette fiction est ostensiblement soumise à l'approbation de l'interlocuteur. J'ai dit plus haut que tout énoncé possédait une subjectivité inéluctable ; mais il y a plusieurs types de subjectivité : celle de l'agent (le chat veut attraper la souris), celle de l'observateur (ah, la sale bête ! ou : la brave bête !). Un dernier exemple, pour terminer :

*L'enfant est chaud*

*L'enfant a chaud*

Dans le premier énoncé, le Concepteur (« expérienceur ») de l'événement est l'Énonciateur, qui tâte l'enfant avec sa main. Dans le second, le Concepteur est l'enfant qui éprouve la sensation de chaleur, avec un Énonciateur qui ne peut en juger que de l'extérieur, d'après les symptômes de l'enfant qui transpire. En représentant le sujet syntaxique par le symbole S, le Concepteur-expérienceur par S2 et l'Énonciateur par S0, on a respectivement :

S ≠ S2 = S0

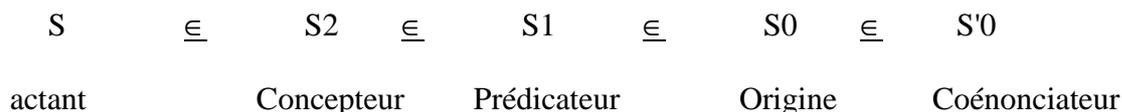
S = S2 ≠ S0

Dans les chapitres suivants, je vais illustrer cette cascade d'opérations énonciatives en procédant systématiquement, c'est-à-dire paramètre par paramètre, à tous les niveaux.



## 4 - LA PERSONNE GRAMMATICALE ET LE PARAMÈTRE INTER-SUJETS

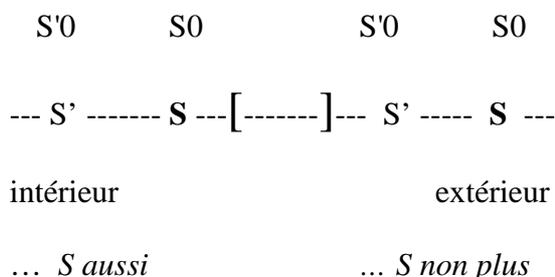
Un paramètre détermine le champ d'application des opérateurs, c'est-à-dire une classe au sein de laquelle un élément est mis en relation avec les autres membres. Ainsi le paramètre inter-sujets permet de travailler sur la classe des actants ou des personnes, symbolisée par (S, S'). De ce point de vue, tout terme S assumant une fonction syntaxique dans l'énoncé est déterminé par la cascade d'opérations suivante :



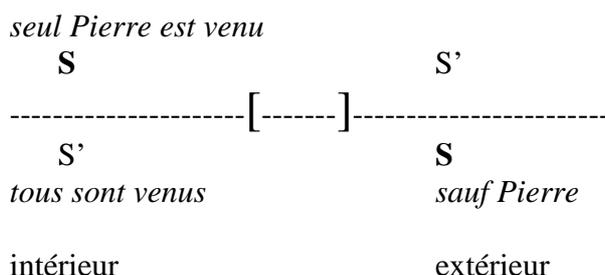
Dans le présent chapitre, je ne m'intéresserai qu'à la personne grammaticale. L'attribution des rôles actanciels (agent-patient, sujet-objet) sera traitée au chapitre consacré à la voix.

### 4.1 - Repérages Coénonciatifs

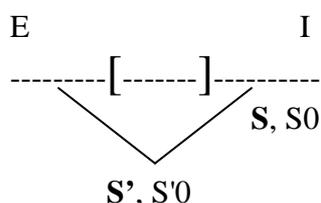
Pour commencer, je vais présenter les marqueurs qui relient une personne présente dans l'énoncé à une autre personne conçue ou mentionnée dans le contexte. Le mot « aussi » introduit un élément supplémentaire dans un intérieur notionnel où se trouve déjà une personne ou un objet. Il s'agit donc d'une afférence ou d'un voisinage. Un énoncé comme « Pierre aussi est venu hier » a un double effet : il valide explicitement la venue de Pierre aux yeux de l'Énonciateur et, en même temps, réfère implicitement à une autre personne, dont la venue a été validée en Coénonciation. Le marqueur « non plus » a le même effet, mais dans l'extérieur notionnel :



A l'inverse, des mots comme « seul » et « sauf » marquent la rupture entre un sujet repéré dans l'Énonciation et un sujet complémentaire repéré en Coénonciation. Cette fois-ci, on les représentera de part et d'autre de la frontière du domaine :



Enfin, certaines expressions marquent spécifiquement la position indéterminée d'un sujet par rapport aux autres membres de sa classe : « Pierre, en tout cas / du moins, est venu » ou encore « Son mari est fidèle, lui » :



Dans cette configuration, on a, au premier plan, un sujet S qui est repéré par l'Origine S0 dans l'intérieur du domaine notionnel de l'énoncé (venu, fidèle) et au second plan, l'ensemble complémentaire S' dont le Coénonciateur suggère qu'une partie au moins est à l'extérieur du domaine (pas venu, pas fidèle), sans exclure qu'une autre partie soit aussi dans l'intérieur : « Pierre, son mari : oui. Quant aux autres, je n'en dis rien ».

## 4.2 - La personne grammaticale

Les phénomènes qui précèdent relèvent du « co-texte » (contexte inter-propositionnel). Je vais maintenant aborder un problème beaucoup plus central, à savoir celui de la personne grammaticale. Tout terme syntaxique est nécessairement repéré comme une première, deuxième ou troisième personne grammaticale. Dans les langues comme le français, le verbe porte la marque personnelle de son sujet ; dans certaines langues, il peut porter aussi la marque de personne de son complément.

### 4.2.1 - Le système de base

La première personne est un terme S qui coïncide avec le Prédicateur ; la seconde personne, un terme qui lui est afférent, c'est-à-dire voisin ou appartenant à la sphère du Prédicateur. La troisième personne est en rupture avec le Prédicateur, elle se trouve à l'extérieur de l'espace du Prédicateur: ce que Benveniste appelle le « délocutif ». A cela s'ajoute la personne indéterminée, « on » qui – comme chacun sait – peut désigner n'importe qui : moi, toi, lui. Nous trouvons ainsi une illustration parfaite de nos opérateurs :

« je, moi »	$S = S1$
« tu, toi »	$S \in S1$
« il, lui, elle »	$S \notin S1$
« on »	$S * S1$

On peut se demander pourquoi développer un tel appareillage et prendre tant de précautions pour rendre compte de quelque chose d'aussi simple que la personne. En fait, ce système de base correspond à la situation idéale où Énonciateur et Prédicateur coïncident ( $S1 = S0$ ) ; mais ce n'est pas toujours le cas, tant s'en faut.

### 4.2.2 - Les personnes conjointes

On remarquera d'abord que ce système est clos, au sens où toutes les autres personnes grammaticales sont dérivées de ces valeurs de base. En effet, lorsqu'on parle des personnes du « pluriel », ce terme ne réfère pas au dénombrement que l'on connaît avec les substantifs : « nous » n'est pas le pluriel de « je », ni morphologiquement, si sémantiquement. « Nous »

ne veut pas dire : moi et moi et moi... La preuve en est que ce pronom est ambigu, sauf dans les langues qui disposent de deux pronoms distincts. Exemple du fulfuldé :

« nous » inclusif *minen* = moi et toi  
 « nous » exclusif *enen* = moi et lui (pas toi)

Il s'agit donc bel et bien de la coordination de plusieurs personnes (S & S'), dont l'une est un « je ». Cette coordination implique un dédoublement de la pensée ou, si l'on veut, un décalage entre le sujet parlant et le sujet pensant, chacun des deux repérages étant inclus dans l'espace-Origine :

	<b>S1</b>	<b>∈</b>	<b>S0</b>
	S' ∈ S1		S = S0
Nous inclusif	toi	&	moi
<hr/>			
	S' ∉ S1		S = S0
Nous exclusif	lui	&	moi

Dans le cas de “vous”, on aura un repérage quelque peu différent puisque, cette fois, l'Énonciateur ne correspond à aucune des personnes conjointes. Le pronom « vous » ne veut pas dire « toi et toi et toi », car une telle énumération impliquerait une succession de désignations. En revanche, au même moment, on peut dire et penser « toi et lui » :

	<b>S1</b>	<b>∈</b>	<b>S0</b>
	S' ∉ S1		S ∈ S0
Vous	lui	&	toi

#### 4.2.3 - Personnes travesties

A ce stade, les choses paraissent encore banales, car on se trouve dans une configuration optimale, où les mots ont leur sens littéral. Mais dans l'usage concret de la langue, il nous arrive fréquemment d'utiliser un pronom pour un autre, avec des effets connotatifs spécifiques.

Les usages particuliers de l'indéfini « on » sont prévisibles d'après la valeur intrinsèque de parcours. Le cas le plus trivial est celui où ce pronom signifie *nous* : « nous, on s'amuse ». Les autres usages sont moins innocents car ils permettent au locuteur d'éluder une allocution directe, soit en se nommant indirectement (« On vous aime, madame »), soit en nommant l'interlocuteur indirectement (« Alors, mon gaillard, on s'amuse ? »).

D'une manière plus générale, les personnes travesties impliquent une **rupture** entre ce que l'on dit et ce que l'on pense, entre le sujet réel et le sujet apparent (entre crochets ci-dessous). Citons l'usage de la 2<sup>ème</sup> personne dans le monologue, par exemple lorsque l'on se fait des reproches à soi-même : « Toi, tu es fatigué » (maladroit que je suis !)

	<b>S1</b>	<b>∉</b>	<b>S0</b>
sujet apparent	S ∈ S1		sujet réel
	[ toi ]		moi

Autre cas de monologue, quand l'énonciateur se substitue à l'interlocuteur, pour lui attribuer des propos qu'il ne peut ou ne veut pas tenir. L'effet de valorisation qui en résulte peut être positif (tendresse de cette maman qui dit à son bébé au sortir du bain : « Moi, je suis propre et

je sens bon ! » ) ou négatif (sarcasme face au comportement de l'interlocuteur : « Attention, moi, je sais tout » ou bien « c'est que je suis fatigué, moi » ).

<b>S1</b>	<b>ω</b>	<b>S0</b>
S = S1		S' $\subseteq$ S0
[ moi ]		toi

Par ailleurs, on a diverses opérations de « délocution », où une troisième personne grammaticale réfère à autre chose qu'un tiers, avec des effets de valorisation variables. D'un côté, ces jeux de rôles peuvent avoir pour effet de priver une personne de son statut d'interlocuteur. Cette délocution peut être une marque de condescendance, de la part d'un locuteur qui affirme sa supériorité face à un interlocuteur jugé incompetent ; c'est le cas du commerçant qui demande au client: « Et lui, qu'est-ce qu'il veut ? ». D'un autre côté, la délocution peut au contraire être une marque de respect, quand c'est plutôt le locuteur qui se juge indigne du statut d'interlocuteur ; c'est le cas de l'allemand « Sie », de l'espagnol « Usted » et du français « Monsieur a-t-il bien dormi ? ».

<b>S1</b>	<b>ω</b>	<b>S0</b>
sujet apparent		sujet réel
S $\omega$ S1		S' $\subseteq$ S0
[ lui ]		toi

C'est dans ce cadre qu'il convient de traiter ce qu'on appelle « les pluriels de politesse », formes qui sont en fait des marques de distanciation. Cette fois, l'interlocuteur est remplacé par une personne indéfinie, imaginaire et collective. Le cas le plus courant est le vouvoiement :

<b>S1</b>	<b>ω</b>	<b>S0</b>
sujet réel		sujet imaginaire
S $\subseteq$ S1		S' * S0
[vous] =	toi	“on”

où l'allocutaire est distancié par la dissociation entre son rôle dans le dialogue (toi) et son statut dans la société (toi et autre chose : toi à qui tant de gens s'adressent, toi et notre différence, toi et l'image que les gens se font de toi)<sup>5</sup>. En français, cette image peut être valorisante (politesse ou soumission, dans le cas d'un enfant qui vouvoie ses professeurs), mais pas nécessairement ; sinon le vouvoiement des élèves par les professeurs serait plus difficilement compréhensible. On peut en effet entretenir un vouvoiement délibéré pour se préserver de la familiarité : « restez à votre place, svp – nous n'avons pas gardé les vaches ensemble » ).

Enfin, citons le cas du « nous de majesté » qui permet aux chefs d'État de faire oublier leur subjectivité à la faveur d'une autorité qui leur est conférée par la collectivité. Le « nous de l'auteur » en est très proche, sauf qu'il est difficile de décider si, derrière ce masque, l'auteur s'octroie un supplément d'autorité scientifique, ou si au contraire il se retranche avec prudence et modestie. Dans les deux cas, on a un « je » qui se cache derrière la communauté, nationale ou scientifique.

<sup>5</sup> Chez les Mossi du Burkina Faso, on vouvoie un supérieur (un chef ou un aîné) et on ne peut s'adresser à lui qu'en détournant le regard.





## 5 - LES CIRCONSTANCES SPATIO-TEMPORELLES DU PROCÈS

La classe des **espaces** pourra donner lieu à un calcul analogue à celui des personnes. En français, le mot « ici » désigne un espace de dimension variable mais qui, dans tous les cas, coïncide avec la position de l'Énonciateur . « Là » désigne un endroit qui, quelle que soit la distance, est distinct mais non séparé du lieu de l'Énonciateur. En revanche, « là-bas » marque un espace en rupture avec « ici ». Enfin, pour la position décrochée, on aura « quelque part, n'importe où », lieux indéterminés pouvant inclure « ici, là, là-bas », mais sans s'arrêter sur aucun de ces lieux particuliers. J'insiste en rappelant que la topologie naturelle ne travaille que sur des espaces relatifs: la limite entre ici et là est placée subjectivement par l'Énonciateur. Témoin le maître qui appelle son chien amicalement en disant « viens là », formule moins autoritaire que « viens ici » (celle-ci étant le plus souvent prononcée avec un index qui pointe vers les pieds du maître).

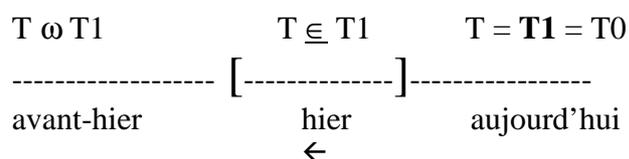
Le système des pronoms démonstratifs repose sur la même topologie : « celui-ci / celui-là » et, dans les langues qui ont trois degrés de proxémique, « celui-là-bas ». La connivence entre le paramètre spatio-temporel et le paramètre inter-sujets est souvent claire : ainsi en latin, « hic » = celui-ci, que j'ai en mains actuellement », « iste » = celui-là qui est près de toi ou dont on vient de parler et « ille » = celui qui est près de lui ou dont on a déjà parlé. En même temps, cette proximité spatiale peut se répercuter dans le domaine qualitatif, avec les connotations respectives « neutre, dévalorisé, valorisé ».

Dans le présent chapitre, je vais me concentrer sur les **déictiques temporels**, que les langues naturelles développent en systèmes et sous-systèmes beaucoup plus riches. Tout terme exprimant une circonstance temporelle T dans l'énoncé est déterminé par la cascade d'opérations suivante :

T	∈	T1	∈	T0	∈	T'0
moment		moment		moment-		moment
événementiel		de Prédication		Origine		de Coénonciation

### 5.1 - Le système temporel de base

Considérons, pour commencer, que le temps-Origin et le temps de Prédication coïncident (**T1 = T0**). Si la date du procès coïncide avec le jour de l'Énonciation, le circonstant est « aujourd'hui ». Le mot « hier » indique un jour voisin d'aujourd'hui ; « avant-hier » un jour séparé d'aujourd'hui par la frontière « hier » :



La flèche indique une perspective qui, dans le domaine temporel, est nécessaire dès l'instant où T et T1 ne coïncident plus. Ci-dessus, la visée est **rétrospective** (tournée vers le passé). Dans la **prospective**, on aurait : « aujourd'hui, demain, après-demain ». Par ailleurs, le paramètre temporel a ceci de particulier dans les langues naturelles qu'il permet de moduler le référentiel de base . Ci-dessus, l'unité temporelle est le jour, mais on peut contracter cet étalon



En inversant la perspective, on aurait, de manière symétrique, « ce jour-là, le lendemain, le surlendemain ». Et en dilatant les repères temporels : « deux ans auparavant, l'année précédente, cette année-là, l'année suivante, deux ans après ». Notons en passant comment le français marque la rupture :

*Il est venu lundi / Il viendra lundi*  
*Il est venu le lundi / Il viendra le lundi*

Sur la première ligne, on a une date « lundi » qui est repérée directement par rapport à aujourd'hui ( $T1 = T0$ ). Mais à la deuxième ligne, l'article défini marque la dissociation entre le moment de l'Énonciation et celui du procès : « le lundi » ne peut désigner ni lundi prochain, ni lundi passé, mais un lundi repéré par rapport à une date mentionnée dans le récit ( $T1 \neq T0$ ). Enfin, on peut référer à une habitude révolue, avec le rapport  $T * T1 \omega T0$  : « jadis, il buvait ; il viendra tous les lundis »<sup>6</sup>.

### 5.3 - Les marques de temps en Coénonciation

Le repérage par rapport à  $T'0$  va marquer des temps relatifs, et permettre de comparer l'état des choses au moment de l'Énonciation et celui qui est conçu en amont ou en aval de cet instant. Ce repérage temporel est irrémédiablement associé à des effets qualitatifs ou assertifs. La position Extérieur / Intérieur jouera donc un rôle crucial dans les représentations topologiques.

Le mot « **encore** » marque que le constat en  $T0$  confirme le constat en  $T'0$ , que l'état constaté soit dans l'intérieur ou dans l'extérieur du domaine. Tandis que l'expression « **ne ... plus** » traduit la rupture entre un constat affirmatif préalable (en  $T'0$ ) et le constat négatif actuel (en  $T0$ ) :



Jean ne travaille pas

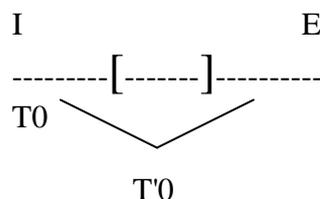
Il ne travaille pas encore

Jean travaille

Il travaille encore

Jean ne travaille plus

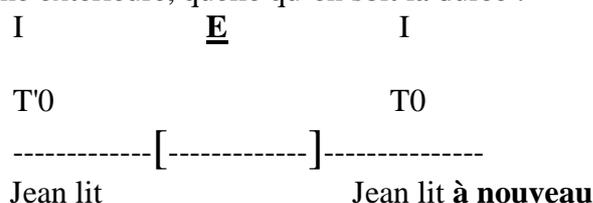
La position décrochée de  $T'0$  permet de marquer que l'état des choses constaté au moment-Origine peut être différent de celui qui est constaté en amont ou qui sera constaté en aval. C'est la valeur des expressions comme « Jean travaille **pour l'instant** », qui permettent d'imaginer qu'il risque de ne pas travailler longtemps, sans pour autant affirmer qu'il cessera de travailler :



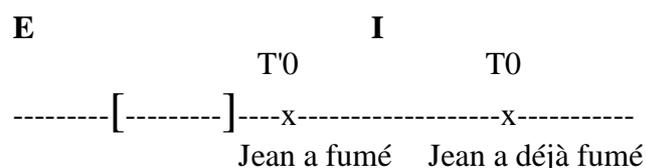
Notons l'ambiguïté du français « encore » qui peut marquer soit la continuation soit la répétition. En anglais, on a deux marqueurs « still, again » ; en dagara, on a deux verbes « cáan, leb » - respectivement. La configuration tracée plus haut correspond à la valeur de

<sup>6</sup> « Le lundi » peut aussi référer à un parcours  $T * T1 = T0$  : « le lundi, les banques sont fermées ».

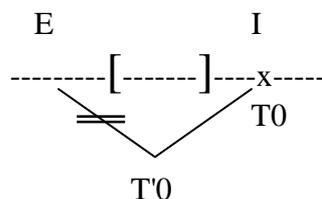
continuation. La répétition au contraire implique une discontinuité, donc un passage obligé à travers une zone extérieure, quelle qu'en soit la durée :



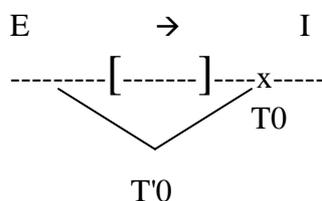
Le mot « **déjà** » est également ambigu. Le premier sens (dagara : daṅ) renvoie simplement à une expérience antérieure du procès validé en T0 (il lui est déjà arrivé de fumer), quelle que soit la distance temporelle entre les deux occurrences :



Le second sens de « **déjà** » (dagara : fáa) indique que ce qui a été fait n'est plus à refaire : « Mais voyons, la porte, tu l'as déjà fermée ! ». Ou encore que l'état constaté en T0 élimine toute hypothèse contraire, coupe court à toute récrimination (« on a du feu, c'est déjà ça » = c'est mieux que tu ne le penses), annule les préjugés ou dissipe les craintes (« Les enfants sont déjà grands » = plus grands que tu ne le penses) <sup>7</sup>



Le mot « **enfin** » ajoute l'idée d'une « visée » ou d'une attente, représentée ci-dessous par une flèche. « Jean est enfin arrivé ». En un temps T'0, on s'imagine dans l'extérieur du domaine en souhaitant la réalisation du procès. Mais en T0, on dit que ce qui était à faire dans un premier temps est réalisé dans un second temps. L'assertion est donc double, car non seulement le procès est validé, mais encore il est déclaré conforme à notre attente :



Parfois, le mot « enfin » met un terme à une période d'hésitation (position décrochée de T'0), lorsqu'on trouve le mot juste : « Jean est bizarre, il est euh... enfin, il est parfois imprévisible ». Lorsque ce mot est précédé de « mais », le chemin menant à l'Extérieur du domaine est barré. Dans ce cas, la visée est telle que l'interlocuteur est forcé de prendre la direction de l'Intérieur : « Mais enfin, vas-y ! ».

<sup>7</sup> Pour une étude détaillée de ces valeurs modales, voir JJ. Franckel (1989)

## 6 - ASSERTION, MODE ET DISCOURS

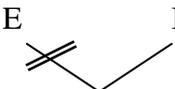
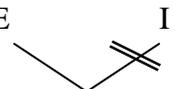
Le paramètre qualitatif permet d'effectuer une cascade d'opérations intervenant à des niveaux divers mais qui, toutes, concourent à valider le contenu propositionnel qu'on se donne pour appréhender l'événement extérieur.

Sit2	∈	Sit1	∈	Sit0	∈	Sit'0
événement (procès visé)		Prédication (assertion)		repère-Origine (discours)		Coénonciation (mode)

L'assertion est la première des opérations car la validation affirmative ou négative détermine toutes les autres opérations qui interviendront dans l'élaboration de l'énoncé, quel que soit le mode et le registre de discours choisi par l'énonciateur.

### 6.1- Assertion et non-assertion

Lorsqu'un verbe apparaît dans le lexique ou dans sa forme de citation (par exemple à l'infinitif), il représente une notion pure, sans actants particuliers, sans ancrage temporel particulier et, de ce fait, échappe à l'opposition affirmation / négation: « Voir Naples et mourir... Vous avez dit *chanter* ? ». On parle parfois, dans ce cas, de mode « délibératif » : la notion est simplement évoquée de manière que la réalisation ou la non-réalisation du procès soient indifféremment envisagées. Mais dès l'instant où ce verbe est conjugué dans un énoncé, c'est-à-dire doté d'un sujet et ancré dans le temps, il doit faire l'objet d'une validation affirmative ou négative :

 Sit1	 Sit1	 Sit1
chanter ~ ne pas chanter Sit2 * Sit1	il chante Sit2 = Sit1	il ne chante pas Sit2 ω Sit1

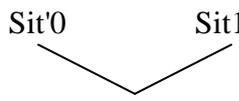
Le symbole Sit2 représente la manière dont l'événement est appréhendé à travers un choix lexical, et Sit1 représente l'état des choses du point de vue de celui qui réfère : « Chanter ? il ne chante pas, il gueule ». Les représentations ci-dessus font abstraction de la frontière qualitative, où certaines nuances peuvent être construites par des procédés soit lexicaux, soit discursifs: « il ne chante pas vraiment, il chante presque, il chantonne, etc. ». Opérations que je ne développerai pas ici.

### 6.2 -Le concept de mode

Dans son acception morphologique, le terme de « mode » désigne une démultiplication des conjugaisons verbales observable dans certaines langues, par exemple l'opposition indicatif / subjonctif en français. Mais ces conjugaisons sont utilisées avec des valeurs très diverses : par exemple, on ne peut pas dire que le subjonctif soit la marque spécifique du souhait en français. Et l'indicatif s'observe aussi bien dans les énoncés interrogatifs que dans

les énoncés narratifs. On peut donc dire que ces flexions ne sont que l'une des marques possibles d'un phénomène qui concerne le sens de l'énoncé global.

D'une manière générale, on appellera « mode » l'ensemble des opérations caractérisant le rapport **Sit1- Sit0**, car l'assertion formelle décrite ci-dessus ne fait sens que dans la mesure où elle est prise en charge par l'Énonciateur. Le mode « **déclaratif** » est celui de la coïncidence  $Sit1 = Sit0$ , telle que l'assertion est stable et entièrement prise en charge dans l'Énonciation. Le mode « **injonctif** » est caractérisé par la rupture entre  $Sit1 \omega Sit0$  : l'Énonciateur se situe alors dans une position extérieure par rapport au procès, ce qui implique une visée, étant entendu qu'on ne peut souhaiter que ce que l'on ne possède pas. Enfin, la position indéterminée de l'Énonciateur ( $Sit1 * Sit0$ ) caractérise un ensemble de modes « problématiques », dont le plus typique est le **fictif**.

$Sit1 = Sit0$  <i>(Je dis qu') il travaille</i> <u>déclaratif</u>	$Sit0 \rightarrow Sit1$  <i>Travaille !</i> <u>injonctif</u>	$Sit'0 \quad Sit1$  <b>Sit0</b>  <i>Il travaillerait</i> <u>fictif</u>
--	---	--

En fait, les choses sont plus complexes, car ces relations fondamentales seront déterminées par l'intervention de la **Coénonciation**, qui rendra compte à la fois de la dialectique entre l'extérieur et l'intérieur notionnel et du caractère direct / indirect du discours. Le « mode » apparaîtra alors comme *un ensemble de configurations dans lesquelles la validation du procès est modulée par un rapport complexe entre les trois instances Sit1, Sit0, et Sit'0*.

### 6.3- Assertion et co-assertion

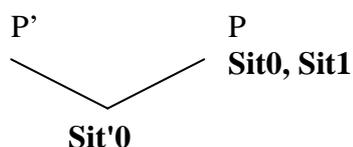
Avant d'aborder le mode en détail, voyons le jeu de l'assertion en termes de Coénonciation stricte. Dans le dialogue ou dans le contexte narratif, la validation de premier plan peut être mise en relation avec une autre validation d'arrière-plan. Les langues naturelles disposent d'une quantité de marqueurs spécifiques pour signaler que l'assertion est conforme ou contraire à ce qui a déjà été dit ou pensé, soit par autrui, soit dans le discours intérieur de celui qui parle :

$Sit'0 = Sit0, Sit1$	(Il avait dit qu'il sauterait). Et <b>de fait</b> , il a sauté. (He said he would jump) and jump he did !
$Sit'0 \omega Sit0, Sit1$	(il disait qu'il avait peur). <b>En fait</b> , il a sauté. (He said he would not jump), but he did jump !

On notera en particulier la valeur du mot « **si** » en français qui, en tant que réponse, veut dire « oui » mais en infirmant le propos précédent. « Tu n'as pas visité la Tour Eiffel ? – Si. ». Ce mot est donc en quelque sorte la négation d'une négation :  $Sit0 \omega Sit'0$ . Notons d'ailleurs qu'en russe, ce « si » est traduit par « niet = non ». Alors qu'en français d'Afrique, ce « si » a au contraire une valeur confirmative : « Tu as visité la Tour Eiffel ? – Si ».

On peut également affirmer un procès P sans se prononcer sur les autres éventualités. En évitant la polémique ouverte, on instaure une échelle de valeurs de manière à ce que le procès P apparaisse comme « le moindre mal » par rapport à son complémentaire P'. On a alors affaire à une relation indéterminée  $Sit'0 * Sit0-Sit1$ , où l'énonciateur valide P mais sans

exclure le complémentaire P'. Citons le cas de cette maman qui, en réponse à quelqu'un qui lui demande des nouvelles de son fils qu'elle a inscrit dans un pensionnat, répond ceci :



« *Je ne dis pas qu'il travaille mieux, mais, **du moins**, il fait ses devoirs.* »  
 (en tout cas, c'est ce qui compte en Sit0 ; quant au reste, en Sit'0, je ne sais pas ou je ne m'en soucie guère)

Alors qu'en français, ces marques co-assertives sont des « mots du discours », dans les langues africaines, elles sont davantage intégrées dans le système grammatical. A telle enseigne que, dans certains cas, les valeurs assertives et co-assertives sont inextricablement amalgamées. En dagara, par exemple, la marque de l'interrogation la plus neutre est le disjonctif « bu », mais elle n'est pas la plus fréquente, tant s'en faut :

- |                                 |  |
|---------------------------------|--|
| (i) Il est venu + bu ?          | il est venu ou quoi ? = est-ce qu'il est venu ?  |
| (ii) Il est venu + v ?          | il est venu, dis-moi ?                           |
| (iii) Il est venu + jàà ?       | il est venu ? sans blague ?                      |
| (iv) Il est venu + kè ?         | il est venu, donc ? si j'ai bien compris...      |
| (v) mèn + il + taa + est venu ? | n'est-il pas venu ? tu sais bien qu'il est venu. |

L'allongement vocalique perceptible en (ii) donne à cette interrogation une valeur phatique (communion interlocutive) ; valeur opposée à la divergence ou réticence marquée en (iii). Les deux derniers cas sont des interrogations rhétoriques : l'exemple (iv) a une valeur « conclusiv », telle que l'énonciateur se rend enfin à l'évidence ; l'exemple (v) a une valeur persuasive, telle que l'interlocuteur est prié de se rendre enfin à l'évidence.

## 6.4 -Le discours rapporté

Cette expression s'applique à tous les cas où un sujet parlant rapporte les propos d'un autre sujet parlant. Toute langue naturelle dispose nécessairement d'un moyen de marquer la différence entre ces deux « sources ». En dagara, par exemple, le discours rapporté est marqué par un connecteur / é, ké / en début d'énoncé :

n sag-ńà	é	ω	sag-ńà
je accepter-actuel	que	il	accepter-actuel
je suis d'accord	(il dit)	qu'il	est d'accord

C'est notamment ainsi que commencent toutes les phrases d'un interprète X traduisant les propos de Y au profit d'une autre personne Z. On peut rapporter de cette manière un énoncé déclaratif comme ci-dessus, mais aussi un énoncé injonctif ou interrogatif : « que tu viennes ! », « que le repas est prêt ? ». Ce connecteur donne à l'énoncé le statut d'une complétive dont la principale, ici sous-entendue, peut ailleurs être explicitée : « ω jel ké ω sag-ńà » = il dit qu'il est d'accord ; il te dit de venir ; il demande si le repas est prêt.

Dans les langues comme le français, le discours peut être rapporté de manière **directe** ou de manière **indirecte**. Dans les deux cas, l'énoncé global comporte une première proposition P dont le prédicat est – grosso modo - un verbe d'énonciation et une seconde proposition Q qui contient le propos rapporté. On se trouve dans les deux cas à l'articulation de deux énonciations. Cette **Coénonciation** peut apparaître explicitement aussi bien dans le

monologue (il se demande si elle viendra) que dans l'interlocution (il me demande si elle viendra).

Au discours indirect, les deux propositions sont reliées par un connecteur (« que, si »). Alors que dans le discours direct, les deux propositions sont juxtaposées (les guillemets sont inaudibles à l'oral ; et la mélodie des deux types d'énoncé peut être identique) :

Style indirect    *il dit qu'il est d'accord*  
 Style direct     *il dit : « je suis d'accord »*

Corollairement, le rapport entre P et Q sera plus ou moins étroit. Au discours indirect, Q est subordonné à P : les deux propositions sont donc repérées dans le cadre d'une seule et même énonciation. Alors qu'au style direct, Q jouit d'une certaine autonomie syntaxique par rapport à P. Celle-ci se manifeste, entre autres, par la possibilité de permuter les deux propositions, avec P en position d'incise : il dit « C'est la fin » // « C'est la fin », dit-il. Autrement dit, dans le discours direct, le propos rapporté Q constitue une énonciation à part entière, indépendante de celle de P.

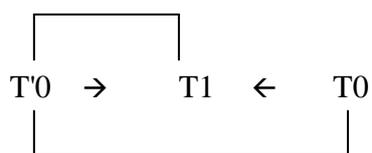
La première conséquence se manifeste au niveau des **personnes grammaticales**. Dans les deux cas, il va de soi que la coénonciation S'0 est définie par rapport à l'Origine S0. Mais au style direct, à gauche ci-dessous, le sujet subordonné est défini par rapport au sujet principal traité comme un énonciateur à part entière (S1 = S'0). Alors qu'au style indirect (S1 = S0), à droite ci-dessous, le sujet de l'énoncé est défini par rapport à l'Origine (l'énonciateur-rapporteur) indépendamment du coénonciateur S'0. Ceci ne veut pas dire que le sujet subordonné coïncide avec l'énonciateur, car je souligne que nous travaillons ici *avec des instances énonciatives et non avec les personnes repérées par rapport à ces instances* (cf. ch. 4). Ainsi, dans /tu plaisantes/, le S qui est défini comme deuxième personne par rapport à S1 renvoie à l'interlocuteur si S1 est défini par rapport à S0. Mais cette deuxième personne réfère à l'énonciateur si S1 est défini par rapport à S'0 :



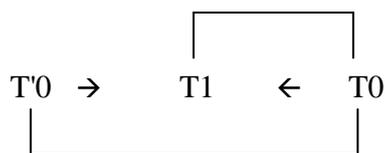
(Tu dis)    « <b>je</b> plaisante »	( <b>tu</b> dis que) <b>je</b> plaisante <sup>8</sup>
(Il dit)     « <b>je</b> plaisante »	( <b>il</b> dit que) <b>je</b> plaisante
(Tu dis)    « <b>tu</b> plaisantes »	(tu dis que) <b>tu</b> plaisantes
(Il dit)     « <b>tu</b> plaisantes »	(il dit que) <b>tu</b> plaisantes
(Il dit)     « <b>il</b> plaisante »	(il dit qu') <b>il</b> plaisante

La seconde conséquence se manifeste au niveau des formes temporelles. Dans tous les cas, l'instance T'0 est définie par rapport à l'Origine T0. Au discours direct, le temps T1 de la proposition Q est calculé à partir du repère coénonciatif T'0, indépendamment du moment de l'Énonciation T0. Alors qu'au style indirect, la subordonnée obéit à ce qu'on appelle la « **concordance des temps** » et se conjugue à la fois par rapport à T0 et à T'0. C'est ainsi qu'on obtient, par exemple, le futur dans le passé, combinant la prospective propre au repérage T'0 → T1 et une rétrospective propre à l'énonciateur T1 ← T0 :

<sup>8</sup> Cette distinction est neutralisée quand toutes les instances coïncident, c'est-à-dire à la première personne: **je** dis : « **je** plaisante » = **je** dis que **je** plaisante.



tu avais dit : « il viendra »



tu avais dit qu'il viendrait

Autrement dit, dans une proposition Q rapportée au discours indirect, la source du propos est mise en retrait par rapport à l'énonciateur. Au contraire, au discours direct, c'est l'énonciateur qui se met en retrait par rapport à la source du propos. Cette distanciation de l'énonciateur qui caractérise le discours direct a des effets sur la conception même de l'acte de parole : il ne peut y avoir deux locuteurs à la fois. On ne peut faire parler la source qu'au prix d'une mise en scène délibérée, quasi artificielle, visant à restituer à cette source un rôle qu'elle n'a plus au moment même où l'on parle. En fait, l'énonciation de la source Sit'0 n'est plus véritablement un acte de parole, mais un événement qu'on raconte et qu'on décrit – d'où la possibilité d'avoir des verbes descriptifs en position d'**incise** : « C'est fini », sanglota-t-elle ; « nous gagnons du terrain », triompha-t-il. Ce qui est impossible avec le style indirect, qui exige un verbe de type performatif : \*elle sanglota que c'était fini ; \*il triompha qu'ils gagnaient du terrain... Finalement, le discours direct apparaît comme une « licence » qui, dans les langues comme le français, est presque entièrement réservée à l'écrit littéraire, mais qui est totalement inconnue dans d'autres langues comme le dagara. Par exemple, dans un conte dagara mettant en scène le Lièvre, on dira : « a song wa jel é ω zagd-ńà » = le lièvre dit alors qu'il refuse. Et jamais : \*a song wa jel ε n zagd-ńà = \*le lièvre dit alors je refuse, car ce « je » serait obligatoirement interprété comme référant au narrateur S0.

Précisons, pour terminer, que l'opposition discours direct / indirect ne relève pas du mode, mais possède des affinités avec lui. Le mode, en effet, concerne le paramètre qualitatif (rapport Sit1-Sit0-Sit'0), alors que le type de discours concerne les paramètres spatio-temporels : le rapport S1,T1 - S0,T0 est ici établi compte tenu de S'0,T'0. Il s'agit donc de phénomènes dont la complémentarité explique pourquoi certains modes ont deux formes selon qu'il s'agit du discours direct ou indirect. A ma connaissance, ce point n'est pas abordé explicitement chez A. Culioli.

## 6.5 - Le mode injonctif

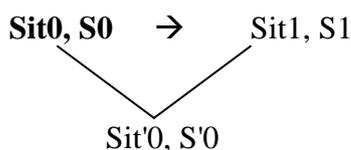
On regroupe sous ce terme l'ensemble des configurations représentant le souhait ou un but à atteindre. Selon le choix effectué du point de vue Prédicatif Sit1, le procès aura une forme affirmative ou négative : « viens ! / ne viens pas ! ». Mais, contrairement au mode déclaratif, le domaine est ici caractérisé par une rupture impliquant une « visée » à partir d'un point extérieur : on ne peut souhaiter ce que l'on possède déjà. Et la satisfaction de cette visée est incertaine, impliquant une position décrochée de l'une des instances.

Au style **direct**, le terme extérieur (celui qui vise le procès) est l'Énonciateur en relation directe avec un interlocuteur, la réalisation du procès dépendant de la bonne-volonté de ce dernier : « pars, partons, partez + veux-tu ? voulez-vous ? ». Ce cas particulier d'injonctif s'appelle l'**impératif**, un mode où les seules personnes grammaticales possibles incluent toujours la seconde (toi, nous = toi et moi, vous = toi et lui).

Au discours **indirect** (mode **optatif**), au contraire, le souhait est construit à partir d'un verbe performatif - exprimé ou sous-entendu - dont le sujet (la source de la visée) n'est pas forcément l'Énonciateur : soit donc le point de vue Sit'0. En effet, cette fois, l'agent sollicité n'est pas en situation d'interlocution, soit parce que l'allocutaire est inexistant (« pourvu qu'il pleuve ! »), soit parce que l'allocution est décalée dans le temps (« tu m'as dit de partir »). De plus, cette fois, l'Énonciateur peut coïncider avec l'agent sollicité ; mais en aucun cas cet

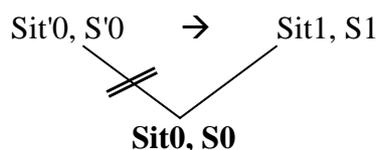
Énonciateur n'est en mesure de valider le procès, ni même en position de garantir sa réalisation : en français, ce caractère modal de l'assertion est marqué par le **subjonctif**. La réalisation du procès dépend moins de la décision de l'agent, que des circonstances, de la météo, de la chance, etc. – autant de pseudo-partenaires à qui l'on ne peut pas vraiment parler (sauf de manière fictive, par exemple dans le cas du croyant qui invoque la volonté de Dieu). Mais l'Énonciateur peut anticiper les réactions de ce partenaire pour évaluer les chances d'aboutissement du procès.

injonctif direct (impératif)



pars, partons, partez !

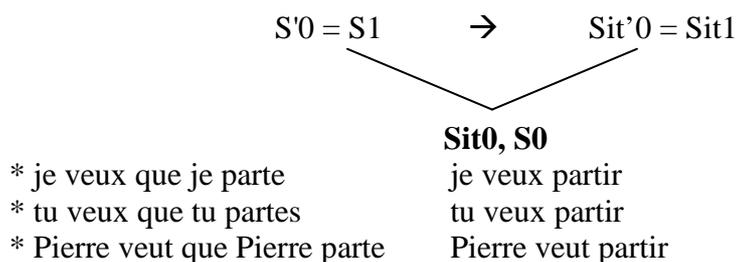
injonctif indirect (optatif)



je veux que **tu** partes  
tu veux que **je** parte  
il veut que **nous** partions

Ces configurations sont conformes à nos observations sur le discours direct et indirect. On constate en effet qu'à l'impératif, le calcul de la personne grammaticale effectué en S1 est rapporté, non pas à l'Origine S0, mais au Coénonciateur S'0 (la 1ère personne est impossible : S1 est en rupture avec S0). En revanche, la position relative des diverses instances dans la configuration du discours indirect devrait, en elle-même, faire problème puisque, dans ce cas, la personne grammaticale en S1 est **nécessairement** rapportée à l'Origine S0 (« je » est possible et renvoie forcément à celui qui parle). C'est ici qu'intervient le marqueur « que ». Comprenons bien le rôle de ce connecteur qui intervient aussi bien au mode déclaratif qu'au mode optatif : il relie S1 à S0 en même temps qu'il sépare S0 de S'0 (la situation du demandeur n'est pas celle du valideur du procès). Marquons cette **rupture** en barrant le chemin de gauche : désormais, le seul chemin possible est celui qui identifie S1 à S0. Du même coup, la source de la visée n'a plus aucune compétence pour valider le procès. Seul l'Énonciateur est à même de préjuger du résultat : « Pierre veut que sa fille étudie le Droit » (on verra bien s'il arrive à la convaincre).

Enfin, envisageons l'**optatif à l'infinitif**. Il s'agit d'un cas particulier de discours indirect, puisque le souhait est construit à partir d'un verbe de volonté explicite et – contrairement à l'impératif – la personne grammaticale de l'agent ne connaît aucune restriction. La seule contrainte est qu'ici, cet agent (construit en S1) doit coïncider avec la source du souhait (construite en S'0). Cette configuration a deux conséquences. D'une part, cet agent n'est pas répété : l'infinitif est sans sujet formel. D'autre part, l'agent-demandeur peut cette fois coïncider avec l'Énonciateur lui-même. Le chemin qui relie l'Origine S0 à la source S'0 est donc obligatoirement ouvert, d'où l'absence de connecteur « que ». On obtient ainsi un schéma qui ne correspond ni à l'impératif direct, ni à l'optatif indirect :



Les prépositions qui interviennent éventuellement sont étrangères à notre propos, puisqu'elles dépendent de la force illocutoire du verbe principal utilisé en Sit'0 : « j'aspire à revoir cette ville, tu exiges de revoir cette ville, il travaille pour réussir, etc. »

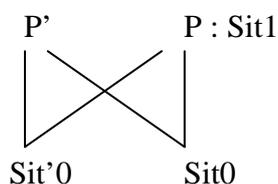
## 6.6 - Le mode interrogatif

D'une manière générale, l'interrogation comporte une alternative inhérente entre une forme assertée P et son complémentaire P'. Alternative qui, dans de nombreuses langues connues, est soulignée par une disjonction logique (en dagara : « bu » = ou bien ; en russe : l'interrogatif « li » dont dérive « i-li » = ou bien).

français	<i>Est-il venu ? est-ce qu'il est venu ?</i>
dagara	ω wa-nà bu ? (il est venu ou quoi ?)
français	<i>N'est-il pas venu ? Est-ce qu'il n'est pas venu ?</i>
dagara	ω bé wa-é bu ? (il n'est pas venu ou quoi ?)

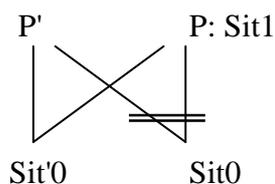
L'alternative P / P' implique un certain décrochage par rapport au domaine notionnel. Mais, contrairement au mode injonctif, il n'y a ici pas de visée entre les deux termes de cette alternative, et le domaine I/E (PP') est bel et bien centré par le point de vue du Prédicateur Sit1 qui préside au choix entre forme affirmative et négative. En échange, l'interrogation se caractérise par une négociation du sens à travers un rapport spécifique entre celui qui interroge et celui dont on attend confirmation ou infirmation.

Il est clair qu'on ne saurait réduire ceci au cas très particulier où le demandeur est le locuteur et le répondeur l'interlocuteur. D'abord parce le premier comme le second peuvent être n'importe quelle personne grammaticale (je te demande si je, tu, il... / tu me demandes si je, tu, il...) et qu'on peut même avoir une interrogation réflexive : je me demande si je, tu, il... / tu te demandes si je, tu, il... Une fois de plus, je rappelle que nous avons affaire à des instances énonciatives Sit0 et Sit'0 à partir desquelles les diverses personnes sont définies. Ensuite, parce qu'au style indirect, l'interlocution n'est pas nécessaire, car on peut avoir : «elle ignore si / elle veut savoir si Jean viendra », bien que ce genre de performatif soit incompatible avec le style direct : « Viendra-t-il », \*ignore-t-elle, \*veut-elle savoir. Dans tous les cas, on a une situation dédoublée où une personne quelconque ne sait pas et espère qu'une personne quelconque va savoir.

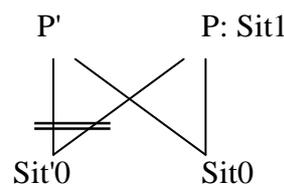


On peut donc dire que la position décrochée vis-à-vis de Sit1 concerne ici à la fois le point de vue coénonciatif et le point de vue énonciatif. Pour autant, on ne peut envisager une coïncidence entre Sit0 et Sit'0, en raison à la fois de la dissymétrie entre le questionneur et le répondeur et de la dissymétrie entre discours direct et discours indirect.

Au discours **direct**, conformément à ce que nous avons dit plus haut, la personne et le temps sont calculés par rapport au Coénonciateur (c'est-à-dire l'interrogateur) indépendamment de l'Énonciateur : « Puis-je entrer ? », me demanda-t-elle (« je » = elle, pas moi). C'est pourquoi, dans le schéma de gauche ci-dessous, le chemin Sit1 – Sit0 est barré : en français, cette rupture est marquée par l'intonation et éventuellement par la postposition de la marque du sujet ou par une particule interrogative comme [eskə] :



(elle me demanda:) « Sais-tu nager ? »  
 (je lui demandai :) « Sais-tu nager ? »  
 « Suis-je utile ? », te demandes-tu.

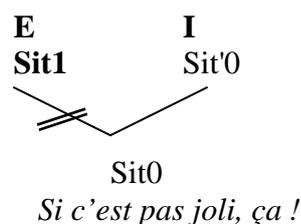
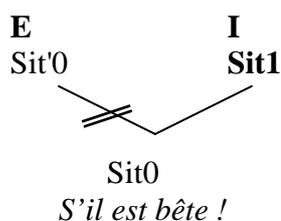


(elle me demanda) si je savais nager  
 (je lui demandai) si elle savait nager.  
 (Tu te demandes) si tu es utile.

Au discours **indirect**, au contraire, (schéma de droite), la personne et le temps sont calculés par rapport à l'Énonciateur, indépendamment du Coénonciateur : elle demanda si je voulais entrer (« je » = moi, pas elle). Cette mise hors-jeu de l'interrogateur instaure une rupture (ici représentée en barrant le chemin Sit1 – Sit'0) qui, dans la morphologie de l'énoncé, est marquée, non par l'intonation, mais par [si] dont on connaît déjà les propriétés. En co-assertion (§ 6.3), [si] renforçait une affirmation en réfutant sa négation (Sit0 ≠ Sit'0). Ici, ce mot marque la rupture Sit1 ≠ Sit'0. La valeur constante de [si] est donc de marquer une rupture dans une coénonciation.

## 6.7 – Interrogation rhétorique et exclamation

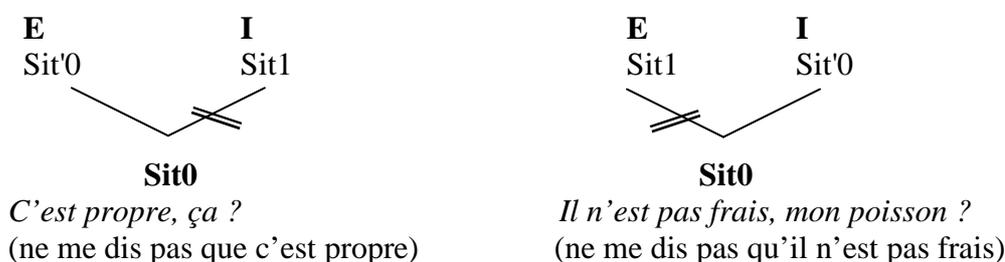
Un effet intensif peut être obtenu au mode déclaratif direct avec une intonation maximalisée, soit avec un ton supra-haut (appréciation favorable : « la porte est ouverte ! »), soit avec un ton infra-bas (appréciation défavorable : « la porte est fermée ! »). L'énoncé exclamatif peut aussi porter la trace du style indirect : *Qu'elle est jolie ! Qu'il chante bien !* ou *Comme elle est jolie ! Comme il chante bien !* - ce qui témoigne d'une articulation entre **l'assertion** (la situation effective) et sa **valuation** (par rapport à une situation imaginaire). Mais on a aussi souvent recours à une pseudo-interrogation, soit directe (*Suis-je bête ! Est-elle jolie !*), soit indirecte (*Qu'est-ce qu'elle est jolie ! ce qu'elle est jolie ! si elle est jolie !*) :



Il ne s'agit que d'une pseudo-interrogation : l'avis du coénonciateur n'est pas sollicité et l'effet est **toujours affirmatif**, que la forme apparente (en Sit1) soit affirmative ou négative. La proposition dépend d'un verbe de parole imaginaire qui peut apparaître explicitement soit sous une forme impérative négative : \*je te demande s'il est bête → « ne me demande pas s'il est bête ! », soit sous forme déclarative négative : « Si Pierre était furieux, j'te dis pas ! ».

**L'interrogation rhétorique** au sens strict est à la fois proche et distincte de cette configuration. D'un côté, en français, elle se distingue également de l'interrogation sincère par une maximalisation de la courbe intonative, qui atteint un niveau supra-haut si elle est montante, infra-bas si elle est descendante. Et elle peut être suivie d'une incise : « c'est propre, ça ? + je vous le demande ». Mais de l'autre côté, contrairement à l'exclamation, l'interrogation rhétorique est toujours **au style direct** et nécessite une réaction du coénonciateur. Dans cette interrogation biaisée, en effet, le locuteur feint l'ignorance ou feint

de prendre une position opposée à ce qu'il pense, de façon à mieux amener le coénonciateur à adopter son point de vue. Elle a plus précisément une valeur **dissuasive**, ayant pour effet de diriger l'interprétation vers le complémentaire de l'assertion formelle (marquée en Sit1). Autrement dit, l'effet rhétorique obtenu sera toujours inversif, que la forme apparente soit affirmative ou négative : « Quoi, il pleut encore ? » (incrédulité : ah non ! j'en ai marre); « Tu n'as pas honte ? » (polémique : si tu n'as pas honte, tu devrais).



## 6.8 - Le mode hypothétique

Pour exprimer l'hypothèse, le français connaît une variété de tournures qui se rapprochent tantôt de l'interrogation tantôt de l'injonction :

- Cf. Interrogatif indirect : *Si elle lève le petit doigt, aussitôt tous les valets sont à ses pieds ;*
- Cf. Interrogatif direct : *Lève-t-elle le petit doigt qu'aussitôt tous les valets sont à ses pieds ;*
- Cf. Injonctif indirect : *Qu'elle lève le petit doigt, (et) aussitôt tous les valets sont à ses pieds ;*
- Cf. Injonctif direct : *Lève seulement le petit doigt et je te casse la figure.*

On y retrouve certes une configuration problématique telle que l'assertion du procès P est envisagée par le Prédicateur et en même temps reconnue comme non-valide dans la situation d'Énonciation, avec un Énonciateur situé dans une position de décrochage par rapport au domaine notionnel E – I. Et cette indécision est finalement surmontée par une rupture qui, en français est une fois de plus marquée par « **si** ».

Mais l'hypothèse se distingue des modes précédents à plusieurs égards. D'abord, le mode hypothétique neutralise l'opposition discours direct / discours indirect. Contrairement à l'interrogatif et à l'injonctif, l'hypothèse n'est pas un discours rapporté et sa validation n'attend aucune réponse. Ensuite, les langues connues possèdent toutes un moyen de marquer la différence entre une hypothèse « réelle » (éventualité, à gauche ci-dessous) et une hypothèse « irréaliste » (contrefactuelle, à droite ci-dessous). Ceci fait de l'hypothétique un mode « pur », au sens où l'assertion dépend exclusivement du paramètre qualitatif Sit, **indépendamment du paramètre inter-sujets**. Ceci ne veut pas dire que la coénonciation n'y joue aucun rôle, mais que celle-ci permet simplement d'envisager le complémentaire qualitatif : P / non P ou I / E:



Cette configuration se distingue de celle du conditionnel (cf. chapitre VIII) par la présence de la rupture marquée par « si »<sup>9</sup>. Corollairement, cette fois-ci, le repérage temporel est stable : T1 = T0 (pour le présent) et T1 ≠ T0 (pour l'imparfait). Une autre différence concerne l'autonomie syntaxique. L'hypothèse ne peut être considérée comme une proposition « subordonnée » au sens strict : elle n'est pas focalisable et peut être déplacée comme une indépendante. Au contraire, dans « si Q, alors P », c'est la validité de P qui dépend sémantiquement de celle de Q. Le mode hypothétique caractérise la prémisse d'un raisonnement dont la conclusion P est exprimée au conditionnel : « ...je gagnerais du temps ». En dehors de toute dialectique inter-sujets, l'hypothèse constitue un coup de force par lequel l'Énonciateur se détache du monde réel pour entrer dans un monde fictif, où les événements sont soumis à cette condition de départ.

Voyons ce qui se passe dans quelques autres langues du monde. En russe (voir § 8.5.2), l'hypothèse est introduite par « jes-li », où l'on reconnaît « li », marque d'interrogation (ci-dessus § 6.6) précédée de l'existentiel « jest ». Au plan conceptuel, en fait, nous avons une indétermination première marquée par « li » et confirmée par l'auxiliaire verbal « by »: Pierre viendrait ou pas ? Et une stabilisation seconde marquée par « jest » : étant donné l'incertitude PP', soit le cas P, envisageons le cas où il vient.

En allemand, l'hypothèse est introduite par « wenn » = quand, ou par « fall-s » = au cas où. Ce dernier marqueur évoque à la fois le hasard et, par sa flexion génitive, la sélection de l'une des possibilités. Tous ces phénomènes nous ramènent à une position décrochée par rapport à l'extérieur / intérieur du domaine « faire, ne pas faire », à partir de laquelle l'une des deux valeurs est rejetée au profit de l'autre.

Enfin, la position indéterminée de Sit0 permet de rendre compte du caractère non-actuel de l'hypothèse. Dans certaines langues, ce décrochage est marqué dans la conjugaison verbale. C'est ainsi qu'en dagara, la proposition hypothétique est démunie de la particule d'actualité / - nâ / qui aurait pour effet de marquer la coïncidence entre Sit0 et Sit1. Cette question sera développée au chapitre 8.6, ainsi que le rôle des particules marquant la visée égressive / ingressive, et la rupture marquée par la focalisation .

## 6.9 - Bilan

On voit comment, au delà de l'opération d'assertion, la mise en discours implique une quantité de choix qui déterminent différents « modes » et où interviennent, non seulement tous les paramètres, mais aussi toutes les instances de l'énonciation.

L'outillage théorique présenté ci-dessus permet de rendre compte de la cohérence sémantique des marqueurs à travers leurs usages variés (les conjonctions « si, que », etc). La diversité des valeurs est liée au contexte, c'est-à-dire à la position relative des **instances énonciatives** par rapport au domaine notionnel. Un bel exemple est le cas de l'injonctif direct en dagara : « *nyú!* = *bois!* » se distingue de « *mí nyú!* = *il faut boire* » selon que la source du souhait est l'Énonciateur ou le Coénonciateur (question qui sera développée au ch. 8.6).

Par ailleurs, loin de moi l'idée que telle configuration serait associée à tel ou tel « mode » une fois pour toutes et quelle que soit la langue considérée. Le français montre la parenté de l'interrogation avec l'exclamation et l'hypothèse, celle-ci étant elle-même proche de l'injonction. L'interrogation indirecte en anglais est à cet égard aussi exemplaire, puisque le connecteur varie selon qu'on **exclut ou non** l'un des termes de l'alternative, respectivement :

<sup>9</sup> Notons cependant que, dans certaines langues, ces deux modes ont la même forme : « Il pleuvrait, je serais content » = s'il pleuvait, je serais content.

« I wondered *if* he was in // I wondered *whether* he was in ». Finalement, toutes ces configurations se ramènent à deux modes de pensée, deux manières d’appréhender une assertion problématique, selon que l’indétermination (position décrochée IE) est finalement stabilisée ou non (chemin E barré ou non).



Au-delà de la schématisation, l’intérêt de ce métalangage se mesure à sa fécondité, à sa capacité d’embrasser de nouveaux phénomènes. Ainsi, l’anglais « *whether* » peut aussi marquer une sorte de concession, que l’on pourrait appeler « inconditionnelle » : *whether you like it or not* = que tu aimes ou non. En anglais comme en français, on peut aussi avoir : « *even if you don’t like*, même si tu n’aimes pas ». L’identité des deux termes, marquée par « *even*, même » a pour effet d’abolir la restriction marquée par « *if*, si » : si tu aimes, c’est pareil que si tu n’aimes pas.

Le dagara ne procède pas autrement : « *fɔɔn sa-wa tɔbde* », même si tu es lourd (je te porterai quand même). Le verbe /sa/ qui s’ajoute au marqueur de l’hypothèse /wa/ signifie « être mieux ou plus fort » : en admettant au pire que tu es lourd, je te porterai, ou bien : ma décision de te porter est plus forte que l’éventualité de ta lourdeur. C’est dire qu’on peut passer facilement de la configuration de gauche à celle de droite et réciproquement.



## 7 - ÉTATS ET PROCESSUS

Nous abordons dans ce chapitre les phénomènes syntaxiques qui constituent l'ossature de l'énoncé. La cascade d'opérations énonciatives que nous avons décrite plus haut porte sur ce qu'on appelle un « procès », qui est lui-même le fruit d'une élaboration caractérisant le **niveau Conceptuel Sit2 (S2, T2)**.

Il faut se garder de confondre le procès et l'événement qu'il représente, l'état des choses (l'univers extralinguistique) et ce qu'on en dit (l'univers linguistique). Si l'on me dit « Jean a fumé », on marque l'accomplissement d'une certaine action, mais cela ne me dit absolument pas que Jean ne fumera plus à l'avenir. D'autre part, le même état de choses peut être appréhendé à travers des procès différents : « la porte est fermée, elle n'est plus ouverte, elle s'est refermée, quelqu'un a fermé la porte ». Inversement, un procès unique peut référer à plusieurs événements simultanés ou successifs : « Jean a acheté la voiture de Marie = Marie a vendu sa voiture à Jean = Jean a donné de l'argent à Marie et Marie a donné sa voiture à Jean, etc. ». Bref, on peut dire que le procès est le « filtrage linguistique » d'un événement extralinguistique. Je dis « filtrage » car l'appréhension de l'événement implique un certain cadrage (on ne dit pas tout de la réalité, de même qu'un caméraman délimite son champ de vision) et une certaine visée (de même qu'un caméraman choisit son angle de vue, à partir de la droite ou de la gauche, en plongée ou en contre-plongée, etc.). Et je dis « linguistique » parce que l'appréhension de l'événement s'effectue à travers le choix des mots et parce que la disponibilité lexicale varie d'une langue à l'autre. Ainsi, en français, on peut choisir de dire « acheter » plutôt que « vendre » ; mais en nuni (Burkina Faso), il n'y a qu'un seul verbe pour les deux : c'est le connecteur qui change (SVO + chez Marie = acheter / SVO + pour Jean = vendre). Et en français, « regarder » est transitif direct ; en anglais « look » est prépositionnel.

### 7.1 - Les rôles actanciels

La grammaire traditionnelle possède un catalogue impressionnant de rôles actanciels, plus ou moins marqués dans la morphologie des langues naturelles : agent, patient, locatif, instrumental, destinataire, etc. Cette métalangue est parfois commode, mais présente certains inconvénients.

Pour être opératoire, il faudrait d'abord que cet inventaire soit limité. A cet égard, on devrait pouvoir faire l'économie d'un certain nombre de rôles, vu les cas de double-emploi. Par exemple, le destinataire et la destination peuvent être considérés comme un seul et même rôle, l'un désignant un actant animé, l'autre un actant inanimé : « Pierre envoie un colis à Paris / à Marie ». De même pour l'agent et l'instrument : « Pierre écrit mal / ce stylo écrit mal ». Quant aux compléments de manière, ils désignent le plus souvent, non des actants, mais un second procès : Pierre est sorti « en courant » = action (Peter ran out). On trouve même, dans certains livres de grammaire, une fonction « complément de prix » (dans : elle a payé sa robe « 100 euros » ), pour désigner, non un actant, mais un procès exprimant une qualité ou une quantité (état).

Un autre inconvénient de cette nomenclature est qu'elle est souvent indécidable. Il est rare, notamment, de trouver dans la littérature une définition infaillible du concept « agent ». Le sujet de « dormir » est-il un agent ? oui, à condition que ce verbe puisse être considéré comme une action (plutôt qu'une « inaction » !). Par ailleurs, tous les agents ne sont pas « actifs » au même titre ou au même degré : qui est actif dans « Pierre écoute Marie » ? dans « Pierre a reçu la lettre de Marie » ou dans « Pierre a reçu un coup de pied » ? Enfin, on ne peut réserver le terme d'agent aux seuls cas où le sujet exerce une activité volontaire. On peut

tuer une poule par accident sur la route ; ma machine peut refuser de fonctionner, etc. On aurait intérêt à éviter les discussions stériles sur ce genre de questions et se donner des critères opératoires du point de vue linguistique.

## 7.2 - Le concept de Lexis

Le procès est élaboré à partir de ce que A. Culioli appelle une « lexis », objet métalinguistique qui s'écrit entre deux < coins > pour indiquer qu'il s'agit de la représentation d'une unité sous-jacente. On peut définir la lexis comme un contenu propositionnel réduit à sa plus simple expression, et dans lequel un terme central (le « relateur ») établit un rapport entre deux « arguments »<sup>10</sup>. Les trois termes de la lexis sont **conceptuellement ordonnés**, indépendamment de toute modalité et de tout aménagement syntaxique de surface. Par exemple, dans la lexis suivante

< Jean, corriger, fautes >

le premier argument représente le correcteur, le second argument le corrigé, rapport qui demeurera constant, quel que soit l'ordre des termes en surface. Car la lexis n'est pas un énoncé, mais elle est un **générateur** d'unités paraphrastiques de rangs divers. Générateur d'énoncés : Jean a corrigé les fautes, les fautes ont été corrigées par Jean, les fautes sont corrigées. Générateur de syntagmes ou de mots: la correction des fautes, un correcteur de fautes, etc .

Je souligne que l'instanciation de la lexis ne consiste pas simplement à remplir les places d'un schéma vide, mais résulte d'un travail complexe effectué par l'énonciateur, tant au niveau conceptuel qu'au niveau syntaxique. Car chacun des trois termes de la lexis renvoie à une certaine « **notion** », c'est-à-dire « *un faisceau structuré et complexe de propriétés physico-culturelles* » qui conditionne le choix des mots et leur interaction au sein de l'énoncé. Par exemple, on peut corriger un être animé (humain ou animal) ou quelque chose qui est lié à un comportement d'être animé (corriger un défaut ou des fautes). Mais on ne peut corriger un arbre ou une pièce métallique : on peut seulement les « redresser » ou les « rectifier ». Et un être animé pourra se corriger lui-même, tandis qu'un énoncé comme « les fautes se corrigent » renverra à l'activité d'un humain. C'est en fonction de cet ensemble de relations sémantiques élémentaires et intriquées que nous serons amenés à distinguer l'agentivité (définie par le schéma de lexis), et la présence ou absence d'un agent lexicalisé ainsi que le statut morphosyntaxique de cet agent (nominatif, ergatif, instrumental).

Étant donné son caractère central, le **choix lexical du relateur** sera déterminant pour la suite des opérations. Cette notion est en effet caractérisée par un **format** spécifique qui détermine un certain « Aktionsart », une manière de voir les choses. Le format notionnel d'un verbe est défini, d'une part, par sa valence (c'est-à-dire la nature de la relation actancielle) et d'autre part, par son aspectualité (c'est-à-dire le caractère dynamique ou statique du procès). Par exemple, du point de vue S2, on peut avoir le choix entre deux verbes référant au même événement, mais pas avec le même sujet : « l'enfant tète sa mère / la mère allaite son enfant ». Et du point de vue T2, le choix lexical est décisif en ce qui concerne l'aspectualité du procès : « Pierre est gros = état / « Pierre a grossi = processus ».

<sup>10</sup> Comme nous l'avons déjà dit, deux arguments suffisent pour établir une relation.

### 7.3 - Le schéma de lexis

L'ordonnance conceptuelle de la lexis repose sur un « schéma » impliquant une hiérarchie spécifique entre les deux arguments ou actants de la relations prédicative. D'une manière générale et pour surmonter les problèmes évoqués ci-dessus au § 7.1, A. Culioli propose de rendre compte de l'orientation de la relation dans les termes suivants :

schéma de lexis	< <b>source</b>	relation	<b>but</b> >
lexis	< Jean,	corriger,	fautes >

Les termes « source » et « but » n'ont pas de dénotation spatiale particulière : la source n'est pas forcément une origine et le but pas forcément une destination. Il s'agit simplement du premier et du second terme d'une relation conceptuellement ordonnée. Une terminologie est opératoire dans la mesure où elle est associée à des latitudes syntaxiques spécifiques et contrôlables : par exemple, la source est le sujet d'une voix active, le but le sujet de la voix passive. On surmonte ainsi une quantité de faux-problèmes. D'une part, la « source » ne désigne pas forcément un terme animé et ne s'applique pas forcément à un procès volontaire : le vent peut casser les vitres, et un couteau peut me blesser. D'autre part, dans « la mère allaite son enfant », la mère est la source, l'enfant le but du procès; dans « l'enfant tête sa mère », c'est l'inverse.

Pourtant, même si elle est commode, cette distinction ne permet pas de rendre compte d'un certain nombre de phénomènes importants. D'abord, si le terme « source » est strictement associé au concept de « visée » et à celui de « processus » - comme cela semble être le cas dans la littérature culiolienne - que dire des actants des verbes d'état comme « savoir, aimer, contenir, posséder » ? On dit dans ce cas que le premier argument de ces verbes est le « siège » du procès ; mais alors quelle est la nature du second terme dans *Marie aime Jean* ? Or, les paraphrases suggèrent que les deux termes des lexis de ce genre sont bel et bien source et but respectivement : Jean est aimé de Marie, l'amour de Marie pour Jean. J'utiliserai donc les termes « source » et « but » de manière abstraite pour désigner *le premier et le second argument d'une lexis, qu'il s'agisse d'un processus ou d'un état*.

Ensuite, il y a plusieurs manières d'être la source d'un processus. Voici deux lexis qui ont le même terme source : < Jean, atteindre, sommet > et < Jean, arriver, sommet >. Mais seule la première aura un comportement transitif direct et pourra engendrer une voix passive (le sommet est atteint). Alors que la seconde aura une rection prépositionnelle et sera incompatible avec le passif : Jean arrive au sommet, \*le sommet est arrivé. De plus, en français, ces deux types de verbes ne forment pas leur passé-composé de la même manière : « il a atteint / il est arrivé ».

Finalement, je considère que **trois valeurs de base** sont nécessaires et suffisantes pour rendre compte de l'ensemble des rôles actanciels particuliers. Ces trois valeurs permettent de définir deux types de relations prédicatives, l'une « ergative », l'autre « locative » :

< <b>a</b>	<b>r</b>	<b>b</b> >	< <b>b</b>	<b>r</b>	<b>c</b> >
< Jean	cueillir	fleurs >	< Jean	entrer	chambre >
< Jean	arroser	fleurs >	< Jean	dans	chambre >

Par delà la terminologie, ce qui compte, ce sont les propriétés formelles de ces termes. Le terme B sera ici appelé *item*, faute de mieux (le terme « objet » serait trop restrictif,

sémantiquement et syntaxiquement). Dans les deux types de schèmes, l'item se définit comme le terme **repéré**, et peut être le but d'une relation ergative ou la source d'une relation locative. Les termes A et C représentent tous les deux des « repères », mais de nature différente<sup>11</sup>. Le terme C, *localisateur*, est un **but** servant de repère à une source item. Le terme A, *ergatif*, est une **source** servant de repère à un but item ; il est la source d'un procès virtuellement transitif. Je précise que, même dans les langues comme le basque, l'ergatif n'est pas nécessairement un agent et un agent ne se met pas forcément au cas ergatif (cf. §11.3).

On remarquera que les prépositions sont traitées comme des relateurs, donc pratiquement comme des prédicats. Dans les langues où elles existent, les prépositions sont souvent en relation de paraphrase avec un verbe : devant = précéder, faire face. En dagara, la seule préposition est « ní = avec », en relation de paraphrase avec les verbes « prendre, accompagner ». Pour le reste, on a soit des postpositions paraphrasables comme des verbes tels que « être dedans, surmonter », soit des verbes purs comme « donner, prendre, mettre, faire face, suivre, longer, juxter, surplomber », etc. Ce statut des pré-/postpositions permet de comprendre comment les deux types de schémas de lexis peuvent être **combinés**, dans le cas des verbes à double complément :

< a     r     b >	< b     r     c >
< Jean   vendre   livre >	< livre     à     Marie >
< Jean   rentrer   chaises >	< chaises dans   maison >

Ce qui peut se contracter dans la formule < a r < b r c >> ou << a r b > r c > : Jean vend un livre à Marie ; Jean a rentré les chaises dans la maison. En dagara : Jean vendre livre donner Marie, Jean prendre chaises entrer maison.

Par ailleurs, dans chacun de ces deux types de schéma, le terme but pourra être vide. Les parenthèses indiquent que cette place est disponible : Jean a couru (le 100 mètres haies), Jean a dormi (tout son saoul), les pommes sont tombées (par terre), les bêtes sont rentrées (à l'étable), etc. Les schémas dépourvus de but auront les mêmes propriétés aspectuelles que < a r b > et < b r c > respectivement.

< a     r     ( ) >	< b     r     ( ) >
< Jean   courir   ( ) >	< pommes tomber ( ) >
< Jean   dormir ( ) >	< bêtes   rentrer ( ) >

Enfin, on pourra dériver des classes de verbes dont le format est saturé et « **auto-repérés** » au sens où la source et le but sont identiques. Je souligne qu'il s'agit bien de configurations lexicales, indépendantes de la voix utilisée au plan syntaxique.

< b     r     b >
< enfant,   grandir,   enfant >

<sup>11</sup> Malgré leur différence, les repères A et C présentent certaines affinités. Parfois, le terme A porte les mêmes marques que certains compléments de lieu. C'est le cas de « par » en français : fermé par le concierge / passé par la fenêtre. En tcherkesse (langue caucasienne), l'ergatif et le locatif sont marqués par le même suffixe ; comparer : sabi wene-m teyt = l'enfant maison-loc est, *l'enfant est à la maison* / sabi-m tçesler i-ta = l'enfant-erg livre a-donné, *l'enfant a donné un livre* / sabi-m tçesler i-ri-ta = l'enfant-loc livre il-a-donné, *il a donné un livre à l'enfant*.

C'est ainsi qu'on distinguera « notre enfant grandit » < b r b > et « notre magasin s'agrandit » < a r b >. Nous y reviendrons.

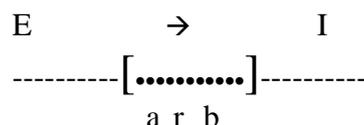
## 7.4 - Schéma de lexis et aspectualité

Les verbes qui connaissent l'opposition accompli / inaccompli sont des verbes de processus. En français, on reconnaîtra grosso modo <sup>12</sup> un verbe d'état à son incompatibilité avec l'aspect progressif : \*Il est en train d'aimer Marie. Les processus sont au contraire compatibles avec cet aspect : « il est en train de courir, il est en train d'entrer ». Mais il existe plusieurs types de processus.

### 7.4.1 - Le comportement discret

La représentation du domaine des instants que nous avons donnée au § 2.4.2 est celle des verbes « discrets », c'est-à-dire des processus comportant une délimitation temporelle intrinsèque. En français, un verbe discret se reconnaît à sa compatibilité avec les locutions prépositionnelles du type « **en** 5 mn, **en** une heure, **en** trois jours... ».

Du point de vue topologique, cette **délimitation intrinsèque** correspond à la fermeture de l'Extérieur notionnel. Au-delà de cette borne, on débouche sur un Intérieur correspondant à un état stable résultant du processus. Je vais soutenir ici l'idée selon laquelle le format aspectuel d'un verbe correspond à son format actanciel :



< chat attraper souris >

Avec les verbes de format < a r b >, la source A est le repère de la classe des instants, c'est cet actant qui, à partir de E, déclenche le processus. Le terme B est le repère qualitatif, le terme qui, au-delà de la frontière, se stabilise dans l'état I visé à travers la notion verbale. C'est ainsi que si l'on a « le chat a attrapé la souris en une seconde », on peut dire : « maintenant, la souris EST attrapée ». Appartiennent à cette catégorie, les verbes de transformation ou de *changement d'état*, comme : construire, casser, écrire, prévenir, préparer, etc.

Avec les verbes de format < b r c >, la source B est à la fois repère de la classe des instants et repère qualitatif, puisque c'est cet actant qui se stabilise dans l'espace visé. On trouve ici les verbes de *changement de lieu* : la souris est entrée dans son trou = elle est dans son trou ; Pierre est monté dans sa chambre = il est dans sa chambre, le Beaujolais nouveau est arrivé = il est là ; les feuilles sont tombées = elles sont par terre, etc.

On voit alors que la délimitation temporelle caractéristique du discret va de pair avec une délimitation qualitative : quand on a l'intention de scier une planche, on vise un état spécifique de la planche, et un instant spécifique où l'on puisse dire « ça y est, la planche est en deux morceaux ». A ce titre, on peut dire que ces deux types de verbes discrets ont en commun le rôle prépondérant de l'item B. Cette pondération des termes sera symbolisée par le jeu des parenthèses :

< (a) r b >      et      < b r (c) >

casser                      partir

<sup>12</sup> Ce point sera nuancé au ch. 8.4.3

On voit en effet qu'avec les verbes de mouvement, le terme C peut toujours être occulté. Avec les verbes de transformation, la notion pourra fonctionner même en l'absence du repère A : la souris est attrapée, Jean est arrivé. En revanche, l'effacement du terme but B sera le plus souvent impossible : \*Jean casse, prévient, prépare (?) – ou en tout cas soumis à des contraintes. Ainsi « il construit » sera interprété soit avec un objet générique = il est constructeur, soit avec un contraste qualitatif = il ne rachète pas du vieux pour se loger, il construit (du neuf).

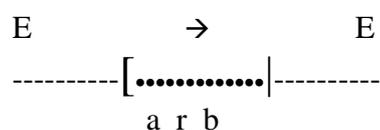
#### 7.4.2 - Le comportement dense

Tous les verbes de processus n'ont pas ces propriétés. Du point de vue linguistique, on appellera « denses » les processus dépourvus de délimitation intrinsèque. Il s'agit grosso modo de ce que Vendler (1967) appelle les « activités pures », par opposition aux verbes discrets qu'il appelle « accomplissements ». Bien sûr, on peut exprimer l'aboutissement d'une activité au niveau du discours (par l'aspect accompli ou à l'aide de certains circonstants temporels). Mais cet aboutissement n'est pas inhérent au niveau notionnel, ce qui rend ces verbes incompatibles avec les expressions du genre « en + durée » :

\* Le chat a poursuivi la souris **en** cinq minutes.

Le chat a poursuivi la souris **pendant** cinq minutes.

Or, on constate que « pendant » marque non seulement la durée mais en outre la cessation d'activité avant terme. Dans le domaine notionnel, à l'aspect accompli, on débouche alors sur un « vide qualitatif », plus exactement sur un Extérieur :



< chat, poursuivre, souris >

En topologie un espace dense est défini par la coïncidence entre la Frontière et l'Intérieur (F = I).<sup>13</sup> Effectivement, une action dense est validable tant que le processus est en cours. Pour dire que « Jean marche », il suffit que Jean se mette en marche. Mais au-delà, si je dis « Jean a marché », c'est qu'il ne marche plus.

Corollairement, ces verbes ne sont pas délimités qualitativement. Si je dis « La souris est poursuivie », contrairement à ce qu'on a vu avec « la souris est attrapée », je ne réfère pas à un état stable, mais à un processus en cours. Et je ne réfère pas tant à un état de la souris qu'à un état du poursuiveur (on la suit, il y a quelqu'un qui la poursuit) : même si l'agent est passé sous silence, l'agentivité est ineffaçable. Avec les verbes d'activité, le terme prépondérant est donc l'agent A, repère de la classe des instants. Ce qui sera noté par des parenthèses comme ceci :

< a r (b) >	et	< a r ( ) >
regarder		dormir

<sup>13</sup> S. de Vogüé (1989) traite le dense comme un domaine homogénéisé (son Extérieur est à la fois ouvert et fermé). Voir la définition mathématique des termes « dense, discret, compact » par exemple dans J.L. Verley (2004) ou dans S. Lipschutz (1988).

Appartiennent à cette catégorie dense, les verbes facultativement transitifs comme : manger, lire, regarder, gratter, etc. Et c'est naturellement dans cette catégorie que l'on trouve les verbes proprement intransitifs : dormir, courir, marcher, parler, respirer, transpirer...

### 7.4.3 - Le comportement compact

Les verbes qui sont incompatibles avec l'aspectualité sont des verbes d'état : « Jean habite Paris » / \*Jean est en train d'habiter Paris. Ces notions sont en elles-mêmes démunies de toute délimitation temporelle. On ne pourra exprimer un début et une fin qu'au niveau du discours : « Jean habite Paris + depuis trois ans, il a habité Paris + pendant trois ans ». En termes topologiques, un espace est « compact » si sa frontière est **vide**<sup>14</sup>. On représentera ce genre de notion avec une frontière  $\emptyset$  séparant un espace (I) fermé et son complémentaire (E) également fermé.

E		I
-----	[ $\emptyset$ ]	-----
pas dedans		dedans
ne pas savoir		savoir
pas grand		grand
pas colère		colère

Il y a quatre catégories de notions statives :

- les **positions** dont le schéma de lexis est  $\langle \mathbf{b r c} \rangle$ . Il s'agit d'une part, des prépositions (ou postpositions, selon les langues): « à, dans, contre, sur, sous, devant, derrière... » et d'autre part, de certains verbes locatifs comme : habiter, longer, surplomber, appartenir, rester, exister, durer, tarder ...
- les **dispositions** (verbes : avoir, posséder, contenir, voir, entendre, savoir, aimer, admirer...) dont le schéma de lexis est  $\langle \mathbf{a r b} \rangle$ . Le terme A ne peut ici être interprété comme agent, en absence de toute aspectualité, mais représente plutôt le siège du procès (contenant inanimé ou « expérienceur » animé). Souvent, ce schéma de lexis est en relation de paraphrase avec le précédent  $\langle \mathbf{b r c} \rangle$  :

<i>Pierre a un livre</i>	<i>ce livre est à Pierre</i>
<i>Cette carafe contient du vin</i>	<i>le vin est dans la carafe</i>
<i>Pierre a vu un fantôme</i>	<i>un fantôme est apparu à Pierre</i>
<i>Pierre aime ce disque</i>	<i>ce disque plaît à Pierre</i>

Notons que, dans certaines langues, un affect peut se construire avec un schéma de type positionnel. Ainsi, en bambara, Amidou aime Kadija se dit : « Amidu bè Kadija fè » = Amidou est pour Kadija.

Par ailleurs, de nombreux états sont exprimés par des mots appartenant à la grande classe des Nominaux. Il s'agit d'**abstractions** qui se distinguent des noms concrets en ce sens qu'ils ne peuvent référer à une occurrence que par l'intermédiaire d'un sujet support, exprimé ou sous-entendu : « une beauté, une colère ». Ces notions présentent une grande variété de

<sup>14</sup> Il s'agit de la frontière temporelle, et non de la frontière qualitative (comme dans « grand / moyen / petit » ou « dedans / au bord, tout près / dehors »).

comportements, tant au sein de la même langue que dans la traduction d'une langue à l'autre. Cette malléabilité syntaxique est sans doute liée au fait qu'il s'agit de notions nominales (et non verbales) : ces mots possèdent les flexions de genre et de nombre et ne sont pas conjuguables en eux-mêmes, leur prédication exigeant le recours à un verbe auxiliaire ou à une copule. On peut dire qu'au plan notionnel, ces notions sont **non-formatées**, soit le schème général

< ( ) r ( ) >

où le terme R représente « l'idée de beau, l'idée de rouge, l'idée de colère », en attente d'actants. A partir de là, ces notions pourront s'actualiser de diverses manières.

- le comportement **substantival** permet d'exprimer divers **états** (colère, bonne santé, transe, paix, peine ...), certains **affects** (faim, froid, maladies diverses ...) ou certains **jugements** (raison, droit, tort, courage, bon-sens, sang-froid, etc). Ces « substances abstraites » ont ceci de particulier que, tout en définissant un domaine qualitatif spécifique au plan notionnel, elles assument une fonction argumentale au plan syntaxique. On distingue alors plusieurs schèmes, caractérisés par le type d'auxiliaire utilisé. On peut avoir un schème de type « disposition », avec l'affect comme terme repère ou comme terme répéré :

< a ( ) r >

< r ( ) b >

moi avoir **faim** (français)

**faim** avoir moi (dagara)

moi avoir **froid** (français)

Ailleurs, la substance abstraite entre dans un schème de type « position », soit comme terme localisateur soit comme terme localisé par rapport au sujet :

< b ( ) r >

< r ( ) c >

moi être en **colère** (français)

**colère** être en moi (dagara)

**froid** être à moi (russe)

**faim** être en moi (bambara)

- Le comportement **adjectival** permet d'exprimer des **qualités pures** (beau, riche, bleu, malade...). L'adjectif pur appartient à la classe des nominaux : notion abstraite, exigeant un auxiliaire, exprimant un état pur et dépourvu de source, donc de schème < ( ) r b >, avec un seul actant B pour assumer la fonction sujet : « Jean est grand ». En dagara, on peut dériver un verbe d'état à partir de l'adjectif : béd-ó, gros-sg > béd-mé, être-gros.

Souvent, ces notions verbales peuvent se discrétiser, et ce de plusieurs manières. Soit on dérive un schème agentif < a r b > : « l'âge embellit Marie, le couchant rougissait la campagne, le forgeron fait rougir le fer ». Soit on dérive un schème de processus autonome < b r b > exprimant le changement d'état à la fois effectué et subi par le sujet en lui-même : « Marie embellit de jour en jour, le fer rougit à la flamme » = elle devient belle / le fer est rouge par rapport à ce qu'il était avant. Il est à noter que, dans les langues où l'adjectif pur est rare ou inexistant, les verbo-adjectivaux relèvent de ce dernier schème : par exemple, en dagara, kedt = « être grand » à l'aspect-zéro, « grandir » à l'inaccompli.

Certains états s'expriment par une combinaison de lexis. Ainsi en bambara, « j'aime le poisson » se dit : « jégê ka di ní yé » = < ( ) r b > le poisson est bon + < ( ) r c > pour moi. De la même manière, en russe, on a « je suis triste » = c'est triste à moi ; et « Piotr a du

caractère » = Piotr est avec du caractère. En français, « Marie est de bonne humeur » = elle est d'une humeur + l'humeur est bonne.

Parfois, la même langue admet plusieurs schèmes pour la même notion compacte: (dagara) moi entendre colère / colère entrer en moi, etc. Certains adjectifs pourront être substantivés, ou l'inverse : Marie est cruelle, la cruauté est en elle, il y a de la cruauté en elle ; Marie a du courage, elle est courageuse ; Marie est rouge, elle a du rouge aux joues, elle est en rouge ; Marie est belle, elle est en beauté aujourd'hui, elle a une certaine beauté, elle est d'une certaine beauté, etc.

Bien-sûr, ces potentialités ne sont pas exploitées de la même manière dans toutes les langues. De plus, un changement de schème est souvent lié à une nuance sémantique plus ou moins importante : cf. « avoir chaud / être chaud » ; « être en colère / être coléreux ; avoir la tuberculose / être tuberculeux ; avoir la paix / être en paix » . Enfin, l'usage de tel schème peut être plus ou moins marqué stylistiquement dans la langue en question. Ainsi, les tournures de schème < r ( ) c >, qui sont la règle en dagara-russe-bambara, peuvent être marginales en français (« j'ai tort / je suis en tort / les torts sont de mon côté » ) ou carrément emphatiques (« le froid est en lui, la colère est en moi »).

## 7.5 - Conception du procès et subjectivité

J'ai dit au début de ce chapitre que le procès est élaboré par l'énonciateur au niveau conceptuel. En fait, l'étude des formats notionnels permet de dégager plusieurs types de subjectivité.

Les procès **discrets** (changements d'état ou de lieu), sont des notions bivalentes. A l'inaccompli, on a une visée événementielle mettant en œuvre une durée (T) et la subjectivité de l'actant-source, celui qui vise et agit (S) : « Jean est en train de casser du bois ; Jean part à Rome demain ». A l'accompli, s'ajoute une validation qualitative du résultat (Sit): « Jean a cassé du bois ; Jean est parti à Rome ». Et quand le localisateur A ou C s'efface, on obtient carrément une visée comparable à celle des verbes d'état, où prédomine la subjectivité de l'énonciateur qui évalue le résultat : « le bois est cassé, Jean est parti » (tant mieux / tant pis). Ceci veut dire qu'au niveau lexical, en dehors de toute actualisation particulière dans le discours, les notions discrètes permettent l'activation de l'ensemble des paramètres énonciatifs : **Sit2 & S2, T2**.

En revanche, avec les procès **denses** (activités pures), l'objet est incapable de valider le procès sans l'aspectualité et sans la présence de l'agent. Et le sujet lui-même est incapable de se stabiliser dans l'intérieur notionnel au-delà du processus. On peut donc dire que ces procès caractérisent une prédominance des paramètres spatio-temporels au détriment du paramètre qualitatif, ce que nous notons par les parenthèses : **(Sit2) S2, T2**. Corollairement, ce qui prédomine ici, c'est la subjectivité de l'agent. Celle-ci est évidente dans le cas d'une activité volontaire : « le chat poursuit la souris, Jean regarde Marie ». Et dans le cas d'une activité involontaire, on aura du moins l'idée que le sujet, à travers son activité, réalise sa destinée ou développe une tendance naturelle : « l'enfant digère, la rivière déborde ». Bien entendu, ceci n'empêche pas l'intervention éventuelle de la subjectivité de l'énonciateur au niveau du discours, selon le contenu sémantique du verbe utilisé et selon l'intérêt que l'on accorde à l'objet du procès.

Enfin, les procès **compacts** n'impliquent aucune extension temporelle intrinsèque et aucune agentivité (le sujet n'est pas responsable, et parfois même non conscient du jugement qu'on porte sur lui). Pour le reste, il existe plusieurs types d'états. Les compacts **qualifiants** sont des notions qui peuvent assumer la fonction épithète dans un syntagme qualificatif. Il s'agit bien sûr des adjectifs, mais aussi des syntagmes prépositionnels et des noms d'état : la voiture est rouge → un voiture rouge ; l'homme est devant Marie → l'homme devant Marie ;

l'homme est en colère → un homme en colère. Dans ce cas, on a donc une prédominance nette du paramètre qualitatif au détriment des paramètres spatio-temporels, ce que nous notons par les parenthèses : **Sit2 (S2, T2)**.

Les autres notions compactes ne sont pas qualificantes au sens où elles ne peuvent assumer la fonction épithète en elles-mêmes. Ce sont des procès purement **relationnels**, où les deux termes de la lexis sont mutuellement impliqués. Il s'agit des verbes locatifs (habiter, appartenir), des verbes de disposition (contenir, savoir), des noms d'affect (faim) et de jugement (raison) :

* un homme habitant	→	un homme habitant Paris
* un livre appartenant	→	un livre appartenant à Marie
* un homme possédant	→	un homme possédant une fortune
* un enfant connaissant	→	un enfant connaissant son alphabet
* un enfant raison	→	un enfant qui a raison.

Comme ces notions ne comportent ni causalité, ni aspectualité, ni délimitation qualitative intrinsèque, on peut considérer qu'elles n'activent spécifiquement aucun des trois paramètres de l'énonciation : **(Sit2) (S2, T2)**. Soit la classification suivante :

Discret	<b>Sit, S, T</b>
Dense	(Sit) <b>S, T</b>
Compact qualifiant	<b>Sit</b> (S, T)
Compact relationnel	(Sit) (S, T)

## 7.6 - Formatage et énonciation (re-catégorisations)

J'ai parlé ci-dessus de « comportement » discret, dense, compact. Il y a lieu, en effet, de débattre pour savoir si telle notion dans une langue donnée est formatée en elle-même (disons dans le lexique ou dans la mémoire du sujet parlant) ou au contraire si le formatage dépend de l'énonciation ou du discours. Je vais donner certains exemples qui montrent qu'une notion donnée peut être re-catégorisée, tout en soulignant les limites de ces opérations.

### 7.6.1 - Discrétisation d'un verbe dense

Un verbe d'activité pure peut être « discrétisé » de plusieurs manières dans le discours. Il peut s'agir de simples métaphores, dans les cas où le sens du verbe est recentré sur la phase inchoative du procès : « Avec ça, tu dormiras en deux minutes » = tu t'endormiras (discret). Plus souvent, le verbe dense < a r (b) >, dont j'ai dit plus haut qu'il est soit intransitif soit facultativement transitif, peut être discrétisé par son objet : « courir » est dense, « courir le 100 m. haies » est discret (+ en 10 secondes). Lorsqu'il est transitif, l'activité est dense si l'objet est indéfini (« lire du Stendhal »), et discrétisée si l'objet est défini (« lire tout Stendhal » + en un mois). Mais tous les verbes d'activité ne peuvent être discrétisés de cette manière, tant s'en faut. Ainsi, « le chat poursuit la souris » restera dense, malgré la présence d'un objet défini.

### 7.6.2 - Compactage des verbes discrets

La prépondérance de l'item B qui caractérise les accomplissements discrets prédispose ces verbes à la stabilisation qualitative. Le participe passé prend alors la valeur d'un qualificatif : la souris est attrapée = elle est fichue, immobilisée. Idem pour : la porte est

ouverte / fermée, la serrure est cassée / réparée, ce pays est très développé, etc. Cette stabilité est d'ailleurs compatible avec l'expression de la durée, comme pour les états : « les feuilles sont tombées depuis quinze jours » = elles sont par terre depuis 15 jours ; « Jean est allé à Paris pendant 15 jours » = il est resté à Paris pendant 15 jours.

Mais dans certains cas, l'accomplissement n'aboutit pas à une véritable qualification : l'énoncé « ça y est, la rivière est traversée » est discret et marque bien que l'objectif visé est atteint, mais il exprime une nouvelle position de l'agent, et non pas un nouvel état de la rivière.

### 7.6.3 - Discrétisation d'un compact

Quelquefois, la discrétisation d'un adjectif est possible par simple métaphore inchoative : « Avec ça, tu seras blonde en cinq minutes » = tu deviendras blonde. Par ailleurs, j'ai déjà évoqué ci-dessus la possibilité de dériver un processus à partir d'un adjectif (grandir, embellir, rougir...): « Pierre a vieilli d'un an en quinze jours ». Mais ce procédé lexical a une productivité limitée : l'adjectif « inerte » n'a pas de dérivé inchoatif (\*inertir), mais exige le recours à un auxiliaire comme « devenir ». Avec les substantifs compacts, on aura recours à d'autres (semi-) auxiliaires : « Jean a pris froid, je me mets en colère, la colère s'empare de moi, la faim me gagne » .

### 7.6.4 - Densification d'un compact

Un verbe comme « admirer » est un verbe d'état quand il signifie « avoir de l'admiration, être en admiration ». Mais avec la marque du progressif, le verbe change de sens et exprime une activité: « Pierre est en train d'admirer le paysage » = regarder avec admiration. Toutefois, là encore, ce genre d'opération n'est pas possible avec tous les verbes d'état : \*Pierre est en train d'aimer Marie.

### 7.6.5 - Conclusion

Bref, s'il est vrai que les notions peuvent être reformatées dans l'énonciation, il demeure qu'on ne peut pas faire n'importe quoi avec n'importe quelle notion. On ne peut donc pas faire comme si les contraintes lexicales n'existaient pas. Au contraire, il semble raisonnable de penser que chaque notion est bel et bien définie par un certain format - *en ajoutant que ce « format » devrait définir, pour chaque notion, les reformatages possibles et exclure les reformatages impossibles.*

Le plus souvent, les possibilités de reformatage déterminent des nuances de sens plus ou moins spectaculaires. C'est ainsi que l'opposition « avoir chaud / être chaud » repose sur un reformatage du compact relationnel en compact qualifiant qui - comme je l'ai dit au début de cet ouvrage - inverse la pondération entre la subjectivité du sujet par rapport à celle de l'énonciateur. Mais cette latitude n'est pas accordée à tous les affects (on dit : l'enfant a faim, pas \*est faim).

On peut donc dire que le format d'une notion, en déterminant justement ses latitudes combinatoires, constitue l'ossature de son identité conceptuelle, ce que les culioliens appellent sa « Forme Schématique », et joue un rôle essentiel en sémantique lexicale. Le formatage se révèle particulièrement précieux lorsqu'il s'agit de distinguer des quasi synonymes comme « connaître / savoir » : il s'agit de deux verbes d'état, mais - entre autres spécificités - seul le premier peut être discrétisé (*nous sommes en train de connaître une crise sans précédent, Pierre est un acteur très connu*) vs \*en train de savoir, \*des leçons très sues. Dans cette perspective, on peut dire qu'en français, les deux verbes « casser et briser », n'ont pas exactement le même sens : ce point sera développé en 12.5.

## 7.7 - Le concept de « diathèse »

Nous avons vu combien le paramètre inter-sujets et le paramètre temporel étaient solidaires dans le choix de telle ou telle notion, ou dans son éventuel reformatage. Cette connivence se manifeste, entre autres, à travers la voix, puisque le « passif » prend un sens statif avec les verbes discrets, et pas avec les processus denses ; cf. « la souris est attrapée / poursuivie ». Mais la voix n'est qu'un phénomène parmi d'autres et qui ne concerne que les verbes agentifs, à l'exclusion des verbes locatifs et des verbes d'état. Alors que le comportement de l'ensemble des notions subit des contraintes générales, non seulement d'ordre sémantique, mais aussi d'ordre pragmatique.

Ainsi, le même verbe peut-il avoir une aspectualité discrète ou dense selon la nature [ $\pm$  animée] des actants : « la Loire traverse la ville d'est en ouest » (compact) VS « les soldats traversent la ville en un quart d'heure » (discret). Ou encore : « Jean a épousé Marie en deux heures de temps » est un énoncé surprenant, sauf au Texas, ou sauf si l'on réfère à la brièveté des fiançailles qui, dans certains milieux et à une certaine époque, précèdent normalement le mariage : « En moins de huit jours, il l'avait épousée ». Ou encore : « Jean est en train de quitter Marie » réfèrera plus volontiers à une instance de divorce qu'à une séparation ordinaire dans la rue. Alors que dans « En quelques heures, l'armée quitte la ville », le verbe *quitter* a toutes les propriétés caractéristiques du processus discret.

Souvent, (y compris dans les dictionnaires de linguistique) le terme « diathèse » est utilisé comme synonyme de la voix. Si ces deux termes étaient équivalents, nous n'aurions nul besoin de parler de diathèse. Or ce qui précède suggère justement que la voix n'est qu'une manifestation particulière d'un ensemble de phénomènes qui mérite l'appellation de « diathèse ». Ce terme appartient au départ au vocabulaire médical, avec le sens suivant (selon le Robert) : *Disposition d'une personne à être atteinte par un ensemble d'affections de même nature, simultanément ou successivement*. En médecine, ce concept est tombé en désuétude. Mais on peut encore utilement transposer cette définition en termes linguistiques.

La « personne » c'est le sujet ou l'objet de la relation prédicative. « L'ensemble d'affections » c'est la propriété sémantique exprimée par le prédicat, qui peut effectivement être envisagée de manière « successive » dans le cas d'un processus, ou de manière « simultanée » s'il s'agit d'un état. La « disposition » du sujet dépend de sa nature sémantique, bien-sûr, car il y a des terrains plus ou moins favorables, comme en médecine. Mais elle dépend aussi du format, c'est-à-dire de la manière de voir les choses ; cf. « Marie est grosse / Marie a grossi ». Les médecins savent bien que le point de vue de l'observateur joue un rôle essentiel dans le diagnostic, c'est-à-dire dans le jugement qui est porté. On a là tout le travail de Conception de l'énonciateur en Sit2, S2, T2, lorsqu'il appréhende l'événement à travers tel choix lexical et telle coordination de l'aspectualité et de la transitivité.

## 8 - L'ASPECT ET LE TEMPS DANS LA CONJUGAISON VERBALE

Le système verbal est certainement la partie la plus délicate dans le travail du descripteur comme dans celui de l'apprenant ou dans celui du traducteur. Les marques verbales ont des valeurs hétérogènes, incluant des repérages d'ordre spatio-temporel, des repérages d'ordre conceptuel et des repérages d'ordre modal. Ceci explique leur très grande malléabilité dans la « cascade » des opérations énonciatives :

T2	∈	T1	∈	T0	∈	T'0
Conception de la classe des instants		point de vue de la Prédication		point de vue de l'Énonciation		point de vue de la Coénonciation

Cela étant, la première question est de savoir de quoi il retourne quand on parle de « temps ». Les flexions verbales et les déictiques comme « aujourd'hui, hier, demain, cette semaine, cette année » contribuent conjointement à déterminer la référence temporelle de l'énoncé. Toutefois, ces deux types de marqueurs sont de nature différente et tolèrent des combinaisons très variées : « *hier, j'ai ouvert mon courrier et... // hier, j'ouvre mon courrier et alors...* » ou bien « *la semaine prochaine, je changerai de voiture // la semaine prochaine, je change de voiture* ». La première différence entre ces deux types de marqueurs est qu'un déictique réfère à une période statique, servant de repère au verbe qui, lui, est appréhendé de manière dynamique à travers la classe des instants caractéristique du procès. La seconde différence est que les déictiques réfèrent à des durées objectives (vingt-quatre heures, sept jours, douze mois), alors que le verbe fait référence à un procès dont la durée et la position dans le temps dépendent du point de vue adopté par l'énonciateur ; ce qui fait qu'on pourra référer au même événement de différentes manières.

La question cruciale qui se pose est celle du **rapport entre les formes et les valeurs**. Le descripteur fonde sa réflexion sur l'étude des paradigmes formels et de leur distribution. En haoussa (Caron 1987), les marques de conjugaison (indices de personne-aspect-mode) ne sont pas affixées au verbe, mais postposées au sujet. Voir le cas du wolof présenté au § 1.3 ci-dessus. Souvent, on a des valeurs marquées sur la base verbale elle-même (flexions) et, d'autre part, des valeurs marquées dans la syntaxe de l'énoncé, notamment par des particules. Par exemple en dagara :

dt ! manger <i>Mange !</i>	fω dt - dé - nà tu manger- inacc- act <i>Tu es en train de manger</i>	fω mí dt - - nà tu hab manger- -act <i>Tu as l'habitude de manger</i>
----------------------------------	---	---

Mais ces différents paradigmes sont loin d'être homogènes et univoques : on observe, ici comme ailleurs, un chassé-croisé entre signifiants et signifiés. Ainsi, en dagara, l'habituel peut être marqué soit par /mí/, qui est une particule préverbale, soit par le suffixe de l'inaccompli /- dé/. Et par ailleurs, /mí/ a une valeur quasi injonctive et /-dé/ une valeur prospective proche du futur.

Quant au traducteur, il sait qu'une même construction verbale peut avoir plusieurs correspondants dans la langue cible. Ainsi, le passé composé français peut se traduire en anglais soit par un prétérite, soit par un parfait, selon le contexte: « Hier, il a visité le Louvre = *Yesterday, he visited the Louvre* / Il a déjà visité le Louvre = *he has already visited the*

*Louvre* ». En grec, dans « hier, elle a pleuré » le verbe se dira à l'aoriste, mais il se met à l'imparfait dans « hier, elle a pleuré toute la journée ».

Deux formes verbales ne sont jamais parfaitement équivalentes dans la même langue, et a fortiori dans deux langues différentes. La raison en est que les valeurs (passé / présent / futur, accompli / inaccompli, etc.) ne sont pas attachées à tel ou tel morphème, mais **se construisent dans l'énoncé**, à travers la relation entre des unités lexicales et grammaticales **qui ont chacune leur spécificité sémantique**. C'est ainsi que deux langues pourront référer à des situations comparables en combinant des ingrédients très différents. On comparera plus loin le fr. « Il vient de partir » et l'angl. « he has just left ».

Parfois, on peut même se demander si ces ingrédients ont en eux-mêmes une pertinence chronologique. On constate en tout cas que, dans certaines langues, le facteur temps, la date et la durée sont secondaires par rapport à la manière de faire l'action, son éloignement ou son orientation dans l'espace, et son articulation avec le contexte antérieur ou postérieur.

En **masa** (langue tchadique, Melis 1999), l'aspect est marqué par le schème tonal, mais il n'existe pas de catégorie proprement dite pour le temps ou le mode. En revanche, le verbe utilise un jeu de suffixes directionnels [-as / -ey] qui, à partir de leur sens spatial marquant un mouvement centrifuge vs. centripète par rapport à l'énonciateur, permettent de distinguer un discours direct d'un discours indirect, un accompli d'un parfait ou d'un statif, un actuel d'un antérieur, etc. En outre, un riche paradigme d'auxiliaires permet, entre autres, d'exprimer diverses valeurs inchoatives selon que le sujet est unique ou multiple, et selon qu'il est en mouvement ou au contraire « assis, debout, couché », ces trois positions évoquant respectivement la continuité, la discontinuité et l'ultériorité.

Ailleurs, on s'intéresse d'abord à la relation sujet-objet ; ainsi, en **zarma-songhay** (langue nilo-saharienne), l'accompli est non-marqué sauf si le verbe est transitif : lui Ø courir = il a couru ; eau Ø chauffer = l'eau s'est réchauffée ; mais lui na viande manger = il a mangé de la viande ; lui na l'eau chauffer = il a fait chauffer l'eau. Pour le reste, le zarma dispose de marqueurs très polyvalents, dont aucun n'est intrinsèquement attaché à une quelconque valeur aspectuelle ou temporelle. D'une part, l'auxiliaire go qui indique qu'un sujet est localisé dans un lieu (eau go cruche dans = il y a de l'eau dans la cruche) sert aussi de marque de l'inaccompli : lui go aller = il va. D'autre part, ga est une postposition qui indique qu'une partie du corps sert de localisateur (la table tête ga = sur la table ; la cruche ventre ga = dans la cruche) mais c'est aussi un auxiliaire qui marque le temps présent ou futur des verbes d'état (lui ga la nouvelle connaître = il connaît ou connaîtra la nouvelle ; l'eau ga chauffer = l'eau est chaude ou sera chaude). Et la combinaison de ces deux connecteurs marque le progressif : lui go-ga courir = il est en train de courir ; l'eau go-ga chauffer = l'eau se réchauffe ; de sorte que le sujet est localisé dans un sous-espace qui est décalé par rapport à la phase de stabilisation du procès. Glose : au moment où je parle, l'homme courant est dans une position intermédiaire entre le pas-courir et le couru ; et l'eau est dans un état provisoire qui me permet de dire qu'elle sera chaude. Bref, tout ceci montre que les symboles « T » utilisés dans le présent chapitre ne sont que des raccourcis d'écriture, et ne doivent pas nous faire oublier la **solidarité des paramètres (S, T, Sit)**.

Pour autant, ce foisonnement et cette diversité ne dénotent aucune incohérence - on peut l'affirmer pour deux raisons. D'une part, la fréquence des combinaisons de marqueurs et des tournures périphrastiques dans l'usage témoigne de leur **grammaticalisation** dans le système de chaque langue. D'autre part, s'il est vrai que la traduction terme à terme est impossible, le fait que la traduction sérieuse soit possible suggère que tous les hommes peuvent se référer à certaines constructions mentales communes. S'il est vrai que les besoins conceptuels varient de langue à langue, on peut dire que les processus avérés de grammaticalisation ne se développent que pour exprimer ce qui est humainement pensable, la différence entre les langues venant des expédients utilisés à cette fin.

Pour accéder à de telles **catégories conceptuelles**, la linguistique générale peut procéder de deux manières : par induction, à partir des formes observables dans les langues diverses ; et par déduction, c'est-à-dire par un calcul, par un travail de raisonnement à partir de quelques principes de base.

Le principal obstacle est l'ambiguïté des terminologies grammaticales, où les concepts de « temps » et « aspect », notamment, sont souvent définis au gré des présupposés théoriques du descripteur, mais aussi compte tenu de la spécificité de la langue considérée. Ce qui conduit certains linguistes à affirmer que telle langue n'a que des aspects, telle autre n'a que des temps; ou que telle langue n'a que deux temps, et telle autre huit, etc. En réalité, la plupart des marqueurs verbaux amalgament des valeurs aspectuelles et des valeurs temporelles. Par exemple, l'imparfait du français marque à la fois un temps passé et un aspect inaccompli.

Ici, par souci méthodologique, je propose de définir ces concepts de manière restrictive et en termes strictement conceptuels. Le mot « aspect » sera rigoureusement défini par la relation entre la classe des instants T2 définie dans la Conception de l'événement et la période T1 définie par rapport au Prédicateur de l'énoncé. Le mot « temps » sera spécifiquement défini par la relation entre l'instant de référence T1 et le moment de l'Énonciation T0.

Aspect	T2 - T1
Temps	T1 - T0
Contraste	T0 - T'0

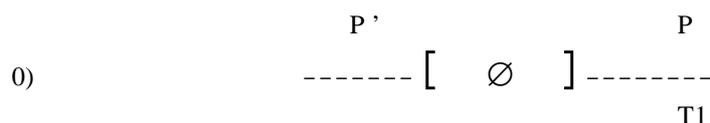
Enfin, ces deux rapports, toujours pertinents et complémentaires dans un énoncé, s'accompagnent de manière plus ou moins spectaculaire d'un repérage Coénonciatif T'0. L'articulation T0-T'0 caractérise, outre ce que Weinrich (1973) appelait la distinction entre temps commentatifs et temps narratifs, divers contrastes effectués soit entre l'action et le contexte, soit entre la réalité et l'imaginaire.

## 8.1 - L'aspect et la conception de la classe des instants

Chez l'enfant, la capacité d'ordonner et d'anticiper les événements présuppose qu'il opère d'abord une différenciation entre les événements successifs dont il a l'expérience. La notion du temps émerge ainsi à travers la conscience du **changement**, changement d'état, de qualité, ou changement de position: *maman là / pas là; manger / pas manger*<sup>15</sup>. Dans les langues naturelles, ce qui est primordial n'est pas la « chronométrie ». Avant de mesurer le temps en termes de t0, t1, t2, t3, tn... les systèmes linguistiques reposent d'abord et avant tout sur une conception **qualitative** de la classe des instants. C'est en cela que la topologie qui est ici utilisée diffère de celle de J.P. Desclés (1980), pionnier en la matière : la temporalité des procès est fondamentalement appréhendée en termes d'états successifs ou de changements d'état.

Je partirai de ce qu'on peut appeler, dans chaque langue, l'aspect « zéro », c'est-à-dire la forme non-marquée qui est utilisée pour les verbes d'état. Dans *il est malade, il aime, il sait*, le domaine temporel est compact, c'est-à-dire dépourvu de frontière, ou plutôt muni d'une frontière vide. On peut alors opposer P à son complémentaire qualitatif P', mais il n'y a pas de classe des instants, la zone P étant constituée de points quelconques dont chacun peut être choisi pour valider le procès en T1 :

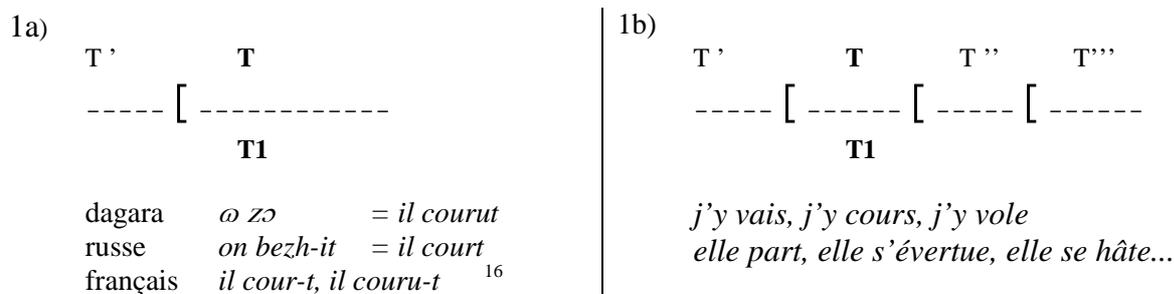
<sup>15</sup> Plus tard, l'enfant développe sa conscience du temps à travers le rythme de la semaine partagée entre le temps de la maison et celui de l'école, etc. Corollairement, cette notion de "changement" associe la temporalité à la notion de "processus": c'est ainsi que le sentiment de la "durée" émerge avec la mesure du décalage entre le commencement d'un processus et sa fin. Et la capacité de "l'anticipation" se développe à partir d'une inévitable valorisation des états, l'écart entre deux états successifs définissant alors une tension que les linguistes appellent "visée".



*Il est malade, il aime le chocolat ;  
He is ill, he likes chocolate*

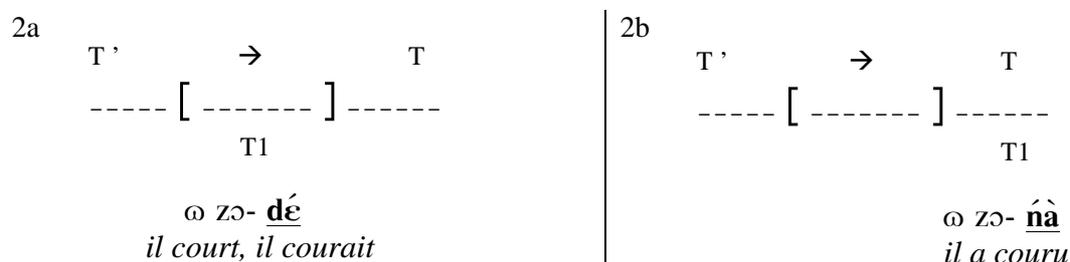
En revanche, dès l'instant où l'on appréhende un processus (*courir, lire, écrire, casser*), il faut construire la classe des instants T2. Le domaine est alors structuré en plusieurs zones temporelles : la période T où le Prédicateur de l'énoncé conçoit le procès comme **valide**, et la période T' (ou les périodes T', T'') où le procès n'est **pas validé**, pas encore validé ou plus validé. L'aspect est l'opération qui consiste à positionner le repère T1 dans ce domaine T2 (T, T').

Il semble que, dans toutes les langues connues, on puisse appréhender un procès de deux manières, indépendamment du temps présent ou passé. D'une part, on envisage une classe ouverte d'instant T sans délimitation temporelle autre que son point de départ (1a). Seul le contexte permet de marquer la clôture de cette zone, notamment lorsqu'on réfère à une action effectuée entre deux autres actions (1b).



En termes topologiques, ce procès correspond à un domaine **dense**, tel que *l'intérieur coïncide avec la frontière* et tel qu'au-delà de T, on ne peut se retrouver que dans un extérieur notionnel. Soulignons que dans un tel domaine, le moment T est distingué mais non séparé des moments T' et T'' : le procès a une durée variable, mais conçu **sans visée** particulière.

D'autre part, on peut envisager le procès comme une action à faire, avec un but à atteindre. Topologiquement parlant, ceci correspond à un domaine **discret**, temporellement délimité, tel que l'état T' et l'état T sont *séparés par un processus-frontière* et tel que le procès est conçu **en visée** :



<sup>16</sup> La différence de sens ne relève pas de l'aspect (rapport T - T1) mais du temps (rapport T1 - T0), organisé différemment dans ces trois langues. Les suffixes sont des marques de personne.

On peut dire que la configuration dense (1) correspond à une aspectualité neutre, la configuration discrète (2) permettant de construire divers types d'aspectualité marquée. Dans certaines langues, cette opposition fondamentale est soulignée par une alternance dans l'ordre des termes syntaxiques de l'énoncé : SVO correspondant à l'aspect non-marqué, SOV à l'aspect marqué. (voir le § 9.5).

Là où les langues divergent, c'est dans les valeurs accordées à l'**aspect zéro** et à l'**aspect marqué**. D'abord, certaines langues comme le hawsa (Caron 1997) opposent un aspect zéro (aoriste) à deux aspects marqués, l'un accompli et l'autre inaccompli. D'autres langues opposent un aspect zéro à un seul aspect marqué. Dans les langues comme le dagara, la comparaison de (1a) et (2) montre que l'aspect marqué a une valeur strictement **inaccomplie** impliquant un domaine discret. Alors que l'aspect zéro correspond à un domaine dense dont la valeur dépend du temps et du mode utilisés comme on le verra en 8.6. Au contraire, dans les langues comme le français et le russe, l'aspect zéro a diverses valeurs toutes non-perfectives, alors que l'**accompli** ou perfectif est un aspect marqué : on po-bezha-l v aeroport, *il a couru jusqu'à l'aéroport*.

De plus, à l'intérieur du type français-russe, apparaît un second facteur de diversité, puisque la visée peut se concevoir différemment selon **la position du Prédicateur**, qui se place en amont de la zone où T est validé (comme en russe), ou au contraire au-delà de la zone T' où le procès n'est pas validé (comme en français). Corollairement, la visée se calculera respectivement à travers le rapport entre T et T1 (en russe) ou à travers le rapport entre T' et T1 (comme en français). C'est ainsi que le présent perfectif du français a une interprétation rétrospective, alors que le présent perfectif du russe ne peut avoir qu'une interprétation prospective :

3a)

T'	→	T
-----	[ ----- ]	-----
<b>T1</b>		

présent perfectif russe:  
*on po-bezh-it = il va courir*  
 projet anticipé

3b)

T'	→	T
-----	[ ----- ]	-----
		<b>T1</b>

présent perfectif français :  
*il a couru*  
 projet réalisé

Cela dit, la même langue peut présenter des classes des verbes différentes, selon que l'aspect est marqué de telle ou telle manière. Je pense aux verbes « préverbés » du **russe**, dont l'inaccompli doit porter une marque supplémentaire : prosit' < po-prosit' (demander, prier), mais : s-prosit' < s-prash-ivat' (demander, interroger). Également, dans certaines langues de la famille gur, on distingue différentes classes de verbes selon la nature de l'aspect zéro. Par exemple, en **gulimancema**, le suffixe -di est l'inaccompli marqué de « gben = finir », mais il est l'accompli marqué de « gbii = creuser ».

Je n'ai donc certainement pas la prétention de rendre compte ici de la totalité du langage humain, ni même de dresser une typologie des langues du monde. J'essaie simplement de dégager, à partir de quelques langues connues, diverses manières d'appréhender l'aspect-temps, en soulignant à la fois ce que chaque système a en commun avec les autres et aussi ce qu'il possède d'irréductiblement spécifique. Et ce, très explicitement, dans un cadre topologique commun, à travers quelques configurations précises dont la variété ne dépendra finalement que d'un nombre limité de paramètres.

## 8.2 - Le concept de Temps : formes et valeurs

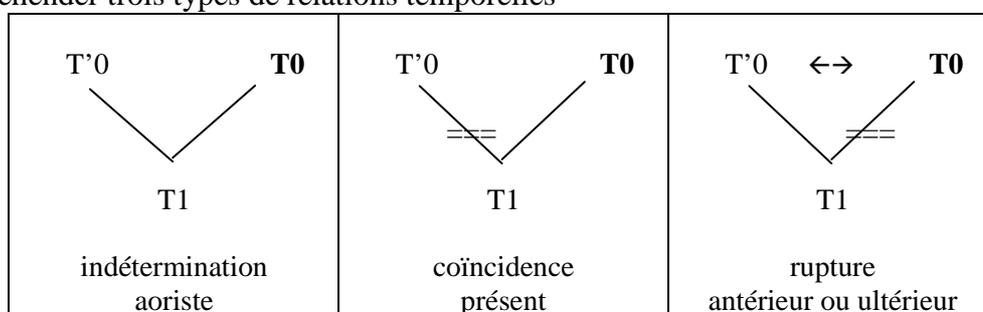
Tout homme a probablement conscience du passé et du futur par rapport au « présent d'aujourd'hui ». Dans les langues, on a vu au ch. 5 que ce rapport est marqué dans le paradigme des circonstants déictiques. Mais il n'est pas forcément marqué par la conjugaison verbale et, quand c'est le cas, il peut être marqué de manières diverses selon les langues.

Du point de vue morphologique, on aura le plus souvent un temps non-marqué qui s'oppose à un ou plusieurs temps marqués. A cet égard, le premier problème concerne l'appréhension du temps présent. Dans les langues comme le russe, l'anglais et le français, on peut dire que le présent est le **temps-zéro**, par rapport au passé qui, lui, est un temps marqué. En revanche, dans les langues comme le dagara, le présent est résolument marqué, ou plus exactement construit à travers le mode actuel :

anglais	dagara
<i>they walk</i>	<i>bɛ dem-na</i>
<i>they walk-ed</i>	<i>bɛ dem</i>

Du point de vue conceptuel, on verra qu'un présent non-marqué (type anglais) caractérise un rapport indéterminé entre le temps de référence et le moment de locution:  $T1 * T0$ . Dans le cas contraire (type dagara), le « présent » marque la coïncidence entre le propos et le repère énonciatif :  $T1 = T0$ . A partir de là, bien entendu, chacune de ces langues pourra marquer diverses ruptures, soit en rétrospective :  $T1 \omega T0$ , pour exprimer tel type d'antérieur ou de révolu, soit en prospective :  $T0 \omega T1$ , pour exprimer tel type d'avenir ou d'ultérieur.

Cette rupture fait alors surgir un autre problème car un procès non pertinent en  $T0$  ne peut se concevoir que s'il est ancré dans un autre temps, à savoir le contexte et la coénonciation en  $T'0$ . C'est pourquoi « Il pleut » est un énoncé autonome, alors que « il pleuvait » est un énoncé dépendant, voire incomplet. Finalement, chaque langue, à sa manière, permet d'appréhender trois types de relations temporelles



## 8.3 - Le système du russe

Le russe dispose de quatre formes verbales, mettant en jeu une double opposition entre aspect marqué / non-marqué (respectivement perfectif et imperfectif) et entre temps marqué / non-marqué (respectivement passé et présent). Voir D. Paillard 1979.

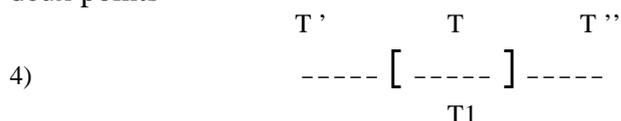
### 8.3.1 - A l'aspect zéro (imperfectif)

Le verbe à l'aspect zéro implique la concordance entre la classe des instants  $T$  et le moment de Prédication de l'énoncé  $T1$ . Comme l'indique le schéma (2) ci-dessus, le rapport  $T'-T-T''$  indique que le procès est conçu comme un événement parmi d'autres, notamment quand l'aspect zéro caractérise une succession d'actions dans le récit :

muzh okryvaet dver', vryvaetsja v spal'nju, streljaet v dvercu shkafa, otkryvaet ego, nikogo ne vidit...

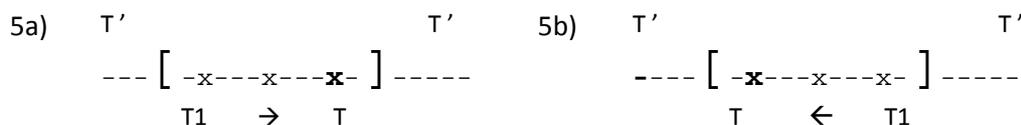
*Le mari ouvre la porte, se précipite dans la chambre, tire un coup de feu dans l'armoire, l'ouvre, ne voit personne...*

On parle dans ce cas de procès « ponctuels ». En fait, dans cette configuration, chaque zone T est constituée d'un ensemble de points ou d'instant, dont la durée ne pourra être déterminée que par les circonstants du type « en un clin d'œil, pendant deux heures, toute la journée ». De même, ces points étant quelconques, la distance relative entre la date objective T et le moment de prédication T1 est indifférente. On peut certes envisager la coïncidence stricte entre ces deux points



on chita-et knigu <sup>17</sup>  
*il lit un livre (pour l'instant)*

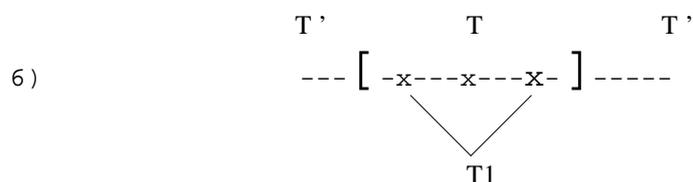
Mais il ne s'agit là que d'un cas particulier. En fait, cet espace T peut être « dilaté » et permettre un décalage relatif entre T et T1, avec une orientation quelconque. C'est ainsi qu'en russe, on obtient d'une part le « présent d'anticipation » et d'autre part, le « présent historique » :



zavtra, ja uezzha-ju v moskvu »  
*Demain, je pars pour Moscou*

sizh-u ja vchera doma,  
 vdrug vxod-it kakoj-to neznakomets  
*Hier, je suis assis à la maison, soudain entre un inconnu...*

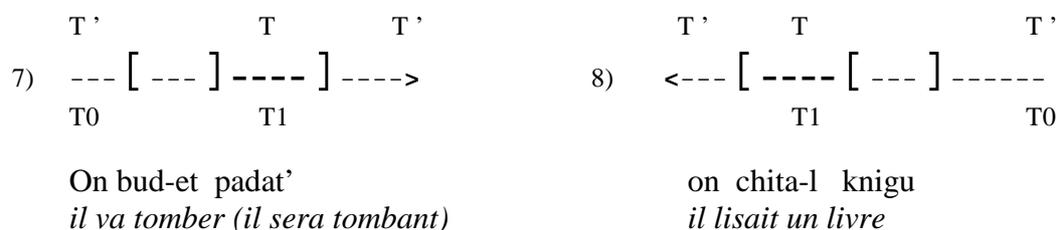
Bien entendu, il s'agit là d'effets contextuels, exigeant un circonstant approprié. En soi, ce décalage n'occasionne pas de visée aspectuelle particulière : il suffit que le moment T appartienne à l'espace T1 sans qu'on puisse distinguer la moindre hétérogénéité dans celui-ci. Ces deux effets (rétrospectif et prospectif) peuvent se combiner lorsque l'imperfectif est utilisé avec le sens générique ou habituel :



Zemlja vert-it-sja vokrug solnca  
*La terre tourne autour du soleil*

<sup>17</sup> Le suffixe verbal /-et/ est une marque de personne (ici la 3ème), qui n'apparaît qu'aux temps du présent. Le passé, au contraire, est une forme nominalisée, qui en tant que telle marque le genre et le nombre mais non la personne.

Les exemples ci-dessus sont au temps présent ( $T1 = T0$ ). Les autres temps se caractérisent par une rupture entre le temps-Origine et le moment de Prédication:  $T0 \omega T1$ , ces deux repères étant séparés par une période de durée indéterminée et caractérisée par une perspective chronologique. Le **futur** utilise cette rupture en prospective, marquée par l'auxiliaire « être » au futur /bud-/ suivi de l'infinitif imperfectif (schéma de gauche ci-dessous). Le temps **passé**, au contraire, utilise cette rupture en rétrospective, marquée par le suffixe verbal /-l/ (schéma de droite ci-dessous).

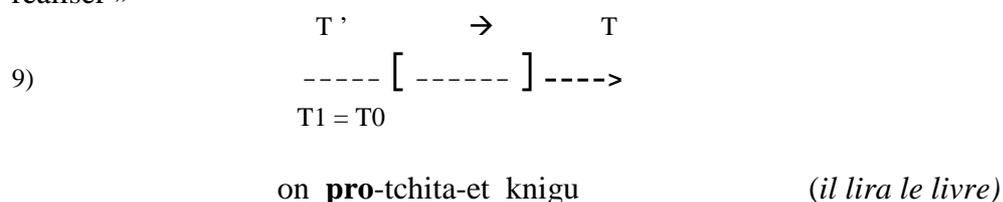


Toutefois, les traductions françaises utilisées ci-dessus ne doivent pas nous leurrer. Si le passé imperfectif du russe permet de transposer le procès dans une période révolue, ce temps ne correspond à l'imparfait du français que dans certains cas. Avec les verbes d'état, ce qui apparaît en français comme un accompli (« j'ai aimé, j'ai su ») se traduit en russe par un passé imperfectif (« j'aimais, je savais »). Et au présent, il faut souligner que l'imperfectif ne réfère pas forcément à un processus en cours : contrairement au dagara, au français et à l'anglais, le russe ne possède pas d'inaccompli de type « progressif ». La question essentielle est donc de savoir dans quelles conditions employer l'aspect marqué.

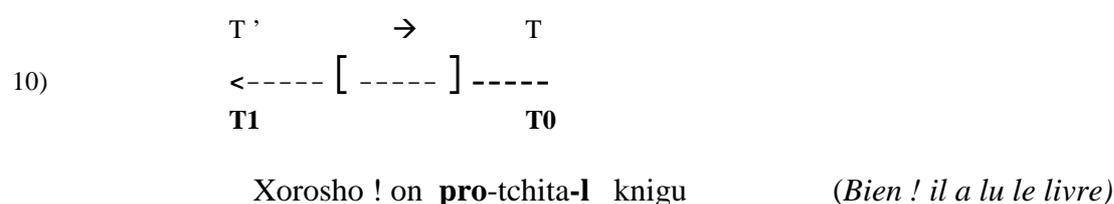
### 8.3.2 - A l'aspect perfectif

La valeur constante du perfectif en russe est de marquer la rupture entre les deux espaces  $T \omega T1$ . Cette rupture aspectuelle exige un nouveau bornage permettant la **visée**. Or, comme je l'ai dit plus haut, la visée choisie par le russe est de type prospectif : la rupture se réalise toujours en envisageant le procès **T au delà** du repère  $T1$ . Cette configuration rend compte du fonctionnement très spécifique de l'aspect dans les langues slaves.

Elle a d'abord un retentissement sur l'ensemble du système de conjugaison dans la mesure où l'aspect perfectif est incapable, en lui-même, d'exprimer une action passée. En effet, le **perfectif présent** a la valeur « futur », avec un procès délimité conçu à partir de  $T0$ . Glose : « pour l'instant, l'Énonciateur considère le projet de lecture comme entièrement à réaliser »



Corollairement, la référence à un procès achevé (rétrospective) ne peut s'effectuer qu'avec un temps marqué comme passé. Ce **passé perfectif** marque alors une double rupture, aspectuelle ( $T \omega T1$ ) et temporelle ( $T1 \omega T0$ ).



On peut donc dire qu'en russe, lorsque T' est en rupture avec T, le repère de Prédication se situe en deçà du processus, quel que soit le temps (T1 = T0 au futur, et T1  $\omega$  T0 au passé). Je souligne en particulier que l'accompli du russe est bien un temps du passé, alors qu'en dagara, en français ou en anglais, l'accompli se caractérise par une visée rétrospective de temps présent ( $\omega$  kanu-nà, il a lu, he has read).

### 8.3.3 - Spécificité de l'aspect en russe

Le second corollaire de cette conception prospective du perfectif en russe est que, à partir du point de vue T1, on peut envisager non seulement l'aboutissement du procès en T, mais encore les diverses manières de traverser la frontière qui mène à ce point. C'est pourquoi le perfectif peut être marqué par une vingtaine de préverbes différents. D'une part, la nature qualitative de cet aspect instaure une interaction fort complexe avec le sémantisme du verbe : le perfectif de « lire » est marqué par « pro -> », celui de « écrire » par « na -> », celui de « construire » par « po -> », etc. D'autre part, le même verbe pourra prendre des sens différents selon le préverbe utilisé : ainsi, pour le même radical « lozhit' », on aura « na - lozhit' = imposer », « po - lozhit' = poser à plat », « ot - lozhit' = déposer », « pred - lozhit' = proposer », « pred - po - lozhit' = supposer », « s- lozhit' = composer », « pere - lozhit' = transposer », « pri - lozhit' = apposer », « raz - lozhit' = disposer ». <sup>18</sup>

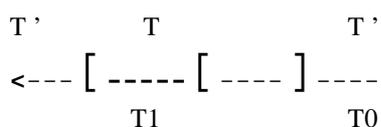
Par ailleurs, l'aspect en russe instaure une pondération spécifique des paramètres de l'énonciation (Sit) (S,T). C'est l'imperfectif qui est utilisé en présence d'un circonstant de durée (« il a lu longtemps, toute la journée, pendant trois heures ») ou si le procès se déroule simultanément à un autre procès (« il a lu son journal en prenant une bière »). En revanche, le perfectif insiste toujours sur un changement qualitatif : « il a couru jusqu'à l'aéroport (perfectif) // il a couru vers l'aéroport (imperfectif) // il s'est mis à courir (perfectif) ». Dans les constructions intransitives, le procès a une durée indéfinie, mais sa clôture modifie la situation et permet de passer à autre chose : « il a dormi donc il est reposé ; il a couru un certain temps, puis... ». Et en présence d'un complément explicite, le perfectif marque la concrétisation d'un résultat : le sujet a atteint le but visé. Pour dire « il a écrit », on utilise le passé imperfectif, ce que l'anglais pourrait gloser comme « he was writing / he has been writing ». Mais pour dire « il a écrit une lettre », on utilise le passé perfectif, qui correspondrait à « he has written ».

On notera que si la négation porte sur la phase initiale du procès, le russe utilise l'imperfectif (« je n'ai pas téléphoné à Sacha » = j'ai omis de le faire). Mais on utilise le perfectif si la négation porte sur la phase finale (« je n'ai pas téléphoné à Sacha avec succès », car il était absent). De même, il y a deux manières de dire « je ne l'ai pas tué » : au passé imperfectif, pour dire « je n'ai pas commencé, je n'ai rien fait de semblable, je ne suis pas coupable » ; et au passé perfectif, pour dire « j'ai essayé, mais je l'ai raté ».

Au présent imperfectif, (schéma 4 ci-dessus), le procès est valide en T0, non valide au-delà : « il lit pour l'instant ». Au passé imperfectif (schéma 8 et 11), le point T0 appartient nécessairement à une zone où le procès est révolu : « il ne lit plus ». Alors qu'au passé perfectif (schéma 12), l'état de choses constaté en T0 est conforme à l'état visé à partir de T1. C'est pourquoi le passé perfectif prend forcément la valeur de « parfait » : la rupture T1  $\omega$  T implique automatiquement la coïncidence T = T0. C'est ainsi que l'on peut comprendre pourquoi un énoncé français comme « Igor est venu hier » se traduit par un passé perfectif si Igor est resté (il est arrivé depuis hier, passage de T' à T), mais par un passé imperfectif si Igor est reparti (passage de T à T') :

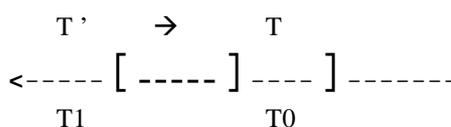
<sup>18</sup> Communication personnelle de Claire Agafonov (Université de Tours), que je remercie vivement.

11)



Imperfectif passé  
(venu, reparti)

12)



perfectif passé  
(venu, resté)

Cependant, les spécialistes du russe ne sont pas d'accord quant à l'interprétation sémantique de ce passé perfectif. Alors que Veyrenc (1968) ne retient que la valeur « prétérite », de son côté, Paillard (1979) insiste sur la valeur « parfait ». Certes, le passé perfectif est également le temps des **actions datées** dans le passé. Mais en russe, cet effet dépend de la présence ou non d'une date explicite dans le contexte, alors que cette référence est inhérente au prétérite des langues germaniques. De plus, on verra ci-dessous que le prétérite proprement dit caractérise un constat T révolu en T0, alors que le parfait permet de valider l'état T en T0. Le perfectif passé du russe peut se gloser ainsi : au moment où l'on parle (T0), l'instant T visé à partir de T1 est atteint. On a donc un effet de conformité à une visée, caractéristique de la valeur « parfait ».

En russe, cependant, il n'y a pas de contradiction entre la valeur de parfait et la datation de l'événement. Dans tous les cas, la zone T délimitée par la fermeture du complémentaire T' est un ensemble de points temporels. Si ces points sont quelconques, cet espace T est « lisse » et sa durée coïncide avec celle de l'acte d'Énonciation ( $T = T0$ ) : dans ce cas, ce qui prédomine est la validation qualitative du résultat (schéma 10 ci-dessus). Si au contraire T est un instant spécifique, alors ce point ne coïncide plus avec T0, mais il appartient encore à l'espace de l'Énonciation ( $T \subseteq T0$ ) : dans ce cas, le parfait permet de dater l'événement (schéma 12 ci-dessus) : « vtchera, on pro-tchita-l knigu = hier, il a fini de lire le livre ». Le procès a eu lieu au moment T, lequel est distingué mais non séparé du moment T0. La date en question est conçue comme accessible à l'Énonciateur, quelle que soit sa distance dans le temps objectif (hier, avant, hier, en 1900, il y a 500 ans). Et l'Énonciateur est situé dans une zone T où le résultat du procès est encore appréciable.

Étant donné le binarisme de l'aspect et du temps en russe, le système grammatical n'offre aucun moyen pour différencier le parfait des autres valeurs passées exprimables en français ou en anglais (notamment le prétérite) : Ja v-zja-l knigu, Je pf-prendre-passé livre = *Je pris le livre, j'ai pris le livre, j'avais pris le livre*. Pas davantage pour exprimer les distanciations caractéristiques du plus-que-parfait et du futur antérieur. Respectivement : « En T'0, il avait atteint le but T fixé à partir de T1 » et « En T'0, il aura atteint le but T visé à partir de T1 ». Certes, ces configurations ne sont pas intraduisibles en russe, mais les espaces supplémentaires apportés par la Coénonciation T0-T'0 ne peuvent s'exprimer que par des adverbes du genre : « auparavant, déjà, au préalable, d'abord ».

Je ne parlerai pas ici des conjugaisons participiales en russe : ce sont des constructions fréquentes certes, mais qui relèvent de la diathèse et se conforment au système aspecto-temporel ici esquissé. Quant au conditionnel, j'aurai l'occasion d'en parler un peu plus loin.

## 8.4 - Le système du français et de l'anglais

Étant donné la relative ressemblance entre le français et l'anglais, je vais traiter ces deux langues en les confrontant systématiquement, ces deux langues faisant un usage différent des deux configurations aspectuelles décrites en (1) et (2). En français comme en anglais, on peut distinguer une série d'aspects combinables avec le temps présent et le temps passé :

**présent**

il court, he runs  
 il a couru, he has run  
 il est en train de courir, he is running  
 il vient de courir, he has just run  
 il va courir, he is going to run  
 il courra, he will run

**passé**

il courait / courut, he ran  
 il avait couru, he had run  
 il était en train de courir, he was running  
 il venait de courir, he had just run  
 il allait courir, he was going to run  
 il courrait, he would run, etc.

**8.4.1 - Aspect zéro**

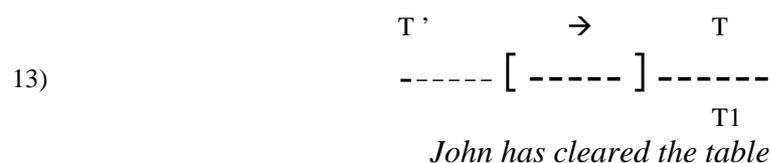
L'aspect zéro a valeur de non-accompli ( $T \in T1$ ) et se caractérise par une absence de visée. Comme je l'ai dit plus haut pour le russe, l'inaccompli permet de concevoir l'espace T comme un ensemble de points quelconques, correspondant à une durée indéterminée. Ceci permet, d'une part, d'exprimer des actions successives dans le présent de narration: « *Il se lève, ramasse ses affaires et sort... Elle part, elle s'évertue, elle se hâte avec lenteur* ». D'autre part, ceci permet une dilatation du point de vue référentiel, qui se manifeste à travers le présent d'anticipation, le présent historique et le présent d'habitude (voir les schémas 5a, 5b et 6) :

<i>Dans deux ans je suis riche.</i>	<i>I don't work tomorrow</i>
<i>En 1066, Guillaume envahit l'Angleterre...</i>	<i>At the time, England is a land of peasants</i>
<i>Votre mari fume beaucoup</i>	<i>We don't go to school on Sundays</i>

Les exemples montrent que cette dilatation est possible quelle que soit la distance temporelle entre l'événement et le moment de prédication.

**8.4.2 - Le perfect et le passé-composé**

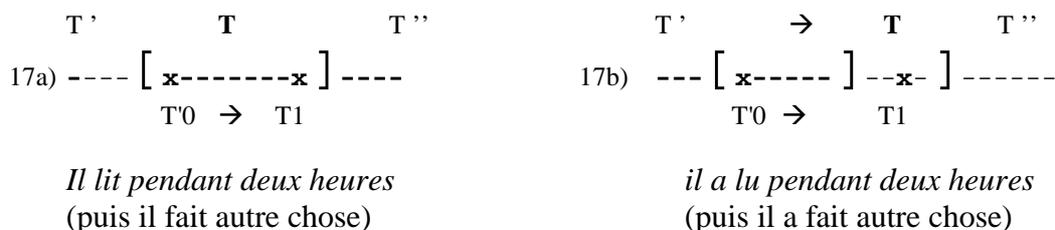
Ces deux formes ont une valeur de « parfait » et marquent une rupture entre les deux zones T et T'. Elles se distinguent cependant de leur équivalent russe, dans la mesure où le temps de Prédication se place ici au-delà du processus : le parfait du russe est un temps du passé, celui du français et de l'anglais est un temps du présent. Par conséquent, ici, ce que marque le parfait est, non la rupture  $T1 \omega T$ , mais la **rupture T'  $\omega$  T1** : au point T1 où nous en sommes, tout ce qui était à faire (T') a été fait.



Dans cette configuration, la rupture caractéristique T'-T aboutit à mettre l'état T en relation avec le repère de Prédication T1. Je souligne cependant qu'on ne peut confondre cette configuration (discrète) avec celle de l'inaccompli, puisque celui-ci ne marque aucune rupture entre T et T' : domaine dense, comme en (1).

Le français et l'anglais présentent, par ailleurs, un certain nombre de divergences non négligeables – les apprenants étrangers et les traducteurs en savent quelque chose. D'abord, en français, le passé composé (PC) est compatible avec une **date**, comme le parfait en russe. Ce qui n'est pas le cas du « perfect » de l'anglais, où la présence d'une date confère au procès un caractère révolu qui exige le prétérite : *John drank wine yesterday* (voir ce temps plus loin) et non \**John has drunk wine yesterday*. Au perfect, la seule date possible doit coïncider avec le moment de l'énonciation : "I have not shaved today / this morning, ...I have just shaved...". Cf. Chuquet 1993.



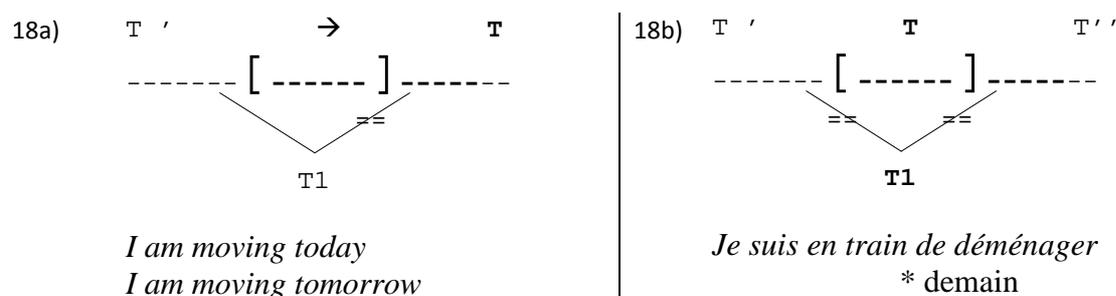


C'est pourquoi en français, contrairement à l'anglais, on dit « J'ai appris le piano pendant 7 ans », mais pas \*depuis 7 ans. En définitive, la valeur « parfait » du passé composé du français semble incontestable dans certains contextes, notamment quand le but à atteindre est valorisé ou dévalorisé : « *ça y est, j'ai enlevé le noyau de ma mangue ! Horreur, ils ont fermé la porte* ». Mais il faut aussi rendre compte de la compatibilité de cette valeur avec tel ou tel circonstant (il y a deux jours, depuis deux jours)<sup>19</sup>. Le recours à la topologie, et plus particulièrement à la distinction discret / dense, m'a permis de surmonter certaines contradictions.

### 8.4.3 - L'aspect progressif

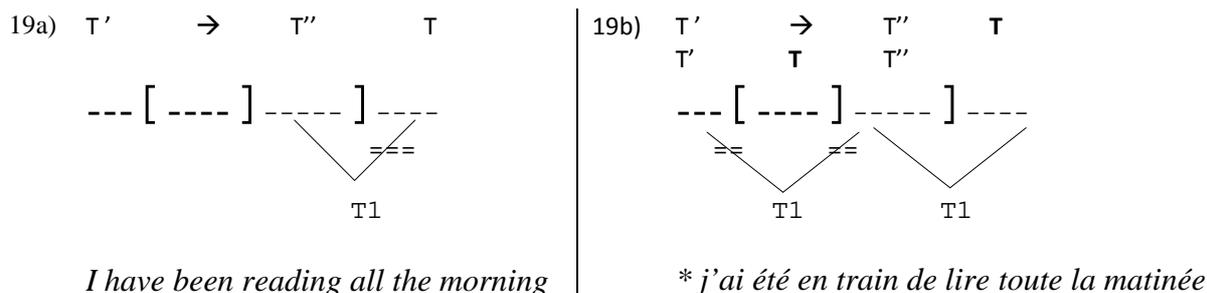
Dans l'histoire de la langue, l'ambiguïté inhérente à l'aspect zéro a fait surgir le besoin de créer des formes périphrastiques pour marquer diverses nuances, notamment la forme « progressive » : *he is painting, il est en train de peindre*. Je me concentrerai d'abord sur le paramètre **temporel**, les valeurs modales seront abordées ensuite.

Contrairement à certaines idées reçues, le progressif anglais et le progressif français ne sont pas vraiment équivalents. En anglais, le progressif est un aspect qui se construit sur un domaine **discret**, par une opération qui instaure un décalage entre T et T1 : le but n'est pas atteint. Ce décalage peut être maximal lorsque le progressif a une valeur prospective en anglais. En français, cette valeur prospective est impossible : \**demain, je suis en train de repeindre ma chambre*. Ce qui veut dire que le progressif français est construit dans un domaine **dense**, et ne fait que souligner le rapport de coïncidence entre le moment du procès T et le moment T1 : le but n'est pas atteint, mais le procès a effectivement commencé.



Cette configuration spécifique explique aussi pourquoi, en français, le progressif est compatible avec l'imparfait et incompatible avec le passé-simple et le passé-composé – contrairement à l'anglais, où le perfect progressif est fréquent. Cette divergence n'est pas liée à la configuration du parfait en tant que tel, mais à celle du progressif, puisqu'en français, celui-ci est construit dans un domaine dense, alors que le parfait marque un domaine discret :

<sup>19</sup> Sur la valeur « parfait » du PC français, je suis donc plus nuancé que JJ. Franckel (1986). La divergence vient peut-être de la nature contrastive de mon approche : le PC français n'est pas le perfect de l'anglais, ni celui du russe, ni celui du dagara.



En anglais, le « perfect continuous » marque un deuxième temps dans la zone frontière et abolit l'effet « parfait » en interdisant la coïncidence entre T et T1 : comparer (19a) à (13). Tandis qu'en français, on se retrouverait ici devant une contradiction insurmontable avec un espace dense où T1 devrait à la fois coïncider avec T (progressif) et un espace discret où T1 peut embrasser à la fois T et T'' (parfait).

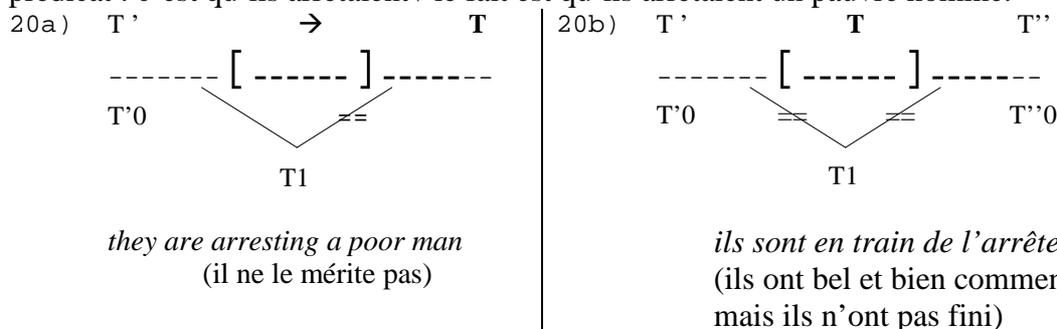
Par ailleurs, il faut souligner que ces formes progressives marquent bien plus qu'un simple inaccompli. Dans les deux langues, elles ont en commun un caractère **modal**, bien mis en évidence dans la littérature <sup>20</sup> et que l'on peut résumer ainsi : *compte tenu du contexte énonciatif, le progressif marque une altérité qualitative entre l'état des choses repéré en T1 et l'état valué en coénonciation T'0*.

Ce caractère modal rend le progressif compatible même avec des verbes d'état (contrairement à l'inaccompli du dagara) : *You are being nasty again / Là, tu es en train d'être franchement désagréable*. Avec un verbe de processus, si ce qui est présupposé est l'état antérieur au procès, alors P prend la valeur de « j'ai déjà commencé, ne t'énerve pas », ou « tu ne réalises pas que ce que je fais n'est rien d'autre que P » : *Maman, je t'assure que je suis en train de faire mes devoirs* (au téléphone). Si ce qui est présupposé est la période située au-delà du procès, alors P prend la valeur recentrée de « je n'ai pas encore fini, je suis trop occupé pour faire autre chose » : *Tu vois bien que je suis en train de peindre ! I am reading the script, give me time to finish it*. Toutefois, même de ce point de vue modal, la traduction français-anglais montre souvent que ces deux tournures divergent. En anglais, la forme progressive peut marquer une ré-identification du procès T dans un contexte où le complémentaire T' est présupposé - ce qui n'est pas le cas du français :

*When the police arrested me, they were arresting a poor man.*

*Quand les policiers m'ont arrêté, \*ils étaient en train d'arrêter un pauvre homme*

En anglais, la forme progressive dans cet énoncé signale que pour l'énonciateur, l'acte d'arrêter est inapproprié, la bonne valeur étant « pas arrêter ». La traduction française passerait par une focalisation, non pas tant de l'objet (c'est une pauvre homme que...) que du prédicat : c'est qu'ils arrêtaient / le fait est qu'ils arrêtaient un pauvre homme.

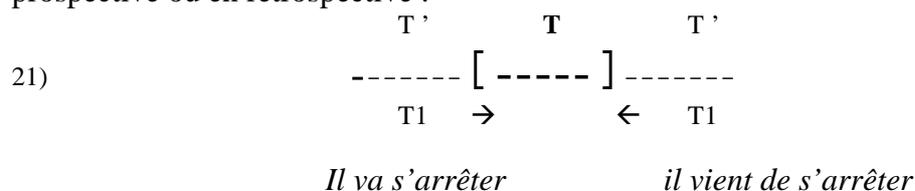


<sup>20</sup> Pour l'anglais, voir les travaux de H. Adamczewski (1978) et aussi la très utile synthèse de F. Toupin (1994) comparant l'approche métaopérationnelle avec celle des guillaumiens et celle des culioliens. Et pour le français, voir notamment le travail de JJ. Franckel & D. Paillard (1991).

Le progressif français marque seulement une discordance entre l'état valorisé en T'0 et le constat du Prédicateur en T1 : *Là, je suis en train de me gourer... Ma parole, ils sont en train d'enfoncer la porte !* On peut donc dire qu'il a un effet exclusivement modal qui n'a aucune répercussion sur la valeur aspectuelle. Dans cette configuration « dense », l'impression de visée ne vient pas de la temporalité en tant que telle mais de la coénonciation.

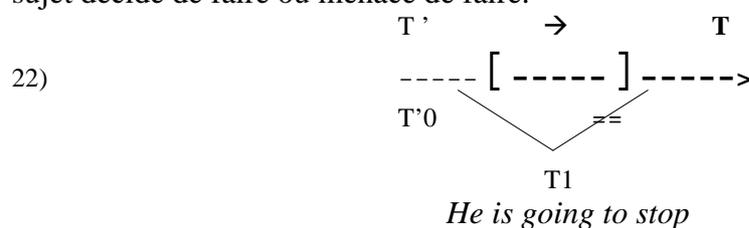
#### 8.4.4 - Les aspects de la proximité

La différence entre nos deux langues se répercute également dans l'expression du futur proche et celle du passé récent. En français, c'est l'occasion de marquer un **décalage minimal** entre le moment du procès T et le moment de Prédication T1, de manière symétrique en prospective ou en rétrospective :

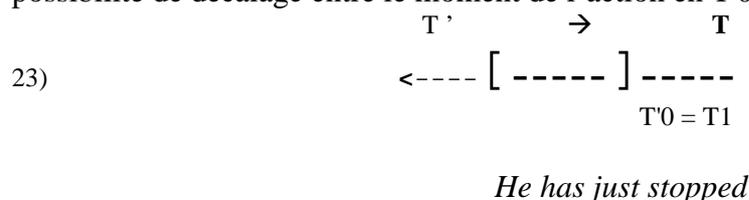


Je souligne que ce décalage caractéristique de la proximité est incompatible avec la forme progressive en français: \*il est en train de venir de s'arrêter ; \*il vient d'être en train de s'arrêter ; \*il est en train d'aller s'arrêter ; (??) il va être en train de s'arrêter (??) <sup>21</sup>. En français, ces deux formes sont en quelque sorte complémentaires du progressif, et se construisent comme lui sur un domaine temporel dense (T', T, T').

Ce schéma ne convient à l'**anglais** qu'à première vue. Car si on y regarde de près, on remarque, d'un côté, que le futur proche de l'anglais **est** une forme progressive : il se construit donc sur un domaine discret. On a vu en (18a) que le progressif peut en lui-même traduire une certaine proximité. La différence est qu'ici, /go/ marque un repère supplémentaire T'0-T1 qui va permettre une différenciation qualitative : on passe résolument de l'inaction à l'action ; le sujet décide de faire ou menace de faire.



De l'autre côté, le passé récent, alors qu'il est exprimé par un auxiliaire au présent simple en français (*il vient de*), s'exprime à travers un **perfect** en anglais, aspect qui implique également un schéma discret, comme on l'a vu plus haut. Intervient cependant un changement d'éclairage : alors que le perfect simple exprime avant tout la conformité qualitative (T' ∅ T1, T = T1), le perfect récent met l'accent sur la proximité temporelle, en excluant toute possibilité de décalage entre le moment de l'action en T'0 et son résultat en T1:



<sup>21</sup> Pour être exact, on trouve, sur Internet, 0.9% d'occurrences de cette dernière tournure, par rapport à « il sera en train de ». Il s'agit donc d'une innovation qui repose sur une interprétation du futur proche comme un futur simple, construit avec un décalage entre T0 et T1.

Cette tournure n'est pas incompatible avec la forme progressive: “ *Hi Richard, I have just been reading your mail*”. On combine alors tous les effets : l'expéditeur de ce message, s'étant absenté pour un voyage, a relevé son courrier dès son retour (proximité). Le centrage qualitatif marqué par le perfect rassure l'interlocuteur quant à l'importance qu'on a accordé à son message (T et non T'). Le progressif indique que le but espéré par l'interlocuteur n'est pas atteint, mais la proximité marquée par « just » a pour effet de le rassurer, tout en disculpant le locuteur: la lecture a pu être tardive, mais il n'y aura pas de décalage entre la lecture et la réponse.

#### 8.4.5 – Le temps passé : prétérite et imparfait

Toutes les configurations aspectuelles précédentes appartiennent au « temps actuel » au sens où le repère-Origine coïncide avec le moment de Prédication :  $T1 = T0$ . A présent, nous entrons dans le domaine du temps « **inactuel** » au sens où ces deux repères sont en rupture l'un par rapport à l'autre :  $T1 \omega T0$ . Dans les croquis, apparaîtra donc une rupture supplémentaire. La distance qui sépare ces deux instances est quelconque du point de vue chronologique, car cet écart caractérise avant tout un changement d'espace énonciatif. Ce mouvement de pensée est parfois appelé « **translation** » du temps de Prédication T1. En français et en anglais, cette translation dans le passé peut s'effectuer avec l'ensemble des valeurs aspectuelles observables au présent. Ce qui montre que le parfait, le futur proche et le passé récent sont des aspects marqués et non des temps marqués : « *Il sautait / il avait sauté / Il allait sauter / il venait de sauter ; he was going to jump / he had just jumped* ».

La rupture entre T1 et T0 est problématique car on ne peut concevoir une prédication démunie de repère-origine. En fait, si un procès n'est pas ancré par rapport au moment de l'Énonciation T0, il doit être ancré par rapport au contexte, ou mieux, par rapport au temps Coénonciatif T'0. A cet égard, on peut dire que l'imparfait et le passé simple, ne sont pas des temps autonomes. Effectivement, si maintenant quelqu'un ouvre la porte et surgit dans cette pièce, il peut crier : « Ma voiture est en panne » sans préambule. Car le contexte est alors fourni par la situation de discours :  $T'0 = T0$ . En revanche, dire « Ma voiture était en panne » serait incongru sans contexte; on attendrait, par exemple « ...quand je suis sorti de chez moi » ou « c'est pourquoi je suis en retard ». Car au passé, le procès n'étant pas repéré directement par rapport aux coordonnées de l'Énonciateur, il doit être repéré par rapport à un repère contextuel. D'où la configuration générale :



Dans ce cadre, le **français** possède deux paradigmes de flexions verbales : l'imparfait – ais, -ait, -aient... (discret) et le passé simple (PS, dense) - ai, -a, -èrent.... La nécessité du repérage contextuel permet de comprendre pourquoi cette distinction, non-marquée au présent, est marquée au passé, l'imparfait marquant le contexte dont dépend le passé simple, et réciproquement :

*Alors que minuit approchait, il joua sa dernière partie.*

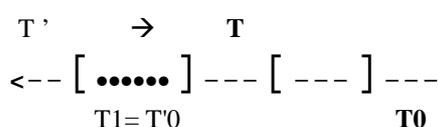
*Quand il joua sa dernière partie, minuit approchait.*

Ce système se distingue radicalement du système des langues germaniques, notamment l'**anglais**<sup>22</sup>, où le prétérite est la seule flexion verbale possible au passé : il s'agit d'un temps

<sup>22</sup> Dans certains parlers allemands (Suisse, Autriche), l'opposition « Preterit / Perfekt » fonctionne désormais comme un couple « imparfait / parfait », c'est-à-dire inaccompli du passé / accompli du présent.

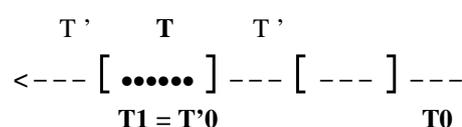
dense, de durée indéfinie et susceptible d'être dilatée. C'est ainsi que " *I cleaned the floor while he read*" peut se traduire, selon le contexte, par « pendant qu'il lisait, je nettoyais le parquet » ou par « pendant qu'il lisait, j'ai nettoyé le parquet ». En anglais, deux prétérites consécutifs sont possibles (i) si les deux actions successives sont ponctuelles (*he puffed and coughed and spat*) ; (ii) si les deux actions sont concomitantes et de même durée : *Walpole looked keenly at the other's face as he read the message*. Dans le cas contraire, l'anglais recourt plus souvent à la forme progressive (schéma discret) pour marquer le procès comme inaccompli, comme dans : « *I cleaned the floor while he was reading* ». Tandis qu'en français, le progressif est incompatible avec le passé simple (\*il fut en train de jouer) et optionnel à l'imparfait (« J'étais en train de lire tranquillement... » ), quand il n'est pas franchement inacceptable (\*Minuit était en train d'approcher).

25) imparfait fr. (discret)



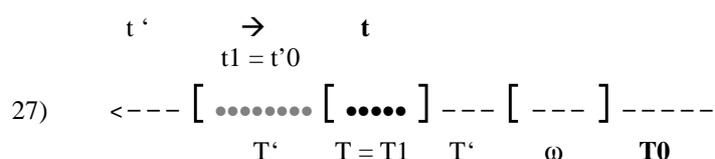
*Il nettoyait le parquet*

26) passé-simple, prétéríte (dense)



*il nettoya le parquet*  
*he cleaned the floor*

Cette présentation topologique n'est pas gratuite, car elle nous permet d'embrasser les usages respectifs de ces deux temps. Alors que le passé simple présente le procès sans visée, de manière dense, l'imparfait marque un procès dans un domaine discret, conçu en visée, inachevé, avec un point d'aboutissement fictif. Il n'est pas rare que l'imparfait indique que le procès est avorté par l'irruption d'un autre événement implicite ; c'est ce qu'on appelle la valeur ingressive : « *Quelques secondes de plus, et cet imbécile m'écrasait !* ». De plus, le point d'aboutissement du procès étant virtuel, l'imparfait aura certains usages strictement modaux, notamment dans l'hypothèse : « *si j'étais riche...* »<sup>23</sup>. Le plus souvent, le procès à l'imparfait exprime l'état des choses au moment où intervient un autre procès au passé simple. Nous distinguerons ces deux procès en les notant l'un par des minuscules (t', t, t1) et l'autre par des majuscules (T', T, T1) :



*Il lisait en t1... quand l'enfant se réveilla en T1*

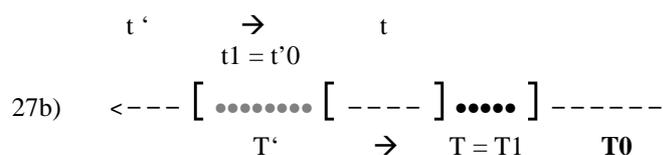
Dans l'équivalent anglais, on jouerait sur le contraste entre prétéríte progressif et prétéríte simple : *He was reading (en t1)... when the child woke up (en T1)*. Je souligne toutefois qu'en français, l'action au passé simple n'a pas toujours pour effet d'interrompre l'action à l'imparfait. Il n'est pas rare, au contraire, que le passé simple marque un procès qui est la conséquence du procès précédent : « *Elle s'exprimait avec une aisance merveilleuse. Il en*

<sup>23</sup> La valeur « passé » n'est donc qu'un cas particulier de l'inactuel : on quitte la sphère interlocutive pour entrer soit dans une époque révolue (récit) soit dans un monde imaginaire (fiction).

*tomba immédiatement amoureux.* ». Il peut aussi marquer le point final de certains contes : « *Ils furent heureux et eurent beaucoup d'enfants* ». Plus généralement, le passé simple apparaît typiquement dans les actions successives qui ponctuent le récit : « *Alors, il posa son verre, se leva, prit son chapeau et sortit* ». Alors que l'imparfait sert d'arrière plan à un ensemble d'actions ponctuelles au PS; d'où sa fréquence dans l'instauration du récit : « *En l'an de grâce 1986, un 28 octobre, naissait Gayah O.O...* ».

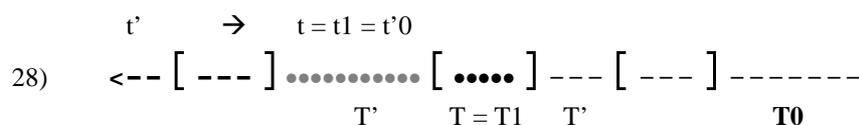
Le procès au PS n'est pas toujours immédiatement accompagné d'un procès à l'imparfait. Le repérage contextuel peut être simplement marqué par un circonstant exprimant une date T'0 plus ou moins reculée par rapport à T0: « *Un jour, il y a de cela bien longtemps, un homme d'allure étrange fit son entrée dans la bonne ville de Arnhem* ». Ce repérage contextuel peut même être implicite ; c'est une liberté que prennent souvent les écrivains dès la première phrase d'un roman : « *Harvey referma la porte.* », comme si tout le monde savait qui est Harvey et de quelle porte il s'agit, et comme pour inviter le lecteur à imaginer lui-même la scène précédente en T'0.

Le système du français se distingue de celui des autres langues romanes en ce que le passé simple est aujourd'hui réservé au registre narratif (notamment à l'écrit), de façon à situer le procès hors de l'espace interlocutif, dans une époque révolue - contrairement au passé composé. Dans le registre dialogal, le contraste illustré en (27) est réalisé entre l'imparfait (inaccompli du passé) et le PC, qui est un accompli du présent (parfait : voir plus haut) : « *Quand Pierre est sorti, il faisait beau... Les voleurs sont entrés pendant que je dormais* ». On voit alors que le procès T'T au PC constitue en lui-même un espace suffisant pour séparer le procès t't du moment de locution T0 :



*Il lisait en t1... quand l'enfant s'est réveillé en T2*

Pour des raisons de place, je me contenterai d'illustrer ici la translation de l'accompli dans le passé, qu'on appelle le **plus-que-parfait** :



*Elle avait déménagé la veille (résultat t en t1 repéré par rapport à t'0)*

*Elle avait tout nettoyé (t't achevé en t1), quand il arriva (T en T1 coupé de T0)*

*She had left the day before (résultat t en t1 repéré par rapport à t'0)*

*She had cleaned everything (t en t1), when he arrived (T en T1 coupé de T0.)*

#### 8.4.6 – Les aspects du temps futur

On a vu qu'en russe, le futur est un aspect marqué du présent. On pourrait croire qu'il en va de même en anglais et en français. Si le futur était le symétrique du parfait, on ne pourrait pas concevoir un « futur antérieur ». C'est pourquoi, pour l'anglais et le français, le futur doit être interprété plutôt comme un temps symétrique du passé, donc avec une rupture T1 ω T0: l'orientation étant rétrospective pour le passé, elle est prospective pour le futur : T0 → T1.

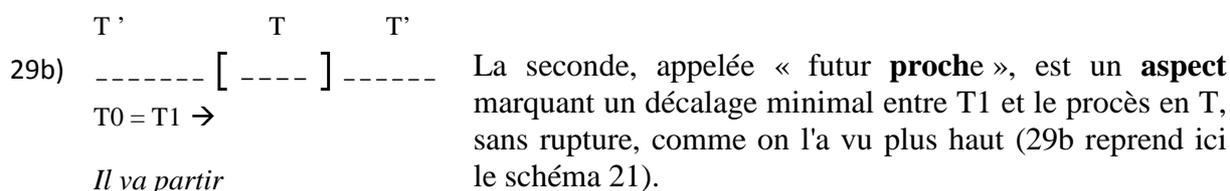
Mais du point de vue strictement aspectuel, un procès au futur est conçu comme ponctuel, sans visée, donc dense: aspect zéro  $T = T1$ . C'est ce qui le rend compatible avec l'accompli (aspect marqué). En français comme en anglais, on aura donc un futur dense dit « simple » et un futur discret dit « antérieur » :



*Il partira en T1 ; He will pack then*

*Il sera parti en T1, he will have packed by then.*

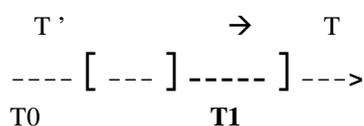
Cela dit, nos langues ont plusieurs manières de concevoir un procès dans l'avenir : « il va partir ; il partira » - phénomène d'autant plus troublant que ces deux formes sont construites sur un domaine dense<sup>24</sup>. La première, le futur simple, est un **temps** qui mérite d'être appelé « futur **distancié** » car elle est caractérisée par une rupture entre T0 et T, comme on vient de le voir en (29).



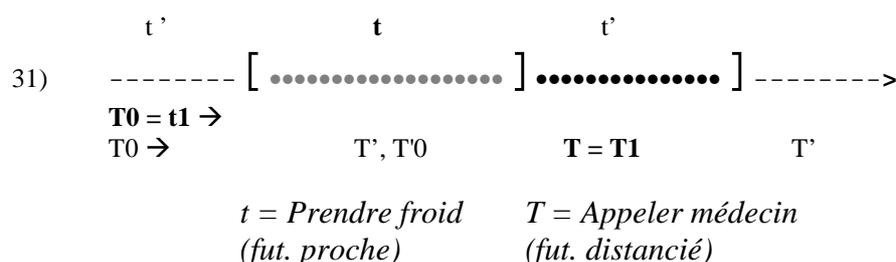
La distance  $T0 - T$  n'est pas forcément chronologique, la date objective dépendant avant tout du circonstant : « Il va repartir dans deux ans / ce midi // Il repartira dans deux ans / ce midi. ». Il ne s'agit pas davantage d'une différence modale, ou d'un degré différent de certitude, pour les mêmes raisons : « Il va peut-être / assurément repartir // Il repartira peut-être / assurément ». Parfois, on en vient à penser que ces deux types de futur sont strictement interchangeables. Mais alors, pourquoi une langue comme le français aurait-elle construit deux temps différents, si ce n'est pour marquer des différences de sens ? - Pour expliquer ce « brouillage » occasionnel, je prendrai une image, celle de l'oiseau dont la silhouette se découpe nettement dans le ciel. A un certain moment, si l'oiseau passe devant le soleil, on ne le voit plus, on ne voit plus rien ! Mais l'instant d'après, voilà l'oiseau qui réapparaît. Il en est de même des formes linguistiques.

De fait, on peut citer des cas où, dans le discours naturel, on n'utilise exclusivement que l'un ou l'autre de ces deux futurs. Par exemple, le futur simple peut apparaître dans un proverbe, contrairement au futur proche : « *Qui vivra, verra* » ; versus : \*qui va vivre, va voir (?). Inversement, quand l'énoncé implique une relation forte entre deux interlocuteurs (prévision, promesse, menace, etc), c'est le futur proche qui est de mise : « *Attention, tu vas te salir !* » ; versus : \*attention, tu te saliras (?). Ces deux cas de dissymétrie montrent bien que l'usage du futur dépend au moins autant du paramètre inter-sujets (S) que du paramètre temporel (T).

<sup>24</sup> Sauf, bien entendu, à la forme progressive en anglais, qui a pour effet de discrétiser le domaine, tout en conservant la rupture  $T0 - T1$  propre au futur : *he will be packing by then* ( $T \neq T1$ )



Le futur proche marque un décalage minimal entre le moment de l'Énonciation et le moment du procès. Alors qu'au futur distancié, ces deux repères sont séparés par un temps intermédiaire correspondant à un autre procès, exprimé dans le contexte ou présupposé en Coénonciation. Comme on l'a vu avec le passé, la rupture  $T1 \omega T0$  occasionne des contraintes contextuelles. Par exemple, si l'on veut engager la conversation, on peut dire d'emblée « Hum, il va pleuvoir », mais pas « Il pleuvra ». Ou encore, une maman peut dire à son enfant : « Si tes pieds sont mouillés, *tu vas prendre froid* et après, on *appellera* le médecin ». Il serait alors peu naturel de permuter les deux futurs : (?) tu prendras froid et après, on va appeler le médecin (?). Même remarque pour l'énoncé : « je vais laver ma poupée, comme ça, elle sera propre ». Tout se passe donc comme si le procès « T » au futur simple était conditionné par la validation d'un procès « t » préalable. Le schéma ci-dessous combine les configurations données plus haut pour chacun :



Il ne peut cependant y avoir de règle absolue qui imposerait tel temps dans tel ou tel cas, car on est une fois de plus en pleine subjectivité (S0 & T0). Par exemple, un enfant dira fréquemment des choses comme « quand je serai grand, je serai médecin ». Mais dans son imagination, les étapes peuvent être franchies plus ou moins facilement. Ainsi, « Quand je serai grand, moi, je vais être médecin » ne serait pas impossible, par exemple avec une relation inter-sujets marquée (moi, en tout cas, c'est ma volonté, indépendamment des circonstances). Même l'énoncé « Quand je vais être grand » est possible si l'âge adulte est conçu comme moins inaccessible à cet enfant.

## 8.5 - Le cas du conditionnel

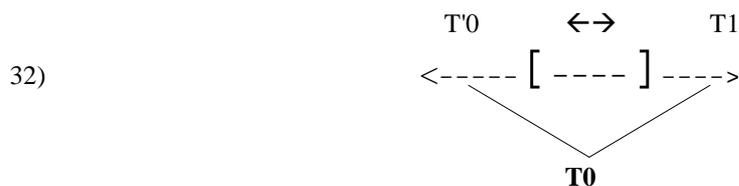
Le conditionnel a une première valeur qui est strictement **temporelle**, à savoir celle d'un futur dans le passé : « Il a trouvé du papier, il écrira sa lettre demain  $\rightarrow$  Il avait trouvé du papier, il écrirait sa lettre le lendemain. ». De fait, dans de nombreuses langues, le conditionnel est construit littéralement par la combinaison futur + passé. Exemple du français, de l'anglais et dagara :

<i>Il aim-ait</i>	<i>he lik-ed</i>	$\omega$	<i>tu</i>	<i>b'óbda</i>
<i>Il aime-ra</i>	<i>he will like</i>	$\omega$	<i>nan</i>	<i>b'óbda</i>
<i>Il aime-r-ait</i>	<i>he woul-d like</i>	$\omega$	<i>nan tu</i>	<i>b'óbda</i>

Cette combinaison de marqueurs constitue une contradiction. Du point de vue temporel, on a une double rupture  $T0 \omega T1$ , avec une vision prospective au futur et une vision rétrospective à l'imparfait. Cette contradiction temporelle se résout au plan **modal**.

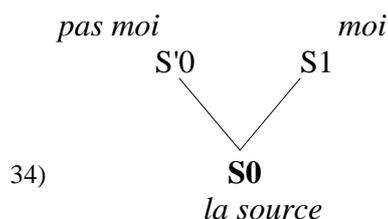
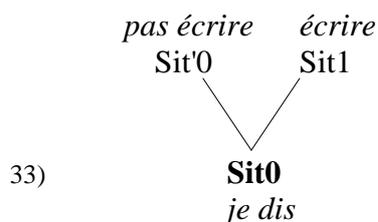
D'une part, elle met l'Énonciateur dans une position où il n'est pas en mesure de valider ou invalider le procès : la seule solution permettant d'envisager à la fois l'extérieur et l'intérieur d'un domaine notionnel consiste à sortir du domaine, en se plaçant dans une position « décrochée », correspondant à l'opération d'indétermination (opérateur étoile, chez A. Culioli). D'autre part, cette **contradiction** temporelle présuppose un dédoublement

énonciatif, tel que l'Origine est assumée par un repère fictif, en relation alternée avec le point de Prédication  $T'0 \rightarrow T1 / T1 \leftarrow T'0$  :



### 8.5.1 -En français

Cette valeur modale engendrée en termes temporels se transmet à l'ensemble de l'Énonciation, à savoir au paramètre assertif et au paramètre inter-sujets. On sait que le conditionnel marque également un procès irréal, notamment – mais non exclusivement – dans une proposition principale accompagnée d'une subordonnée hypothétique : « Si je trouvais du papier, j'écrirais cette lettre ». C'est aussi le temps du rêve, de la proposition de jeu chez les enfants : « On va jouer à l'école ; moi, je serais la maîtresse et toi, tu devrais réciter ta leçon ». L'irréal marque une **assertion problématique** (33). D'une part, le procès porte bel et bien la marque d'une assertion, affirmative ou négative (j'écrirais, je n'écrirais pas), mais cette assertion est comprise comme non-valide dans la situation réelle (celle de l'Énonciateur) et en même temps valide dans la situation imaginaire (celle de la Coénonciation).



La troisième valeur - moins fréquente, peut-être – est le conditionnel « rapporté », celui des journalistes notamment (34) : « Selon l'AFP, le président serait maintenant réfugié au Libéria ». Il ne s'agit pas vraiment d'une hypothèse (« si j'en croyais l'agence AFP... ») mais d'une marque de **distanciation** de la part de l'Énonciateur (ou de l'écrivain) par rapport au Prédicateur qui est la source plus ou moins bien informée : « je le dis sans le dire; ce n'est pas moi qui vous le dis, c'est l'AFP ; moi, je ne fais que transmettre ». On voit alors qu'à travers ses différents usages, la constante du conditionnel (son invariant) est cette position décrochée de l'Énonciation par rapport à l'instance de Prédication, quel que soit le paramètre qui prédomine (Sit0, S0 ou T0).

### 8.5.2 - En russe

En russe, l'hypothèse et la proposition qui en découle ne se distinguent que par la présence de la conjonction *jesli* = « si » introduisant la première (cf. § 6.8). Ces deux propositions peuvent être au perfectif ou à l'imperfectif. Mais elles sont toutes deux au passé. A ce temps-là, on sait que la position de T1 et T0 en russe est constante, quel que soit l'aspect. Contrairement au français, le conditionnel ne repose donc pas sur la combinaison du futur et du passé.

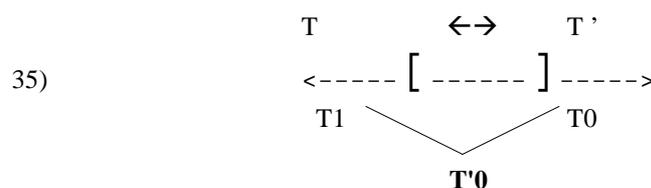
(a) *jesli by ona pri-sh-l-a*  
 si irr elle pf-venir-pass-fém  
*Si elle venait (si elle était venue)*

(b) *ja by ejo po-zdravi-l*  
 je irr elle pf-félic-pass  
*je la féliciterais*

jesli by ty zna-l  
 Si irr tu savoir-passé  
*Si tu savais...*

jesli by u menja byli den'gi, ja by kupi-l mashinu  
 si irr à moi passé argent, je irr pf-achet-pass voiture  
*Si j'avais de l'argent, j'achèterais une voiture.*

En revanche, le caractère irréel est marqué, sur les deux propositions, par la particule « by ». Celle-ci est vraisemblablement un figement du verbe « être » qui ne serait ni le passé « byl », ni le futur « bud' ». Toujours est-il que cette particule aoristique suffit à marquer le décrochage caractéristique de l'énonciateur fictif :



## 8.6 - Le système du dagara

Par rapport au russe et par rapport au français/anglais, la conjugaison verbale en dagara pose souvent de sérieux problèmes de traduction. Malgré tout, on verra qu'avec des moyens grammaticaux très différents, le dagara aménage l'espace temporel avec les mêmes opérations que dans nos langues, compte tenu des mêmes instances T1, T'0 et T0.

En dagara, l'**aspect** est exprimé par la base verbale, celle-ci pouvant se présenter soit sous forme radicale (aspect zéro), soit avec le suffixe -dé marquant l'inaccompli<sup>25</sup>. Le constituant ainsi formé peut ensuite être modifié par un jeu de particules préposées marquant **le temps** et organisé en deux sous-systèmes. Enfin, l'ensemble est intégré dans un système de **mode**, marqué par la présence ou absence du suffixe /-nà/.

temps1	temps2	VERBE	aspect	mode
∅ futur habituel	∅ ingressif égressif			∅ inaccompli

On verra que la valeur des marques aspectuelles et temporelles change considérablement selon le mode utilisé. Le tableau ci-dessus révèle d'emblée l'absence de marque spécifique pour le temps « passé » : contrairement à ce qui se passe en français-anglais-russe, le passé est non-marqué en dagara, parce qu'il n'est qu'un cas particulier d'inactuel. En revanche, c'est le « présent » qui est marqué par le mode actuel, contrairement au français.

### 8.6.1 - Le mode en dagara

D'une manière générale, l'absence de la particule d'actualité /-nà/ indique que le procès n'est pas ancré dans la situation d'Énonciation, mais repéré par rapport à un repère coénonciatif Sit'0, (S'0, T'0). Le contraste actuel-inactuel caractérise d'abord le rapport entre

<sup>25</sup> En dehors de cet aspect strictement binaire, le dagara dispose d'autres moyens pour rendre certaines nuances comparables à celles de l'aspect en russe, notamment par des séries verbales comme « jeter finir » = jeter la totalité, « jeter laisser » = jeter pour se débarrasser, « jeter mettre » = jeter sur, crépir...

procès principal et procès dépendant, par exemple dans les subordinées relatives ou dans la focalisation, ou encore dans les séries verbales. Dans tous ces cas, le repérage coénonciatif est rapporté au repérage énonciatif dont il dépend :

- | Sit0  | ⊆ | Sit'0 |
|---|---|-------|
| (36a) n    bωól- <u>nà</u> a-pɔg    [na    dóg-d-∅    a-dáan    a]<br>je    appeler-act    la-femme    [qui    cuire-inacc-inact    la-bière    df]<br><i>J'ai appelé la femme qui prépare la bière</i> |   |       |
| (36b) a-pɔg    ωl <u>n-ω</u> [n    bωól-∅]<br>la-femme    elle    c'est    [je    appeler-inact]<br><i>C'est cette femme-là que j'ai appelée</i>  |   |       |
| (36c) be    nan    zɔ- <u>nà</u> [bed-∅    fω]<br>ils    fut    courir-act    [laisser-inact    toi]<br><i>Ils vont partir sans toi</i>   |   |       |

Je ne m'étendrai pas ici sur cette utilisation purement syntaxique du mode en dagara, pour me concentrer sur son rapport avec l'aspect et le temps.

### 8.6.2 – L'aspect au mode actuel

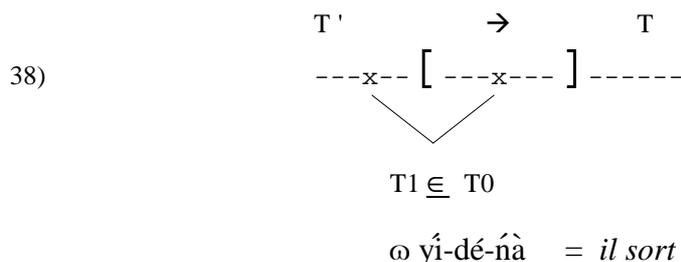
Au mode actuel, la référence du procès est définie par rapport au moment de l'Énonciation ; alors qu'aux modes inactuels, on verra que le procès est repéré, de diverses manières, par rapport à un repère coénonciatif. Contrairement au français, l'actuel dagara est un mode marqué: la particule suffixée /-nà/ indique en fait une rupture par rapport au fictif ( $T'0 \neq T0$ ), ce qui par voie de conséquence localise le procès dans l'espace énonciatif ( $T1 \subseteq T0$ ).

Cet ancrage du procès dans la situation d'Énonciation a pour effet de discrétiser le domaine des instants : l'intersection de T et T' définit une frontière temporelle, zone instable entre deux états stables T' et T. L'aspect **zéro** marque dans tous les cas une coïncidence entre la validation du procès et l'instant de prédication:  $T = T1$ . Seulement, au mode actuel, l'aspect zéro prend la valeur de **parfait** et indique que le but visé est atteint et que l'on perçoit les effets du procès au moment où l'on parle. A comparer au schéma 1a du § 8.1 :

$$\begin{array}{ccc}
 T' & \rightarrow & T \\
 \text{-----} & [ \text{-----} ] & \text{---x---} \\
 37) & & T1 \subseteq T0
 \end{array}$$

ω yí-nà, ω zɔ-nà (*il est sorti, il a couru*)

L'aspect **inaccompli** marque au contraire un décalage quelconque entre le moment du procès et celui de la Prédication:  $T \neq T1$ , ce qui permet d'envisager n'importe quelle valeur sauf la coïncidence  $T = T1$ . De fait, l'exemple 37 ci-dessous peut se traduire par un progressif (*il est en train de sortir*), mais peut aussi avoir un sens anticipatif (ω yí-dé-nà bio = *il sort demain*) ou un sens habituel (be yí-dé-nà kɔdale = *ils sortent souvent* ; tu dt-dé-nà ní nuu = *on mange avec la main*).



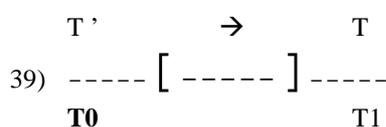
Dans tous les cas, l'inaccompli caractérise une situation instable, contrairement à celle qu'on observe au parfait. Et je souligne que l'aspect inaccompli est incompatible avec les verbes d'état. Si le domaine notionnel est compact, il n'y a aucun décalage possible entre l'état T et le repère prédicatif. L'aspect zéro est alors la seule forme possible:  $\omega$  baŋ-nà, il sait (\* $\omega$  baŋ-dé-na, \*il est en train de savoir).

### 8.6.3 – Le temps au mode actuel

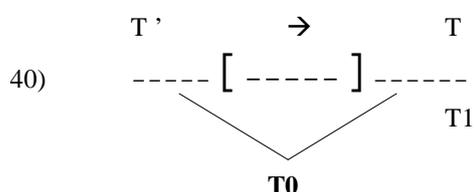
Dans les deux cas précédents, le temps de Prédication coïncide avec le moment de l'Énonciation ( $T1 = T0$ ) : ce **présent** est marqué du point de vue modal, mais non-marqué du point de vue temporel.

En revanche, avec l'intervention de la particule préverbale /nan/ <sup>26</sup>, on marque spécifiquement la rupture  $T0 \omega T1$ , ce qui instaure une prospective: le procès est envisagé dans un espace actuel mais séparé du moment de l'Énonciation (valeur **futur**, schéma de gauche ci-dessous).

De son côté, la particule /mí/ marque spécifiquement l'**habituel** (schéma de droite ci-dessous) et instaure un parcours de la classe des instants, le sujet étant toujours dans la position de quelqu'un qui fait, ou qui va faire ou qui a fait.



$\omega$  nan yí-nà  
*il sortira*

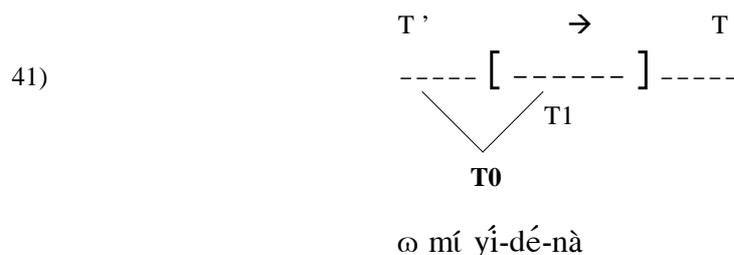


$\omega$  mí yí-nà  
*il sort (toujours)*

Ces deux particules ont ceci de commun qu'elles permettent toutes les deux d'embrasser la totalité du domaine notionnel, y compris l'extérieur T'. Ceci explique les effets modaux qui s'ajoutent à leur valeur aspectuelle et qu'on aura l'occasion d'étudier plus loin. En particulier, l'habituel exprimé par /mí/ contient une idée de « norme », qu'on ne trouve pas avec l'habituel exprimé à l'inaccompli ( $\omega$  yí-dé-nà, ci-dessus).

Cependant, ces deux particules /nan, mí/ n'ont pas les mêmes propriétés formelles. D'abord, la marque du futur est la seule, dans le système dagara, qui soit sensible à l'assertion (à la forme négative, on dit : k $\emptyset$ ). Ensuite, la particule /nan/ ne peut en principe être suivie d'un verbe à l'aspect inaccompli (\* $\omega$  nan yi-dé-nà), alors que la particule /mí/ peut être suivie des deux aspects. Suivie du verbe à la forme zéro, elle exprime l'habitude au sens strict (40). Mais suivie du verbe à l'aspect marqué inaccompli (41), elle traduit une intention habituelle :

<sup>26</sup> Prononcée [ nà ]. A ne pas confondre avec le suffixe verbal de l'actuel / -nà /. Ces deux marqueurs diffèrent par leur position et par leurs propriétés tonales. Voir Delplanque (1986 et 2012).



= *il a toujours l'intention de sortir, ou il dit toujours qu'il va sortir... mais en fait, il a toujours des empêchements*. On peut attribuer ces différences entre /nan/ et /mí/ à la nature même du rapport T1 – T0 : stable dans le cas de la rupture marquée par le futur, instable dans le cas du parcours marqué par l'habituel. De plus, le futur marque la rupture entre le temps-Origine T0 et le moment T où le but est atteint: un futur inaccompli constituerait une contradiction, puisque T0 devrait alors être à la fois voisin de T et en rupture avec T.

### 8.6.4 – Le repérage contextuel au mode actuel

Par ailleurs, le dagara dispose de deux particules très fréquentes, provenant toutes deux d'un étymon de sens spatial, mais qui dans le discours prennent diverses valeurs temporelles ou modales. Au mode actuel, elles permettent d'articuler deux événements du récit, en dédoublant l'instance d'énonciation en T0-T'0.

#### 8.6.4.1 - La particule ingressive « wa »

est un figement du verbe " venir " et marque, d'une manière générale, un mouvement de l'extérieur *vers l'intérieur notionnel* :  $\omega$  wana + wa + kó = il est venu cultiver (\*t). On l'appellera " ingressif ". Par extension, cette particule marque une relation chronologique entre deux états : T'0  $\rightarrow$  T1. Si le verbe est à l'actuel, l'état T est validé après une période T'0 où ce n'était pas le cas. Plus précisément, au parfait ordinaire, s'ajoute l'idée que le procès est intervenu de manière inattendue :

(42) a-dalí wa lo-nà  
 les bâtons ingr tombé-act  
 = *les bâtons se sont mis à dégringoler*

là, alors wa ici, maintenant  
 $\leftarrow$ ----- [ ... [ ---- ] -----  
 T'0  $\rightarrow$  T = T1 = T0

Cette particule est combinable avec les autres marques de temps. Par exemple, avec le futur :

(43) a-dalí nan wa lo-nà  
 les bâtons futur ingr tomber-act  
 = *les bâtons se mettront à dégringoler.*

nan wa tomber  
 ----- [ ... [ ---- ] ----->  
 T0 T'0  $\rightarrow$  T = T1

#### 8.6.4.2 - La particule égressive « tu »

est apparentée à un verbe \*tien qui en proto-gur voulait dire « aller, partir », [cén] en dagara actuel. Ce sens originel est aujourd'hui conservé de manière figurée. La valeur générale de « tu » est de traduire un **mouvement d'éloignement** à partir de l'intérieur vers l'extérieur

notionnel :  $\omega$  cénd tu kó = il partit + tu + cultiver (\*wa). On l'appellera « égressif ». Transposée dans le temps, cette relation implique un mouvement inverse de celui de /wa/ : T1  $\rightarrow$  T'0. Si le verbe est à l'actuel, deux cas de figure peuvent se présenter. Au futur, la chronologie est prospective ; le procès P intervient après une période d'attente où l'on a non-P :

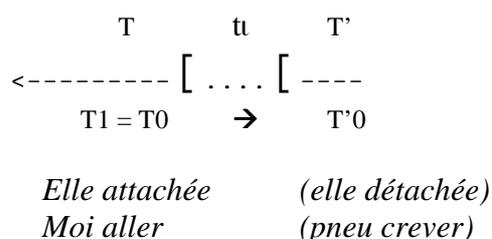
- (44)
- |                                |     |                  |      |      |      |  |
|--------------------------------|-----|------------------|------|------|------|--|
| a                              | nan | tu               | kó   | -b   | -ná  |  |
| ce                             | fut | égr              | tuer | -toi | -act |  |
| <i>cela finira par te tuer</i> |     |                  |      |      |      |  |
| ----- [ ---- ] ... ]----->     |     |                  |      |      |      |  |
|                                |     | T1 $\rightarrow$ |      |      |      |  |
| T0                             |     |                  | T1   |      | T'0  |  |

En dehors du futur, " tu " se traduit par notre imparfait ou notre plus-que-parfait, selon que l'aspect est inaccompli ou accompli.

- (45a)
- |  |     |              |     |      |           |
|--|-----|--------------|-----|------|-----------|
| a-miud   | tu  | 'lé-nà       | (é  | wa   | céd)      |
| la corde   | égr | attacher-act | (et | ingr | détacher) |
| <i>La corde avait été attachée (mais elle s'est dénouée)</i> |     |              |     |      |           |

- (45b)
- |  |     |            |        |     |         |      |         |
|--|-----|------------|--------|-----|---------|------|---------|
| n  | tu  | cédé-nà    | nakoli | (é  | a-pne   | wa   | puo)    |
| je   | égr | allant-act | école  | (et | le-pneu | ingr | percer) |
| <i>je me rendais à l'école (lorsque soudain mon pneu a crevé).</i> |     |            |        |     |         |      |         |

Mais je souligne que ceci n'est qu'un effet particulier: il ne s'agit pas d'une translation de l'énonciation vers une période révolue. Si ce "tu" était une marque du passé, son usage dans (44) serait incompréhensible. De plus, la présence du suffixe / -ná/ indique que nous sommes dans l'actuel: or, l'effet rétrospectif observable en (45a-b) est impossible au mode inactuel, comme on le verra. En fait, ce genre de proposition constitue une énonciation incomplète car elle ne peut se comprendre sans la suite, entre parenthèses ci-dessus, dépourvue de /-ná/.



Et ce que marque /tu/, c'est l'annonce d'une contrariété ou du moins d'un changement qualitatif. Nous sommes donc dans une logique différente de celle du français : l'action antérieure est vue comme actuelle et au premier plan, l'action ultérieure comme inactuelle et en arrière-plan.

### 8.6.5 – Temps et aspect au mode narratif

On peut distinguer deux sortes de mode inactuel : le narratif et l'irréel. Dans le premier cas, l'articulation des instances énonciatives concernera le paramètre temporel (T1, T0, T'0) ; dans le second, elle impliquera en outre le paramètre assertif (Sit1, Sit0, Sit'0).

Dans le récit, si le temps de Prédication est coupé du moment de l'Énonciation T0, alors il est repéré par rapport au temps contextuel : T1  $\subseteq$  T'0. C'est ainsi que le dagara construit ce

qui, dans nos langues, est rendu par l'opposition entre présent et passé ou plus exactement entre temps du discours / temps du récit.

mode narratif	→	mode actuel
T'	T	T'
T	T	T
46) <--- [ ----- ] ----- [ ----- ] ----- [ ----- ] -----		
T1 ≠ T'0	ω	T1 ≠ T0
(inacc) a bié dɪ-dé l'enfant mangeait... ... alors que l'enfant mange...		a bié dɪ-dé-nà l'enfant mange-inacc-act L'enfant est en train de manger.

Je rappelle qu'à l'inactuel, l'aspect-zéro caractérise un procès dense, ponctuel et sans visée, propice à la succession de procès qui caractérise le récit. Tandis que l'actuel a pour effet de discrétiser le procès, même à l'aspect zéro :

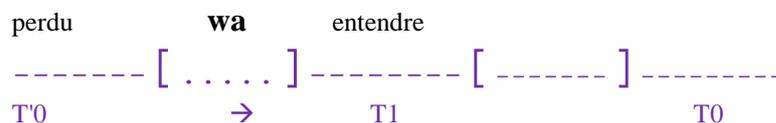
mode narratif	→	mode actuel
T'	T	T'
T	T	T
47) --- [ ----- ] ----- [ ----- ] ----- [ ----- ] -----		
T1 = T'0	ω	T1 = T0
a bié tɔg l'enfant fut rassasié		a bié tɔg-nà L'enfant est rassasié-act

Dans le cadre inactuel, les particules temporelles /nan, mí/ prennent toujours une valeur modale (ci-dessous § 8.6.6). Leur incompatibilité avec la coïncidence T1 = T'0 résulte probablement de leur incompatibilité avec T1 = T0. En revanche, les particules contextuelles /wa, tu/ sont ici extrêmement fréquentes ; le mouvement qu'elles impliquent présuppose une rupture entre T1 et T'0.

#### 8.6.5.1 - Avec /wa/

si le verbe est à l'inactuel, le procès T1 effectue un changement qualitatif par rapport à un procès T2 antérieur dans le récit :

pɔg	nɔ	bɔd	mɔɔn-pɔɔ	<b>wa</b>	wonné	bómb
femme	id	perdre	brousse-dans	ingr	entend	chose
<i>Une femme s'était perdue en brousse, lorsque soudain elle entendit un bruit.</i>						
48)						



L'effet de surprise vient du fait que, dans tous les cas, « wa » évoque un mouvement à partir du contexte T'0 (considéré comme extérieur) vers le procès T1 (considéré comme nouvel intérieur).

#### 8.6.5.2 - Avec /tu/

si le verbe est à l'inactuel, la chronologie est progressive : le procès à l'inactuel met un terme à un procès antérieur marqué comme actuel. Contrairement à /wa/ il n'y a pas ici d'effet de

surprise ; au contraire, le second procès (T) est présenté comme la conséquence logique ou comme l'aboutissement du premier (t) :

(49a)	t'	→	t	T	
	<-----	[	-----	]	.....
			T0 = T1 →	T'0	
	lui marché		<b>tu</b>	lui fatigué	
					ω dɛm-nà tu bal
					il marché-act égr fatiguer
					<i>il a marché jusqu'à l'épuisement</i>

Dans tous les cas, « tu » traduit un mouvement effectué à partir de T1 → T'0, que ce soit en rétrospective (49a) ou en prospective (49b) :

(49b)	t'	→	t	T	
	-----	[	-----	]	.....
	T0		T1 →	T'0	----->
	<b>nan</b> frapper		<b>tu</b>	toi savoir	
					n nan pób-fɔ-nà fɔ tu bang
					je fut frapper-toi-act toi égr savoir
					<i>je vais te frapper jusqu'à ce que tu comprennes.</i>

### 8.6.6 – Temps et aspect au mode irréel

Dans des contextes syntaxiquement marqués, l'inactuel prend valeur d'irréel, au sens où les repérages effectués du point de vue temporel se répercutent au point de vue **assertif (Sit1, Sit0, Sit'0)**. Il ne s'agit plus cette fois de relier deux procès dans un récit, mais d'établir une relation problématique entre l'instance d'assertion Sit1 et les deux instances coénonciatives Sit0 et Sit'0. On distinguera l'irréel à valeur fictive et l'irréel à valeur injonctive.

#### 8.6.6.1 – Valeurs injonctives

L'injonctif simple a été étudié au § 6.5. Je m'intéresse ici aux nuances spécifiques ajoutées à ce mode par les marques temporelles.

La **finalité** (schéma 56) s'exprime au moyen du futur (§ 8.6.3), avec un rehaussement tonal (H), et au mode inactuel. Le procès n'est donc pas repéré à partir de la situation d'énonciation, mais à partir de la coénonciation : de ce point de vue, un sujet quelconque vise la validation de P en T1. Mais l'Énonciateur n'est pas en mesure de garantir la bonne fin du processus.

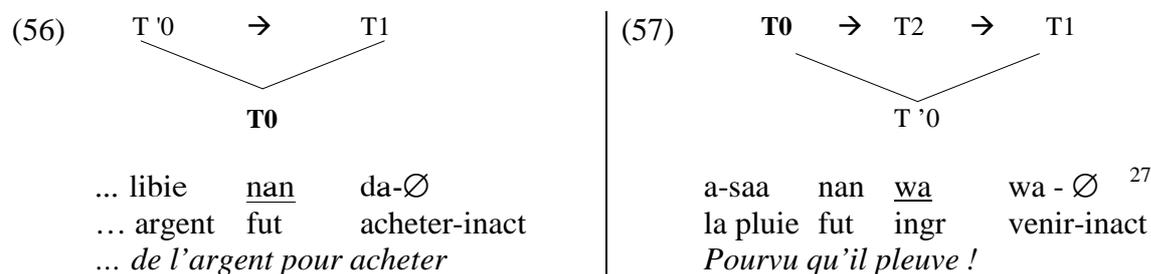
(55a)	ω	pag-nà	libie	<u>nan</u> -H	da-∅	bóndídí
		il	gagner-act	argent	fut-inj	acheter-inact
						nourriture
						<i>Il a trouvé l'argent pour acheter de quoi manger</i>

Si le sujet de P est différent de celui de la proposition principale, on n'utilise pas le futur, mais le connecteur /é, ké/ + S + V inactuel.

(55b)	ω	kɔ - b- nà	libie	é	H	fɔ da-∅	bóndídí
		il	donner-toi-act	argent	que inj	tu	acheter-inact
							nourriture
							<i>il t'a donné de l'argent pour que tu t'achètes de quoi manger.</i>

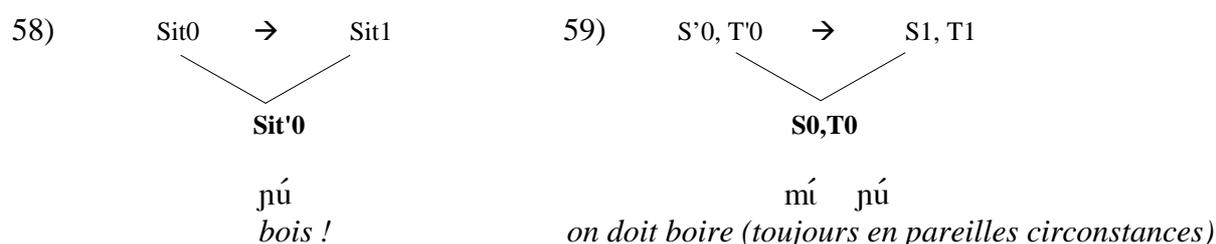
Dans l'expression du **souhait**, on a l'Énonciateur lui-même placé dans l'extérieur notionnel (non P) et qui vise l'intérieur P ; d'où l'usage du futur *nan*. Et la position indéterminée quant à la réalisation du souhait est occupée par le Coénonciateur ; d'où le mode inactuel. A cet égard, la configuration ressemble à celle de l'impératif (§ 6.5) sauf qu'ici, il

n'y a pas d'interlocuteur ; le coénonciateur ne peut être qu'un allocutaire imaginaire (Dieu, la Nature, le Destin) dont on espère la bienveillance. Cette médiatisation (« Inch Allah ») est marquée par l'ingressif (schéma 57) :



On pourrait objecter que toutes ces considérations modales sortent du cadre que je m'étais fixé dans le présent chapitre. Mais je souligne qu'il s'agit bien de traiter de marques (ici: nan, wa) dont la valeur temporelle ne fait aucun doute ailleurs. De plus, il convient de montrer ce qui fait l'unité de ces marqueurs à travers la diversité de leurs emplois. En fait, l'opposition actuel / inactuel nous fait passer insensiblement du domaine modal au domaine temporel et réciproquement.

A cet égard, il convient de mentionner un usage tout à fait curieux de la particule /mí/ dans des énoncés à l'impératif. L'énoncé de gauche ci-dessous (58) est un **impératif** au sens strict : absence de sujet, absence de temps, prédominance du paramètre assertif Sit. L'énoncé de droite (59) est également dénué de sujet, mais donne à l'impératif une nuance supplémentaire qui est liée à la valeur « habituel » de /mí/ (cf. § 8.6.3)



La différence est que la valeur de l'énoncé de droite (59) est construite à travers une marque de temps: prégnance du paramètre T. De plus, on a vu que l'habituel implique une position décrochée de l'Énonciateur. Or, justement, dans cet énoncé, la source du souhait n'est pas l'Énonciateur en lui-même, car celui-ci se réfère à la collectivité et à ce qu'il convient de faire en pareilles circonstances : « Si on t'a donné à boire, c'est pour que tu boives, c'est la règle : alors n'attends pas, bois donc. ».

### 8.6.6.2 – Les modes fictifs : hypothèse et conditionnel

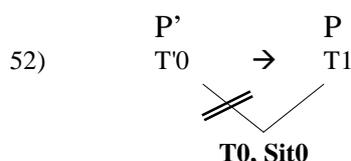
L'hypothèse en dagara est formulée sans le suffixe d'actualité /-ná/, avec l'une des deux particules coénonciatives /wa, tu/ et une focalisation du sujet. Lorsque le sujet est un nom, celle-ci ne se manifeste que par le schème tonal. Elle est plus spectaculaire lorsque le sujet est un pronom, car alors celui-ci se présente sous sa forme emphatique. Comparer:

(50) n    dt - ná	fω    dt -ná	ω    dt - ná
je manger-act	tu manger	il manger-act
j'ai mangé	tu as mangé	il a mangé

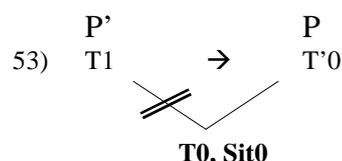
<sup>27</sup> La séquence / nan + wa/ est contractée en [ ná :]

- (51) **maan wa** dt – Ø      **fɔɔn tɔ** dt – Ø      **ɔle wa** dt – Ø  
 moi-foc ingr manger      toi-foc égr manger      lui-foc ingr manger  
*si j'ai mangé*      *si tu avais mangé*      *s'il a mangé*

Dans l'hypothèse, l'Énonciateur n'est pas en mesure de valider la forme verbale choisie en T1 plutôt que son contraire imaginé en T'0. Le jeu de nos deux particules permet de faire la différence entre une hypothèse dite « réelle » (supposition) et une hypothèse « contrefactuelle » (fiction pure), conformément au mouvement caractéristique de l'ingressif (T'0 → T1) et de l'égressif (T1 → T'0), respectivement. Le domaine se stabilise cependant dans la fiction de l'énonciateur, ce qui est marqué à la fois par la focalisation<sup>28</sup> et par la marque du défini qui clôt la proposition hypothétique. Ce coup de force de l'énonciateur fictif est ci-dessus représenté en barrant l'un des chemins de l'alternative :



a-dale **wa** lo a ...  
 le-bois ingr tomber df  
*Si le bois est tombé...*  
 a-dale **wa** lo-de a ...  
 le-bois ingr tomber-in df  
*Si le bois tombe...*



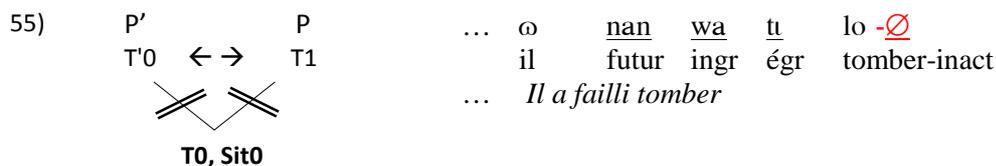
a-dale **tɔ** lo a ...  
 le-bois égr tomber df  
*si le bois était tombé...*  
 a-dale **tɔ** lo-de a ...  
 le-bois égr tomber-in df  
*si le bois tombait...*

Cette hypothèse peut désormais servir de point de départ pour fonder le procès principal, dont la validité est soumise à cette condition préalable. Ce décalage entre l'hypothèse et sa conséquence est d'abord marqué par le futur /nan/ suivi du verbe actualisé: *si le bois tombe / est tombé, tu le ramasseras*. Mais dans le cas d'une hypothèse contrefactuelle, la principale doit en outre se munir de nos deux particules coénonciatives combinées / wa + tɔ/. Cette contradiction suffit par elle-même à placer la validation du procès en décrochage. Ici, cette contradiction n'est pas surmontée par une rupture marquée par la focalisation ou le défini qu'on observe dans la construction hypothétique. En revanche, dans cette proposition **conditionnelle**, le verbe prend l'actualisateur /-nà/, ce qui exige que le procès T1 soit accessible à l'énonciation T0, tout en restant dans une validation indéterminée. On retrouve ainsi, avec des moyens différents, la contradiction temporelle déjà évoquée à propos du conditionnel français : finalement, le procès à venir est objectivement faux, mais subjectivement vrai. *Si le bois était tombé...*

- 54) 
$$\begin{array}{ccc} P' & & P \\ T'0 & \leftrightarrow & T1 \\ & \swarrow \quad \searrow & \\ & \text{T0, Sit0} & \end{array}$$
- ... ɔ nan wa tɔ ηme- b- nà  
 il futur ingr égr taper- toi act  
 ... *Il t'aurait heurté.*

<sup>28</sup> Nous verrons plus loin comment, en dagara, la focalisation du sujet peut porter sur l'énoncé global, avec une valeur tantôt existentielle (« il y a que je mange ») tantôt contrastive (« c'est que je mange et pas autre chose »). La première valeur rappelle le « jest » du russe ; la seconde rappelle le « si » de la contradiction en français.

Je souligne que si cet énoncé était dépourvu de marque d'actualité, il exprimerait, non une assertion conditionnelle, mais une **action avortée** :



Cet effet correspond strictement à la contradiction entre nos deux particules : les deux chemins sont barrés. On ne peut pas dire qu'il est tombé ; mais on ne peut pas dire qu'il n'est pas tombé (il a trébuché, ou il s'est trop approché du bord)

## 8.7 - Conclusion

Cet exposé avait un double objectif théorique, en tant qu'étude contrastive et en tant qu'essai de topologie linguistique. Il s'agit d'une étude contrastive, de celles qui tentent de comprendre le fonctionnement du langage à travers la diversité des langues naturelles. Les quatre langues étudiées diffèrent moins par leur système « temporel » que par leur système « aspectuel », au sens que j'ai donné à ces termes. Mais au fond, ma réflexion aboutit à un constat relativement simple : dans chaque langue, il y a deux manières d'appréhender un procès. Ou bien on l'envisage comme une action qu'on effectue entre deux autres actions (fonctionnement « dense »). Ou bien on envisage le procès en lui-même, comme une action à faire, comme un but à atteindre (fonctionnement « discret »). Or il semble que, quelle que soit la langue, la forme verbale non-marquée (aspect zéro) correspond au fonctionnement dense, la discrétisation du domaine temporel devant être marquée d'une manière ou d'une autre.

a) On distingue d'abord deux cas de figure. D'un côté, en russe et en dagara, le mot verbal contient une **aspectualité constitutive**, binaire, et marquée par une flexion. De l'autre, en français et en anglais, tout aspect doit être **construit**, soit à travers une forme périphrastique indépendante du temps (cas du progressif et du parfait), soit à travers la catégorie du temps (cas de l'opposition imparfait / passé simple en français).

b) De cela, il découle qu'en français et en anglais, les deux aspects « accompli et inaccompli » sont des constructions marquées. Le dagara se sépare du russe sur ce point, puisque c'est l'inaccompli qui est **marqué**, alors qu'en russe, l'aspect inaccompli est **non-marqué**.

c) Un autre facteur de divergence concerne la **position du point de Prédication T1** dans les configurations discrètes : systématiquement à gauche en russe et à droite dans les autres langues (dagara, français, anglais). En russe, ce choix a plusieurs conséquences : (i) complexité sémantique de l'aspect en russe, permettant de tenir compte des diverses manières d'effectuer un processus; (ii) l'absence, en russe, de forme marquant le « progressif ». Enfin, cette position différente de T1, en russe par rapport aux trois autres langues, occasionne une symétrie permanente dans la topologie de l'aspect, aussi bien au futur qu'au parfait. Corollairement, la rupture aspectuelle se calcule à travers le rapport T – T1 en russe, et à travers le rapport T' – T1 dans les trois autres langues.

d) Par ailleurs, en russe, en français et en dagara, le parfait est compatible avec une date, alors que cela est rigoureusement exclu en anglais (ainsi qu'en espagnol et en grec). Ce phénomène témoigne de deux conceptions différentes du rapport entre l'état T résultant du processus et le **moment T0 de l'Énonciation**. Au perfect de l'anglais, ces deux repères sont

des espaces qui doivent rigoureusement coïncider. Alors qu'au parfait en français-russe-dagara, T peut être un simple point (date) appartenant à T0 conçu comme un espace.

e) Tous ces systèmes de conjugaison sont sensibles à la **Coénonciation** (rapport T0 – T'0), mais pas de la même manière. En russe, on peut dire que la pertinence coénonciative n'est marquée par aucun morphème verbal spécifique, même si elle participe directement à l'usage de l'aspect perfectif / imperfectif (cf. « il est venu mais il est reparti / il est venu et il est resté » ). Tandis qu'en français et en anglais, le repérage coénonciatif est constitutif des repérages aspecto-temporels comme la forme progressive et les temps du passé (passé simple et imparfait). Enfin, en dagara, /tu et wa/ constituent un système assez original qui permet de relier différemment soit deux procès successifs dans la narration, soit l'imaginaire et le réel dans le discours.

f) Enfin, tous ces systèmes aspecto-temporels sont capables d'engendrer des **valeurs modales**, ne serait-ce qu'à travers leur usage dans l'énonciation fictive. Mais à cet égard, le dagara mérite une mention tout à fait spéciale en raison du rôle crucial joué par le suffixe actualisateur / -nà/ : cette marque est capable à elle seule de transposer le procès soit de l'irréel au réel, soit de l'univers du récit à celui du dialogue et corollairement du non-présent au présent.

Un tel bilan devrait faire le désespoir de la « typologie linguistique », puisque, sur chacun des points récapitulés ci-dessus, les quatre langues se séparent et se regroupent sans cesse de manières différentes, comme si chacune constituait un type à elle seule. Mais – je l'ai dit - mon objectif était, non la typologie, mais la « topologie » de l'aspect-temps : à cet égard, la récolte n'est pas négligeable.

D'une part, le bilan ci-dessus fait état de six facteurs de divergences, qui sont articulés par les quatre opérations définies dans la Théorie des Opérations Énonciatives (coïncidence, voisinage, rupture et indétermination) et se situent à l'un des quatre niveaux qui caractérisent le point de vue de l'énonciateur (Conception de la classe des instants, temps de Prédication, moment-Origine, et temps Coénonciatif).

D'autre part, j'ai voulu embrasser la diversité des faits dans une géométrie d'ensemble. Il convenait en effet de traiter l'accompli et l'inaccompli, le présent, le passé et le futur, non pas dans des monographies dispersées dans le temps et l'espace, mais sans contradiction dans le même cadre théorique. La formalisation a un coût, celui d'une technicité peut-être rébarbative : je remercie les lecteurs qui auront eu la patience de me lire jusqu'au bout. Mais, justement parce qu'elle est contraignante, la formalisation est féconde, car elle oblige à la rigueur, à la précision et à la cohérence. Comment, par exemple, peut-on comprendre le fait que le futur s'exprime à travers un perfectif en russe et en dagara ? ou le fait que le perfect anglais est un temps du présent parlant du passé ? ... sans la visualisation de deux espaces séparés et sans le concept de visée ? Et comment articuler la distinction « ponctuel / duratif » avec la distinction « marqué / non-marqué » ... sans la visualisation d'un domaine temporel tantôt dense, tantôt discret ?

Enfin, cette démarche n'entend pas abolir la diversité, ni réduire les difficultés. Beaucoup de points particuliers restent à creuser ; par exemple, pourquoi certaines langues connaissent un impératif accompli distinct de l'impératif inaccompli ; c'est le cas en russe et en dagara ; ce n'est pas le cas en français et en anglais. Et de manière plus générale, il faudrait voir dans quelle mesure les configurations ici représentées seraient pertinentes en fulfuldé, en tcherkesse, en japonais ... et surtout dans les langues à morphologie pauvre comme le chinois.

## 9 - LA CONSTRUCTION DE LA RELATION PRÉDICATIVE

Nous abordons à partir de ce chapitre les phénomènes qui président à l'agencement des termes dans l'énoncé, phénomènes habituellement considérés comme typiquement « syntaxiques », mais dont on verra qu'ils sont significatifs, tant du point de vue conceptuel que du point de vue pragmatique. A la suite d'A. Culioli et en résumant ce que j'ai dit au ch. 1.3, on peut dire que toute concaténation de termes résulte d'une opération de repérage effectuée du point de vue de l'Énonciateur. Les marqueurs de surface sont les traces de ces opérations; mais toutes les opérations ne sont pas nécessairement marquées en surface. Le travail du linguiste consiste à représenter ces opérations.

Les configurations syntaxiques que j'élabore ici sont fidèles à l'esprit, sinon à la lettre, de l'article programmatique d'A. Culioli: *Rôle des représentations métalinguistiques en syntaxe* (1990, tome II, pp. 95-114)<sup>29</sup>, dont l'auteur reconnaît le « caractère allusif et bousculé ». Je justifierai mes initiatives particulières en chemin, mais j'attire d'emblée l'attention sur deux points d'ordre général.

Il s'agit d'abord du concept de **repérage**. Ce concept est indiscutablement lié à celui de localisation: son effet déterminatif est donc évident du point de vue spatio-temporel. Mais son effet est moins évident du point de vue qualitatif. Ainsi quand on attribue une propriété P à un terme X, on peut se demander qui, de X ou de P, sert de repère à l'autre. La relation actancielle sujet - complément est certes *orientée* par le relateur P. Mais en échange, on reconnaîtra que ce dernier est *déterminé* par ses actants. Cela est vrai du point de vue sémantique; ainsi le verbe « boire » n'a pas le même sens dans: Jean boit du café / Jean boit mes paroles / la terre boit l'eau. Cela est aussi vrai du point de vue morphologique: dans certaines langues, le prédicat s'accorde avec son sujet; mais on ne connaît pas de langue où l'accord se ferait à l'inverse. Je partirai donc du principe général que l'appréhension de la relation prédicative au niveau Sit2 s'effectue par une première opération qui consiste à repérer le procès R par rapport à une relation actancielle ordonnée. Ce qui, compte tenu de la valeur des deux opérateurs epsilon et dual, permet d'envisager les choses de deux manières symétriques:

$$\begin{array}{ccccccccccc} a & \underline{\exists} & b & \underline{\exists} & \langle () r () \rangle & \underline{\in} & b & \underline{\in} & a \\ c & \underline{\exists} & b & \underline{\exists} & \langle () r () \rangle & \underline{\in} & b & \underline{\in} & c \end{array}$$

Par ailleurs, ce qu'on appelle « l'ordre des mots » en surface résulte d'une cascade d'opérations de natures diverses et effectuées sur des plans différents, à des **instances** différentes, selon la formule déjà connue:

$$\langle \text{lexis} \rangle \quad \underline{\in} \quad \text{Sit2} \quad \underline{\in} \quad \text{Sit1} \quad \underline{\in} \quad \text{Sit0} \quad \underline{\in} \quad \text{Sit'0}$$

Dans le chapitre mentionné ci-dessus, A. Culioli développe effectivement des chaînes complexes d'opérations telles que  $\langle \langle () r b \rangle \underline{\exists} \langle a \in \langle b \in \langle () r () \rangle \rangle \rangle$ , mais sans préciser à quel niveau ou de quel point de vue énonciatif chacune de ces opérations est effectuée<sup>30</sup>. Mes représentations tenteront d'élucider cette question de manière explicite.

<sup>29</sup> Plus souvent, A. Culioli qualifie sa démarche d'« hyper-syntaxe ». Dans les années soixante, il se démarquait ainsi de la syntaxe formelle des générativistes. Aujourd'hui, je ne vois pas d'obstacle à parler de « sémio-syntaxe », ou même de « syntaxe » tout court, à condition de prendre ce terme au sérieux.

<sup>30</sup> Les indices qui sont parfois donnés, par exemple dans  $\langle {}_3 a \underline{\in} {}_2 b \underline{\in} \langle {}_1 () r () \rangle {}_1 \rangle {}_2 \rangle {}_3 \rangle$ , impliquent certes une ordonnance, mais ils ne sont pas associés explicitement à l'instance Sit (S,T) de même rang.

On verra aussi que la syntaxe de l'énoncé dépend solidairement de l'ensemble des paramètres (S,T, Sit). Mais quand il s'agira de la mise en relation des termes syntaxiques de l'énoncé, nous nous intéresserons plus spécifiquement au paramètre inter-sujets (agent - patient, sujet-objet, topique-focus). Je rappelle que les symboles numérotés (S2, S1, S0, S'0) représentent tous le point de vue du même « énonciateur » qui, à chaque niveau, organise la classe des actants et des personnes ainsi que leur ordonnance dans le discours. D'une manière générale, mes représentations entendent refléter la morphologie concrète des énoncés, en serrant au plus près les marqueurs grammaticaux et lexicaux, compte tenu à la fois de leur position effective dans la chaîne (linéarité) et des relations qui existent entre les termes non-contigus (hiérarchie). Je vais ici essayer de montrer qu'une telle entreprise est possible <sup>31</sup>.

Cette démarche n'est certes pas sans danger, car toutes les instances et tous les paramètres sont solidaires: les faits de langue nous montrent que les diverses opérations sont enchevêtrées dans l'énoncé. Pour autant, cela ne veut pas dire qu'on ne puisse attacher tel phénomène à telle instance plutôt qu'à telle autre. Je dirais même qu'une claire articulation de tous ces niveaux est nécessaire du point de vue méthodologique et, à plus forte raison, du point de vue pédagogique. Ma démarche pourrait être qualifiée de « modulaire » si l'on s'arrêtait à tel niveau particulier. Mais il faut considérer que l'ensemble des chapitres qui suivent se présupposent mutuellement et que la chronologie ici apparente n'est liée qu'aux contraintes de l'écriture.

## 9.1 – Au niveau prédicatif: la relation Sit2 - Sit1

Le procès doit être pris en charge par l'énonciateur à travers une cascade de repérages. Cependant, de manière artificielle et pour les raisons pédagogiques évoquées ci-dessus, dans ce premier chapitre 9.1, nous ferons abstraction du niveau Origine en prenant le cas particulier où Sit1 et Sit0 coïncident. En revanche, je m'intéresserai ici à la relation fondamentale entre le niveau conceptuel Sit2 et le niveau prédicatif Sit1.

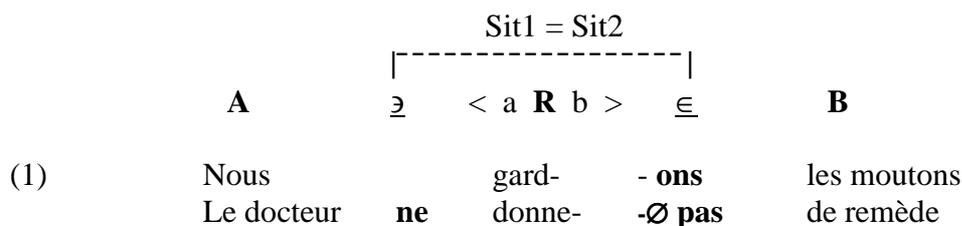
Le procès est conçu en Sit2 à travers un choix lexical qui détermine le nombre et la nature des actants ainsi que l'orientation de leur relation (cf. acheter / vendre, entrer / rentrer, arriver / atteindre, avoir tort / être en tort, etc). Le niveau prédicatif est celui qui détermine l'assertion (repérage Sit1), l'aspect (repérage T1) et l'orientation de la relation prédicative (repérage S1: répartition des fonctions sujet / compléments). De ces opérations fondamentales dépend toute l'ordonnance syntaxique des termes de l'énoncé.

Nous avons posé la lexis comme une structure conceptuelle dont l'ordonnance ne fait que rendre compte du caractère relationnel de tout procès: < source R but >. La prise en charge de cette lexis par l'énonciateur-prédicateur peut être représentée comme un repérage global tel que les actants servent de repère (opérateur dual) au procès et tel que le sujet sert de repère à l'objet. Ou l'inverse, avec l'opérateur epsilon.

La réalisation linéaire de cette relation au plan prédicatif est théoriquement indifférente, mais dans la pratique obéit à des paramètres typologiques. Le schème d'énoncé le plus répandu dans les langues du monde est celui qui correspond à l'ordre conceptuel caractérisant la lexis, à savoir SVO, comme en dagara ou en français :

---

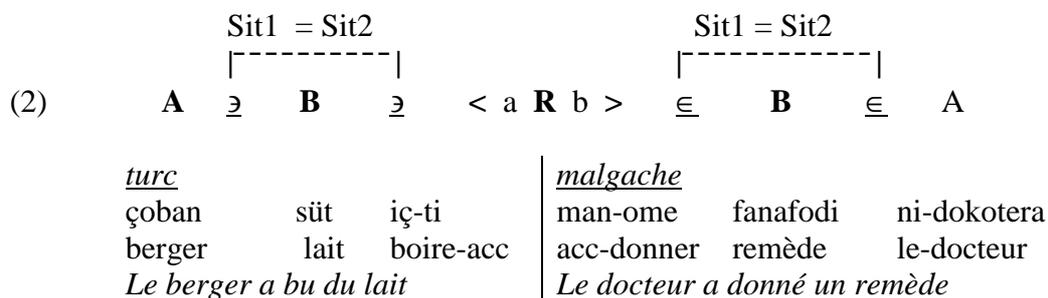
<sup>31</sup> Et même souhaitable. Comme je le disais dans l'introduction du présent ouvrage, les travaux actuels en TOPE s'intéressent davantage aux questions notionnelles (grosso modo, à la sémantique lexicale et grammaticale). Mais l'article d'A. Culioli ci-dessus mentionné a suscité peu de prolongements et d'applications - comme si les problèmes posés par la morphosyntaxe était un domaine concédé à la grammaire générative.



Je souligne que dans mes représentations, les barres ne relient pas les termes syntaxiques, mais les opérateurs qui les construisent. De plus, il va de soi que la position des barres d'association au-dessus ou en dessous des symboles est indifférente. Enfin, par souci de clarté, les termes syntaxiques seront désormais symbolisés en caractères gras majuscules (A, B), en contraste avec leurs correspondants notionnels en minuscule (a, b).

Le prédicat apparaît comme le point de convergence de toutes les opérations dont les marques de conjugaison sont la trace. Le paramètre S1 établit en bloc le rapport sujet-complément, tant il est vrai que ces deux fonctions n'ont de sens que l'une par rapport à l'autre. Du point de vue T1, les opérateurs ci-dessus permettent de rendre compte du fait que les marques d'aspect-temps peuvent se placer aussi bien à la jonction sujet-prédicat (préfixes) qu'à la jonction prédicat-complément (suffixes). De même, du point de vue Sit1, on peut ainsi rendre compte des marques d'assertion discontinues (ne – pas).

Mais il existe deux autres types de schème d'énoncé qui consistent à repérer le terme prédicat par rapport à la relation actancielle hiérarchisée. Les langues VOS comme le malgache ne retiennent que la partie droite de la configuration ci-dessous; les langues SOV comme le turc ne retiennent que la partie gauche.



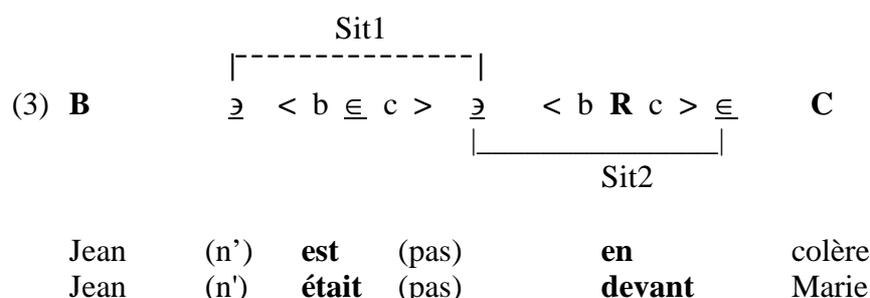
Cependant, les trois configurations illustrées ci-dessus ne sont valables que dans le cas particulier où le sujet coïncide avec la source de la lexis (voix active), où le verbe est à l'aspect zéro et où l'assertion est non modalisée - bref, quand toutes les instances énonciatives Sit2-Sit1-Sit0 concordent, équilibre précaire s'il en est. Dans le cas contraire, la syntaxe de l'énoncé peut présenter des alternances significatives. Ainsi dans les langues comme le bambara, l'objet se place devant ou derrière le verbe, selon qu'il est direct ou indirect : SO<sub>1</sub>V mais SVO<sub>2</sub>. Et certaines langues SVO disposeront d'un ordre marqué soit SOV (cas de l'allemand), soit VOS (cas du français), comme nous aurons l'occasion de le voir.

## 9.2 – Lexis et « nexus »

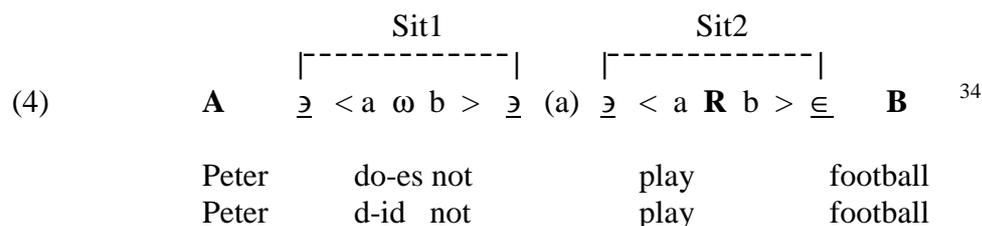
Souvent, le repérage Sit2 ⊆ Sit1 occasionne un **décalage** qui se manifeste à travers la construction de ce que j'appelle un « nexus », qu'on peut comparer à une image ou à une réplique de la lexis sous-jacente. Ce nexus fonctionne comme une unité sémantiquement vide mais grammaticalement significative, au sens où il exprime une relation orientée de type < a ⊃

$b >$  ou  $< b \in c >$ <sup>32</sup>. Il pourra se manifester soit par un ou plusieurs pronoms, soit par un auxiliaire, ou une flexion ou une particule<sup>33</sup> et sera le porteur privilégié des marques de conjugaison de l'énoncé.

En **français**, le nexus apparaît notamment lorsque le procès est exprimé par une notion non-verbale (substantif ou adjectif) et partant inconjugable en elle-même. On a alors affaire à une relation pure (qualité ou localisation) qui, pour accéder au rang de prédicat, doit être verbalisée pour être repérée dans l'espace-temps du Prédicateur. En français, le verbe « être » est alors auxiliaire de prédication :



En **anglais**, à la forme affirmative, les flexions verbales (personne et temps) sont placées sur le verbe : « Peter play-s / play-ed football ». Mais à la forme négative, elles apparaissent sur un auxiliaire placé juste après le sujet, le verbe non fléchi restant en quelque sorte dans un espace purement conceptuel :



Dans certaines langues, l'ordre de surface le plus fréquent est SOV (sans tenir compte des phénomènes de topicalisation). Toutefois, l'espace sujet – complément peut être le lieu du marquage de la conjugaison (aspect, assertion, éventuellement pronoms clitiques). Le **bambara** est tout à fait exemplaire à cet égard, car dans cette langue, l'aspect et l'assertion sont systématiquement amalgamés. Cette disposition témoigne de la présence d'un nexus, image de la lexis, qui permet aux repérages Sit1 & Sit2 de se manifester en un point différent de la chaîne. Prenons, pour commencer, une relation prédicative de type locatif  $< b r c >$

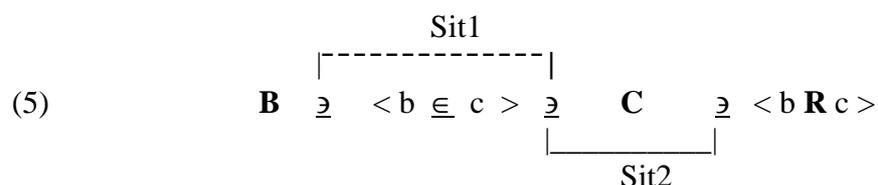
<sup>32</sup> (i) A. Culioli ne parle pas de nexus. Il a évoqué l'idée d'image dans son séminaire de 1985 (pp. 72), mais ce concept apparemment a été abandonné par la suite.

(ii) Chez M. Houis (1977), le mot "nexus" désignait l'assemblage sujet-prédicat. Avant lui, O. Jespersen (1937) définissait le nexus comme une combinaison de deux idées distinctes. Au sens médical ou biologique, le nexus est une jonction établie à travers la membrane de deux cellules et qui permet de synchroniser leur comportement et de coordonner ainsi le fonctionnement global de l'organe.

<sup>33</sup> Un auxiliaire se conjugue comme un verbe ordinaire, mais dont le sens s'est spécialisé dans une valeur grammaticale. Et les morphèmes grammaticaux (notamment les prédicatifs comme "bi" en bambara ou les marques de conjugaison du français) dérivent souvent d'un verbe qui s'est progressivement figé dans l'histoire de la langue.

<sup>34</sup> A la suite d'A. Culioli (1990, I, pp. 91 sq), on peut dire que la négation présuppose une représentation du possible à propos duquel on est amené à dire que "ce n'est pas le cas". Dans le cas présent, la négation porte sur le procès global "lui, jouer, football" ; autrement dit : Peter n'est pas dans la position de qqun qui joue au foot.

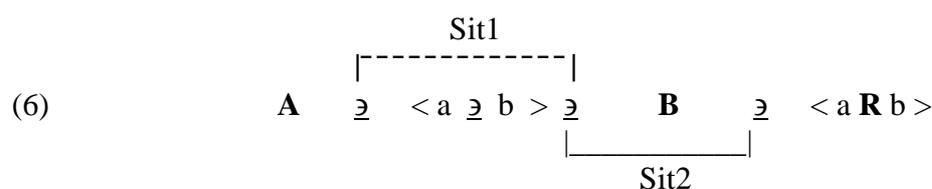
exprimée en bambara par une postposition (ici : « dans »). Inconjugable en elle-même, cette relation purement actancielle doit être repérée dans l'espace-temps du Prédicateur pour accéder au rang de prédicat :



musô	<b>b i</b>	misiri	kɔnɔ
femme	ê-aff	mosquée	dans
<i>La femme est à la mosquée</i>			

musô	<b>t i</b>	misiri	kɔnɔ
femme	ê-nég	mosquée	dans
<i>La femme n'est pas à la mosquée</i>			

Le verbe transitif, dans cette langue, fonctionne de manière analogue, car la relation actancielle qu'il exprime n'est pas apte en elle-même à s'ancrer dans l'espace-temps de l'énonciateur. Exemple avec une lexis < musô, san, malo > = < femme, acheter, riz > :



musô	<b>ye</b>	malo	san
La femme	acc+affirm	du riz	acheter
<i>La femme a acheté du riz</i>			

musô	<b>bi</b>	malo	san-na
La femme	inacc+affirm	du riz	acheter-loc
<i>La femme achète du riz</i>			

musô	<b>ma</b>	malo	san
La femme	acc+nég	du riz	acheter
<i>La femme n'a pas acheté de riz</i>			

musô	<b>ti</b>	malo	san
La femme	inacc+nég	du riz	acheter
<i>La femme n'achète pas de riz</i>			

Le rapport (Sit2 ⊃ Sit1) est encore plus évident quand le procès est de schème locatif < b r c >, puisqu'en bambara, l'objet direct se place devant le verbe, tandis que l'objet indirect se place derrière:

		Sit1	Sit2		
(7)	<b>B</b>	$\underline{\exists} < b \underline{\in} c > \underline{\exists}$	$< b \mathbf{R} () > \underline{\in}$	<b>C</b>	
		$\underline{\exists} < b \underline{\in} c > \underline{\exists}$	$< b \mathbf{R} () > \underline{\in}$	$\underline{\exists} < () \mathbf{R} c >$	
	musô	<b>b i</b>	taa-ra	misiri	kɔnɔ
	femme	ê-aff	aller-loc	mosquée	dans
	<i>La femme se rend à la mosquée</i>				
	musô	<b>t i</b>	taa	misiri	kɔnɔ
	femme	ê-nég	aller	mosquée	dans
	<i>La femme ne va pas à la mosquée</i>				

### 9.3 – Le cas des verbes à double complément

Toutefois, les choses ne sont pas toujours aussi simples, si du moins on veut rendre compte des marqueurs au plus près. Les indices Sit1, Sit2 utilisés ci-dessus ne sont que des raccourcis, mais on pourra aussi - au besoin - évoquer le paramètre inter-sujets (S1, S2) ou le paramètre spatio-temporel (T1, T2). Notamment dans le cas des verbes à double complément qui, je le rappelle, procèdent d'une combinaison de deux lexis  $< a r b > r c >>$  ou  $< a r < b r c >$ . La seconde lexis permet d'introduire un actant supplémentaire mais elle est conçue hors-aspect. En français, on a grosso modo la configuration suivante:

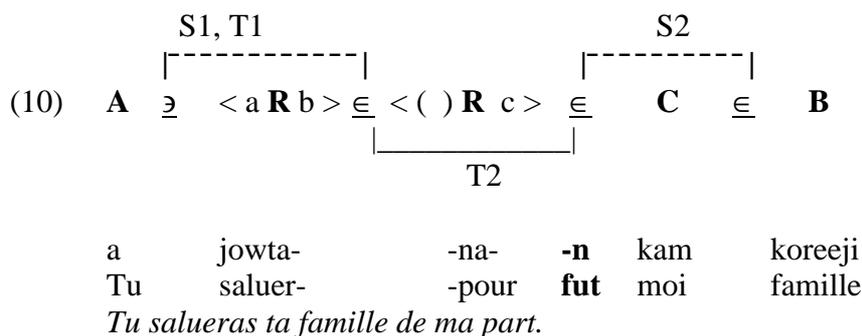
		S1	S2		
(8)	<b>A</b>	$\underline{\exists} < a \mathbf{R} b > \underline{\exists}$	<b>B</b> $\underline{\in} < () \mathbf{R} c > \underline{\in}$	<b>C</b>	
		$\underline{\exists} < a \mathbf{R} b > \underline{\exists}$	$\underline{\in} < () \mathbf{R} c > \underline{\in}$	$\underline{\exists} < () \mathbf{R} c >$	
		T1, T2			
	<i>la femme</i>	<i>a donné</i>	<i>de l'argent</i>	<i>à</i>	<i>l'enfant</i>
	<i>Tu</i>	<i>salueras</i>	<i>ta famille</i>	<i>pour</i>	<i>moi</i>

En bambara, ce décalage entre le paramètre aspectuel et le paramètre inter-sujets se manifeste de manière un peu différente, vu l'ordre syntaxique  $SO_1V + O_2$ . Mais ici encore, on note que seul le verbe  $< a r b >$  est déterminé par l'aspect (rapport T1-T2), alors que la relation locative  $< b r c >$  appartient essentiellement à un enchaînement de relations actanciennes (S1 - S2).

		S1	S2			
(9)	<b>A</b>	$\underline{\exists} < a \underline{\exists} b > \underline{\exists}$	<b>B</b> $\underline{\exists} < a \mathbf{R} b > \underline{\in}$	<b>C</b>		
		$\underline{\exists} < a \underline{\exists} b > \underline{\exists}$	$\underline{\exists} < a \mathbf{R} b > \underline{\in}$	$\underline{\exists} < () \mathbf{R} c >$		
		T1	T2			
	musô	bi	wari	di	de	ma
	femme	inacc-aff	argent	donner	enfant	à
	<i>La femme donne de l'argent à l'enfant</i>					

Dans certaines langues de tendance agglutinante comme le **fulfuldé**, la relation secondaire peut se manifester à travers un affixe verbal de type dérivatif, ce qui a pour effet d'introduire, en surface, une discontinuité entre les termes de la relation prédicative primaire: toi + saluer-

pour moi + ta famille. La position très spécifique de la marque d'aspect-temps montre que le but de la relation < a r b > est visé à travers la relation locative < b r c > :

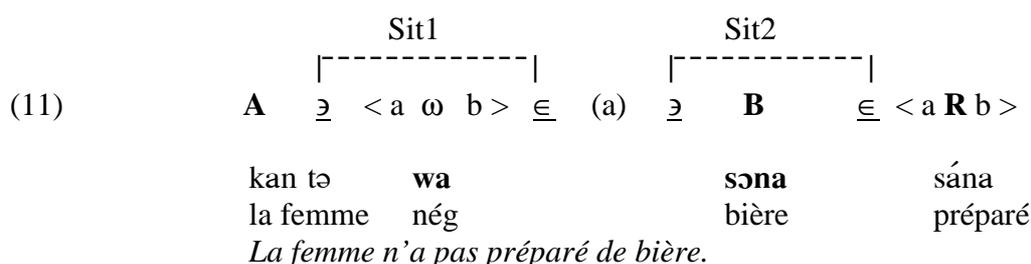


#### 9.4 - Ordre des mots et Assertion

On partira du principe général selon lequel les alternances d'ordre sont la manifestation d'un phénomène de **préconstruit**, c'est-à-dire une configuration syntaxique où le procès est conçu en quelque sorte en arrière-plan, à un niveau indépendant de celui de la prédication. Dans les langues concernées, cette dissociation témoigne d'une **rupture** entre le point de vue de la Conception et celui de la Prédication. J'examinerai les phénomènes successivement en fonction des paramètres concernés (Sit, T, S).

Dans certaines langues comme le nuni, l'ordre non-marqué **S V O** apparaît à la forme affirmative, c'est-à-dire quand le point de vue du Prédicateur coïncide avec le sémantisme du verbe choisi dans la Conception de l'événement (Sit1 = Sit2) : « kan-tə sána sɔna » = la-femme a-préparé de-la-bière, comme dans le schéma (1) ci-dessus.

Mais l'ordre marqué **S O V** apparaît à la forme négative. La négation marque le fait que la relation a-b est dans un état Sit1 non-conforme à l'état visé Sit2, comme on l'a dit pour l'anglais en (4). Dans les langues africaines, le marqueur de la négation est souvent un verbe de sens négatif comme « ne-pas-être ». C'est à travers cette image de la relation prédicative qu'on peut comprendre le placement de l'objet. Comparer le schéma syntaxique ci-dessous à celui donné en (1) :



#### 9.5 - Ordre des mots et Aspect verbal

Le décalage entre Conception et Prédication peut aussi être lié au paramètre aspecto-temporel. Nous avons vu que certaines langues gur comme le dagara ont un aspect zéro de valeur accomplie et un aspect marqué de valeur inaccomplie (voir plus haut). Le **bwamu** fait partie de ces langues, mais avec ceci de particulier que ce paradigme occasionne une variation syntaxique. On a en effet l'ordre **SVO** à l'aspect non-marqué (accompli) : « vinu a-hán-la le-zũnu » = Vinou, il-ouvrir-act la-porte, *Vinou a ouvert la porte*. L'état des

choses est alors conforme à la visée: la porte est fermée ( $T1 = T2$ ). Mais à l'inaccompli, on insiste sur la non-actualité du résultat ( $T1 \neq T2$ ) et on a l'ordre de surface **SOV**

	T1		T2	
	-----		-----	
	A $\underline{\exists}$ < a $\underline{\exists}$ b > $\underline{\in}$ (a) $\underline{\exists}$ B $\underline{\exists}$ < a R b >			
(12)	vinu	a - <u>á</u>	le-zǔnu	hán
	Vinou	il-inacc	la-porte	ouvrir
	<i>Vinou est en train d'ouvrir la porte.</i>			

Vinou n'est pas encore dans la situation visée par lui: la porte n'est pas encore fermée.

Ce phénomène est bien connu dans les langues germaniques, où l'on a l'ordre **SVO** quand l'aspect est non-marqué (procès ponctuel), « Peter bringt sein Buch » = Peter apporte son livre. Mais on a l'ordre **SOV** quand l'aspect est marqué comme parfait ou futur (procès délimité)

	A $\underline{\exists}$ < a $\underline{\exists}$ b > $\underline{\in}$ (a) $\underline{\exists}$ B $\underline{\in}$ < a R b >			
(12b)	Peter	hat	sein Buch	ge-brach-t
	<i>Peter</i>	<i>a</i>	<i>son livre</i>	<i>apporté</i>
	Peter	wird	sein Buch	bringen
	<i>Peter</i>	<i>va</i>	<i>son livre</i>	<i>apporter</i>

Ce phénomène est bel et bien lié à l'aspect (relation T - T1) et non au temps ( $T1 - T0$ ) puisque ces dispositions sont observables aussi bien au présent qu'au prétérite: « Peter brach-te sein Buch » = Pierre apporta ou apportait son livre, mais: « Peter hatte sein Buch ge-brach-t, Peter wurde sein Buch bringen » = Pierre avait apporté / apporterait son livre.

## 9.6 - Ordre des mots et sélection du Sujet

Enfin, il est des cas où le nexus-auxiliaire sert à aménager la relation actancielle (paramètre inter-sujets S). Ce phénomène interviendra notamment dans la construction de la **voix**, que j'étudierai en détail plus loin. Pour l'instant, je me contenterai d'un seul exemple simplifié. En allemand, à la voix **passive**, on a l'ordre **SO<sub>2</sub>V** qui marque le décalage entre le repérage S1 et le repérage S2, comme nous l'avons vu au paragraphe précédent à propos du décalage T2-T1. Ici, le sujet syntaxique ne coïncide pas avec la source du procès :

	S1		S2	
	-----		-----	
	B $\underline{\exists}$ < b $\underline{\in}$ a > $\underline{\in}$ A $\underline{\exists}$ (b) $\underline{\exists}$ < a R b >			
(13)	<i>das Buch</i>	<i>wird</i>	<i>von Peter</i>	<i>ge-brach-t</i>
	Le livre	est	par Peter	apporté

Prenons à présent le cas du **factitif** en français. Ce n'est pas une voix comme les autres dans la mesure où le sujet est un terme extérieur à la relation prédicative. Mais le factitif fait mieux ressortir que les autres voix le fait que le repérage Sit1 s'effectue sur une structure préconstruite qui, en français, contrairement aux langues précédentes, est de type **VOS** :

		S1		S2	
	<b>X</b>	⊃ < x ⊃ ( ) > ⊃	< a R b >	⊃ <b>B</b> ⊃	<b>A</b>
(14)	Jean	fait	chanter	la Marseillaise	( )
	Jean	fait	chanter	( )	les enfants
	Jean	fait	chanter	la Marseillaise	par les enfants

Ce qu'on appelle « l'inversion du sujet » en français repose sur un procès préconstruit de même schème V (O) S : « C'est le candidat qu'ont choisi les français ; ... avant que n'arrivent les invités ». Mais en français, comme on l'a vu en 7.3, les procès nominaux ont un schéma de lexis variable. Ainsi, pour le factitif, la nature du prédicat décide à la fois du choix de l'auxiliaire et de l'ordre des termes. S'il s'agit d'un adjectif, on a « X rend Marie malade », mais on a aussi l'ordre : « X rendrait malade un cheval ». S'il s'agit d'un substantif, on a « X met Marie en colère », mais on a aussi l'ordre « X donne faim à Marie, X ferait peur à n'importe qui ».

Enfin, je précise que l'agencement décrit ci-dessus en nuni, en bwamu, en allemand ou en français, pourra être modifié par des opérations d'un niveau différent, tels que la topicalisation : « la bière, la femme ne-pas prépare », « la porte, Vinou est en train d'ouvrir », ou « ce jour-là, avait Pierre son livre apporté ».

## 9.7 - Les auxiliaires Avoir et Être

Ce chapitre contribuant d'une certaine manière à une théorie de l'auxiliation, je crois opportun de faire le point sur les valeurs respectives de nos deux auxiliaires en français. E. BENVENISTE (1996) considère les auxiliaires **être** et **avoir** comme symétriques (“Le verbe *avoir* est un *être* renversé”) :

français :	la clé est chez le concierge	//	le concierge a la clé
latin:	domin-o pecunia est	//	domin-us pecunia-m habet
	au-maître de l'argent il-est		le maître de l'argent il-a
	<i>Le maître a de l'argent</i>		<i>Le maître a de l'argent</i>

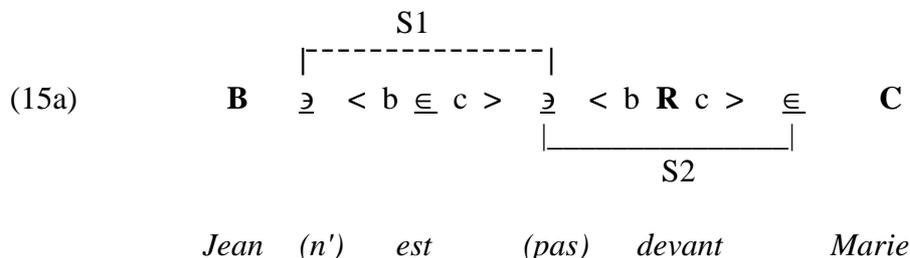
Toutefois, on peut se demander pourquoi, dans le lexique des langues du monde, il est assez rare de trouver un mot traduisant “avoir”, alors que “être” est relativement bien attesté - comme si la relation de possession était moins fondamentale que la relation de localisation. De fait, en y regardant de plus près, on s'aperçoit que, dans les énoncés possessifs, on peut récupérer une relation locative, apparaissant plus ou moins en filigrane :

Le concierge a les clés	//	il a les clés (qui sont) chez lui
le maître a de l'argent		il a de l'argent (qui est) dans sa poche.

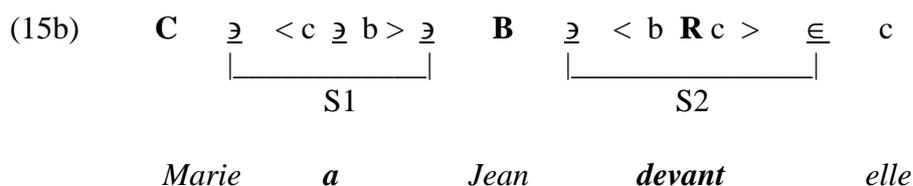
La spécification locative étant incontournable, son ellipse provoque une ambiguïté : avoir avec soi // avoir chez soi. On peut donc dire que nos deux auxiliaires sont à la fois symétriques et dissymétriques. Ce constat est capital, car il permet de dégager deux opérations distinctes qui interviennent dans la construction du sujet, et qui éclairent le statut de nos deux auxiliaires.

La visée est déterminée, au départ, par le choix de la lexis. Dans un procès locatif, l'intérieur notionnel est exprimé soit par une préposition, comme en français, soit par une postposition, comme dans beaucoup de langues africaines, soit encore par un verbe équivalent

(précéder, surplomber, jouxter, etc). La source de ces lexis  $\langle b r c \rangle$  est un item et le but est un localisateur spatio-temporel. Si le sujet sélectionné est la source, il est construit à la fois comme repère prédicatif et comme repère conceptuel: les instances S1 et S2 concordent totalement. Je reprends ici la représentation donnée plus haut en 9.1.3, mais en me concentrant sur le paramètre inter-sujets :



Cependant, pour des raisons contextuelles ou subjectives, l'énonciateur peut promouvoir le terme-but (C) en position sujet. Dans ce cas, la relation primitive est reconstruite par un dédoublement prédicatif, l'image de la lexis étant marquée par l'auxiliaire « avoir ». Et c'est le sujet C qui devient le point de départ à partir duquel se construisent les marques de personne et les marques aspecto-temporelles.



Cette opération strictement syntaxique ne change pas l'orientation conceptuelle de la lexis primitive. Alors que les énoncés comme « Marie est *derrière* Jean; Jean a Marie *derrière* lui » dériveraient d'une lexicalisation différente du procès dès le départ (en Sit2).

Par ailleurs, « être » et « avoir », outre leur usage prédicatif, ont également un usage aspectuel, dans l'expression du passé composé. Je vais essayer de montrer que ces deux auxiliaires sont constamment complémentaires, chacun gardant une valeur spécifique et constante à travers ces deux types d'emplois.

### 9.7.1 - ETRE construit un sujet « repéré »

« Être » est l'auxiliaire du passé composé avec les verbes de changement de lieu (entrer, monter, partir). Le sujet de ces verbes est un item repéré par rapport à un localisateur, dans un schéma de lexis  $\langle b r c \rangle$ .

« Être » est auxiliaire de prédication d'abord quand il s'agit d'exprimer une localisation (« la clé est sous le paillason », schème  $\langle b r c \rangle$ ). Pour attribuer une qualité, le sujet est un item B repéré soit par rapport à une qualité stable (« Marie est belle » = schème  $\langle ( ) r b \rangle$ ), soit par rapport à un état contingent (« Marie est en beauté » = schème  $\langle b r c \rangle$ ). De plus, « être » est aussi auxiliaire de la voix stative et passive (« la branche est cassée, Marie est suivie »), où le sujet sélectionné est le terme B repéré par rapport à un agent, dans  $\langle a r b \rangle$ .

On pourrait penser que le terme repéré est toujours un item B. C'est le cas le plus fréquent, mais pas toujours. Notamment, « être » est l'auxiliaire du passé-composé de tous les types de voix moyenne. Dans « son livre s'est bien vendu », on a certes un sujet B repéré par rapport à un agent. Mais on a « être » également dans « Marie s'est beurré une tartine », où le sujet est clairement l'agent A. On verra plus loin en quoi ce sujet « moyen » est **repéré** par rapport à autre chose.

### 9.7.2 - AVOIR construit un sujet « repère »

Comme on vient de le voir, « avoir » est auxiliaire de prédication quand le sujet est le repère d'une relation prédicative dont il est le localisateur (« Jean a tous les torts // tous les torts sont de son côté »).

Par ailleurs, « avoir » est l'auxiliaire du passé composé avec les verbes d'activité de schème < a r b > et plus généralement quand il s'agit de construire un sujet qui est le repère aspectuel, en tant que déclencheur d'un processus (« Marie a marché, elle a timbré sa lettre ») ou siège d'un état (« elle a aimé le film »).

On pourrait penser qu'avec « avoir », le terme repère est toujours un agent A. Mais ce cas, bien que fréquent, n'est pas toujours vrai. Notamment, « avoir » est l'auxiliaire du passé-composé, même lorsqu'un item B assume l'agentivité : (i) avec les verbo-adjectivaux comme « Marie a grandi » = < b r b >; (ii) avec certains verbes discrets comme « casser » (« la branche a cassé » = < b r b > vs « elle s'est brisée » = < ( ) r b > <sup>35</sup>. Ce sujet est alors le **repère** à la fois du point de vue prédicatif (agentivité interne) et du point de vue aspectuel (il est le déclencheur du processus).

Enfin, notons qu'au parfait du passif, on a les deux auxiliaires : « la porte a été défoncée » : le sujet est B, marqué par « être » comme terme repéré du point de vue prédicatif (par rapport à un agent) et marqué par « avoir » comme repère du point de vue aspectuel (sujet délimiteur de l'état « défoncé »). Remarque analogue pour le parfait des verbes d'état (« Marie a été malade »), sujet repéré du point de vue qualitatif, et repère du point de vue temporel (elle maintenant, elle avant).

---

<sup>35</sup> Ce point est développé à la fin du chapitre consacré à la Voix.



## 10 - CONSTRUCTION DU TERME DE DÉPART DE L'ÉNONCÉ

Nous avons jusqu'à présent envisagé la relation entre la configuration actancielle de la lexis (point de vue du Concepteur Sit2) et la configuration syntaxique de l'énoncé du point de vue du Prédicateur (Sit1). A ce niveau, on a constaté que le sujet de l'énoncé ne coïncide pas forcément avec la source de la lexis, d'où les phénomènes de voix <sup>36</sup>: « le clown fait rire les enfants / Marie est suivie ». Au-delà, pour que le procès acquière vraiment le statut d'énoncé, il faut encore que cette configuration soit rapportée au **point de vue origine Sit0**. C'est dire que l'ordre des termes en surface n'est pas seulement déterminé par les phénomènes de voix.

En effet, l'énoncé, en tant qu'unité communicative, est soumis aux contraintes de l'agencement « thème / rhème ou propos ». Malheureusement, dans la littérature, les termes « thème, thématisation » et « topique, topicalisation » sont souvent pris l'un pour l'autre. C'est pourquoi A. Culioli préfère parler de « terme de départ » plutôt que de « thème », et de « repère constitutif », plutôt que de « topique ». Mais ce concept (désormais abrégé en TD) est lui même à prendre avec précautions. On ne peut en effet le définir une fois pour toutes comme le premier terme à gauche de l'énoncé. Par exemple, dans « Hier, Jean a acheté un camion », le TD est « Jean » et non pas « hier » qui est le topique. Et nous verrons plus loin les problèmes spécifiques posés par les énoncés focalisés.

Je dirai pour ma part que *le sujet est le « repère prédicatif » de l'énoncé, et le TD (ou thème) en est le « repère énonciatif »*. Alors que l'ensemble des repérages Sit1 détermine l'assertion, l'aspect et le choix du Sujet à travers la voix, le repérage Sit0 détermine le mode, le temps et le terme de départ de l'énoncé. Ces trois dernières catégories ont en commun de marquer l'ancrage relatif des termes dans la situation d'Énonciation, tant du point de vue qualitatif que du point de vue spatio-temporel. Quand le TD coïncide avec le sujet, l'agencement actanciel du niveau prédicatif coïncide avec celui du niveau énonciatif (point de vue S1 = point de vue S0):

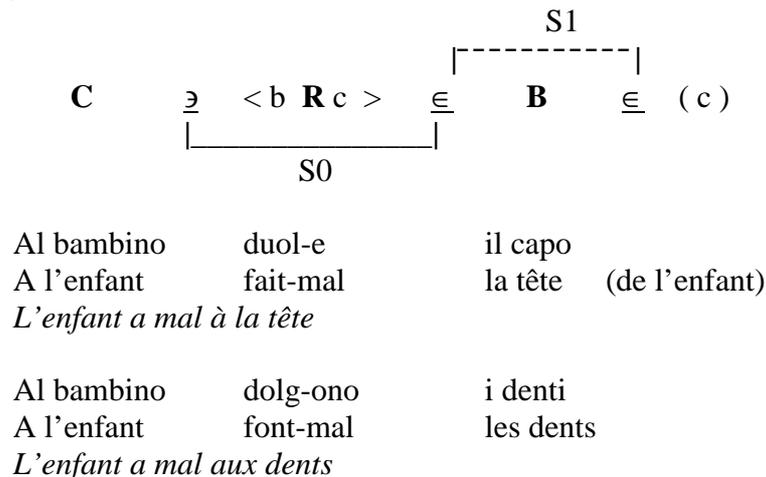
<b>S0 = S1</b>			
	-----		
<b>sujet</b>	⊃ < ( ) R ( ) > ⊆	<b>complément</b>	
(i) actif:	Jean	a écrit	quinze pages
(iii) passif:	Les portes	sont ouvertes	par le concierge
	<i>Terme de Départ (thème)</i>	<i>relation prédicative (rhème)</i>	

C'est ce qu'on avait dans les énoncés étudiés jusqu'ici. Mais c'est loin d'être toujours le cas, tant s'en faut.

<sup>36</sup> La voix est une question complexe, trop longue pour être insérée ici: elle sera traitée à part au chapitre suivant.

## 10.1 - Choix du TD et nature de la relation prédicative

Le décalage Sujet - Terme de Départ peut être lié au concept même de « repère ». Étant donné la solidarité de l'ensemble des instances énonciatives, le choix du Terme de Départ en Sit0 peut dépendre de la nature de la relation sémantique entre les termes de la lexis conçue en Sit2. Notamment avec les lexis locatives < b r c > exprimant la possession ou certains affects, le TD privilégié dans certaines langues est le **localisateur** (le possesseur, le contenant, la personne affectée, le siège du processus: terme repère, par conséquent) - que ce terme soit Sujet ou non. C'est ainsi que, face au français « l'enfant a mal à la tête », l'italien dira plus volontiers « la tête fait mal à l'enfant », mais en commençant par le terme localisateur (la personne affectée):



où l'accord verbal signale clairement que le sujet est le terme postposé. En russe, on a pratiquement la même chose (ms = marque du sujet, cas nominatif):

U	Pet-i	bol-it	golov-a
Chez	Petia-gén	faire mal-3sg	tête-ms- sg
= <i>Petia a mal à la tête</i>			

U	Pet-i	bol-jat	zub-y
Chez	Petia-gén	faire mal-3pl	dent-ms- pl
= <i>Petia a mal aux dents</i>			

On pourrait penser que, dans pareils cas, le TD est choisi en fonction de la hiérarchie  $\pm$ humain ou  $\pm$ animé. Cela va de soi quand il s'agit d'affects, mais les exemples russes suivants montrent que ce trait n'est que secondaire par rapport à la hiérarchie localisateur / localisé:

v	dom-e	zhiv-ut	dva	chelov-a
dans	maison-loc	viv-ent	deux	personne-ms-duel
<i>Il y a deux personnes dans cette maison.</i>				

pri	dom-e	jest'	sad
à	maison-loc	être	jardin-ms
<i>La maison a un jardin</i>			

na	dvor-e	lezh-it'	sneg
dans	cour-loc	couché-3sg	neige-ms
<i>Il y a de la neige dans la cour</i>			

## 10.2 - Le TD doit être une notion définie

Plus généralement, le statut de « repère énonciatif » implique que le Terme de Départ soit défini, c'est-à-dire ancré dans la situation d'Énonciation-origine Sit0. Si le sujet de la relation prédicative n'est pas défini, il n'offre pas la stabilité nécessaire pour servir de repère énonciatif de l'énoncé. Et dans ce cas, le TD doit être autre que le Sujet (repérage S1 ≠ repérage S0). Dans certaines langues, si le sujet est indéfini, et s'il existe un **complément** d'objet direct ou indirect défini, c'est celui-ci qui est placé en tête de la relation prédicative. Comparons les deux énoncés suivants en arabe classique, langue qui dispose de deux marques bien distinctes pour le défini et l'indéfini:

al-zaaratu      fii      daari-haa  
**df**-voisine      dans      maison-sa  
*La voisine est dans sa maison*

fii    l-maktabati      kutubu-n    qajimatu-n  
dans   df-bibliothèque    livres-**indf**    précieux-indf  
*Dans la bibliothèque, il y a des livres précieux.*

Ce phénomène est d'autant plus important dans les langues qui ne disposent pas d'article ou de marqueur spécifique pour le « défini ». Voir le cas du russe ci-dessus. En **japonais**, l'absence d'article est compensée par le jeu des deux particules « ga » marque du Sujet indéfini (suj), et « wa » marque du TD défini.

Sensei-wa    shibun-o    yonde-iru  
Maître-td    journal-obj    lire-inacc  
*Le professeur lit un journal*

Shibun-wa    sensei-ga    yonde-iru  
Livre-td      maître-suj    lire-inacc  
Le journal, un professeur le lit = *il y a un prof qui lit le journal*

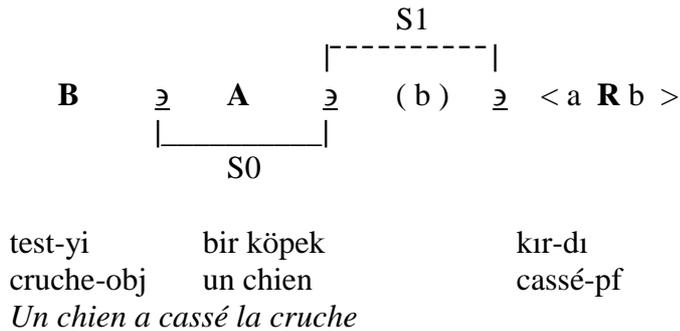
Rien d'étonnant si les langues de ce type connaissent une grande souplesse dans l'ordonnance syntaxique de l'énoncé. Dans les langues à flexions casuelles, le déplacement des termes suffit à indiquer leur statut défini / indéfini. Comparer par exemple, **en turc**, l'ordre est SOV quand le sujet est défini <sup>37</sup>:

S1 = S0  
|-----|  
A                  B                  < a R b >

Köpek            test-yi            kır-dı  
Chien            cruche-obj        cassé-pf  
*Le chien a cassé la cruche*

Et l'ordre est OSV quand le sujet est indéfini :

<sup>37</sup> Peut-être est-ce ainsi qu'il faut définir ce qu'on appelle l'ordre « canonique » dans une langue donnée, à savoir l'ordre syntaxique des termes dans l'énoncé à sujet défini, hors topicalisation.



Je souligne que le TD de ces énoncés n'est pas topicalisé, car il n'est pas suivi de la moindre rupture prosodique, ni repris par un pronom anaphorique. En revanche, dans les langues comme le français et le dagara, le TD ne peut être autre chose que le sujet - sauf cas de licence poétique. Dans le langage quotidien, les compléments directs ou indirects ne peuvent être antéposés que par topicalisation : « Pierre, je le connais », opération d'un autre ordre que nous étudierons plus loin.

### 10.3 - Le TD peut être le prédicat verbal

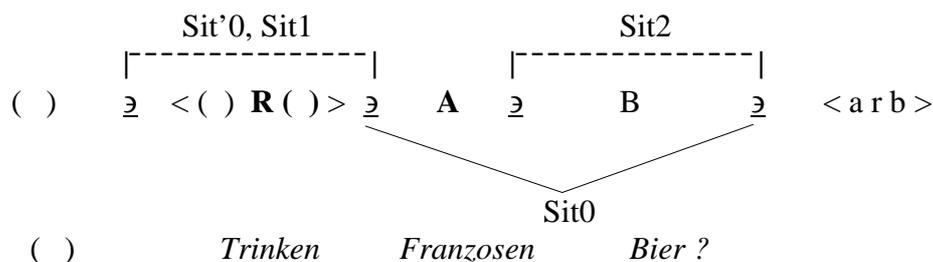
Le terme de départ peut être le procès lui-même: c'est le second cas envisagé par A. Culioli, selon sa formule:  $< ( ) r b > \underline{\text{ə}} a \underline{\text{ə}} < ( ) r b >$ . Selon moi, cette formule correspond littéralement à l'inversion sujet-verbe, et non aux constructions existentielles que j'examinerai au § 10.4. Mais l'inversion sujet-verbe peut avoir plusieurs significations. En malgache, comme on l'a vu plus haut, VOS est l'ordre canonique des termes de l'énoncé. En arabe, on verra que l'ordre VS marque la focalisation du prédicat (voir au ch. 11.1.3), ce qui n'est pas une règle universelle. Et dans les langues indo-européennes comme le français, l'allemand et le russe, l'ordre VSO peut être considéré, non comme l'ordre canonique, mais au contraire comme un ordre qui marque divers décalages entre prédication et énonciation (voir la topicalisation au § 13.2.6). Je me concentre ici sur le TD de l'énoncé hors de toute topicalisation et focalisation.

#### 10.3.1 - Le cas de l'allemand

En allemand, en dehors de la topicalisation qui sera traitée plus loin, l'ordre V S (ou: Aux S) est observé dans l'interrogation. On peut ici imaginer que, le procès SVO étant asserté en Sit1, la mise en avant du verbe signale que l'effectivité de ce procès est mise en question:

Hat	das Tier	( )	eine Seele ?	<i>L'animal a-t-il une âme ?</i>
Trinken	Franzosen	( )	auch Bier ?	<i>Les Français boivent-ils aussi de la bière ?</i>
V	S	( )	O	
↑				

Tout se passe comme si en allemand, choisir le sujet comme TD donne à l'énoncé une valeur déclarative, affirmative ou négative : *das Tier hat eine Seele* ; *Franzosen auch trinken Bier*. En revanche, lorsqu'on prend le procès R comme terme de départ, ce procès est envisagé de manière modale et en instance de validation. Je rappelle que dans l'interrogation directe, l'énonciateur Sit0 est situé hors-domaine et sollicite la validation du procès par le coénonciateur Sit'0:



Le sujet A ne peut donc être le TD d'un tel énoncé pour la bonne raison que la relation prédicative dont il devrait être le repère est en instance de validation.

### 10.3.2 - Le cas du français

En français, l'interrogation totale n'est marquée que par une pseudo inversion, car ce qui apparaît après le verbe est un pronom clitique, et jamais le sujet nominal lui même <sup>38</sup>: « Les Français boivent de la bière » // \* Boivent les Français de la bière ? → « Les Français boivent-ils de la bière ? »

En revanche, on peut trouver un véritable ordre Verbe + Nom Sujet dans les propositions incises, mais aussi dans les souhaits, les subordonnées relatives, certaines subordonnées temporelles et les énoncés focalisés <sup>39</sup>:

*« Je vous méprise », répondit Jeanne.*

*Périssent les faibles et les ratés... Que vive le cinéma ! Que soient brûlés tous les livres !*

*On y trouvait tous les parfums que préfèrent les dames*

*Quand passent les cigognes*

*Elle se hâte de nettoyer avant que n'arrivent les invités*

*C'est à 14h30 que sera donné le signal du départ*

*C'est ce genre de vêtement que portaient nos grand'mères*

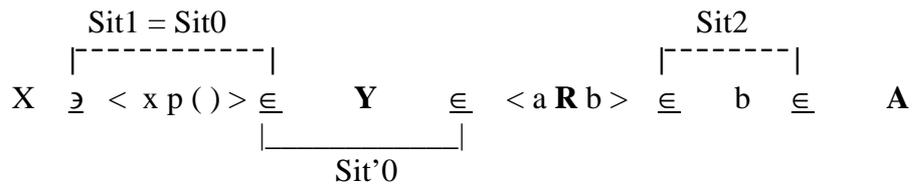
Contrairement à l'interrogation allemande, ces tournures ne résultent pas d'une opération de type modal. Mais elles ont cependant en commun avec l'inversion allemande de marquer la dissociation de l'énonciation et de **la coénonciation**.

J'ai montré au § 6.4 que le discours direct est une licence stylistique par rapport à la hiérarchie coénonciative puisque, dans ce cas de discours rapporté, l'énonciateur S0 se met en retrait au profit du locuteur rapporté S'0 : Jeanne répondit « Je vous méprise » vs Jeanne répondit qu'elle me méprisait. A cet égard, l'incise constitue un avatar assez logique puisqu'elle prend comme TD, non le sujet du verbe performatif, mais son objet, le propos rapporté : « Je vous méprise », répondit Jeanne.

Les autres cas d'inversion VS caractérisent des procès préconstruits, c'est-à-dire assertés à un niveau autre que celui de l'énonciation. Les propositions en question sont grosso modo des subordonnées dont le procès est asserté en arrière-plan Sit2  $\subseteq$  Sit'0, alors que la proposition principale est validée au premier plan de l'énonciation Sit1  $\subseteq$  Sit0. Ces subordonnées apportent une détermination à un terme appartenant à la principale qui les précède. Ce terme (Y) peut être l'objet d'un verbe de volonté (je souhaite que...), ou l'antécédent d'une relative (les parfums que...), ou un terme focalisé (ce sont les vêtements que...)

<sup>38</sup> De même pour la pseudo-inversion qu'on observe après certains adverbes : " Peut-être / sans doute (Pierre) viendra-t-il ce soir... A peine (Pierre) daignait-il me serrer la main.

<sup>39</sup> L'inversion observable dans l'interrogation partielle ("quand part Pierre ? que font les enfants ?") est interprétable comme un cas de focalisation: c'est quand que... c'est quoi que... = "quand est-ce que, qu'est-ce que..." + procès préconstruit (part Pierre, font les enfants).

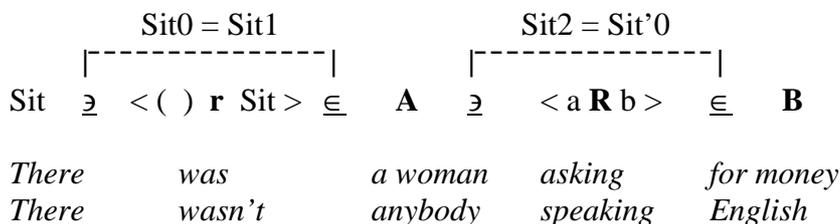


*on*    *trouve*    *les parfums*    *que*    *préfèrent*    ( )    *les femmes*  
*je*    *souhaite*    ( )    *que*    *vive*    ( )    *le cinéma*  
...    *le moment*    *où*    *passent*    ( )    *les cigognes*

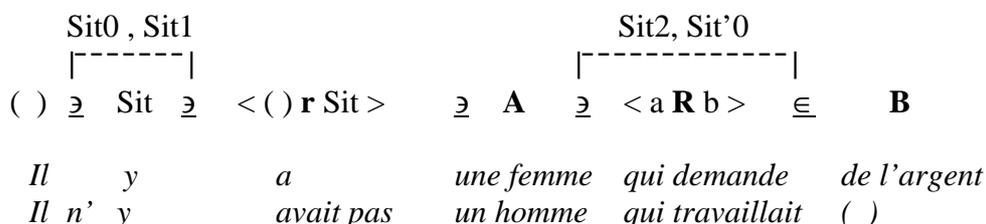
Dans tous ces cas, le TD de la subordonnée n'est pas le sujet, mais le procès de cette proposition parce que celle-ci est construite à un niveau autre que celui de l'énonciation principale. Il faut toutefois avouer qu'en français, ces inversions ne sont pas toujours obligatoires et relèvent d'un style soutenu. Elles sont même interdites lorsque la relation prédicative est saturée: « Que l'on brûle tous les livres ! Quand les cigognes passent dans le ciel... C'est à 14h que le chef donnera le signal... »

#### 10.4 - Tournures existentielles

Le TD peut être la situation d'énonciation elle-même: c'est le troisième cas envisagé par A. Culioli, et illustré par les tournures du genre « il y a Jean qui ». Selon moi, cet ancrage situationnel implique un dédoublement prédicatif: le TD est un nexus « existentiel » représentant la « situation », dont la forme varie selon les langues, mais qui, dans tous les cas, contient une place vide (plus ou moins marquée par un impersonnel<sup>40</sup>), et un auxiliaire permettant de localiser l'un des termes de la relation prédicative. Commençons par l'anglais:



Les nexus existentiels de ce type ressemblent à des prédicats à part entière car ils portent les traces des repérages énonciatifs: marques d'aspect-temps et marques d'assertion-mode. En français et en espagnol, on utilise une formule de localisation inversée, de type « hay, avoir », ce qui indique un déploiement plus complet du nexus :



Il faut souligner d'abord que le terme qui est ainsi introduit peut être aussi bien l'objet que le sujet: « Il y a des bars que seuls fréquentent les marins; il y a des herbes que seuls connaissent

<sup>40</sup> Pour le sujet impersonnel, voir ci-dessous au § 11.4.

les vieux...» Disons alors qu'à travers le repérage de l'un de ses actants, c'est l'ensemble de la relation prédicative qui est ainsi mise en situation.

Ensuite, ce terme peut être aussi bien défini qu'indéfini: « Il y a la voisine qui fait la fête; il y a mon frère qui m'embête». Mais dans certaines langues comme le dagara, une tournure existentielle de ce type est obligatoire si le sujet est indéfini (voir ch. 11.5.2), et a fortiori en l'absence de complément défini. En français, on peut certes avoir « Une femme vous demande; un arbre est tombé » à l'écrit. Mais à l'oral, la norme est plutôt: « Il y a une femme qui vous demande, il y a un arbre qui est tombé.»

En conclusion, on peut affirmer que la construction du Terme de Départ de l'énoncé est une opération effectuée spécifiquement du point de vue Origine Sit0 (S0, T0). Le TD étant le repère énonciatif de l'énoncé, le candidat idéal pour assumer cette place est le sujet de la relation prédicative (ou un localisateur) construit en Sit1 (S1, T1), à condition que ce terme soit défini. Quand ce n'est pas le cas, c'est que soit le sujet est indéfini, soit la proposition dont ce sujet est le repère n'est pas ancrée dans la situation-Origine (interrogation, subordination, préconstruction).



## 11 - MORPHOLOGIE DE LA RELATION PRÉDICATIVE

L'extrême diversité des faits observables dans les langues naturelles a amené bon nombre de linguistes à douter de la légitimité métalinguistique du concept de « Sujet ». Li & Thompson (1976, pp. 461-66) ont soutenu que certaines langues comme le chinois sont dépourvues de sujet et ne connaissent qu'un « topic ». A la suite d'A. Culioli, les spécialistes de la Théorie des Opérations Énonciatives et Prédicatives préfèrent utiliser, en lieu et place des termes « sujet, objet », les appellations « complément de rang zéro (C0), de rang un (C1) et de rang deux (C2). Ma réflexion sera ici consacrée à ce problème.

### 11.1 - La relation sujet - objet

Dans certaines langues comme le français ou l'arabe, l'identification du sujet syntaxique ne fait aucun doute puisqu'elle se manifeste par l'**accord verbal**. En général, il s'agit d'un accord en personne (1, 2, 3ème) et en nombre (sg / pl), mais dans le cas particulier des formes participiales, l'accord se fait aussi en genre (masc / fém). A cet égard, le russe se comporte à peu près comme le français:

(1) ia bezh-iu <i>je cours</i>	on bezh-it <i>il court</i>	oni bezh-iat <i>ils courent</i>
on bezha-l <i>il courait</i>	ona bezha-l-a <i>elle courait</i>	oni bezha-l-i <i>ils couraient</i>

Toutefois, étant donné sa relative rareté dans les langues du monde, l'accord sujet-verbe n'est pas le meilleur indice pour définir le sujet de l'énoncé en linguistique générale.

Par ailleurs, dans les langues comme le latin ou le russe, le sujet est forcément au **nominatif** (ms); l'objet direct étant à l'**accusatif** (mo) et les compléments indirects aux cas « obliques » (locatif-datif- génitif). Je souligne que le sujet au nominatif peut être l'agent ou le patient selon que la voix est active ou passive. Exemple russe <sup>41</sup>:

(2) sneg neige-ms <i>La neige a recouvert la terre</i>	po-kry-l pf-couvrir-passé-masc	zempl'-u terre-mo
zempl'-a terre-ms <i>La terre a été recouverte de neige</i>	byl-a être-passé-fém	po-kry -t -a pf-couvrir-pp-fém
		sneg-om neige-instr

Ceci permet d'affirmer que c'est **la voix** qui construit le sujet en tant que repère prédictif de l'énoncé au niveau Sit1, indépendamment de son statut de source / but au niveau conceptuel Sit2. Et ce même dans les langues qui ne possèdent pas (ou plus) de flexions casuelles. En français et en anglais, ce sujet actif ou passif coïncide avec le TD de l'énoncé ; mais on a vu au ch. 10 que ce n'est pas toujours le cas en russe, en turc et en japonais, langues où les concepts de sujet (en Sit1) et de TD (en Sit0) sont distinguables.

<sup>41</sup> Pour le russe, je m'appuie sur l'ouvrage de D. Paillard (1979) et sur les informations livrées par C. Agafonov, enseignante à l'Université de Tours.

## 11.2 - La relation thème - rhème

En japonais, le verbe ne porte aucune marque d'accord avec le sujet ou l'objet. Les actants nominaux ne portent aucune flexion casuelle mais sont suivis de particules qui ne constituent pas un paradigme homogène :

- La particule « ga » marque le Sujet de la relation prédicative et, en tant que telle, témoigne d'une opération de rang Sit1. Ce sujet peut être la source ou le but de la lexis sous-jacente.

- Si le terme source n'est pas sélectionné comme sujet, ce repère conceptuel est marqué par la particule « ni ». Si le terme but n'est pas sélectionné comme sujet, ce terme repéré est marqué par « o ».

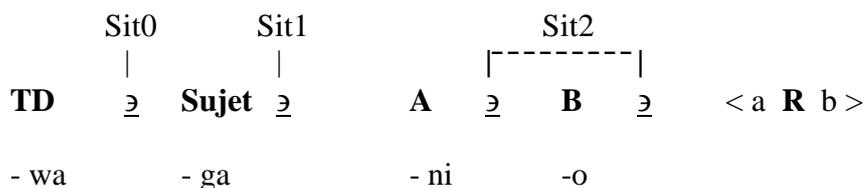
- La particule « wa » marque le thème ou TD de l'énoncé; ce terme prend alors valeur définie, comme on l'a vu ci-dessus: il s'agit clairement d'une marque de niveau Sit0. Cette marque se substitue à « ga, o » si le sujet ou l'objet est choisi comme TD.

(3a)	TD	Sujet		Complément		verbe	
		keesatsu police	<u>ga</u> ms	hannin voleur	<u>o</u> mo	taihos- <u>o</u> -ta arrêter-passé	
		<i>Il y a la police qui a arrêté un voleur</i>					
		keesatsu police	<u>wa</u> td	←	hannin voleur	<u>o</u> mo	taihos- <u>o</u> -ta arrêter-passé
		<i>La police a arrêté un voleur</i>					
		hannin voleur	<u>wa</u> td	keesatsu police	<u>ga</u> ms	←	taihos- <u>o</u> -ta arrêter-passé
		<i>Le voleur, il y a la police qui l'a arrêté</i>					

Par ailleurs, en japonais, la voix est clairement marquée dans la morphologie verbale. Ce qui permet d'identifier le repère prédicatif de l'énoncé, que ce terme serve ou non de TD :

(3b)	TD	Sujet		Complément		verbe	
		hannin voleur	<u>ga</u> ms	keesatsu police	<u>ni</u> à	taihos- <u>are</u> -ta arrêter-passif-passé	
		<i>Il y a un voleur qui a été arrêté par la police</i>					
		hannin voleur	<u>wa</u> td	←	keesatsu police	<u>ni</u> à	taihos- <u>are</u> -ta arrêter-passif-passé
		<i>Le voleur a été arrêté par la police</i>					

Le japonais distingue donc la source, le sujet et le TD de l'énoncé. On a donc bien la cascade complète des opérations décrites plus haut, soit en allégeant le schéma :



### 11.3 - La relation agent-patient

Dans les langues comme l'esquimo, le basque ou les langues caucasiennes, les actants de la relation prédicative sont marqués par l'opposition **ergatif / absolutif** - concepts difficiles à cerner et qui ont fait et continuent de faire couler beaucoup d'encre. J'illustrerai mon propos avec l'exemple du basque <sup>42</sup>.

L'absolutif, cas non-marqué en basque, caractérise soit le sujet d'un verbe intransitif < b r c > comme « aller, entrer », soit l'objet d'un verbe transitif < a r b > comme « manger, lire », ce que j'appelle l'item, c'est-à-dire le terme **repéré** d'une relation prédicative. L'ergatif est beaucoup plus complexe. Il est parfois défini comme la source d'une lexis transitive < a r b >, comme « manger, lire » ; mais il est aussi la source de procès intransitifs comme « dormir, courir ». Il marque souvent un agent, mais il est aussi la source de verbes d'état comme « avoir, voir, aimer, connaître ». Je propose de le définir comme le terme **repère non-spatial**, afin de le distinguer à la fois de l'absolutif-repéré et des repères spatiaux comme le datif, le locatif, l'allatif, etc.

(4) umea            etxe-ra            joa-ten            da  
 enfant-abs    maison-all    aller-inacc    Aux-abs  
*l'enfant va à la maison.*

umea-k            liburua            leiu            du  
 enfant-erg      livre-abs        lire            Aux-erg  
*l'enfant a lu le livre*

haurr-ek            liburua            leiu            dü-e [var: dute ]  
 enfant-pl.erg    N-abs            lu            Aux-erg.pl  
*les enfants ont lu le livre*

Le verbe en lui-même peut porter divers suffixes d'aspect, temps et mode. Mais c'est **l'auxiliaire** qui suit le verbe qui porte les marques de personne (1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>), de nombre (sg, pl) et en outre reflète les marques de cas des actants du procès. Ces marques connaissent des variantes dialectales (biscayen, souletin, etc.) dont je ne pourrai pas rendre compte ici, faute de place. Bien que ces marques soient difficilement segmentables, la variation apparaît clairement dans la commutation:

(5)

je viens	etorten	n-aiz	(abs)	il vient	etorten	d-a
je (le) mange	jaten	de-t	(erg)	il (le) mange	jaten	d-u
tu viens	etorten	-aiz	(abs)	ils viennent	etorten	di-ra
tu (le) manges	jaten	de-k	(erg)	ils (le) mangent	jaten	de-u-k ~ du-te
tu me manges	jaten	na-k	(abs +erg)	ils me mangent	jaten	na-u-te
je les mange	jaten	di-tu-t	(abs +erg)	ils les mangent	jaten	di-tu-zie

Il faut seulement préciser que tous les cas ne sont pas également marqués dans cet auxiliaire. En particulier, l'absolutif y est toujours saillant en l'absence de marque ergative. Mais si l'ergatif est marqué, la marque de l'absolutif s'estompe, sauf au pluriel et sauf s'il renvoie à un pronom personnel de 1<sup>ère</sup> ou 2<sup>ème</sup> personne.

<sup>42</sup> Outre quelques manuels de grammaire traditionnelle, je me fie aux données fournies et analysées par G. Rebuschi (1984) et JB. Coyos (2001 & 2002). Voir aussi les analyses de Creissels (2006).

(6) Audrey-k        ogia        erama-ten        du  
 Audrey-erg        pain        apporter-inacc    Aux-erg  
*Audrey apporte le pain.*

Audrey-k        (ni)        erama-ten        n-a-u  
 Audrey-erg        (moi)        apporter-inacc    1abs-(Aux)-3erg  
*Audrey m'amène*

Audreyk        Juli-ri    ogia        erama-ten        d-i-o.  
 Audrey-erg    Julie-dat pain        apporter-inacc    Aux-erg-dat  
*Audrey apporte le pain à Julie.*

Dans la mesure où la morphologie nominale et verbale marque des rôles conceptuels, grosso modo « agent / patient », ou plus exactement « repère / repéré », on pourrait être tenté de nier la non-pertinence du concept de « sujet » dans cette langue. Selon cette hypothèse, l'ergatif serait toujours sujet, alors que l'absolutif ne serait que le sujet par défaut.<sup>43</sup>

Mais cette éventualité doit être écartée pour plusieurs raisons. La première est la présence de **marques de diathèse sur le groupe verbal** : il s'agit à la fois de la forme du verbe (active vs stative ou résultative) et de celle de l'auxiliaire. Ainsi, le sujet de la phrase (7a), est « les enfants » (Aux. à l'ergatif pluriel). Tandis que le sujet de (7b) est « la soupe » (Aux. à l'absolutif singulier) :

(7a) haurr-ek        zopa        jan        düe ~ dute  
 enfant-**pl.erg**    soupe-abs mangé    Aux-**erg.pl**  
*Les enfants ont mangé la soupe*

(7b) zopa        haurr-ek        jan-**ik**        **da**  
 soupe-abs enfant-pl.erg mangé-**rés**    Aux-**abs.sg**  
*La soupe a été mangée par les enfants*

La seconde raison, corollaire, est que l'actant à l'ergatif de (7b) peut être omis ou marginalisé (postposé et au cas instrumental)

(7c) zopa        jan-**ik**        da  
 soupe-abs mangé-**rés**    Aux-**abs.sg**  
*La soupe est mangée, a été mangée (tant mieux)*

(7d) zopa        jan-**ik**        da        haurr-**tzaz**  
 soupe-abs mangé-**rés**    Aux-**abs.sg**    enfant-pl.instrum  
*La soupe a déjà été mangée par les enfants.*

Si on en restait là, on parlerait ici de « voix » : en basque, le passif est dérivé d'un statif et n'est ni plus ni moins périphrastique que celui du français. Cependant, ce phénomène déborde la simple hiérarchie agent / patient ; c'est pourquoi le concept de « diathèse » convient mieux. En effet, ce que le dérivatif verbal (-ik) permet de construire, c'est une valeur de « **parfait** », par laquelle le sujet est qualifié par un état des choses. Quand cet effet concerne un sujet-absolutif comme en (7bcd), on peut parler de voix passive. Mais avec un sujet-ergatif, on obtient le parfait de l'accompli actif :

<sup>43</sup> Ou l'inverse, puisque, dans certaines langues ergatives comme l'akhwakh (Caucasien), le verbe s'accorde en genre avec le terme patient, et non avec le terme agent : l'homme-erg + la fille-abs + poussé-fém, « l'homme a poussé la fille (Creissels 2006).

- (8a) haurr-ek      zopa      jan-ik      d-u-e  
 enfant-**pl.erg** soupe-abs mange-**rés** Aux-**erg-pl**  
*Les enfants ont (déjà) mangé la soupe (fini, c'est bien).*

De plus, cette activation du paramètre qualitatif peut aller jusqu'à estomper l'agentivité, dans ce que les spécialistes appellent « l'**antipassif** ». L'actant source prend alors le cas absolutif, avec ou sans objet :

- (8b) haurr-ak      zopa      jan-ik      di-ra.  
 enfant-**pl.abs** soupe-abs mangé-rés Aux-**pl.abs**  
*Les enfants ont (déjà) mangé la soupe*  
 Litt : les enfants sont dans l'état d'avoir mangé la soupe

Haurr-ak      jan-ik      di-ra.  
 enfant-**pl.abs** mangé-rés Aux-**pl.abs**  
*Les enfants ont bien mangé.*

Malheureusement pour l'apprenant, le pluriel des noms est quasi homophone de l'ergatif ; celui-ci étant alors différencié par une palatalisation de la voyelle : -ak vs -ek. Pour éclairer le lecteur, voici un exemple au singulier (dialecte biscayen) :

- (9) umea-k      liburua      leiu      da-u  
 enfant-sg.**erg** livre-abs lu Aux-sg.**erg**  
 actif accompli : « *l'enfant a lu le livre* »

umea-k      liburua      leiu-**ta**      da-u  
 enfant-sg.**erg** livre-abs lu-loc Aux-sg.**erg**  
 actif parfait : « *l'enfant a déjà lu le livre (tant mieux)* »

umea      liburua      leiu-**ta**      da  
 enfant-sg.**abs** livre-abs lire-loc Aux-sg.**abs**  
 anti-passif : « *l'enfant se trouve ayant lu le livre* »

Ceci porte, si besoin est, un dernier coup à l'équation agent = ergatif<sup>44</sup>. Le repérage des rôles actanciels « source, but » est déterminé au niveau conceptuel Sit2, S2, T2 par le choix lexical du verbe. Mais l'attribution des cas ergatif / absolutif en basque s'effectue bel et bien au niveau prédicatif, qui détermine, en même temps que l'assertion (Sit1), l'ensemble des phénomènes de diathèse : la construction de l'aspectualité (T1) et celle du sujet (S1).

## 11.4 - Le cas des sujets impersonnels

Dans les langues du monde, les choses se compliquent lorsque la voix passive est utilisée sans qu'on puisse identifier l'un des termes présents comme le « sujet ».

<sup>44</sup> En tcherkesse (langue caucasienne), l'ergatif et le locatif sont marqués par le même suffixe. Comparer : *sabi wene-m teyt* = l'enfant maison-loc est, *l'enfant est à la maison* / *sabi-m tçesler i-ta* = l'enfant-erg livre a-donné, *l'enfant a donné un livre* / *sabi-m tçesler i-ri-ta* = l'enfant-loc livre il-a-donné, *il a donné un livre à l'enfant*.

### 11.4.1 - En russe

En russe, l'accès à la fonction sujet dépend de la manière dont l'énonciateur envisage la responsabilité des actants. Si le déclencheur du procès est un être inanimé, non doué de volonté, sa responsabilité n'est pas établie a priori mais peut être construite dans le discours. Ainsi, les énoncés (10-11) présupposent un contexte décrivant l'existence d'une quantité suffisante de neige :

(10) Sneg- $\emptyset$  pokry-l- $\emptyset$  zeml'-u  
 Neige-ms a-couvert-masc terre-mo  
*La neige a recouvert la terre*

(11) zeml'-a po-kry-t-a sneg-om  
 terre-ms a-couvert-**passif**-fém neige-instr  
*La terre est recouverte de neige*

Dans le cas contraire, la source inanimée étant a priori irresponsable, la place du sujet se **vide** et la source apparaît au cas instrumental. Soulignons qu'en (12), le verbe se met alors au genre neutre, alors qu'il était au masculin en (10) et au féminin en (11)

(12) sneg-**om** (  $\emptyset$  ) pokry-l-**o** zeml'-u  
 neige-instr (ça) a-couvert-neutre terre-mo  
 « ça a couvert la terre de neige »  
 = *il y a de la neige qui a couvert la terre.*

L'apparition de la neige au cas instrumental en (12) n'est pas liée à un changement de **voix**, contrairement à l'énoncé (11). Mais le vidage du sujet et l'attribution des cas qui en résulte relèvent bien d'un phénomène de **diathèse** réglant le rapport entre sujet & complément au niveau syntaxique (Sit1) et entre source & but au niveau notionnel (Sit2). D'une manière générale en russe, l'attribution des cas (nominatif / instrumental / accusatif / datif) dépend du degré de responsabilité que l'énonciateur attribue au sujet. Il y a ainsi deux manières d'exprimer un sentiment comme « l'ennui », l'une avec un sujet responsable au nominatif (ms), l'autre avec un complément non-responsable au datif (md):

(13) Ja skutch-aju mne ( $\emptyset$ ) skutch-no  
 Je-ms ennuyer-1sg moi-md ( $\emptyset$ ) ennuyer-3neutre  
*Je m'ennuie* litt. « A moi, ça ennueie »  
 (je me languis de toi) (il y a qqch qui m'ennueie, ou je ne sais pas quoi faire)

Au delà de ce choix, les exemples (12) et (13) révèlent une dimension supplémentaire, puisque l'ordre effectif des termes en surface dépend de la nature du Terme de Départ de l'énoncé (niveau Sit0). La diathèse est donc un phénomène qui dépasse largement celui de la voix: elle est probablement la cause principale de l'enchevêtrement des opérations de tous les niveaux Sit2, Sit1, Sit0.

### 11.4.2 - En français

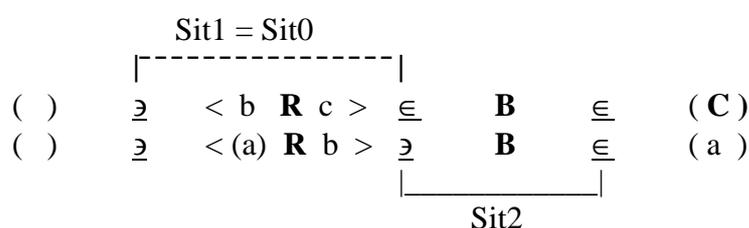
En français, le sujet vide se manifeste par le pronom impersonnel « il ». Tous les exemples révèlent que le verbe dans ce cas ne varie ni en nombre ni en genre. Cet impersonnel est donc bien le sujet syntaxique « neutre » :

(14i) Il est tombé de la neige (\*est tombée)  
 (14ii) Il se vend beaucoup de climatiseurs (\*se vendent)  
 (14iii) Il a été trouvé trois clés (\*ont été trouvées)

On voit que ce sujet peut être choisi indépendamment de la voix (active, moyenne ou passive). Ceci n'est pas contradictoire, car la voix dépend, non pas forcément du statut patient du sujet, mais du rapport entre sujet et source de la lexis. En (14ii) et (14iii), la source est indéterminée, dans un schème  $\langle ( ) r b \rangle =$  on vend, on a trouvé. En (14i), de schème  $\langle b r (c) \rangle$ , la source « neige » est connue, mais non promue au rang de sujet en raison de son statut indéfini. Comparer avec :

La neige est tombée	* il est tombé la neige
Mes climatiseurs se vendent	* il se vend mes climatiseurs
Ces clés ont été trouvées	(?) il a été trouvé ces clés (* mes clés, * les clés)

On peut donc dire que ce sujet impersonnel est en même temps le Terme de Départ de l'énoncé, car le seul actant disponible est indéfini, donc inapte à accéder à ce statut. Ceci évoque bien entendu les tournures existentielles étudiées plus haut: il y a de la neige qui est tombée, il y a trois clés qui ont été trouvées, etc.<sup>45</sup> Soit la configuration suivante:



(15i)	il	tombe	des gouttes	(sur le toit)
(15ii)	Il	se boit	beaucoup de bière	
(15iii)	Il	est demandé	des arrhes	

Le décalage qui apparaît entre les deux instances Sit1-Sit2 signifie que ce qui est en jeu n'est pas tant la validation qualitative du procès que sa localisation dans l'espace énonciatif Sit0.

Du point de vue terminologique, je ne vois en définitive aucune raison de ne pas reconnaître le statut de « Sujet » au terme vide dans ces configurations, qu'il soit ou non manifesté par un pronom impersonnel. Reste la question de ce qu'on appelle traditionnellement le « sujet réel » (par opposition au sujet apparent « il » ou  $\emptyset$ ). Cette terminologie est défendable, vu la voix, mais gênante du point de vue de l'accord verbal. D'un autre côté, on pourrait considérer ce terme comme complément d'objet : terminologie défendable en (15ii, 15iii), mais non défendable en (15i). En tout cas, la substitution d'une terminologie (C0, C1, C2) à une autre (S, O, C) ne change rien au problème: ce terme B ne peut être considéré ni comme C0, ni comme C1, sans soulever les mêmes objections.

Du point de vue conceptuel, la chose est claire : ce terme est toujours un « terme B repéré » dans une lexis, soit  $\langle (a) r b \rangle$ , soit  $\langle b r (c) \rangle$ . Du point de vue énonciatif, ce terme inapte à servir de thème peut être considéré comme le « rhème ». Enfin, du point de vue prédicatif, une appellation possible - s'il le faut - serait que B est un « anti-sujet », ce qui permettrait de distinguer les paires comme « Il est arrivé deux hommes » VS « Sont arrivés deux hommes » - cette seconde tournure sera étudiée au chapitre consacré à la topicalisation.

### 11.4.3 - En japonais

En japonais, certains usages du passif peuvent s'expliquer par la présence d'un sujet vide, bien que cette langue ne connaisse pas d'accord verbal. Ainsi, dans (16) ci-dessous, le patient

<sup>45</sup> Dans les expressions référant à la météorologie, la tournure impersonnelle (14i) est la plus courante. Mais les tournures de type (14ii, 14iii) appartiennent à un registre plus soutenu que l'existential "il y a".

« portefeuille » devrait être sujet du verbe passif, mais il apparaît comme l'objet formel. Tandis que le TD « Tanaka » ne peut être interprété ni comme l'agent ni comme le patient :

- (16) Tanaka wa saifu o nusum-are-ta  
 Tanaka th portefeuille obj voler-passif-passé  
 litt: « à Tanaka, il a été volé le portefeuille » = *Tanaka s'est fait voler son portefeuille*

Et dans l'énoncé (17), la source du procès « mourir » est clairement marquée comme complément indirect, alors que le TD « moi » ne peut être ni l'objet-patient ni le sujet-agent du prédicat:

- (17) boku wa tsuma ni shin-are-ta  
 moi th femme à mourir-passif-passé  
 glose: « Moi, à ma femme, il est survenu la mort » (et non : j'ai été mort par ma femme)  
 = *ma femme est morte, j'ai perdu ma femme.*

L'interprétation est la suivante: (i) ces deux tournures sont pourvues d'un sujet vide; (ii) la voix passive en japonais ne va pas forcément de pair avec un sujet patient, mais indique plus généralement que le sujet est autre que la source (agent), y compris le cas où le sujet est vide.

	Sit0		Sit1		Sit2		
					-----		
TD	⊃	Sujet	⊃	A	⊃	B	⊃
							< a R b >
N- wa		( ∅ )		( )		N-o	voler- passif
N- wa		( ∅ )		N- ni		( )	mourir- passif

L'enjeu est évident. Le TD (moi ou Tanaka) est le repère énonciatif, localisateur à la fois en tant que possesseur et détrimentaire. Mais, étant extérieur à la lexis < b mourir ( ) >, < a voler b >, ce terme ne peut être le sujet de la relation prédicative. Quant à la Source, elle est inconnue dans (16) et non-responsable dans (17): d'où l'évacuation de la fonction sujet. Ceci confirme simplement la solidarité des instances énonciatives: la construction du sujet en Sit1 ne peut se faire sans tenir compte des relations primitives conçues en Sit2. Mais la possibilité d'avoir la particule /ga/ comme au § 11.2 suffit à identifier le niveau Sit1 comme celui de la construction du sujet, instancié ou vide.

#### 11.4.4 - Discussion

Dans le cas du dernier exemple japonais, on pourrait objecter en interprétant le TD comme le véritable sujet du verbe passif: Tanaka a été volé (de) son portefeuille, j'ai été mort de ma femme. Ce problème se pose d'ailleurs dans d'autres langues comme l'allemand et le mooré:

- (18) allemand Hier wird nicht getanzt  
 ici est pas danser-pp  
 Litt: ici n'est pas dansé (ici ne se danse pas) = *on ne danse pas ici*

- (19) mooré<sup>46</sup>  
 bugm ká tugnd mam zakk- ɿ-wą je  
 feu nég allume ma maison-loc-df act  
 Litt: du feu n'allume pas dans ma maison (*on n'allume pas de feu chez moi*)

<sup>46</sup> voir R. Kaboré (1999).

mam zǎkk-ǐ-wǎ ká tugnd búgǎn yóon-kǎngǎ je  
 ma maison-loc-df nég allume feu nuit-cette act  
 Litt: dans ma maison n'allume pas de feu cette nuit = *On n'allume pas de feu  
 chez moi cette nuit.*

Au delà de la terminologie, il y a ici un vrai problème théorique. La question est de décider si la distinction Sujet - TD (ainsi que la distinction Sit1 - Sit0) est pertinente ou dénuée de sens. Si elle est pertinente, alors le Sujet de la relation prédicative ne peut pas être un terme extérieur à cette relation. Par conséquent, un circonstant peut être le Terme de Départ, mais non le Sujet de l'énoncé. Et les énoncés ci-dessus (18-19) doivent être considérés comme dotés d'un sujet vide.

## 11.5 - Y a-t-il des langues sans Sujet ?

Certaines langues ne connaissent ni flexions casuelles sur le nom, ni de flexion verbale pour marquer la voix, ni aucun accord du verbe en personne, genre et nombre. Dans ces langues-là, l'énoncé connaît bien un Terme de Départ, mais certains linguistes considèrent que ce terme ne mérite pas l'appellation « Sujet ».

### 11.5.1 - Le cas du chinois

En chinois, l'ordre non marqué est SVO. Mais SOV est un ordre fréquent <sup>47</sup>, avec des nuances qu'il n'est pas aisé de traduire en français, mais qui toutes vont impliquer une différenciation des paramètres dans les opérations de prédication. Comparons d'abord les énoncés suivants qui sont tous deux à **la voix active** :

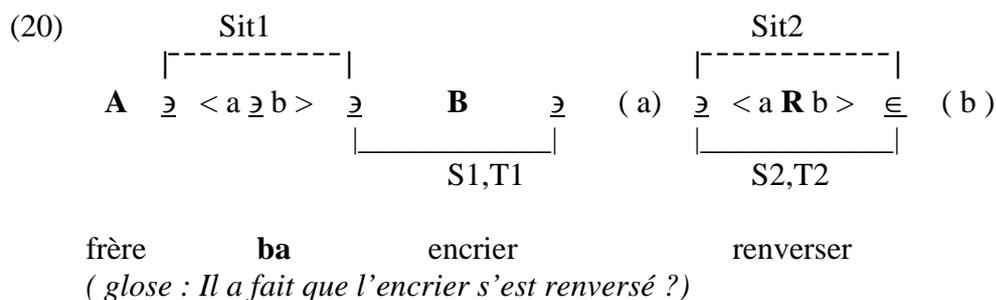
(20i) didi Ø dafan le moshuiping  
 frère renverser pft encrier  
*Mon frère a renversé l'encrier*

(20ii) didi **ba** moshuiping dafan le  
 frère obj encrier renverser pft  
*Mon frère a renversé l'encrier*

L'auxiliaire /ba/ ne peut être la marque distinctive du TD, puisqu'il s'agit du frère dans les deux exemples. Et il est strictement réservé à la voix active ; alors qu'en japonais, le TD marqué par /wa/ est indépendant de la voix, comme on l'a vu. En chinois, selon M.C. Paris, ce /ba/ est une marque de « transitivité sémantique », au sens où il implique un *changement d'état de l'objet sous le contrôle d'un agent* <sup>48</sup>. Cela signifie que l'énonciateur « dramatise » l'événement en marquant distinctement le changement qualitatif de l'objet et la responsabilité du sujet. Cet auxiliaire marque donc une complexification à la fois morphologique et sémantique de la relation prédicative : il est la trace d'un nexus, image de la lexis, qui justifie l'ordre syntaxique SOV (exemple 20ii), l'ordre étant SVO en l'absence de /ba/ (exemple 20i) :

<sup>47</sup> Je me base entre autres sur l'article de M.C. Paris: "Sens et don en mandarin", in: *Modèles linguistiques*, IV, 2, PUL, Lille, 1982 (pp.69-88). Mais je précise que cet auteur évite apparemment d'utiliser le terme "Sujet".

<sup>48</sup> d'où l'incompatibilité de /ba/ dans les énoncés du genre: "Il s'est épris de toi".



Le chinois fait partie de ces langues où le TD coïncide nécessairement avec ce qu'on pourrait appeler le Sujet. Mais cela ne signifie pas nécessairement que le « Sujet » n'existe pas dans cette langue. Si le Sujet n'existait pas, le chinois ne distinguerait pas, entre le niveau Sit2 et le niveau Sit0, un niveau Sit1 où se construisent non seulement le sujet, mais aussi l'assertion et l'aspect (ces opérations étant, je le rappelle, distinctes du temps et du mode). L'assertion allant de soi, il suffit d'un exemple pour montrer que le chinois dispose de moyens spécifiques pour exprimer divers aspects :

(21i)    ta    xue    le    yingyu  
 il    étudier    **parft**    anglais  
*Il a appris l'anglais (et il sait l'anglais)*

(21ii)    ta    xue    guo    yingyu  
 il    étudier    **impf**    anglais  
*Il a fait de l'anglais (on ne dit rien de ce qu'il sait encore)*

Si assertion et aspect existent en Sit1, alors étant donné la solidarité des paramètres (S, T, Sit), l'opération « Sujet » doit exister elle aussi, même si ses manifestations sont plus subtiles qu'en russe ou en français. Le chinois ne possède pas de marque spécifique de « voix », mais la diathèse en chinois se construit à travers la syntaxe de l'énoncé, et d'abord et avant tout par le choix du sujet (22i)

(22i)    zhe xie    cai            chao-chao    le  
 ces qqs    légumes    sauter-finir    parft  
*Ces légumes sont sautés*

(22ii)    zhe xie    cai            **gei**    chao-chao    le  
 ces qqs    légumes    don    sauter-finir    parft  
*Ces légumes ont été sautés*

Dans l'exemple (21ii), /gei/ convoque indiscutablement l'idée d'agentivité et d'aspectualité : à sa manière, le chinois distingue le statif du passif. Pour autant, cela ne fait pas de /gei/ une marque du passif. D'autant plus qu'on peut le trouver à l'actif, avec un sens factitif, comme dans « faire sécher le linge au soleil, faire voir qqch à qqun ». M. C. Paris (1982) considère que /gei/ marque une réorientation de la relation prédicative en introduisant *un actant supplémentaire*. Si la source du procès est déjà exprimée, /gei/ marque le décalage entre elle et le but, résultat ou destinataire : remettre qqch à qqun, faire qqch pour qqun ; d'où son rôle dans l'opposition « prêter / emprunter » en chinois. Dans le cas contraire, /gei/ est *la trace d'une source préconstruite* : être renversé + par qqun. Il s'agit dans tous les cas de complexifier une relation prédicative par une combinaison de lexis < a r < b r c >>, ou ce que j'appelle un « nexus ». Or, j'ai montré que ce genre de combinaison ne peut se concevoir qu'en articulant le niveau conceptuel Sit2 et le niveau prédicatif Sit1. En fait, lorsque le

marqueur /gei/ intervient dans une relation à deux actants, il peut occuper deux positions différentes:

(23i) moshuiping **gei** didi dafan le  
 encrier don frère renverser pft  
*L'encrier a été renversé par mon frère*

(23ii) moshuiping **bei** didi dafan le  
 encrier par frère renverser pft  
*L'encrier a été renversé par mon frère*

(23iii) moshuiping **bei** didi **gei** dafan le  
 encrier par frère don renverser pft  
*L'encrier a été renversé par mon frère*

Malheureusement, l'auteur n'indique pas la nuance ou la différence d'emploi de ces trois tournures. Quoi qu'il en soit, si l'on fait confiance aux marqueurs <sup>49</sup>, on peut faire plusieurs constats et en tirer les conséquences qui s'imposent:

- si /bei/ et /gei/ commutent en (23i) et (23ii), alors ce ne peut être pour différencier le TD de l'énoncé, puisque dans les deux cas, il s'agit de l'encrier. De plus, ces deux marqueurs sont ici associés à un phénomène de diathèse passive. Ils signalent donc, non une opération de niveau Sit0, mais une opération articulant Sit1-Sit2.

- si /bei/ et /gei/ se combinent en (23iii), alors c'est que la relation frère-encrier (source-but) et la relation de ce duo avec le prédicat (renverser) est construite à deux niveaux différents - ce qui rappelle les phénomènes mentionnés au ch.9.1 à propos du nuni, du bwamu et de l'allemand.

Autrement dit, ces trois énoncés - entre autres choses - représentent trois manières distinctes et très analytiques de construire un rapport passif entre Sujet et Objet. Selon mes propres informateurs, /bei/ appartiendrait à un niveau de langue plus formel que /gei/. Mais cet effet stylistique n'est probablement que la conséquence d'une pondération différente, tantôt au profit de l'activité du sujet, tantôt au profit de l'état de l'objet, tantôt les deux :

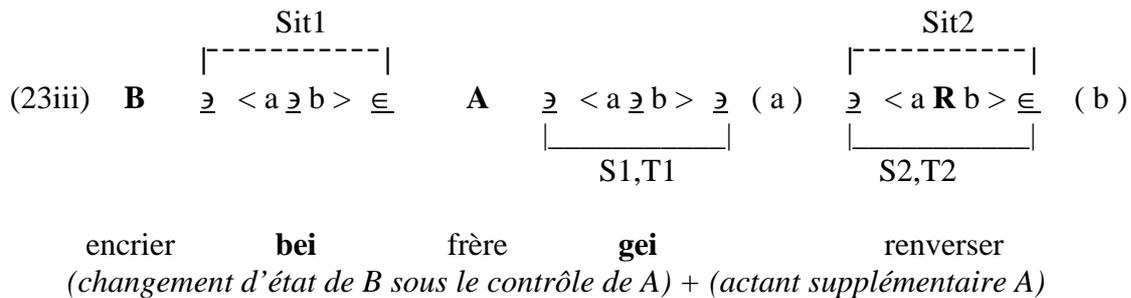
		Sit1			Sit2		
(23i)	<b>B</b>	⊃ < a ⊃ b > ⊆	A	⊃	(a)	⊃ < a <b>R</b> b > ⊆	(b)
		-----				-----	
		-----				-----	
		S1,T1				S2,T2	

encrier      **gei**      frère      renverser  
*(B statif + un actant supplémentaire A)*

		Sit1			Sit2		
(23ii)	<b>B</b>	⊃ < a ⊃ b > ⊆	A	⊃	(a)	⊃ < a <b>R</b> b > ⊆	(b)
		-----				-----	
		-----				-----	
		S1,T1				S2,T2	

encrier      **bei**      frère      renverser  
*(changement d'état de B sous le contrôle de A)*

<sup>49</sup> Et on ne voit pas comment on pourrait faire autrement, puisque les marqueurs sont les seules traces de l'activité langagière des locuteurs.



Finalement, les marqueurs de l'énoncé en chinois (*bei*, *gei*, *ba*) ne relèvent ni de l'instance Sit0, ni de l'instance Sit2. Certes, ces marqueurs sont facultatifs et faiblement spécialisés: ils ne sont intrinsèquement ni des marques casuelles, ni des marques de voix. Mais leur présence dénote toujours un aménagement spécifique de la **relation sujet-objet**, qui relève bel et bien du niveau prédicatif Sit1.

Reste la question de la pertinence de la distinction entre le niveau prédicatif et le niveau énonciatif en chinois. En ce qui concerne le paramètre assertif Sit, la conjugaison du verbe chinois ne comporte pas de paradigme du type actuel / inactuel, ou indicatif / subjonctif / conditionnel. Mais l'hypothèse est marquée par *dehua*. La négation de l'injonction *bié* est différente de celle du déclaratif *bu*. Et le chinois a plusieurs manières de distinguer une assertion déclarative d'une assertion interrogative : « il écrit + ma ? / il écrit + pas écrit ? » Ce qui suffit à établir la pertinence de l'articulation Sit1-Sit0.

En ce qui concerne le paramètre T, on peut dire que le chinois est plus riche en marques aspectuelles qu'en marques temporelles : il n'y a apparemment pas de distinction entre temps du discours et temps du récit. Mais quand c'est nécessaire, on peut marquer le passé avec *nashi*. Par ailleurs, le chinois distingue la négation du présent *bu* et celle du passé *mei*. Et on a plusieurs auxiliaires pour le futur : *yao* / *hui* / *qu*, marquant respectivement la volonté du sujet / la probabilité / la distance spatio-temporelle de l'événement. Ce qui met en jeu le rapport entre T1-T0 (cf. § 8.4.6).

Enfin, en ce qui concerne le paramètre S, la nécessaire coïncidence entre sujet et TD n'est pas propre au chinois: c'est aussi le cas du français, contrairement au turc, au russe, à l'italien et au japonais. Mais on a vu que dans ces langues-là, cette contrainte n'abolit pas la pertinence de la fonction sujet, ni la nécessité d'articuler les instances S1 et S0. Or en chinois, cette articulation apparaît dans la construction de la personne grammaticale (cf. § 4.2) : *-men* pour les personnes plurielles « nous, vous, ils » ; distinction *women* / *zanmen* pour le nous inclusif / exclusif ; *nin* pour les formes de politesse. Enfin, on ne peut nier l'existence du sujet au profit du « topique » qu'en raison d'une inexactitude terminologique (voir ci-dessous §13.2), car en chinois, *le topique au sens strict peut être distinct du sujet-TD* :

zhei ben shu	wo cengjing	mai-guo
ce class livre	moi jadis	acheter-impf
<i>Ce livre, j'ai essayé de l'acheter</i>		

### 11.5.2 - Le cas du dagara

Les langues africaines comme le dagara<sup>50</sup> posent le problème du « sujet » de manière beaucoup plus cruciale qu'en chinois, car non seulement le verbe ne s'accorde pas avec le sujet, non seulement le nom est dépourvu de flexions casuelles, mais cette fois la voix ne peut être marquée d'aucune manière, ni dans la morphologie du verbe, ni même à l'aide d'un

<sup>50</sup> Le cas exceptionnel du fulfuldé sera présenté dans le chapitre suivant.



Le rapport agent-patient est d'abord contraint par une certaine **hiérarchie sémantique**, déterminée notamment par le statut  $\pm$ vivant des actants (concept plus large que  $\pm$ animé puisqu'il inclut les végétaux et les éléments naturels). C'est ainsi que dans (24), le sujet enfant est interprétable comme la source du procès, et l'objet clé comme le but patient. La question est plus délicate lorsque les deux actants sont tous deux animés, ou au contraire tous deux inanimés. Dans ce cas, la hiérarchie sémantique peut dépendre de l'âge des actants, de leur force respective, de leur consistance ou de leur propension à se dégrader, sans compter leur nature concrète / abstraite, etc. Ceci apparaît de manière évidente dans le cas des verbes strictement réversibles en dagara, comme /  $\epsilon\eta$  / qui veut dire « téter ou allaiter » selon que le sujet est la mère ou l'enfant. Dans le cas du « feu » et du verbe « manger, brûler », la symétrie est trompeuse car le procès change de valeur aspectuelle selon que le feu est sujet ou objet:

- (28a)            a vuun      dt-ń            a kpadó  
                   le feu        manger-act    l'habit        = *le feu a brûlé l'habit (valeur parfait)*
- (28b)            a kpadó     dt-ń            a vuun  
                   le feu        manger-act    l'habit        = *l'habit a pris feu (valeur inchoative)*

On voit en même temps que cette hiérarchie sémantique des actants peut modifier radicalement le sens du verbe (manger < brûler). Ainsi, le verbe « kpe » veut dire « entrer » (verbe locatif : b r c) si le complément est inanimé, mais « faire mal » (verbe d'action : a r b) si le complément est animé.

Corollairement, la hiérarchie actancielle peut être instaurée par le sémantisme du verbe. On a ainsi des verbes dont le sujet est obligatoirement animé (par ex. / $\text{t}\epsilon\text{d}\text{t}$ / penser) ou dont l'objet est obligatoirement animé (comme / $\text{ú}\text{d}$ /, surprendre, étonner). Parfois, la force impliquée par le procès suffit à déterminer le rapport actanciel. Ainsi, le verbe / $\text{p}\acute{\text{o}}\text{g}$ / attraper, peut apparaître dans: l'enfant a attrapé un oiseau; le piège a attrapé un oiseau. Si je dis que le piège a attrapé, on comprend que le piège est la Source parce que cet outil est conçu pour attraper. Mais si je dis que (littéralement) l'oiseau a attrapé, tout le monde comprend a priori qu'il a **été** attrapé par un être animé, éventuellement à l'aide d'un piège, parce que l'oiseau est un être « attrapable ». Sauf si le contexte fait de l'oiseau un « attrapeur » par rapport à un insecte.

Le second facteur qui intervient dans la construction et l'interprétation des énoncés est la **transitivité**. En effet, un énoncé à deux actants ne peut en aucun cas être interprété comme passif, puisque le dagara ne dispose d'aucun moyen d'exprimer le complément d'agent:

- (29)    \*    a pim-e    bɔd-ń            ní a bie            / a bie taŋ  
                   les clés ont été perdues avec l'enfant / à cause de l'enfant
- a bi-e      ń-ó      bɔd      a pim-e  
                   l'enfant    id-lui    perdre    les clés  
                   *C'est l'enfant qui a perdu les clés.*

Dans un énoncé SVO comme (24), le sujet est nécessairement interprété comme Source du procès. La question de la voix ou de la diathèse ne se pose donc qu'avec les verbes utilisés intransitivement, comme en (25). Or là, le statut  $\pm$  vivant, animé ou humain ne suffit pas à indiquer le statut agent/ patient du sujet. Comparer en effet (25) à (30):

- (30) a nabáglé    bɔd-ń            a mɔɔn pɔɔ  
                   df clé-pl        perdre-act    df route ventre  
                   *Le chasseur s'est perdu dans la brousse.*

En fait, au delà de la transitivité, c'est bel et bien le **format notionnel du verbe** qui détermine l'interprétation. Je rappelle que ce format définit en même temps l'actancialité et l'aspectualité du verbe. D'abord, si le prédicat est de type **compact**, le sujet coïncide nécessairement avec la source de la lexis, avec un schème < a r b > comme savoir, aimer, voir, avoir. Quand le verbe est de format **discret**, c'est-à-dire avec la pondération < (a) r b >, il est d'abord difficile de le trouver sans objet, si celui-ci n'est pas déjà mentionné dans le contexte: il prend la branche et (la) casse. Sinon, quand le verbe est utilisé intransitivement, le sujet est a priori interprété comme le but de la lexis. Dans ce cas, l'énoncé prend un sens statif si le verbe est à l'aspect zéro: je rappelle qu'un verbe discret traduit un changement d'état. Mais l'énoncé a un sens moyen si le verbe est à l'inaccompli:

- (31) a dɔɔ ka-nà dabɔl a dabɔl ka-nà  
 df homme casser-act bâton df bâton casser-act  
*l'homme a cassé un bâton le bâton est cassé*
- a dabɔl ka-dé- nà  
 le bâton casser-inacc-act  
*Le bâton se casse (fais attention)*

Tandis que si le verbe est de format **dense** (type « frapper, refuser »), donc de pondération < a r (b) >, il est volontiers utilisé sans que le terme But soit exprimé: il s'agit d'un verbe d'activité. Par conséquent, quand ce verbe est utilisé intransitivement, le sujet est a priori interprété comme la Source: « il frappe, il refuse ». En revanche, le changement d'orientation est fortement contraint. À l'aspect zéro, le sens statif est absolument exclu: \*l'enfant est battu, \*le cadeau est refusé. La seule interprétation possible est de valeur moyenne, mais avec un effet modal, de type déontique, soit avec la marque de l'habituel, soit à l'aspect inaccompli:

- (32) a pɔg zagd-ní a mɔɔ mɔɔ mí zagd-nà-a  
 La femme a refusé le cadeau cadeau hab refuser-act-inter  
*Est-ce qu'on refuse un cadeau ?*
- \* a mɔɔ zagd-nà mɔɔ bé zagd-dé í  
 \* le cadeau est (a été) refusé. cadeau hab refuser-inacc act  
*Un cadeau, ça ne se refuse pas.*

Les énoncé passifs du français seront alors traduits par une tournure active, avec ou sans topicalisation / focalisation: on a refusé le cadeau ; le cadeau, on l'a refusé ; c'est le voisin qui a refusé le cadeau.

Enfin, la diathèse se manifeste aussi dans la forme **participiale** du verbe V + suffixe *da*. Avec un verbe dense, celle-ci sera toujours interprétée soit comme active (un homme « suiveur »), soit comme moyenne (un homme « à suivre »), mais jamais avec un sens statif (\*un homme « suivi »). Tandis qu'avec un verbe discret, le participe peut avoir un sens statif ou moyen (un homme « attrapé » ou « à attraper »), mais jamais le sens actif (\*un homme attrapeur).

## 11.6 - Conclusion

La diathèse est un ensemble d'opérations qui permettent d'organiser la relation prédicative compte tenu notamment de la manière dont les actants sont engagés dans et affectés par le procès<sup>51</sup>.

L'ensemble de ces opérations est à la fois hétérogène et solidaire. Il est organisé à plusieurs niveaux (Sit2, Sit1, Sit0), chaque niveau pouvant se manifester ou non par des traces spécifiques (prêter / emprunter pour Sit2, le nominatif ou l'ergatif pour Sit1, le /wa/ japonais pour Sit0). En même temps, chacune de ces instances contribue à l'élaboration sémantique de l'énoncé global. Ainsi on a vu qu'en basque, la construction du sujet comme  $\pm$  ergatif est liée à la fois à une aspectualité et à une valuation spécifiques. En russe et en japonais, la construction d'un sujet  $\pm$  vide est fonction de la  $\pm$  grande responsabilité qu'on attribue aux actants; dans cette opération, ce qui est redistribué, ce ne sont pas les rôles source/but en tant que tels, mais les fonctions syntaxiques - qui n'en sont que des interprétations.

Ces opérations de diathèse, indispensables au langage humain du point de vue conceptuel, ne se manifestent pas forcément à travers la morphologie du verbe, ni à travers celle du nom. Mais ce n'est pas parce qu'une langue ne possède ni marques casuelles, ni accord sujet-verbe, ni marque de voix qu'elle ne distingue pas les instances énonciatives nécessaires à la construction de tout énoncé.

On comprend bien la prudence et l'honnêteté des linguistes qui veulent éviter de plaquer sur les langues d'outre-mer une terminologie de tradition indo-européenne. Mais respecter la spécificité de chaque langue est une chose; l'enfermer dans une singularité irréductible (voire exotique) en est une autre. A moins que le chinois et le dagara ne soient des langues extra-terrestres, elles ne peuvent fonctionner autrement que comme des langues humaines: elles disposent certes d'une morphologie « économique », mais elles ne peuvent pour autant posséder moins de « structure ».

Nous avons suffisamment de raisons de penser que l'outillage théorique élaboré par A. Culioli est pertinent: encore faut-il l'exploiter de manière optimale. Quand la morphologie fait défaut, c'est par le raisonnement que l'on peut démontrer la pertinence des trois étapes: valeurs actanciennes (agent-patient), fonctions prédicatives (sujet-objet), terme de départ - propos. Dans cette perspective, on ne peut plus aujourd'hui parler de langues « sans sujet ».

Il existe certes un grand nombre de langues où le Terme de Départ coïncide obligatoirement avec le Sujet. Mais même dans ces langues-là, les contraintes qui pèsent sur l'un ou l'autre ne sont pas les mêmes. Ainsi, les langues comme le dagara nous montrent à leur manière que le caractère  $\pm$  défini est une contrainte énonciative propre au TD et indépendante des contraintes prédicatives qui contrôlent l'accès du patient à la fonction Sujet. Enfin, en chinois, en bambara et en nuni, langues où le Sujet n'est aucunement marqué en tant que tel, c'est le couple Sujet-Objet qui est marqué par divers nexus, dans un ordre SOV distinct de l'ordre conceptuel  $\langle a r b \rangle$ .

Finalement, on a de bonnes raisons de considérer le Sujet comme un concept incontournable, non au sens morphologique du terme, mais en tant que repère prédicatif. En revanche, la distinction S / TD n'est possible que dans certaines langues, où la mobilité des termes est rendue possible grâce à une morphologie de type casuel, comme en turc, en russe ou en japonais.

---

<sup>51</sup> Je rappelle la définition médicale de la diathèse : *Disposition d'une personne à être atteinte par un ensemble d'affections de même nature, simultanément ou successivement.*

## 12 - LE FONCTIONNEMENT DE LA VOIX

La voix intervient typiquement à l'articulation Sit2 – Sit1, c'est-à-dire lors de l'actualisation de la lexis sous forme de relation prédicative. Compte tenu des définitions données dans certains dictionnaires, on peut se demander quelle est la finalité d'un tel phénomène.

D'un certain point de vue, la voix s'impose comme une nécessité de l'esprit qui rend compte de l'expérience humaine : tout le monde a vu des gens qui se battent (voix réciproque), ou des gens qui effectuent une action sur leur propre corps (voix réfléchie) ou tout le monde a pu constater les effets d'une action dont l'agent a disparu après son larcin (statif). Mais alors, il est difficile de comprendre pourquoi ces expériences du réel ne sont pas représentées de manière également spécifique dans toutes les langues du monde.

Par ailleurs, la voix a certes des répercussions sur la stratégie discursive de l'énoncé, par exemple en thématisant le patient et / ou en mettant l'agent en relief : « Ton chat a mangé le fromage → le fromage a été mangé par ton chat ». Mais cet effet ne peut être la raison d'être de la voix, car les langues disposent de moyens spécifiques pour ce genre d'opérations : « Le fromage, ton chat l'a mangé » (topicalisation) ou « C'est ton chat qui a mangé le fromage » (focalisation). On ne peut davantage justifier la voix en invoquant le besoin de référer à un agent indéterminé, car, là encore, les langues ont des moyens autres que la voix : « Le fromage a été mangé par quelqu'un » ou « on a mangé le fromage ». Mais alors à quoi sert la voix ?

### 12.1 – Voix directe / indirecte

On peut dire que la voix est un phénomène qui - entre autres choses - concerne la sélection du sujet syntaxique. Effectivement, on peut considérer que pour une lexis donnée, le sujet prioritaire est le terme source. De ce point de vue, la sélection du terme but comme sujet de surface constitue en quelque sorte une infraction conceptuelle :

a	⊃	< a r b >	⊆	b
berger		garder		moutons
b	⊃	< (a) r b >	⊆	a
*moutons		garder		berger

infraction qui serait surmontée ou compensée par la voix : « les moutons sont gardés par le berger ». Il est à noter cependant que la coïncidence sujet-source recouvre des cas de figure divers, selon qu'il s'agit de verbes d'action, de verbes de mouvement ou de verbes d'état : « le berger garde les moutons ; le berger entre dans le pré ; le berger est en colère ». Parfois, sans prendre de précautions, on parle alors de voix « active », alors qu'il s'agit de voix « **directe** », au sens où le sujet de tels énoncés est construit sans filtrage particulier de la relation primitive.

Par ailleurs, on ne peut pas strictement associer la voix à la sélection du patient comme sujet syntaxique de l'énoncé. En effet, certains cas de voix moyenne affectent un sujet indiscutablement agentif : « Les hommes se battent, l'enfant se lave ». Il existe donc plusieurs degrés de décalage entre le sujet syntaxique et la source de la lexis. Dans tous les cas, on peut dire que ce qui caractérise les voix « **indirectes** » c'est la dualité du statut du sujet, construit à la fois comme terme **repère** de l'énoncé du point de vue prédicatif et terme **repéré** du point

de vue notionnel <sup>52</sup>. Conformément aux représentations tracées plus haut, cette construction indirecte du sujet correspondra, dans tous les cas, à une dissociation de l'instance de Prédication et de l'instance de Conception. Soit le schéma général suivant qui sera précisé, cas par cas, au cours de l'exposé :

$$\begin{array}{ccc}
 \text{S} & \exists < () \underline{\exists} () > \exists & \text{a} & \exists < \text{a r b} > \underline{\exists} & \text{b} \\
 & \underbrace{\hspace{10em}} & & \underbrace{\hspace{10em}} & \\
 & \text{Sit1} & & \text{Sit2} & 
 \end{array}$$

Dans les langues comme le dagara, ce décalage est **non-marqué** du point de vue morphologique. J'ai montré comment la « voix » alors est ressentie notionnellement au niveau de l'énoncé global et dans quelles conditions sémantiques et pragmatiques l'énonciateur effectue de tels choix.

En revanche, dans de nombreuses langues, ce phénomène est **marqué** dans la morphologie, soit à travers des tournures périphrastiques (comme en français : Pierre aime Marie / Marie est aimée de Pierre), soit plus rarement au niveau du verbe par un jeu de flexions spécifiques (comme en latin : am-at / am-atur). Je rends compte de ce marquage par l'intervention d'un « nexus », comme dans la configuration ci-dessus.

## 12.2 - Voix stative et voix passive

La première manière de déformer le schéma de lexis sous-jacent est d'**évacuer** l'agent et toute idée d'agentivité : < () r b >. On construit alors l'énoncé avec le seul actant disponible. On obtient ainsi une voix « **stative** », comparable à une qualification adjectivale. Inconjugable en elle-même en français, cette qualité pure doit être repérée dans l'espace-temps du Prédicateur pour accéder au rang de prédicat. D'où la nécessité de l'auxiliaire :

$$\begin{array}{ccc}
 & & \text{Sit2} \\
 & & \text{-----|} \\
 \text{B} & \exists < \text{b} \underline{\exists} () > \exists < () \text{R b} > \underline{\exists} & \text{(b)} \\
 & \underbrace{\hspace{10em}} & \\
 & \text{Sit1} & 
 \end{array}$$

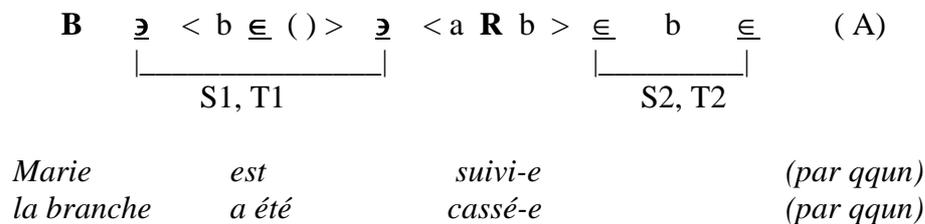
<i>la branche</i>	<i>est</i>	<i>cassé-e</i>
<i>les portes</i>	<i>sont</i>	<i>ouvert-es.</i>

Toutes les langues semblent offrir cette possibilité fondamentale lorsqu'il s'agit d'un procès discret < (a) r b >. Mais quand le procès est dense et traduit une activité pure < a r (b) >, il est plus difficile d'évacuer l'idée d'agentivité et d'aspectualité : c'est là qu'intervient la voix « **passive** ».

Certaines langues comme l'arabe distinguent le statif et le passif par des affixes verbaux différents: « driis mi-droob », Driss est blessé / « driis tt-drib », Driss a été blessé. Mais dans les langues comme le français et le russe, la forme verbale utilisée pour le passif ressemble à celle du statif en ce qu'elle ne fait que marquer la suprématie du terme but B. Cette voix constitue alors un paradoxe. D'une part, elle se distingue du statif par la présence essentielle d'une aspectualité et d'une agentivité. D'autre part, l'expression explicite de l'agent au passif est très contrainte : elle est impossible dans de nombreuses langues ; dans d'autres, elle est peu naturelle ou du moins statistiquement rare. Et dans les langues comme le français,

<sup>52</sup> Dans les schémas, ceci sera rendu par l'orientation des deux opérateurs symétriques  $\exists / \underline{\exists}$  .

l'allemand, l'anglais, le turc, l'agent ne peut réapparaître que de manière oblique (prépositions « par, von, by, tarafindan »). On peut dire que si cette agentivité est à la fois inhérente et difficilement exprimable, c'est qu'elle n'appartient pas au niveau prédicatif Sit1 : elle est **préconstruite**, c'est-à-dire présente au niveau Conceptuel Sit2. Dans la représentation, ceci sera rendu par la présence de l'actant « A » dans le schéma de lexis et par son absence dans le nexus. Et cette fois, l'instance de Prédication sera en rupture par rapport à l'instance de Conception :



La valeur sémantico-pragmatique du passif résulte de ces deux propriétés contradictoires. D'une part, le passif est morphologiquement dérivé d'une forme stative, ce qui explique pourquoi cette voix a pour effet de centrer l'énoncé sur l'état du sujet (activation du paramètre qualitatif Sit). D'autre part, le passif repose sur une agentivité préconçue et renvoie donc à une visée préalable. Il s'agit donc, non d'un simple état résultant, mais bel et bien de l'appréciation de la **conformité** de l'état des choses par rapport à un but préalablement visé. La source de cette visée peut être l'agent lui-même, qu'il soit exprimé ou sous-entendu. Dans ce cas, l'agent est (a été, sera) responsable et capable de réaliser l'action. Mais le plus souvent, la source de la visée est l'énonciateur, qui valorise ou dévalorise l'état des choses :

*La vaisselle a été faite* (Jean y est parvenu) / (comme je l'avais demandé)  
*Marie est suivie* (les policiers s'en occupent) / (quelle horreur !)  
*Cette soupe sera mangée* (Pierrot fera un effort) / (c'est moi qui te le dis)

### 12.3 - La Voix moyenne

J'ai déjà dit, au début de cet ouvrage, que certaines langues comme le turc ne distinguent pas le passif et le moyen. Mais certaines langues disposent d'une voix moyenne, distincte de la voix passive. Le **fulfuldé** a ceci de remarquable que les deux voix sont de type flexionnel :

	(voix directe)	voix moyenne	voix passive
accompli	o loot-ii il a lavé	o loot-iima il <b>s'est</b> lavé	o loot-aama il a été lavé
inaccompli	o loot-a il lave	o loot-oo il <b>se</b> lave	o loot-ee il est lavé

Voix passive et voix moyenne ont en commun le caractère indirect de la construction du sujet syntaxique, à la fois comme terme **repère** et comme **repéré**. Je rappelle d'ailleurs ce qui a été dit plus haut à propos du français: le fait que les tournures pronominales forment leur passé composé en « être » indique que leur sujet-repère syntaxique est en même temps un terme repéré au plan conceptuel : « *la porte s'est ouverte, son livre s'est bien vendu* ». Ce point commun permet de comprendre pourquoi tant de langues n'ont qu'une seule voix marquée, de valeur « médio-passive ». Mais du même coup, on peut se demander ce qui fait, dans les

langues comme le français et le fulfuldé, la valeur spécifique de chacune de ces deux voix, d'autant plus que la voix moyenne a des valeurs beaucoup plus diverses que le passif.

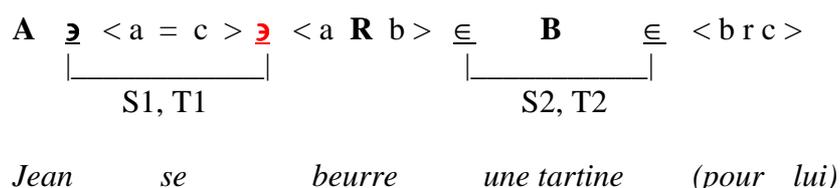
La première différence est qu'alors qu'au passif le sujet est en principe le terme-but de la relation prédicative, le sujet de la voix moyenne peut être **la source aussi bien que le but**. En effet, le sujet moyen est source dans « Jean se lave », mais il est but dans « les œufs se vendent », et ambivalent dans « Pierre et Marie s'adorent ».

La seconde différence est que le moyen, contrairement au passif, est incompatible avec un complément d'agent, du moins en français (le cas du russe sera traité plus loin). Ceci veut dire que, dans les langues comme le français, à la voix moyenne, l'agentivité n'est **pas** préconçue. Dans certains cas, elle est **construite** au niveau de l'énoncé même, d'une manière ou d'une autre. Dans d'autres cas, l'agentivité est carrément **absente**, le procès étant alors envisagé d'un point de vue essentiellement qualitatif.

La troisième différence est que, dans les langues romanes ou slaves, le moyen s'exprime à travers une marque de **réflexivité** (« se, sebe »). Ce marquage est loin d'être universel, mais il est un indice important qui éclaire le fonctionnement de la voix moyenne en général. On a coutume d'interpréter ce réfléchi comme une marque d'identification qui a pour effet de **centrer** le procès sur le sujet :  $\langle S = X \rangle \ni \langle a r b \rangle$ . Reste à savoir, dans  $\langle S = X \rangle$ , quel terme est sélectionné comme sujet S et à quel terme X ce sujet est identifié : la valeur de la voix changera en conséquence. Dans certains cas, certes, on peut convenir que la réflexivité indique que l'agent est identifié au patient, d'une manière ou d'une autre : « Jean se lave » // « Jean et Marie se battent ». Mais une équation  $\langle a = b \rangle$  est moins évidente avec « la branche se casse », encore moins avec « ses livres se vendent » et tout à fait incongrue dans « Jean se coupe une tranche de pain ».

### 12.3.1 - Agent présent : le bénéfactif

La voix moyenne peut s'utiliser avec un sujet indiscutablement agentif. Prenons d'abord le cas du moyen « bénéfactif » qui exprime l'intérêt du sujet. L'agent A fait B au profit de C, mais ce destinataire C est identique à l'agent A : « Jean beurre une tartine pour Marie / Jean beurre une tartine pour lui = Jean se beurre une tartine ». De ce fait, le sujet A est à la fois repère, source de  $\langle a r b \rangle$ , et repéré comme le destinataire dans un schème  $\langle b \text{ pour } c \rangle$  :

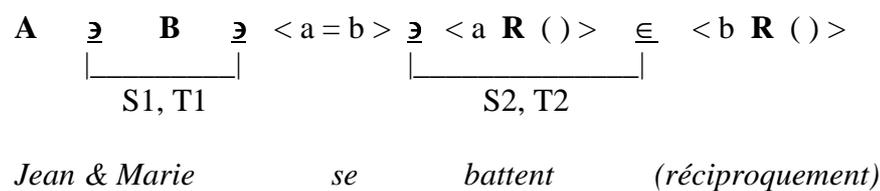


Il en résulte un effet de centrage sur le sujet, qui est particulièrement évident quand l'objet est une partie du corps du sujet : « Jean se lave les mains (de lui) ». Voir aussi tous les cas où le complément est indirect : « *Jean se dit qu'il a tort* » (monologue vs dialogue). Relèvent également de ce phénomène certains verbes essentiellement pronominaux, comme « *se rappeler qqch* » par opposition à « *rappeler qqch à qqun* ». En fulfuldé, A. Mohamadou (communication non-publiée) parle de verbes moyens exprimant une attitude corporelle, en particulier ceux dont le sujet est le siège de l'action : / roond-oo, voix moyenne / « *il se porte qqch sur la tête* », par opposition à / roond-a, voix directe / « *il aide qqun à porter qqch sur la tête* ». Et quand il s'agit de verbes intransitifs, la voix moyenne est de mise à l'accompli car, en l'absence de délimitation intrinsèque, le seul terme-but disponible est le sujet lui-même. Comparer / mi-d'o daan-ii / moi-ici je suis endormi = « je suis en train de dormir » et / daan-iima / je **me** suis dormi = « je me suis endormi, j'ai dormi ».

En français, quand la voix intervient sur une lexis saturée, le centrage sur le sujet ajoute une valuation de l'acte : « Pierre se beurre une tartine », il y prend plaisir. Dans « Pierre se prend une beigne », on souligne que c'est contraire à sa volonté. Et « s'emparer de qqch » est en quelque sorte plus théâtral que « prendre qqch ». Voir aussi les expressions familières comme: « Pierre se la joue ; Pierre se la coule douce ».

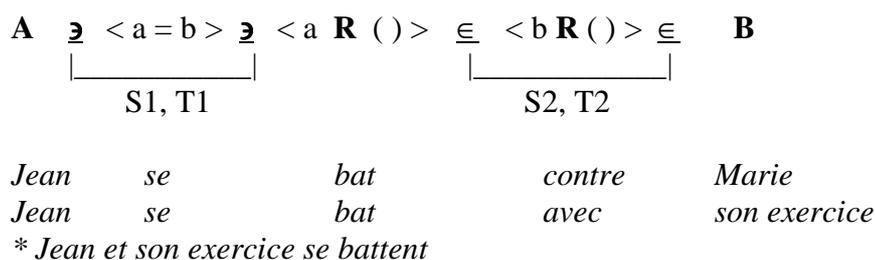
### 12.3.2 - Agent présent : le réciproque

La voix réciproque est construite avec un sujet et un objet qui sont tous deux à la fois agent et patient d'un procès dédoublé. Le sujet est A ou B ou à la fois A & B ; quoi qu'on fasse, on a une agentivité ambivalente et un sujet de statut hybride, repère syntaxique et repéré notionnellement : « *Jean & Marie se battent, Jean se bat avec Marie, Marie se bat avec Jean* ». La configuration la plus courante consiste à construire un sujet conjoint en Sit1, avec deux procès opposés en Sit2 :



L'effet de centrage sur le sujet est peu évident à première vue, car on a plutôt l'impression d'un « décentrage-recentrage ». En fait, le centrage s'effectue sur le sujet collectif et ce qui est mis en relief, c'est la réciprocité en tant que telle, c'est-à-dire la connivence des sujets : « Ils s'aiment / ils se détestent » (cordialement). Le plus souvent, du fait même de la symétrie A-B, la réciprocité a pour effet de niveler la responsabilité de chacun : « Pierre se bat avec Marie » ≠ Pierre bat Marie. Et juger les deux actants en même temps, en bien ou en mal, cela revient à qualifier l'action elle-même.

Une autre solution permet de sélectionner l'un des deux termes comme sujet, mais à condition de récupérer la symétrie des deux rôles à travers une relation indirecte. Dans ce cas, l'action est repérée par rapport à elle-même, en tant que qualité pure, mais avec un effet conatif renforcé, notamment dans les usages métaphoriques :



Notons que les langues ont souvent un marquage spécifique pour la voix moyenne qu'on appelle « réciproque ». En dagara, c'est le rôle du pronom « *taa* » qui désigne « un compère » ou plus précisément « un autre identique », contrairement à « *yuon, ien, kaŋ* » qui veulent dire « un autre différent » :

a dɛd ní bɛdʊ    nɔnné-nɪ    **taa**  
*Der et Béro*    *aiment*    *l'autre*

De manière intéressante, ce pronom est au singulier, ce qui indique que les deux termes forment un seul et même sujet (le pluriel « *taa-be* » désigne les compères, mais sans idée de

réciprocité). En anglais, l'objet est assumé par un pronom complexe qui souligne encore plus explicitement la réversibilité de la relation : they love each other (l'un  $\leftrightarrow$  l'autre).

En turc (Akaslan 1999), le suffixe verbal « -ış- », en lui-même, n'indique que la connivence, lorsque tous les membres de la classe sujet (au pluriel) partagent le même but. Pour qu'il y ait réciprocité, il faut que les sujets soient non seulement associés (i), mais en même temps distingués (ii):

(i) Kadın-lar ağla-ş – iyor – lar  
Femme-pl pleurer- conn- inacc -pl  
*Les femmes pleurent ensemble*

(ii) Erbil ile Sertan it- iş – iyor – lar  
Erbil avec Sertan pousser – conn – inacc-pl  
*Erbil et Ertan se poussent l'un l'autre.*

Dans ce dernier cas, je précise qu'aucun des deux termes ne peut porter la marque de l'objet (\* Sertan – ı) : la relation sujet-objet est donc indécidable. De plus, le verbe peut se mettre au singulier, ce qui montre que les deux termes A et B peuvent être traités comme un seul et même sujet ; noter la place du connecteur dans ce cas : Erbil Sertan ile it- iş -iyor.

### 12.3.3 - Agent ambigu

Dans le cas du moyen de sens **réfléchi**, on a aussi une identification  $\langle a = b \rangle$  avec un agent qui effectue l'action sur lui-même : « Marie s'est regardée dans la glace ». Mais alors qu'à la voix réciproque, les deux rôles sont assumés par deux protagonistes distincts avec une lexis doublement orientée, ici, les deux rôles (agent et patient) sont assumés par un seul et même protagoniste et pour une seule lexis d'orientation définie :

<b>A</b>	$\exists$	$\langle a = b \rangle$	$\exists$	( a )	$\exists$	$\langle a \mathbf{R} b \rangle$	$\in$	( b )
		-----				-----		
		S1, T1				S2, T2		
		<i>Marie</i>				<i>s'est</i>		<i>regardé-e</i>

Toutefois, certains cas de réfléchis ont un sujet qu'il est sémantiquement difficile d'interpréter comme agent : « Pierre a tordu la branche jusqu'à ce qu'elle se brise ». On dit parfois que cette question dépend de l'intentionnalité et du statut animé / inanimé du sujet (« *Pierre s'est couché / l'arbre s'est couché* ») :

<b>B</b>	$\exists$	$\langle b = a \rangle$	$\exists$	( a )	$\exists$	$\langle a \mathbf{R} b \rangle$	$\in$	( b )
		<i>la branche</i>				<i>s'est</i>		<i>brisé-e</i>

Or, dans un énoncé comme « Pierre se trompe », la volonté du sujet humain me paraît tout à fait problématique. D'autres cas demeurent ambigus : un énoncé comme « ce pays se développe » = sujet agentif si le pays est conçu à travers ses opérateurs politico-économiques comme une personne collective, mais sujet non-agentif si le pays est conçu comme un immense organisme grouillant dans un environnement plus ou moins favorable. D'un point de vue purement syntaxique, la question de savoir si c'est A plutôt que B qui est le sujet du réfléchi est sans pertinence, puisque l'opération de coïncidence est strictement réversible.

Il est donc raisonnable de penser qu'il s'agit d'une seule et même voix, que le sujet soit animé et volontaire ou non. Dans tous les cas, on a un **centrage** du procès sur le sujet, la cause du processus étant **interne** au sujet. Cette cause interne peut être la volonté du sujet pensant, bien-sûr : « Marie se lave de son propre chef ». Mais ce n'est qu'un cas particulier : dans « Pierre se trompe », la cause est une certaine pensée, dans le raisonnement de Pierre, qui l'induit en erreur. Et enfin, avec un sujet inanimé, la branche peut se briser sous l'effet de son propre poids ou parce qu'elle portait déjà une entaille.

Ce qui compte, finalement, c'est le format notionnel du verbe. Avec un procès dense (activité), le réfléchi exprime le solipsisme du sujet dans l'espace: « Marie se promène, le chien se gratte, la fumée se propage ». Avec un procès discret, le réfléchi met en jeu l'état du sujet (« Pierre se rase → il s'est rasé → il est rasé ») et, dans le cas d'un sujet inanimé, souligne en outre une propriété de ce sujet, notamment sa capacité à déclencher le processus : « Le pneu s'est dégonflé » parce qu'il est poreux. Étant donné la neutralisation agent-patient opérée par cette voix, on comprend ainsi comment, avec certains verbes d'affect, un sujet humain peut être présenté à la fois comme affecté et actif : « cette nouvelle me réjouit / m'étonne = je suis réjoui / étonné par cette nouvelle → je me réjouis / m'étonne de cette nouvelle ». Sauf si cet affect atteint la partie la plus profonde de la personne : « ses paroles me touchent / me blessent / me bouleversent = je suis touché / blessé / bouleversé par ses paroles », mais pas : \*je me touche / blesse / bouleverse de ces paroles.

#### 12.3.4 - Absence d'agent

Un autre type de voix moyenne – très fréquent – se distingue nettement de tous les précédents en ce sens qu'il se caractérise par une évacuation totale de l'agentivité. Soit les exemples : « *son tableau s'est vendu, son tableau se vend, son tableau se vendra* » ou encore « *un tableau comme ça, ça se vend très cher* ». Ces énoncés peuvent être paraphrasés par une voix passive : « son tableau est vendu, sera vendu... », contrairement à la voix réfléchie : « la branche s'est brisée ≠ a été brisée ». Mais à la différence du passif, cette voix moyenne, en tant que telle, ne permet pas d'exprimer l'agent « \*par quelqu'un ». L'agent **indéfini** peut être inconnu ou simplement sous-entendu ; mais on ne peut l'exprimer que par une voix active à sujet indéfini : « *on* a vendu son tableau, etc. ». Cette voix relève donc d'un schéma de lexis où la place de l'agent est vide : < ( ) r b >. Et de ce fait, la réflexivité ne peut s'interpréter que comme un auto-repérage du patient B.

Reste à savoir quels sont les effets de cette évacuation et quels sont les effets de l'identification < b = b >. L'évacuation de l'agentivité est, ici plus que jamais, une violation conceptuelle car les verbes qui sont directement compatibles avec ce type de voix moyenne sont paradoxalement les verbes **denses**, de schème < a r (b) > où normalement prédomine l'agent : « *les frites se mangent avec les doigts ; cette affiche se lit de droite à gauche* ». Cette occultation de l'agent occasionne donc un bouleversement profond dans la conception du procès, car elle marque la prédominance du paramètre qualitatif :

<b>B</b>	⊃	< b = b >	⊃	( )	⊃	< ( ) R b >	⊃	b
		-----			-----			
		Sit1			Sit2			
<i>son aquarelle</i>		<i>s'est</i>				<i>vendue</i>		
<i>ses tableaux</i>		<i>se</i>				<i>vendent</i>		

En fait, le sujet d'un tel procès n'est ni agent, ni patient ; dans le schéma ci-dessus, les parenthèses vides représentent une absence d'agentivité. Le procès est d'abord conçu comme une certaine qualité (le vendable, le mangeable, le lisible). Puis le centrage sur le sujet < b = b

> indique que l'énonciateur affirme que les propriétés du sujet sont compatibles avec cette qualification :

*Son tableau se vend / s'est vendu 100 euros* (qqun l'a estimé à ce prix)  
*Ce livre se lit en 1h* (il est court et de style facile)

Le procès est (a été, sera) rendu possible du fait même de la qualité du sujet B, indépendamment de la force ou de la volonté d'un agent spécifique: « Du TNT, ça ne s'achète pas en pharmacie ». A cet égard, ce type de voix moyenne mérite l'appellation de « **qualifiante** ».

On associe souvent à cette construction un effet modal, potentiel ou déontique, comme dans : « un rhume, **ça** se soigne » = on peut / on doit le soigner. On voit bien en quoi ce type de voix est prédisposé à de tels effets : le sujet est digne ou capable de subir le procès. Toutefois, il faut souligner que cet effet modal n'est pas inhérent à la voix en tant que telle, mais provient de l'énoncé global, notamment à travers le pronom « ça ». La valeur générique, elle-même, n'est pas inhérente à la voix : elle ne peut apparaître qu'à l'aspect inaccompli et avec un sujet collectif. Le procès est alors valable pour la classe des sujets, en tout temps et en tout lieu : « Les œufs se vendent / se vendront un euro pièce ». Mais à l'aspect accompli et avec un sujet défini (comme dans « son tableau s'est vendu »), le procès moyen réfère à un événement spécifique, déclenché par un agent quelconque, mais subi par un sujet non-quelconque.

Il en va autrement avec les procès **discrets**. En effet, les énoncés suivants sont a priori interprétés avec un sens réfléchi, que le sujet soit spécifique ou générique :

*Pierre se dégonfle toujours au dernier moment*  
*Un homme, ça se dégonfle toujours au dernier moment.*

Avec les verbes discrets, la voix moyenne qualificante n'est possible qu'avec un sens modal, et à condition que le sujet soit à la fois inanimé et générique. Ainsi, même en présence d'un circonstant générique, l'interprétation qualificative est exclue si le sujet est animé:

*Mon chat se lave 4 fois par jour* (réfléchi) (\*qualificative)  
*Un chat, ça se lave 4 fois par jour* (réfléchi) (\*qualificative)

En échange, c'est l'interprétation réfléchie qui est exclue si le sujet est inanimé, spécifique ou non:

\* *Ma voiture se lave toutes les semaines* (\*réfléchi) (\*qualificative)  
*Une voiture, ça se lave toutes les semaines* (\*réfléchi) (qualificative)

De plus, les verbes discrets de sens « détérioratif » semblent plutôt compatibles avec la valeur réfléchie : la nature est ainsi faite que les objets possèdent en eux-mêmes le pouvoir de se dégrader. Tandis que les verbes de sens « mélioratif » semblent mieux prédisposés pour la valeur qualificative, car l'énonciateur met alors en vedette les propriétés qui font que le sujet mérite la réalisation du procès, ou les propriétés que le sujet doit posséder pour être utilisable en tant que tel :

*Mon pneu se dégonfle tous les 5 km.* (détérioratif réfléchi)  
*Un pneu, ça se dégonfle tous les 5 km.* (détérioratif réfléchi)  
 \**Mon pneu se regonfle tous les 5 km.* (\*mélioratif réfléchi)  
*Un pneu (comme ça), ça se regonfle tous les 5 km.* (mélioratif qualificatif)

Dans pareille circonstance, en soulignant l'absence d'agent, la voix indéfinie est perçue comme un appel aux bonnes volontés. Finalement, la valeur de la voix moyenne varie au gré du formatage des verbes. Un énoncé à voix moyenne sera interprété comme qualificatif si le verbe est dense : « *Une mère, ça se respecte* » (agent générique : il faut la respecter). Mais il sera interprété comme réfléchi si le verbe est discret : « *Une mère, ça s'affole facilement* » (la visée aboutit à un état stable du sujet à la fois agent et patient).

## 12.4 - La voix moyenne en russe

Le russe dispose également de deux voix distinctes, passive et moyenne, mais qui diffèrent de leur équivalent français à plusieurs égards. En l'absence de complément d'agent, ces deux formes ont respectivement la valeur d'un statif et celle d'un réfléchi :

Dver'	zakry-ta	
Porte-ms	fermer-pp	= <i>la porte est fermée</i>
Dver'	zakry-va-et-sja	
Porte-ms	fermer-impf-3sg-moy	= <i>la porte se ferme.</i>

Ces tournures sont toutes deux compatibles avec un complément d'agent, en complémentarité vis-à-vis de l'aspect. Grosso modo, la voix passive (marqué par le participe passif) est utilisée au perfectif, la voix moyenne (marquée par le suffixe « sja » ) utilisée à l'imperfectif <sup>53</sup>

Dver'	byl-a	zakry-ta	dvornik-om
Porte-ms	a été-fém	fermer-pp	concierge-instr
<i>La porte a été fermée par le concierge</i>			
Dver'	zakry-va-et-sja	dvornik-om	
Porte-ms	fermer-impf-3sg-moy	concierge-instr	
<i>La porte est fermée par le concierge</i>			

Ce dernier exemple indique d'emblée que le « sja » du russe n'est pas vraiment l'équivalent du « se » français. De fait, « sja » est un suffixe verbal qui entre en complémentarité avec deux pronoms réfléchis, à savoir « sebe » (datif) et « sebja » (accusatif). Ces deux pronoms apparaissent dans les équivalents du moyen-bénéfactif et du moyen-réfléchi en français : « *Ivan se coupe du pain (sebe)* » et « *Ivan se respecte (sebja)* » et marquent donc une identification de type < a = c > et < a = b >, respectivement. De son côté, « sja » est la trace de l'**évacuation** <sup>54</sup> de l'un des deux termes de la relation prédicative, soit A, soit B. Dans la perspective de tout ce qui précède, j'interprète ceci en disant que « sja » ne marque pas une identité < a = x > ou < b = y >, mais un repérage de type < a ⊃ ( ) > ou < b ⊆ ( ) >. La seconde formule rapproche « sja » du passif, la première le rapproche du moyen français.

<sup>53</sup> « sja » (var. [s'] ) est compatible avec le perfectif, mais le complément d'agent est alors exclu : « dver' zakry-la-s' » = porte pf-fermer-passé-fém = *la porte s'est fermée* (\*Ivan-om, \*par Ivan). A la voix moyenne la réapparition de l'agent A aurait pour effet de réactiver le processus, en contradiction avec la valeur même du perfectif (stabilisation de l'état du terme B). Voir D. Paillard (1979) et ci-dessus § 8.3. Tandis qu'au passif, la réintroduction du terme A est nécessaire pour reconstruire l'agentivité et l'aspectualité à partir d'un statif .

<sup>54</sup> Selon Dobruchina E. & Paillard D. (2001a), « sja » marque (i) une « importance moindre » du sujet A dans les constructions intransitives, (ii) la « mise à l'écart » de A ou B dans les constructions transitives.



	Sit1		Sit2	
	-----		-----	
<b>B</b>	∃ < ( ) R b >	∈ < b ∈ ( ) >	∃ ( )	∈ ( )
dom	etroit-	-sja		
<i>La maison</i>	<i>construit</i>	<i>-moyen</i>		( Qlt )

Le plus étonnant, c'est qu'en russe, cette voix moyenne « qualificante » peut aussi s'utiliser avec un **sujet agentif**, à condition que le procès soit sans objet-patient. C'est ainsi que « Pierre **se** construit » (\*une maison) qualifie une décision de Pierre en la distinguant des autres choix possibles : il ne veut pas d'une maison de série, il n'est pas homme à habiter dans de l'ancien, encore moins à le restaurer. Souvent, cette construction prend une valeur conative : « les femmes **se**-pleurent » (pour qu'on les plaigne), « Pierre **se**-sonne » (pour qu'on lui ouvre la porte). Dans « ce chien **se** mord » = « attention, ce chien mord, c'est un mordeur », il s'agit de qualifier le caractère de ce chien aux yeux de l'interlocuteur, celui-ci se reconnaissant alors comme victime potentielle (idem pour : l'ortie **se**-brûle). Ici encore, le marqueur « sja » indique que la relation sujet-prédicat est établie comme une qualité que l'énonciateur soumet à l'attention du coénonciateur.

	Sit1		Sit2	
	-----		-----	
<b>A</b>	∃ < a R ( ) >	∈ < a ∃ ( ) >	∃ ( )	∈ ( )
eta sobaka	kusa-et-	- sja		
<i>ce chien</i>	<i>mordre-3sg -</i>	<i>- moyen</i>		( Qlt )

Par ailleurs, la marque « sja » peut signifier que l'ensemble de la relation prédicative est repensée, affectant en même temps le statut du sujet et celui du complément. Les exemples du type « Pierre range sa chambre → Pierre **se** range **dans** sa chambre » ont un double effet : l'attention portée sur l'intérêt du sujet (à la fois source et but, agent et valorisateur) a pour corollaire la restructuration de l'objet (le but devient localisateur). Cette tournure est différente du moyen bénéfactif en français « \*Pierre se range la chambre ( ? ) », où A serait identifié à C. Ici, à la rigueur, on aurait plutôt B évacué qui serait reconstruit comme C :

	Sit1		Sit2	
	-----		-----	
<b>A</b>	∃ < a R ( ) >	∈ < a ∃ ( ) >	∈ < ( ) r c >	∈ <b>C</b>
Petia	ubiraet-	sja	v	komat-e
Petia	range-	moyen	dans	sa chambre-loc
= <i>Pierre fait le ménage dans sa chambre</i>				

Enfin, l'agent peut lui-même être évacué et réinterprété comme localisateur. On obtient dans ce cas une tournure **impersonnelle**, très fréquente en russe, avec un sujet de surface vide: « il **se** dort à moi » = j'ai sommeil ; « il **se** veut à moi que P » = j'ai envie de P; « il **se** pense à moi que P » = il me semble, etc. Le sujet (source) est mis à l'écart et réapparaît sous forme de but ; et le procès n'est plus une action, mais un état qui affecte cette personne. Comparer « Peti-a horosho bezhit » (*Pierre court bien*) et « Peti-e horosho bezhit-sia » = à-Pierre bien court-**se** = il vient à Pierre la disposition pour bien courir (Pierre **a** la forme pour bien courir).

Sit1	Sit2
-----	-----
( ) $\underline{\exists}$ < a <b>R</b> ( ) > $\underline{\in}$	< a $\underline{\exists}$ ( ) > $\underline{\in}$ < ( ) r c > $\underline{\in}$ <b>C</b>
( ) horosho bezhit- -sja	Peti- - e
( ) bien court- -se	Pierre - à

*Pierre est en forme pour courir*

En fait, l'ordre effectif des mots en surface sera : « Peti-e horosho bezhit-sja », ce phénomène étant lié à la sélection du Terme de Départ (en Sit0).

Finalement, on peut dire que cette voix « moyenne » mérite bien son nom puisque le sujet n'est pas mis en relation directement avec le prédicat, mais à travers une autre relation, soit de type actanciel ( $a = b$ ) ou ( $a = c$ ), dans le cas de la valeur réfléchie et bénéfactive, soit de type qualitatif  $\langle b \underline{\in} ( ) \rangle$  ou  $\langle a \underline{\exists} ( ) \rangle$  quand l'agentivité s'estompe derrière une valuation du sujet par l'énonciateur.

## 12.5 – Processus autonomes et voix non-marquée

J'ai suffisamment insisté sur le rôle joué par le format notionnel du verbe dans les phénomènes de voix, notamment la pondération des actants qui distingue les verbes discrets et les verbes denses. Cependant, en français, comme je l'ai déjà dit au chapitre « États et Processus », il existe plusieurs classes de notions prédictives qui méritent d'être considérées comme non-formatées et qui, de ce fait, ne sont pas sensibles à la voix du point de vue morphosyntaxique.

D'une part, à partir des notions abstraites  $\langle ( ) r ( ) \rangle$ , comme l'idée de grandeur, on dérive - entre autres - les adjectifs comme « Pierre est grand », formatés  $\langle ( ) r b \rangle$  vu l'absence de source. A partir de ces adjectifs, on dérive ensuite deux types de verbes, les agentifs comme « Pierre agrandit son magasin », formatés  $\langle a r b \rangle$  et les verbo-adjectivaux formatés  $\langle \mathbf{b r b} \rangle$  qui expriment un processus **autonome** comme « Pierre grandit ». Ces derniers ne sont pas formellement compatibles avec la voix réfléchie : ils sont en quelque sorte intrinsèquement moyens. Leur schème notionnel rappelle effectivement l'un des schèmes de la voix moyenne  $\langle b = b \rangle$ . Comparer :

schème  $\langle a r b \rangle$

schème  $\langle b r b \rangle$

Le magasin s'agrandit

Le magasin (\*se) grandit

Le magasin s'est agrandi

Le magasin a grandi

Pierre s'est enrichi

Pierre a prospéré

Seule une sous-classe de ce type de verbes est compatible avec les deux comportements . Exemple : « Le magasin s'embellit (de qqch) // Le magasin embellit (de jour en jour) ». Face à : « les feuilles rougissent // \* les feuilles se rougissent ».

D'autre part, parmi les verbes de processus discrets - où le support principal est le terme item B, il existe une sous-classe de verbes qu'on peut considérer comme **équipondérés**, dans la mesure où les termes A et B sont interchangeables. Ces verbes permettent, à partir d'un schème non-pondéré, de dériver plusieurs schèmes de format différent. Prenons un exemple avec deux verbes qui se ressemblent beaucoup : « casser / briser », qui partagent les propriétés

des procès discrets : la branche s'est cassée / brisée en 5 secondes ; elle est cassée / brisée, etc. Mais ces deux verbes divergent sur un point :

*La branche s'est cassée*                      *la branche s'est brisée*  
*La branche a cassé*                              *\* la branche a brisé.*

Dans les deux cas, la voix réfléchie est possible, mais seul « casser » peut exprimer un processus autonome. Cette propriété rappelle celle des verbo-adjectivaux « autonomes » décrits plus hauts (type: « grandir »), sauf que « casser » peut être transitif. Ce qui suggère que, alors que « briser » a un format discret classique < (a) r b >, de son côté le verbe «casser» aurait plutôt, à la base, un format **équi pondéré** < (a) r (b) > qui permettrait de dériver non seulement le format du type « briser », mais de manière plus spécifique un schème autonome tel que la distinction < a r a > ~ < b r b > est neutralisée :

Format lexical		Formats dérivés	exemples
< (a) r (b) >	→	< a r b >	Jean a cassé la branche
		< (a) r b >	la branche a été cassée
		< ( ) r b >	la branche est cassée
		< a r (b) >	la branche s'est cassée (a = b)
		< a r ( ) >	la branche a cassé

C'est ce qui distingue les verbes comme « casser, cuire, coller, pourrir... » des verbes comme « briser, préparer, enduire, gâter... ». Une branche peut casser, comme elle peut pousser ou périr; sauf que ces derniers sont intrinsèquement de schème < b r b > : \*se pousser, \*se périr. Enfin, il faudrait voir dans quelle mesure ce format est congruent avec d'autres propriétés adjectivales de « casser » : le verre est cassant ou cassable vs \*brisant, \*brisable. Le sens modal de cette dérivation suggère une visée qui convient mieux aux verbes denses ; cf. lisible vs \*écrivable. Mais ce point est loin d'être évident vu qu'on a « périssable, (in)collable » vs \*pourrissable, \*poussable.

Enfin, certaines langues utilisent peu de moyens morphologiques pour exprimer la voix. Je ne reviens pas sur le cas du dagara (cf. § 11.5.2). En **anglais**, on a clairement une voix passive, mais la voix moyenne est faiblement marquée. D'une part, le réciproque n'est pas toujours souligné : « Peter and Mary love each other » = ils s'aiment, face à « they quarrel » = ils se battent. Quant à la marque du réfléchi, elle semble réservée aux verbes denses (« respect yourself ») et en particulier aux verbes prépositionnels (« look at yourself »). En revanche, les verbes discrets (majoritaires dans la langue) semblent se comporter comme « casser » ou « grandir » en français : « the disease spreads » (la maladie se répand), « I wash » (je me lave), « this book sells well » (ce livre se vend bien). Comme si, en anglais, le schème actanciel de tels verbes était non-pondéré au niveau lexical, laissant ainsi davantage de latitude à l'énonciateur au niveau du discours.



## 13 - L'AGENCEMENT DE L'ÉNONCÉ EN CONTEXTE

Nous abordons enfin les facteurs qui interviennent sur la syntaxe de l'énoncé en contexte, donc à l'articulation entre le point de vue-Origine et le point de vue Coénonciatif. Je veux parler de deux opérations (ou plus exactement de deux types d'opérations) distinctes et combinables.

### 13.1 – Coénonciation et Focalisation

La focalisation est une opération d'**identification**<sup>55</sup> qui constitue un centre d'assertion véritable (activation de l'ensemble des paramètres Sit0, S0, T0). L'énoncé focalisé se retrouve donc avec deux centres d'assertion :

<i>C'est Jean</i>	<i>qui veut ouvrir la porte</i>
<i>Ce n'est pas Jean</i>	<i>qui veut ouvrir la porte</i>
<i>C'est Jean</i>	<i>qui ne veut pas ouvrir la porte</i>

Cette identification intervient à propos d'une relation prédicative dont l'un des termes est **vide** (quand il est inconnu), ou évacué (quand l'Énonciateur rejette un terme concurrent). La focalisation a donc toujours un effet contrastif :

Qui a cassé le vase ?	⇒	quelqu'un a cassé le vase
<i>C'est Jean qui a cassé le vase.</i>		
Marie a cassé le vase	⇒	non, qqun d'autre a cassé le vase
<i>c'est Jean qui l'a cassé.</i>		

La présence de ce terme vide permet de comprendre pourquoi, dans tant de langues, les interrogations peuvent – ou parfois doivent – prendre la forme d'une focalisation. En dagara, la focalisation est obligatoire avec les interrogations partielles (type QU-) :

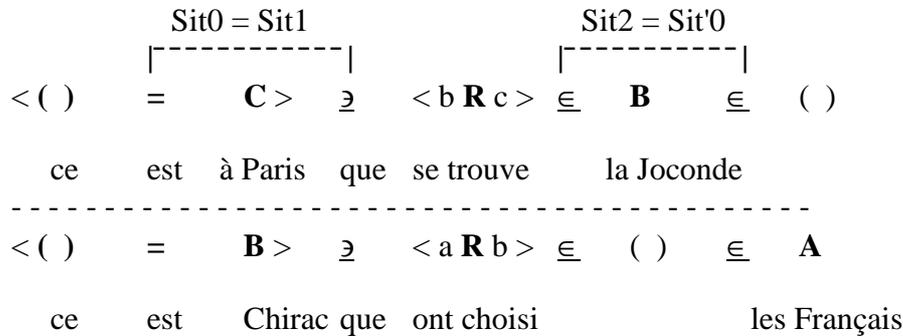
aán	n - ω	ηmed	a ηmand ?
qui	c'est (qui)	a cassé	la calebasse ?
bωn	n - ω	fω	bóbd ?
quoi	c'est (que)	tu	veux ? etc.

Ceci montre que la focalisation repose sur un prédicat **préconstruit**, et que cette préconstruction est liée au contexte : il s'agit donc d'un phénomène indissociable de la Coénonciation (Sit0 – Sit'0). A partir de ces deux propriétés, on peut représenter le fonctionnement syntaxique de la manière suivante. L'identification est effectuée en Sit1 - Sit0 et le procès est préconstruit en Coénonciation (Sit2 = Sit'0) :

	Sit0 = Sit1		Sit2 = Sit'0	
< ( )	= A >	⊃	( ) ⊃	< a R b > ⊃ B
ce	est Jean	qu -	i	a cassé le vase

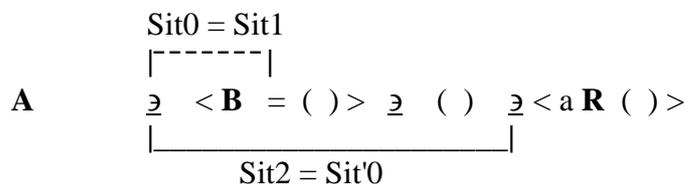
<sup>55</sup> Ma réflexion s'inspire notamment des travaux de S. Robert (1993). Voir aussi B. Caron & al. (2000)

Toutefois, en français, étant donné le caractère préconstruit du procès, on a la possibilité d'avoir le sujet postposé au verbe : « c'est le soir que commencent mes ennuis ». Notons que le relateur ne peut porter que la marque du sujet ; dans la focalisation des compléments, on a le relateur neutre « que » qu'on trouve aussi bien après un complément d'objet qu'après un circonstant spatio-temporel :



Ce dédoublement énonciatif de la focalisation a évidemment des répercussions sur la définition que j'ai donnée du Terme de Départ. Le focus étant le « rhème » de l'énoncé, le procès préconstruit en constitue le « thème ». On voit alors que celui-ci n'est pas forcément placé à gauche de l'énoncé. La focalisation peut être linéairement inversée, mais seulement au prix d'une opération supplémentaire qui s'appelle la topicalisation: « c'est un camion que Jean a acheté » → « ce que Jean a acheté, c'est un camion ».

Enfin, les représentations ci-dessus rendent compte de l'**extraposition** du terme focalisé. Mais elle soit être adaptée pour les langues (mandé, tchadiques, etc) où la focalisation s'effectue « **in situ** », c'est-à-dire sans déplacement syntaxique. Par exemple, en bambara, le focus est affecté de la particule postposée « de », mais l'ordre des termes SOV n'est pas modifié :



Músá      jé      sogó    **de**                      san  
 Moussa    acc   viande foc                      acheter  
*C'est de la viande que Moussa a acheté*

Lire :

Le procès préconstruit en Sit2-Sit'0 est S ( ) P : « Moussa a qqch acheté ». Et en Sit1-Sit0, la focalisation identifie l'objet vide au mot « viande », par opposition à « poisson, riz, etc ». Le terme « Moussa » est clairement le TD de l'énoncé ; mais il pourrait lui-même être focalisé : « Músá **de** jé sogó san », c'est Moussa qui a acheté de la viande.

C'est de cette manière qu'on rendrait compte des langues (germaniques, slaves) où la focalisation n'est marquée que par l'**intonation**. Exemple de l'anglais : « Peter wants a cup of tea / Peter wants a cup of tea / Peter wants a cup of tea ». Je reviendrai sur ce phénomène à propos du russe.

### 13.1.1 – Focalisation et Existentiel

La focalisation partage avec les tournures existentielles certaines propriétés, les deux constructions utilisant parfois les mêmes marqueurs. En dagara, l'interprétation de l'énoncé dépend du statut du terme identifié. S'il est défini, on a affaire à une focalisation ; s'il est indéfini, on a affaire à une formule existentielle.

focalisation	a-pɔg	n - ω	bɔ́lé	fω	
	la-femme	est-ce	appelle	toi	
	<i>C'est <u>la</u> femme qui t'appelle</i>				(on répond à une question)
	a- ηmáamb	n-ω	a-saan	ήóg-bagd	
	le-singe	est-ce	le-père	initier	
	<i>C'est <u>le</u> singe que le père voulait initier</i>				(lui et pas un autre)
existentiel	pɔg	n - ω	bɔ́lé	fω	
	femme	est-ce	appelle	toi	
	<i>Il y a <u>une</u> femme qui t'appelle</i>				(on attire l'attention de qqun)
	ηmáamb	n ω	a-saan	ήóg-bagd	
	singe	id il	le-père	initier	
	<i>C'est un singe que son père voulait initier</i>				(début d'un conte)

Noter que la formule d'identification est l'inverse de celle du français < S = ( ) > ou < O = ( ) >. De plus, je souligne que le verbe de la proposition préconstruite est dépourvu de la marque d'actualité /-ná/. La forme verbale indépendante serait : « bɔ́lé-nà, ήóg-nà ». Cette inactualité montre que le préconstruit est à la fois un cas de non-coïncidence entre Sit2 et Sit1, et un cas de non-coïncidence entre Sit0 et Sit'0, conformément à ce que nous avons vu aux chapitres consacrés au temps et au mode.

Cet existentiel est systématiquement utilisé dans les formules d'introduction des contes (« Il était une fois... »). Dans ce contexte spécifique, la focalisation est souvent de forme négative : « Il **n'était pas** un homme qui était parti chasser en brousse... ». Mais il est clair que, dans ce cas, cette négation formelle ne fait que souligner le caractère fictif du récit qui suit.

### 13.1.2 - Focalisation du prédicat

La focalisation peut porter sur un actant ou un circonstant, comme dans les exemples précédents, mais aussi sur le procès lui-même. On a alors l'Énonciation < P = ( ) > qui détermine le préconstruit < S ( ) >. En dagara, pour que le prédicat puisse être focalisé, il faut qu'il soit nominalisé et qu'il prenne la place de l'objet. La focalisation d'un prédicat implique une contradiction (p / non p) dont la valeur exacte dépend du contexte. Si le prédicat a déjà été mentionné, la focalisation prend valeur de réassertion (confirmation / infirmation : « de fait / en fait »). En anglais, c'est ce qu'on a dans certaines tournures emphatiques comme: « He said he would jump, and jump he did » (confirmatif) vs « I thought he wouldn't dare, but he did jump » (infirmatif). En dagara, ce genre d'énoncé n'est attesté qu'avec un sujet pronominal (anaphore contextuelle):

ωn, tome n-a ω tonné  
oui, travail id-ça il travaille  
*Oui, c'est travailler, ce qu'il fait = de fait, il travaille*

ωn-ωn, tome bé n-a ω tonné í  
 non, travail ne id-ça il travaille act  
*Non, ce n'est pas travailler, ce qu'il fait = en fait, il ne travaille pas*

$$\begin{array}{ccc} \text{Sit0} = \text{Sit1} & & \text{Sit2} = \text{Sit'0} \\ \text{-----} & & \text{-----} \\ < \mathbf{R} = ( ) > \exists \mathbf{A} & \exists & < \mathbf{a} ( ) > \in ( ) \end{array}$$

*travailler est ce il travaille*  
 (c'est travailler, ce qu'il fait)

Dans certains cas, cette focalisation du prédicat a une valeur **intensive** (il travaille vraiment). Ailleurs, en l'absence de mention préalable du procès, la focalisation a simplement pour effet de **restreindre** la portée de l'énoncé par rapport à la classe des procès énonçables. Dans le dialogue, le locuteur cherche ainsi à réfuter une objection :

sogd-u n-a u sogde  
 demander id-ça il demande  
*C'est une simple question qu'il pose (il ne faisait que demander)*

Ceci met en évidence la logique générale de l'opération d'identification. Poser  $< ( ) = X >$ , c'est en même temps rejeter toute autre valeur concurrente :  $< ( ) \neq X' >$ . Si ce qu'il fait est du travail, alors il travaille, ni plus ni moins, ni plaisanter, ni faire le malin, contrairement à ce que tu insinues. Et si ce qu'il fait n'est pas du travail, alors la vérité est qu'il fait autre chose.

En français, on peut difficilement focaliser le prédicat de la même manière que les arguments sujet ou objet : « Ce qu'il fait, c'est embêter les gens » ou « C'est pleuvoir qu'il fait ? ». Plus souvent, on a recours à ce qu'on appelle le « **post-rhème** » : le rhème porte une intonation haute, et le thème est postposé avec une intonation basse. On remarquera qu'il n'y a pas de morphème d'identification dans ce cas. En revanche, l'intonation suffit à marquer la **rupture** entre le préconstruit (Sit'0) et le propos (Sit0) – rupture qui, par inférence, revient à identifier le prédicat vide au niveau sous-jacent :

$$\begin{array}{ccc} \text{Sit1} = \text{Sit0} & & \text{Sit2} = \text{Sit'0} \\ \text{-----} & & \text{-----} \\ \text{a} \exists < ( ) \mathbf{R} ( ) > \in \mathbf{B} & = & < \mathbf{a} ( ) ( ) > \in \mathbf{A} \end{array}$$

*il manger du porc est < ce que fait > Jean*  
*il mange du porc # # Jean*

---

$$\mathbf{A} \exists < ( ) \mathbf{R} ( ) > \in \mathbf{b} = < ( ) ( ) \mathbf{b} > \exists \mathbf{B}$$

*Jean, jeter est < ce qu'il fera > de ce livre*  
*Jean le jettera # # ce livre*

### 13.1.3 - Focalisation de l'énoncé entier

On a vu que le focus peut être n'importe quel terme de la relation prédicative (arguments, prédicat) ou un circonstant : « *C'est hier que Jean a cassé le vase* ». Mais la focalisation peut aussi porter sur l'énoncé complet :  $< ( ) = P >$ . En français, c'est ce qu'on observe dans la tournure « est-ce que ... » qui est littéralement une focalisation **interrogative**. En considérant

que la place vide marquée par le déictique « ce » représente la situation ou l'état des choses, on a : ce-est (le cas) que Paul est sorti ? = est-ce le cas que Paul est sorti ? = « Est-ce que Paul est sorti ? ».

En dehors de l'interrogation, la focalisation de l'énoncé peut avoir une valeur « **explicative** ». Ici, le contexte (Sit'0) construit un circonstant vide (la cause) en attente d'instanciation. Et ce vide est identifié à la proposition entière = « j'ai eu une crevaision ».

- Q            *Pourquoi arrives-tu si tard ?*  
 P            *C'est que j'ai un pneu qui a crevé*  
 < ( ) = P >, la cause de Q est que P.

Notons que, lorsque la focalisation porte sur l'énoncé entier, le français fait alors un usage différent du gallicisme, puisqu'aucun terme particulier (S, P, O, C) n'est promu dans le nexus d'identification. Dans certains cas, cependant, cette focalisation explicative peut être marquée par l'extraposition du sujet. Il faut comprendre alors que l'énoncé complet est visé à travers son repère prédicatif : « C'est mon pneu **qui** a crevé = c'est **que** mon pneu a crevé ». On a la même chose en dagara :

- Q            *Pourquoi le python a-t-il gémi cette nuit ?*  
 P            a-bəg    n-ω    pag  
               Le-trou   id-lui   fermé  
               *C'est que l'entrée de son antre est bouchée.*

Par ailleurs, la focalisation de l'énoncé peut avoir une valeur **anti-phatique** ou contradictoire. Tout en évitant la polémique franche, l'Énonciateur recentre le discours sur une vérité qui va à l'encontre des propos de son interlocuteur :

- Q            *Tu viens au cinéma ?*  
 P            *Heu, c'est que j'ai du travail.*

C'est dans ce contexte qu'on observe, en arabe marocain<sup>56</sup>, l'alternance d'ordre SV / VS dont j'ai parlé dans l'introduction de cet ouvrage. L'énoncé commence par le sujet si le prédicat est conforme au propos de l'interlocuteur (en l'occurrence, quelqu'un qui demande « as-tu des nouvelles de ton mari ? ») :

- raazl-i            la    baas  
 mari-mon        pas   mal  
*Mon mari va bien.*

Au contraire, l'énoncé commence par le verbe si le prédicat est non conforme au propos de l'interlocuteur (en l'occurrence, un client qui demande à l'épouse du garagiste s'il peut amener sa voiture demain) :

- gidda,        ma   ta-j-xdiim   j   raazl-i  
 demain,    ne   travaille   pas   mari-mon  
*C'est que, demain, mon mari ne travaille pas.*

<sup>56</sup> Voir le thèse de D. Caubet (1993) et celle de A. Filali (2002)



plus, le topique occasionne toujours une **rupture prosodique** dans l'énoncé, impliquant une intonation suspensive et une pause plus ou moins audible. A cela peuvent accessoirement s'ajouter certaines particules topicalisantes qui ajoutent diverses nuances, ou certaines variations formelles, comme la forme spécifique des pronoms en position topique. Exemples dagara :

n bé ɲúú a-daán é  
je ne bois df-bière act = *Je ne bois pas de bière*

màán bé ɲúú a-daán é  
moi ne bois df-bière act = *Moi, je ne bois pas de bière*

màán yaa, n bé ɲúú a-daán é  
moi part, je ne bois df-bière pas = *Quant à moi, je ne bois pas de bière*

### 13.2.1 - Le rôle du contexte

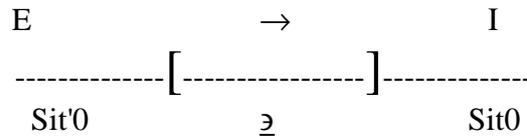
Pour comprendre les différentes valeurs de la topicalisation, il faut d'abord comprendre comment un énoncé est articulé avec son contexte. L'étymologie du mot « topique » légitime l'approche topologique, selon laquelle l'énoncé peut être représenté comme un domaine notionnel structuré en deux sous-espaces. L'un de ces espaces correspond au point de vue de l'Énonciation qui prend en charge l'événement à l'intérieur de l'énoncé (Sit0). L'autre correspond à la conscience que l'énonciateur a du contexte extérieur à l'énoncé, point de vue que j'appelle « Coénonciation » (Sit'0). De même qu'en topologie, l'Extérieur fait partie du domaine, de même, en linguistique, l'énoncé naturel est indissociable de son contexte. Cette disposition rend compte de l'ambiguïté de la position de l'énonciateur, qui est toujours à la fois dans son énoncé et hors de son énoncé. Soulignons que la « Coénonciation » n'est pas l'interlocution, mais plus généralement la conscience que l'énonciateur a du contexte et éventuellement la conscience qu'il a de l'interlocution.

Cela étant, on peut distinguer plusieurs configurations permettant de situer l'énoncé par rapport au contexte. D'abord, le discours peut constituer un domaine continu, sans frontière, l'extérieur et l'intérieur étant voisins et adhérents. Un tel énoncé peut être appelé « **isotopique** » (schéma de gauche ci-dessous): il n'a pas besoin d'être topicalisé, puisqu'il appartient au même espace que son contexte. Par exemple, lorsqu'on répond directement à une question posée : Q) « Où est ton père ? – R) « Il est au marché ». A l'opposé, on a les énoncés « **a-topiques** » tels que l'énoncé se construit en rupture par rapport au contexte (schéma de droite ci-dessous). C'est le cas des avertissements (« Attention à la marche »), des ordres brusques (« ne bougez pas ! »), mais aussi des formules d'éludage (« Hum, le fond de l'air est frais... Un ange passe ») et des formules polémiques ou anti-phatiques (« Et ta sœur ! ... J'en ai vu d'autres »), etc.

Sit'0	Sit0	Sit'0	Sit0
-----[-----		-----[-----]-----	
<i>où est ton père ? - il est au marché</i>		<i>... xyz... Il fait beau, hein ?</i>	

En revanche, un énoncé « **topicalisé** » est celui qui se construit à partir de la frontière entre ces deux espaces. Celle-ci est définie à la fois par la clôture de l'extérieur et celle de l'intérieur. D'une part, fermeture de l'Intérieur: le topique marque la borne au-delà de laquelle on construit le propos, ou plus exactement la borne qui délimite la portée du propos : « La nuit, tous les chats sont gris » serait absurde en l'absence de topique. Et d'autre part,

fermeture de l'extérieur: le topique caractérise une **zone de différenciation** dans le discours (la flèche ci-dessous exprime l'idée d'un passage d'un espace à l'autre) :



Demain,    *j'arrête de fumer*  
Jean,      *il ne mange pas de porc*

Cette différenciation s'effectue le plus souvent en termes spatio-temporels, selon que le repère choisi est un actant (paramètre S0-S'0) ou un circonstant (paramètre T0-T'0). Mais ces repérages ajoutent toujours une modulation qualitative dans le discours.

### 13.2.2 - Topicalisation « faible »

Dans les récits, c'est cette propriété différenciatrice du topique qui permet de marquer la progression narrative. Voici un exemple tiré d'un conte dagara. Contexte : *Une terrible famine s'était abattue sur le monde, et Araignée ne savait que faire pour trouver de quoi manger.*

wa-jí-bibid-kaŋ , a-ded          baŋ    miid   lo-ń          sód  
 sortir-jour-un    df-Araignée   prit    corde   tomber-avec   route  
*Un jour, Araignée se mit en route, armé d'une corde...*

Suit alors une aventure qui va permettre au héros Araignée de sortir de la misère : le topique nous fait passer de la paralysie à l'action. Dans le dialogue, le topique constitue une zone de négociation du sens avant d'atteindre la zone de validation du procès. Il sert d'aiguillage et permet d'orienter la conversation de façon à passer d'un état non-P à l'état P visé par l'énonciateur. Les propos suivants - en dagara - sont échangés dans le train, entre un petit garçon G et son papa P, à deux moments différents du long trajet Abidjan-Ouagadougou. Dans la réponse isotopique, le circonstant postposé opère une simple détermination spatio-temporelle du procès.

G      *Papa, quand est-ce qu'on arrive ?*  
 P      tu    nan   tá-ń            a-ńíd      **a-bio**  
          nous fut   atteindre-act   df-maison   df-demain  
          *On arrive demain*

Tandis qu'en topicalisant le circonstant, on effectue une différenciation qualitative dans le discours qui, ici, se veut rassurant :

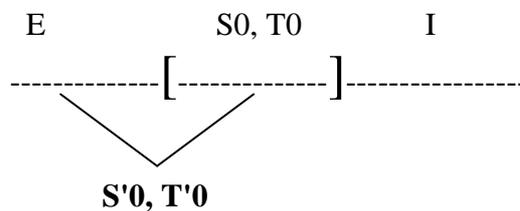
G      *Papa, les sièges du train sont durs !*  
 P      ta   konne i,   **bio** ,    tu    nan   be-   ń    a-ńíd      <sup>58</sup>  
          Ne pleure pas, demain, nous fut être-act la-maison  
          *Ne pleure pas, demain, nous serons à la maison.*

<sup>58</sup> Noter la présence / absence de la particule du défini. Quand le circonstant est rhématique, il est de facto rapporté au moment où l'on parle: particule /a-/ obligatoire. En position topique, il appartient à la frontière de l'énoncé, zone d'instabilité, et n'est donc pas encore défini par rapport aux coordonnées de l'énonciateur.

### 13.2.3 - Topicalisation contrastive

Un effet contrastif s'ajoute lorsque le topique, outre son rôle de repère constitutif de l'énoncé, est sélectionné comme un terme « distingué » par rapport à son complémentaire notionnel. Dans les langues qui distinguent pronoms forts et pronoms faibles, cette valeur contrastive est marquée par l'usage d'un anaphorique fort, contrairement à la topicalisation simple. En français, par exemple: « *Pierre, je le connais / Pierre, **lui**, je le connais* ».

Toutefois, je précise que, contrairement à la focalisation, qui identifie un terme dans sa classe de façon exclusive, cette topicalisation sélectionne un terme de façon non-exclusive. Ainsi, quand je dis « *son mari, **lui**, est serviable* », je dis que cet homme est serviable, tout en admettant que d'autres peuvent l'être aussi, mais en insinuant, en même temps, qu'il y a au moins une personne dans les environs qui n'est pas serviable. Autrement dit : il est serviable ; quant aux autres, je n'en dis rien, parce que je ne peux ou ne veux en dire davantage. Il ne s'agit donc pas d'une rupture entre X et ses concurrents, mais d'une opération d'indétermination, tel que le Coénonciateur est dans une position de **décrochage** qui lui permet de construire le complémentaire notionnel de X, à savoir la classe (x', x'').



*lui, (du moins)      il est gentil*  
*pour l'instant,      il est sage*

Ceci implique que la classe des actants, des temps ou des lieux soit préalablement structurée dans le contexte. On constate souvent que dans le discours, la topicalisation contrastive est précédée d'une topicalisation simple. Voici un exemple dagara, tiré d'un exposé sur la construction des maisons. *Quant vient le moment de confectionner le toit à terrasse...*

a sule      fω na    ɔbd    a-tane a ,    fω mí    pag-    -ω-    -ná  
 le trou      tu rel    jette    la terre rel, tu hab fermer- -lui- -act

1 *L'ouverture par laquelle on a jeté le banco, on la rebouche* (anaphore faible)

éce      a-zu-sule,      fω    bé    mí    pag    a-ωl    é  
 mais    la-fumée-trou, tu    nég    hab    fermer    df-lui act

2a *Mais la cheminée, elle, on ne la ferme pas.* (anaphore forte)

éce      a-zu-sule,      ωl    bé    pagd    é  
 mais    la-fumée-trou, lui    ne ferme-act

2b *Mais la cheminée, elle ne se rebouche pas, elle.* (anaphore forte)

Cette valeur peut être soulignée par la particule / kɔni / = en tout cas :

Q) n le-pωd    a-daán bu ?  
 je re-verse    le-dolo interr  
*Je vous re-sers de la bière ?*

R) màán    kɔni    kulé-na  
 moi-top    (part) rentre-act  
*Moi, (en tout cas) je rentre à la maison.*

Cette particule est ambiguë puisque l'indétermination qu'elle instaure peut porter aussi bien sur le sujet que sur le prédicat : le sujet peut rentrer « entre autres choses » (ce qui est sûr,

c'est que je rentre) ou il peut rentrer « pour sa part » (quant aux autres, ils font ce qu'ils veulent).

### 13.2.4 – Topicalisation et anaphore

Abordons à présent quelques aspects syntaxiques de la question. Nous venons de voir que le topique appartient à l'Extérieur du domaine notionnel et mérite d'être considéré comme repère coénonciatif (construit en Sit'0) de l'énoncé (construit en Sit0). Le topique peut être un actant (sujet ou objet), ou un circonstant, ou le prédicat lui-même.

En français, lorsque le topique est un actant, il est repris par un **pronom anaphorique**. La position du clitique sujet n'étonne personne, mais celle du clitique objet est plus remarquable, puisqu'elle est antéposée au verbe. En outre, ce couple clitique sujet-objet est l'un des points d'impacts de la négation. On peut donc dire que l'anaphore est ici la trace d'une réplique de la relation prédicative, que nous avons appelé « nexus ».

	S'0, T'0					S0, T0			
<b>S</b>	⊗	<b>O</b>	⊗	< s ⊗ o >	⊗	< ( ) P ( ) >	⊗	(o)	
<b>C</b>	⊗	<b>S</b>	⊗	< s ⊗ o >	⊗	< ( ) P ( ) >	⊗	<b>O</b>	
<i>Jean,</i>		<i>Marie,</i>		<i>il la</i>		<i>connaît</i>			
<i>Jean,</i>		<i>Marie,</i>		<i>il ne la</i>		<i>connaît pas</i>			
<i>Demain,</i>		<i>Jean,</i>		<i>il</i>		<i>verra Marie</i>			

Dans le cas de la topicalisation contrastive, le rapport indéterminé entre le topique et son complémentaire notionnel pourra être signalé, dans les représentations syntaxiques, par un nexus porteur de la relation  $\langle x * x' \rangle$ , correspondant à la marque pronominale forte

	S'0, T'0					S0, T0			
<b>O</b>	⊗	< o * o' >	⊗	< S (p) o >	⊗	< ( ) P ( ) >	⊗	(o)	
<b>S</b>	⊗	< s * s' >	⊗	< s (p) o >	⊗	< ( ) P ( ) >	⊗	<b>O</b>	
<i>Pierre,</i>	<i>lui,</i>			<i>Marie le</i>		<i>reconnaîtra</i>			
<i>Pierre,</i>	<i>lui,</i>			<i>il (les)</i>		<i>aime</i>		<i>les enfants</i>	

Les langues bantoues comme le swahili présentent un nexus analogue, le préfixe verbal étant composé de la marque du sujet, suivie des marques de temps et d'assertion, suivies de la marque de l'objet :

(m-tu)	(wa-toto)	a-	-li-	-wa-	penda
(l'homme)	(les enfants)	il	passé	eux	aime
		<i>il les aimait</i>			

Comme d'habitude, ce nexus signale un décalage : les anaphores réfèrent à des actants qui n'appartiennent pas à l'énoncé, mais au contexte. La preuve en est que l'énoncé est grammaticalement acceptable avec des actants sous-entendus : « elle va le rencontrer, il ne les aime pas ». De plus, ce nexus suggère que, derrière l'apparence d'une simple extraposition, la topicalisation implique une construction multiple de la relation prédicative.

Ceci apparaît nettement lorsque le prédicat est topicalisé en français. En effet, ce prédicat est d'abord antéposé sous une forme non-conjuguée, puis repris à la fois par un pronom

anaphorique neutre (« le, ça ») et par un auxiliaire anaphorique « faire » portant les marques de conjugaison:

	Sit'0		Sit0, Sit1	
$\langle () P () \rangle$	-----	$\underline{\exists}$ <b>O</b> $\underline{\exists}$	$\underline{\exists}$ $\langle () P () \rangle$ $\underline{\exists}$	$\langle () P () \rangle$
<i>Ranger</i>	<i>sa chambre,</i>	<i>Jean</i>	<i>(ne) fera (pas)</i> <i>(ne) le fera (pas)</i>	<i>ça</i>

### 13.2.5 - Topicalisation et Focalisation

La topicalisation se distingue de la focalisation à plusieurs égards car ces deux opérations ne sont pas de même nature<sup>59</sup>. Je signale d'ailleurs que le dagara fait partie de ces langues où l'on distingue deux types de pronoms forts :

<i>Pronom</i>	<i>Faible</i>	<i>Topique</i>	<i>Focus</i>
<i>1 sg</i>	n	màán	màan
<i>2 sg</i>	fω	fòó	fòon
<i>3 sg</i>	ω	ωl	ωε
<i>1 pl ...</i>	tu	túm	tme

D'une manière plus générale, on a vu que la focalisation est une prédication à part entière, tandis que le topique n'est pas un centre d'assertion, mais le cadre spatio-temporel qui délimite la portée de l'énoncé. De plus, un énoncé ne peut contenir qu'un seul focus, alors qu'on peut avoir **plusieurs topiques** : « Jean, hier, sa femme a été hospitalisée ».

topique1	topique2	Terme de Départ	Sujet	Prédicat + Comp
repères contextuels		repère énonciatif	repère prédicatif	relation prédicative

Ensuite, un énoncé peut contenir à la fois un topique et un focus (« Marie, c'est Jean qu'elle aime ») ; ce qui signifie que ces deux opérations sont syntaxiquement ordonnées. En outre, le même terme peut être à la fois focalisé et topicalisé (« Jean, c'est lui que Marie préfère »). Voici un exemple de représentation syntaxique d'un énoncé topicalisé et focalisé :

	<b>S'0, T'0</b>		<b>Sit1 = Sit0</b>		<b>Sit2 = Sit'0</b>
<b>C</b>	-----	$\underline{\exists}$ <b>S</b> $\underline{\exists}$	$\langle () = \mathbf{O} \rangle$ $\underline{\exists}$	(s) $\underline{\exists}$	-----
					$\langle () \mathbf{P} () \rangle \underline{\exists}$ $()$

*Depuis ce jour, Marie, c'est Jean qu'elle préfère*

Je rappelle que la focalisation est une assertion qui occupe le premier plan de l'énoncé (Sit0), reléguant l'assertion préconstruite à l'arrière-plan (Sit'0). Ce schéma montre qu'au premier plan, le temps grammatical est choisi par rapport à T0 (c'est, ce sera, c'était...). Et l'énoncé apparaît ici délimité par rapport à un extérieur spatio-temporel : le procès n'est pas validable

<sup>59</sup> A ce sujet, l'appellation « mise en vedette » est à éviter, car elle est parfois utilisée pour parler de l'une ou de l'autre.

dans la période antérieure à T'0. Par ailleurs,, le sujet Marie est mis en contraste avec ses concurrent(e)s : les personnes évoquées en S'0 préfèrent peut-être quelqu'un d'autre que Jean.

On pourrait multiplier les exemples, pour illustrer notamment la topicalisation du prédicat suivie d'une focalisation du sujet : « *Ranger la chambre, c'est Jean qui le fera* ». Je me limiterai, pour terminer, au cas particulier où le prédicat semble à la fois topicalisé et focalisé, par exemple : « *Pour manger, elle mange !* ». En français, cet énoncé n'est pas sans évoquer les inférences signalées à propos de la focalisation du prédicat (« ce qu'elle fait, c'est manger » ou : « elle ne fait que manger » ). Toutefois, cet énoncé n'a ni la forme ni le sens d'une focalisation (« c'est qu'elle mange, Marie ! ») mais possède le même type de sous-entendu que celui d'une topicalisation contrastive: « Quant au reste, je n'en dis rien » (par exemple, elle pourrait travailler un peu plus). Voici une illustration, avec un verbe suivi d'objet :

$\langle P * P' \rangle$	$\exists$	$\overline{\text{Sit'0}}$	$\exists$	<b>O</b>	$\exists$	<b>S</b>	$\exists$	$\overline{\text{Sit0}}$	$\exists$	$\langle () P () \rangle$	$\exists$	<b>O</b>
<i>Pour aimer</i>	<i>les enfants,</i>					<i>Marie</i>				<i>aime</i>	<i>les enfants</i>	
<i>Pour manger, ( )</i>						<i>elle</i>				<i>mange</i>	<i>( )</i>	

où l'opérateur étoile indique que l'assertion, stable en Sit0, est indéterminée en Sit'0, position où l'on peut envisager « P' autre que P ». Elle aime les enfants, oui, mais elle les gâte aussi, ou bien: quant au reste... je n'en dirai pas plus.

### 13.2.6 - Topicalisation et inversion VS

Parmi les bouleversements syntaxiques occasionnées par la topicalisation, figure l'antéposition du prédicat, souvent appelée inversion VS. Nous examinerons le cas de l'allemand en détail plus loin. En français, cette inversion est facultative et caractérise un discours soutenu. On peut la trouver après un circonstant spatio-temporel:

<i>Sur la place,</i>	<u><i>se dresse</i></u>	<i>une église...</i>
<i>Dans cette forêt,</i>	<u><i>vivait</i></u>	<i>une sorcière...</i>
<i>Cette fois,</i>	<u><i>intervient</i></u>	<i>la nature ± animée du sujet...</i>
<i>Jadis,</i>	<u><i>régnait</i></u>	<i>ici la paix...</i>
<i>Jadis, y</i>	<u><i>prospérait</i></u>	<i>la canne à sucre...</i>

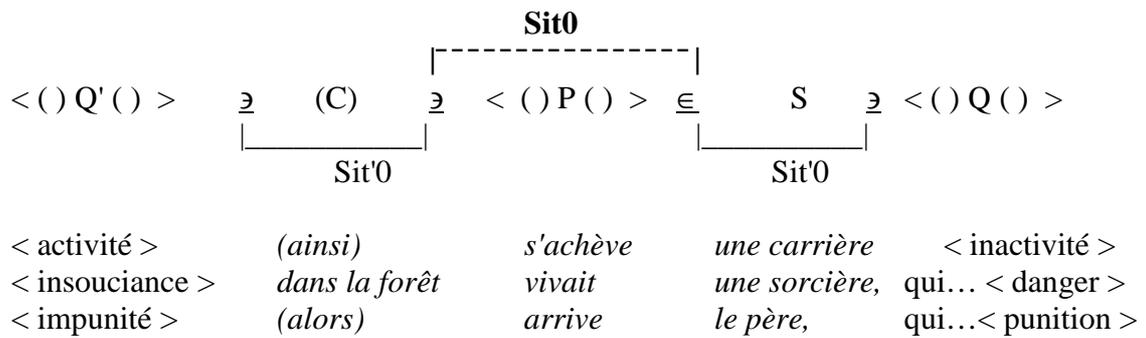
Mais le prédicat peut également se trouver en tête de proposition sans aucun circonstant explicite, ou avec un circonstant placé derrière:

<u><i>Vienne</i></u> la nuit, <u><i>sonne</i></u> l'heure. <i>Les jours s'en vont, je demeure.</i>
<i>La mère gronde l'enfant et ramasse les débris de la tabatière. <u>Arrive</u> le père...</i>
<u><i>Eclate</i></u> alors un premier obus....
<u><i>Commence</i></u> ainsi le conflit le plus grave que la France ait connu...
<u><i>S'achève</i></u> ici une brillante carrière.

Tout porte à croire que ces prédicats VS forment bloc avec un circonstant exprimé ou sous-entendu (« arrive alors le père ») et que ces énoncés sont en eux-mêmes « topiques », au sens où - comme je l'ai dit - ils amorcent un changement qualitatif dans le discours. Le procès VS fait en quelque sorte irruption, soit parce qu'il est inattendu, soit parce qu'il est mis en

contraste avec un autre procès. Autrement dit, en français, l'ordre VS signale qu'un procès validé en Sit0 sert de frontière entre deux états fortement différenciés (en rupture) dans le contexte Sit'0.

On remarque d'abord que les verbes en question sont soit du type « arriver, survenir », soit des verbes marquant un début ou une fin, soit des verbes exprimant l'existence ou la position d'un sujet dont la présence est lourde de conséquences pour la suite du récit. Ensuite, on constate que ces procès P sont dépourvus de complément ; en fait, leur sujet est postposé parce que, justement, il doit servir directement de repère à un procès ultérieur Q :





## 14 - STRATÉGIES DISCURSIVES EN ALLEMAND ET EN RUSSE

### 14.1 - Topicalisation et ordre des mots en allemand

En allemand, le sujet est le Terme de Départ privilégié (sauf, comme on l'a vu, dans l'interrogation, où le TD est le prédicat). C'est pourquoi la topicalisation du sujet doit être marquée, soit par une reprise anaphorique, soit plus couramment par des particules comme « aber, jedoch », sans parler de l'intonation :

Der Mann, der ist der Kopf ; die Frau, sie ist der Hals.	
<i>L'homme, il est la tête ; la femme, elle est le cou</i>	
Wer will, <u>der</u> kann	<i>Celui qui veut, il peut.</i>
Peter aber weist es nicht	<i>Peter, lui, ne le sait pas.</i>

Pour les autres constituants (objets, circonstants), l'antéposition n'occasionne pas de reprise anaphorique, mais elle impose un changement syntaxique de type SVX → XVS, et non \*XSV. Cette alternance est d'une autre nature que celle en SVO / SOV qu'on a observée au niveau prédicatif Sit1 (cf. ch.9.5): il s'agit cette fois de marquer un écart entre le repérage coénonciatif Sit'0 et le repérage énonciatif Sit0. Voici quelques exemples de topicalisation de l'Objet:

(contexte: *je suis tombée amoureuse de quelqu'un...*)

diesen Mann	kenne ich	aber nicht.
ce-mo homme	connais je	mais nég
<i>mais cet homme, je ne le connais même pas</i>		

(contexte: *le français est la langue de grands écrivains comme Kristeva...*)

und Französisch	sprechen auch	die Menschen in anderen Ländern
et Français	parlent aussi	les gens dans d'autres pays
<i>Et le français est aussi parlé dans d'autres pays.</i>		

(contexte: *ma politique a conduit au génocide, mais ...*)

Das habe ich	nie gewollt
cela ai je	jamais voulu
<i>Cela, je ne l'ai pas voulu.</i>	

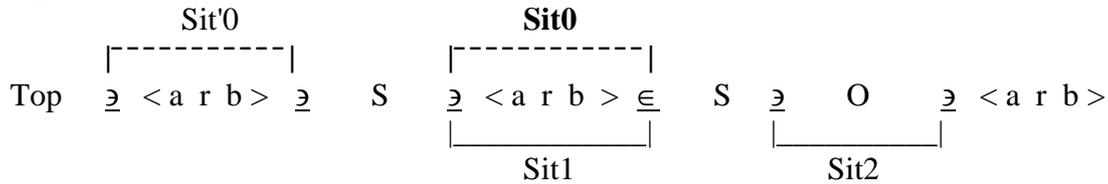
Vu l'absence de reprise anaphorique, on pourrait penser que ce complément d'objet est le Terme de Départ de l'énoncé. Mais cette interprétation ne peut être retenue, puisque les circonstants se comportent exactement de la même manière que les actants de la lexis. Il s'agit donc bien de topicalisation dans les deux cas:

Gegen soooo einen Mann	habe ich	natürlich	keine Chancen. ...
contre tel un homme	ai je	naturellement	aucune chance...
<i>Contre un tel homme, je n'ai bien-sûr aucune chance...</i>			

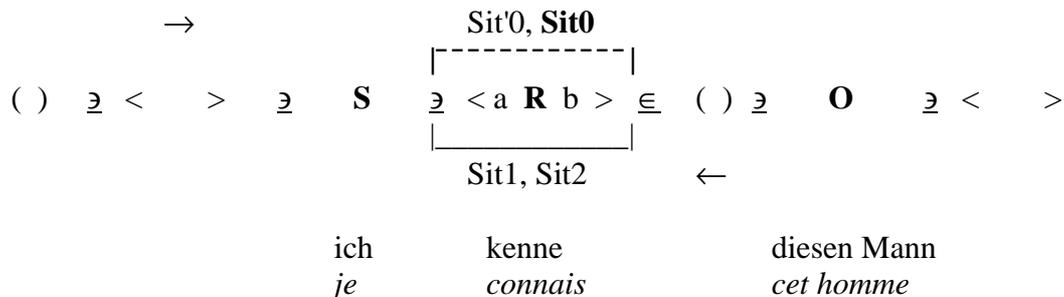
Bei Konstanz	fließt der Rhein	in den Untersee
près Constance	coule le Rhin	dans le Lac Inférieur
<i>Près de Constance, le Rhin se jette dans le Lac Inférieur</i>		

In 1582, wird der Gregorianische Kalender in vielen Ländern eingeführt  
 En 1582, est le grégorien calendrier dans nombreux comtés introduit  
 En 1582, le calendrier grégorien est introduit dans nombreux comtés.

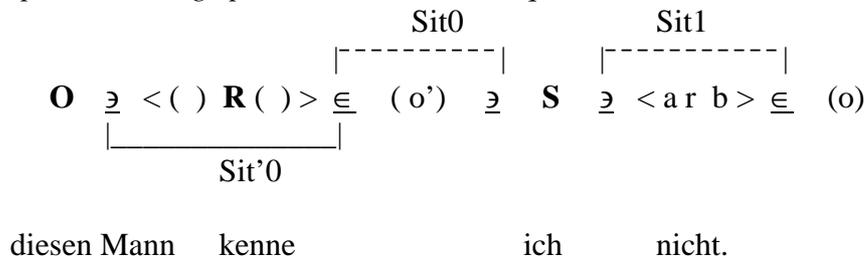
Ce bouleversement syntaxique peut, ici encore, s'expliquer par la présence d'un nexus spécifique. Tout se passe finalement comme si à chaque instance de la cascade énonciative était associé un nexus propre, image de la relation prédicative < a r b >. Soit la disposition théorique suivante:



On sait qu'en allemand, lorsque toutes ces instances coïncident, on a l'ordre SVO, qui correspond à la partie centrale de cette configuration. Les flèches ci-dessous indiquent que l'origine Sit0 est le point de convergence de tous les repérages et corollairement que le nexus qu'il détermine est le point d'accumulation de toutes les marques de conjugaison:



En revanche, avec la topicalisation, le repérage énonciatif et le repérage coénonciatif se séparent. Et dans ce cas, **le Terme de Départ est obligatoirement le prédicat**, ou du moins le nexus porteur des marques de conjugaison. La question est alors de savoir pourquoi le sujet ne peut plus être le TD de l'énoncé. Cette ordonnance ressemble, certes, à celle de l'interrogation que nous avons examinée au § 10.31. Mais l'enjeu est ici différent puisque l'assertion est hors de cause. Topicaliser un terme consiste à restreindre la portée du procès : dans « la nuit, tous les chats sont gris », le rapport sujet-prédicat n'est valide que compte tenu du circonstant topicalisé. Et cette détermination implique une mise en contraste non exclusive avec le complémentaire du topique (la nuit vs le jour). *On a donc une assertion en Sit1 qui n'est prise en charge par l'énonciateur Sit0 qu'à travers ce contraste conçu en Sit'0*




---

**C**  $\underline{\text{< ( ) R ( ) >}}$   $\underline{\text{(c')}}$   $\underline{\text{S}}$   $\underline{\text{< a r b >}}$   $\underline{\text{O}_2}$   
 Bei Konstanz fließt der Rhein in den Untersee

Si l'aspect est marqué, le premier nexus, porteur des marques de conjugaison, est occupé par l'auxiliaire, tandis que le verbe préconstruit reste en dernière position (cf. § 9.5) :

	Sit'0	Sit0, Sit1	Sit2
<b>O</b>	⊃ < ( ) r ( ) > ⊆	( o' ) ⊃ <b>S</b> ⊃	( o ) ⊃ < a <b>R</b> b >
Sein Buch Eine Sonate	<b>hat</b> <b>werden</b>	Peter wir	( ) gebracht ( ) spielen
-----			
<b>C</b>	⊃ < ( ) r ( ) > ⊆	( c' ) ⊃ <b>S</b> ⊃	<b>O</b> ⊃ < a <b>R</b> b >
Heute Morgen	<b>hat</b> <b>werden</b>	Peter wir	sein Buch eine Sonate    gebracht spielen

Dans ce cadre formel, on pourra appréhender les configurations de la voix passive (S1 ≠ S2), avec ou sans topicalisation, et avec ou sans aspect marqué. Je ne le ferai pas ici, faute de place. Ce qu'on peut dire en tout cas, c'est qu'en allemand, le sujet ne peut être TD que si l'énonciation est effectuée sans réserve, c'est-à-dire sans interrogation et sans topicalisation.

## 14.2 – Intonation et Focalisation en russe

On a vu que le dagara possède un seul marqueur /ń-ó/ pour l'existentiel « il y a un X qui » et la focalisation « c'est le X qui » : ce qui fait la différence, c'est la présence ou non de l'article défini /a-/. Le fonctionnement du russe est beaucoup plus délicat pour les raisons suivantes.

- Le russe ne possède pas d'article. Par conséquent, seule la position TD permet de savoir si le nom est défini ou non ; dans les autres cas, seul le contexte permet de décider.
- En russe, contrairement au français et au dagara, le TD n'est pas forcément le sujet.
- En russe, il n'y a aucun morphème pour marquer la focalisation et/ou l'existentiel<sup>60</sup>. Le seul marqueur permettant de distinguer thème, rhème et focus est l'intonation. Comme en anglais, le sens de l'énoncé dépend de la **place de l'accent focal**. Or non seulement l'accent se déplace mais, contrairement à l'anglais, les termes eux-mêmes jouissent d'une mobilité remarquable. Celle-ci s'explique par le fait que les relations sont fortement marquées dès le niveau prédicatif Sit1 : (i) les termes sujet, objet, complément portent une flexion casuelle; (ii) le verbe, en plus de l'aspect-temps et de la voix, est marqué par l'accord avec le sujet (en genre ou en nombre). Toutefois, ceci ne veut pas dire que les ordres observables SVO, SOV, OSV, OVS, VOS sont quelconques, mais bel et bien articulés avec la disposition prosodique de l'énoncé.

Le russe montre, plus que tout autre langue, combien les opérations de tous niveaux (Sit1, Sit0, Sit'0), bien que distinctes, sont inextricablement liées. Selon le rapport établi entre ces trois instances, on peut dire qu'il existe trois manières de « focaliser » l'énoncé en russe<sup>61</sup>, chacune ayant des répercussions sur la topicalisation de l'énoncé, d'où la fréquence de l'objet en position initiale et la fréquence du sujet en position finale.

<sup>60</sup> A cet égard, le turc fonctionne largement de la même manière. Voir la thèse de T. Akaslan (1999).

<sup>61</sup> Je m'inspire en bonne partie de l'article de C. Bonnot (2004) qui distingue deux positions accentuelles (finale / non finale). Malheureusement, elle ne tient pas suffisamment compte de la fonction (S, P, O, C) du terme accentué. De plus, les exemples qu'elles donnent ne permettent guère de distinguer les énoncés à deux termes (intransitifs) des énoncés à trois termes. Je remercie Claire Agafonov pour les informations très fines qu'elle m'a communiquées oralement.

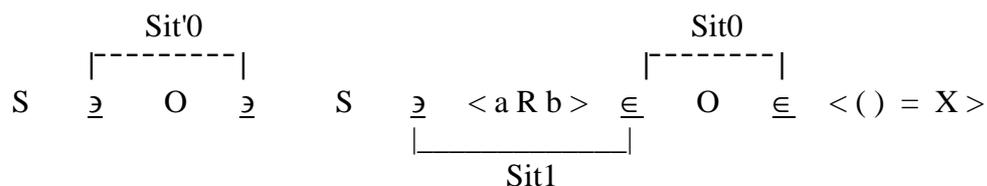
### 14.2.1 – Focalisation existentielle

L'intonation la plus neutre est celle de l'**accent final** : dans ce cas, l'énoncé a une valeur purement informative. Le rhème exprime, à propos du thème qui précède, l'**existence** d'un objet, d'un sujet ou d'une propriété. Mais il n'y a, entre thème et rhème, qu'un décalage minimal : l'énoncé ne s'appuie sur aucune connaissance préalable et instaure la coénonciation en même temps qu'il apporte l'information (repérage Sit0  $\underline{\exists}$  Sit'0). Lorsque le verbe est **intransitif**, on pourra avoir :

Ordre SV      bomb-a      **vzorva-la-s'**  
*La bombe a explosé*

Ordre VS      vzorva-la-s'      **bomba**  
*Il y a une bombe qui a explosé.*

Quand le verbe est **transitif**, on a trois termes. Par mesure d'économie, j'utiliserai ici des représentations générales, couvrant un ensemble de cas. Au centre, le repérage Sit1 définit un ordre théorique SVO. A l'initiale, le repérage coénonciatif Sit'0 permet de concevoir un ou plusieurs topiques. En position finale, le repérage Sit0 permet de construire le focus. La parenthèse vide représente le terme à identifier et le symbole X signifie que ce terme peut être A, R ou B, c'est-à-dire le sujet, le prédicat ou l'objet.



Ordre SOV      Nataša      tebjā      (s)      < >      (o)      **iščet**  
*Il y a que Natacha te cherche (je te signale que -)*

Ordre OVS      ( )      tebjā      (s)      iščet      (o)      **Nataša**  
*Il y a Natacha qui te cherche*

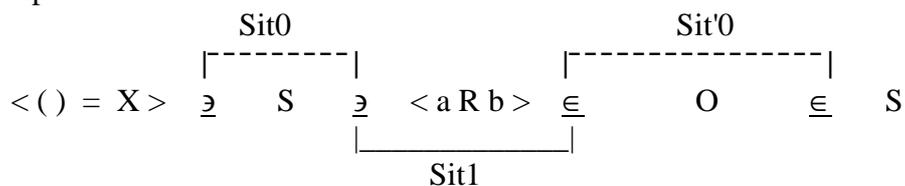
Ordre SVO      My      ( )      (s)      kupili      ( )      **bilety**  
*(je te signale que -) Nous avons acheté les billets*

L'effet de ces tournures existentielles dépend du contenu sémantique de l'information en question, et de la charge émotive conséquente qui est marquée par l'intensité et la hauteur mélodique de l'accent. Ce n'est qu'à cette condition que l'énoncé SVO ci-dessus peut prendre le sens de « C'est que nous avons acheté les billets ! ». De même, une maman pourra dire : « Quoi ? ils ont mis mon fils en prison ! » sur un ton catastrophé. Avec l'accent en position finale, cet énoncé ne fait qu'annoncer ou accueillir une bonne ou mauvaise nouvelle. On pourrait le gloser, non comme « c'est en prison qu'ils ont mis mon fils », mais plutôt comme « c'est le cas / est-ce le cas qu'ils ont mis mon fils en prison ».

### 14.2.2 – Focalisation « centripète »

Il y a deux focalisations à accent non-final, de sens différent selon l'attitude de l'Énonciateur vis-à-vis du Coénonciateur. Pour voir clair, je travaille avec des énoncés à trois termes. Si l'accent intonatif est **initial**, cette focalisation ressemble à celle du français et permet à l'Énonciateur de compléter ou rectifier le savoir préalable du Coénonciateur. Le

procès préconstruit en Sit1-Sit'0 est recentré sur une valeur exclusive, d'où mon appellation « centripète » :



Ordre SVO

**Nataša** ( )     **iščet**     **tebja** ( )  
*C'est Natacha qui te cherche* (et non pas Sergueï)

Ordre VOS

**iščet** ( s )     < >     **tebja**     **Nataša**  
*Elle te cherche, Natacha*  
 (ce qu'elle fait, c'est te chercher : elle ne fait que ça, la pauvre).

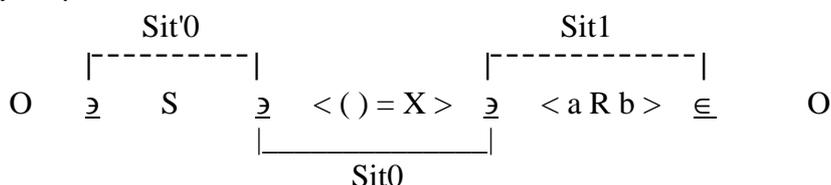
Ordre OSV

**bilety**     **my**     **kupili** ( )     ( s )  
*Ce sont des billets que nous avons acheté* (et rien d'autre)

Les termes atones placés en position finale sont des topiques « post-rhèmes » : il peut y en avoir deux (A et/ ou B).

### 14.2.3 – Focalisation « centrifuge »

La troisième possibilité consiste à placer l'accent est en position **médiane**. Dans ce cas, le coénonciateur étant censé connaître l'information, cette focalisation « *présente l'événement singulier ... comme l'actualisation d'un état de choses préexistant au niveau virtuel et ayant pour cette raison des implications déjà connues... et entraînant une réévaluation de la situation* »<sup>62</sup>.



Ordre OSV

**tebja** ( )     **Nataša**     **iščet** ( o )  
*Toi, il y a Natacha qui te cherche...* (et tu connais son caractère)

Ordre SVO

( o )     **Nataša**     **iščet**     < >     **tebja**  
*Natacha te cherche, toi...* (alors, contacte-la)

Ordre SOV

( )     **My**     **bilety**     **kupili** ( s )  
 (Mais enfin,) *nous avons (même) acheté les billets...*

Contrairement aux configurations précédentes, où les instances Sit0 et Sit'0 étaient séparées, celle-ci fait apparaître un certain voisinage entre Sit0 et Sit'0 qui rend compte de la connivence des coénonciateurs. La fonction de l'énoncé n'est pas d'apporter une information nouvelle, ni de rectifier le savoir du coénonciateur, mais de souligner ce qui devrait être évident pour lui.

<sup>62</sup> C. Bonnot (op. cit).

Par ailleurs, dans cette configuration, le prédicat construit en Sit1 n'occupe plus la position centrale: il est placé, par ironie, hors de l'espace Sit'0 du coénonciateur, comme si celui-ci en ignorait la portée. Ce décalage évoque un extérieur, un autre prédicat implicite qui constituerait la « suite des événements ». Quant à l'énonciateur Sit0, comme le remarque C. Bonnot, il est ici en position décrochée: il valide le procès < a r b >, tout en pensant à un autre procès dont la réalisation dépend de la bonne compréhension du coénonciateur.

D'une manière générale, cette focalisation centrifuge a une valeur conative qui instaure une **tension** entre « le dire » et le « faire ». Dans les deux premiers exemples ci-dessus, on a une relation inter-sujets qui rappelle celle du souhait: il s'agit d'une invitation à agir ou ré-agir. Mais dans l'exemple SOV ci-dessus, il s'agit simplement de déplorer une contradiction: « alors que nous devons annuler notre voyage ». En fait, cette focalisation peut avoir une quantité d'effets sémantiques particuliers, que C. Bonnot analyse très finement en essayant de montrer ce qui fait leur unité. Ainsi, l'effet conatif ne consiste pas forcément à susciter une réaction physique de l'interlocuteur: il peut s'agir d'une réaction intellectuelle ou émotionnelle. Dans le premier cas, l'Énonciateur invite l'autre à tirer les conséquences de ce qu'il sait :

Ordre SVO      Nataša      **kupila**      mašinu  
*Natacha l'a achetée, sa voiture*  
 (alors, elle ne doit rien à personne)

Ordre OSV      mašinu      **Nataša**      kupila  
*La voiture, c'est Natacha qui l'a achetée*  
 (alors c'est normal qu'elle en dispose)

Dans les autres cas, la focalisation de ce type « théâtralise » l'information en espérant susciter l'émotion de l'interlocuteur. L'énoncé prend l'allure d'une annonce à sensation :

Ordre SOV      Nataša      **mašinu**      kupila  
*Natacha a acheté une voiture ! (contre toute attente)*

Avec un énoncé à deux termes, il va de soi que cette focalisation (marquée par un accent en position médiane), ne peut se distinguer formellement de la précédente (focus initial). Les exemples suivants peuvent ainsi recevoir deux interprétations :

Ordre VS      **vzorva-la-s'**      bomba  
*Elle a explosé, la bombe.*  
 (i) alors qu'on se demandait si elle allait faire long feu  
 (ii) alors, on peut sortir de l'abri.

Ordre SV      **bomb-a**      vzorva-la-s'  
 (i) *C'est la bombe qui a explosé* (la bombe en question, et pas autre chose)  
 (ii) *Il y a une bombe qui a explosé !!!* (à la une des journaux)

C'est le contexte qui permet de décider. Notamment, si la polémique est exclue, c'est l'interprétation centrifuge qui s'impose. Dans le cas de la prise de conscience brusque de l'événement, le locuteur assume les deux rôles, celui de coénonciateur extérieur au domaine et celui d'énonciateur en position de décrochage : « l'ampoule a grillé » = je ne m'attendais pas à ça + je dois y faire quelque chose. Dans le cas du raisonnement, la focalisation centrifuge exprime une réalité déjà connue mais qui apporte une justification a posteriori de l'énoncé précédent : spina bolit = *Le dos (me) fait mal* (précédé de : je ne peux rester dans cette position). Ou encore: « il va pleuvoir : (forcément, puisque) le baromètre a chuté ».

## 15 – OUVRAGES CITES

- Adamczewski H. 1978  
*Be + ing dans la grammaire de l'anglais contemporain* Champion, Paris.
- Akaslan T. 1999  
*Sémio-syntaxe de l'énonciation en langue turque*. Doctorat, Université de Tours.
- Benveniste E. 1966-1974  
*Problèmes de linguistique générale* (tomes I & II), Gallimard.
- Bonnot C. 2004  
 « *Relation préconstruite et focalisation : pour une analyse unitaire des énoncés à accent non-final en russe moderne* » in : Slovo, CRREA, 30-31, INALCO, Paris.
- Bouscaren J. & Chuquet J. 1988  
*Grammaire et textes anglais : Guide pour l'analyse linguistique*. Ophrys, Gap.
- Caron B. 1987  
*Description d'un parler haoussa de l'Ader (République du Niger)*,  
 Thèse d'État, Université de Paris VII.
- Caron B. & al. 2000  
*Topicalisation et focalisation dans les langues africaines*. Peeters, Louvain-Paris.
- Caubet D. 1993  
*L'arabe marocain : syntaxe et catégories grammaticales* (tome2).  
 Thèse d'Etat, université de Paris VII.
- Chuquet J. 1993  
 « *Perfect anglais et opérations de validation: quelques repères*” in Danon-Boileau, L. & J.-L. Duchet, Opérations énonciatives et interprétation de l'énoncé. Mélanges offerts à Janine Bouscaren. Gap: Ophrys. 27-46.
- Chuquet J., Chuquet H. & Gilbert E. 2010  
 « *Glossaire français-anglais de terminologie linguistique du SIL* »  
[http://www.sil.org/linguistics/glossary\\_fe/defs/TOEFr.asp](http://www.sil.org/linguistics/glossary_fe/defs/TOEFr.asp)
- Coyos J. B. 2001  
 « *Parcours de type passif et de type antipassif en basque souletin parlé actuel* », in :  
 Bulletin de la SLP, Selaf, Paris.
- Coyos J.B. 2002  
 « *Nommer, définir des faits linguistiques : antipassif et sujet, deux exemples en basque* »,  
 Bulletin de la SLP, Selaf, Paris.
- Creissels D. 2006  
 « *Direct and indirect explanations of typological regularities: the case of alignment variations*”, in: proc. of SLE 2006 - 39th annual meeting of the Societas Linguistica Europaea, Bremen.
- Culioli A.1985  
*Notes du Séminaire de DEA de 1984-1985*, Université de Paris 7, DRL, Poitiers.
- Culioli A. 1999  
*Pour une linguistique de l'énonciation* (tomes 1,2 & 3), Ophrys, Paris.
- Delplanque A. 1986  
*La langue dagara, essai de sémiologie linguistique*. Thèse d'État, Université de Paris VII.
- Delplanque A. 2012  
*Le dagara-lobr*.  
 Société de Linguistique de Paris, coll. Langues du Monde, Peeters, Paris.
- Desclés J. P. 1980  
 « *Mathématisation des concepts linguistiques* »  
 In : Modèles linguistiques, tome II, fasc.1, Lille.

- De Vogüé S. 1989  
 « *Discret, dense, compact : les enjeux énonciatifs d'une typologie lexicale* » in : La notion de prédicat, éd. JJ. Franckel, collection URA 1028, Université de Paris VII.
- Dobruchina E. & Paillard D. 2001  
 « *Russkie pristavki : mnogoznachnost' i semanticheskoe edinstvo* » (« *Les préfixes du russe: polysémie et identité sémantique* »), Moskva, Russkie slovari (p. 21).
- Filali A. 2002  
*Notions, prédication, énonciation en arabe marocain*. Doctorat, Université de Tours.
- Franckel JJ. 1986  
 « *Modes de construction de l'accompli en français* », in : Aspects, Modalité : problèmes de catégorisation grammaticale, coll. ERA 642, DRL, Université de Paris VII.
- Franckel JJ. 1989  
 « *Du dommage engendré par les marqueurs grammaticaux* » in : La notion de Prédicat, éd. JJ. Franckel & al., collection URA 1028, Université de Paris VII.
- Franckel JJ. 1993  
 « *Depuis* », in : Types de procès et repères temporels, Linguistique, Cahiers de Recherche, t.6, éd. J. Bouscaren, Ophrys.
- Franckel JJ. & Paillard D. 1991  
 « *Dense-discret-compact : vers une typologie opératoire* » in : Travaux de linguistique et de philologie, xxix, éd. G. Kleiber et G. Roques, Strasbourg-Nancy, Klincksieck.
- Franckel J.J. & Paillard D. 1998  
 « *Aspects de la théorie d'Antoine Culioli* », Langages n° 129, Diversité de la (des) science(s) du langage aujourd'hui. Paris : Larousse, 52-63.
- Franckel JJ. & Paillard D. 2007  
*Grammaire des prépositions*, tome I, coll. HDL, Paris Ophrys.
- Gilbert E. 1993  
 « *La théorie des Opérations Énonciatives d'Antoine Culioli* », in P. COTTE et al., Les théories de la grammaire anglaise en France. Paris : Hachette. 68-69.
- Houis M. 1977  
 « *Plan de description systématique des langues négro-africaines.* »  
 Afrique et Langage n°7, Paris.
- Jespersen O. 1937-1964  
 « *Analytic Syntax* », Paperback. London.
- Kaboré R. 1985  
*Essai d'analyse de la langue mooré*  
 Doctorat d'État Université de Paris VII, Coll. ERA 642, Paris.
- Kaboré R.  
 « *La diathèse en mooré* », 2e Colloque sur les langues gur à Cotonou 1999,  
 Gur Papers 4, Université de Bayreuth.
- Li Charles N. & Thompson Sandra A.. 1976.  
 « *Subject and Topic: A New Typology of Language.* » In: Charles N. Li (ed.). Subject and Topic. London /New York: Academic Press, pp. 461-66.
- Lipschutz S. 1981  
*Topologie, cours et problèmes*. McGraw-Hill, Paris.
- Melis A. 1999  
*Description du masa (tchad) : phonologie, syntaxe et dictionnaire encyclopédique*,  
 Thèse de Doctorat, Université de Tours.
- Paillard D. 1979  
*Voix et aspect en russe contemporain*. Institut d'Études Slaves, Paris.

- Paris M.C. 1982  
« *Sens et don en mandarin* » in: *Modèles linguistiques*, IV, 2, PUL, Lille (pp.69-88).
- Rebuschi G. 1984  
*Structure de l'énoncé en basque*. SELAF, Paris.
- Robert S. 1993  
« *Structure et sémantique de la focalisation* » in : *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, LXXXVIII, fasc.1, Klincksieck, Paris.
- Toupin F. 1994  
*Principes, outils et méthode de la théorie métaopérative*  
Thèse de doctorat, Université de Paris III.
- Vendler Z. 1967  
« *Verbs and Time* »,  
in : *Linguistics and Philosophy*, N.Y. Cornell University Press.
- Verley J.L. 2004  
« *Topologie* »  
in : *Encyclopédie Universalis*, tome XII, Paris, Albin Michel.
- Veyrenc C. 1968  
*Grammaire du Russe*.  
PUF, Paris.
- Weinrich H. (1973)  
*Le Temps*, éd. Seuil, Paris.
- Yuki A. 1995  
*Essai de description morphosyntaxique de la langue japonaise*.  
Mémoire de l'Université de Tours, Département de Sciences du langage.



## 16 - ANNEXES

### 16.1 - Plan de description grammaticale dans la perspective des opérations énonciatives

Conception	Prédication	Énonciation	Coénonciation
Sit2 : domaine Qlt <b>la lexis</b> <i>choix lexicaux</i> <i>visée, centrage</i>	Sit1 :  <b>l'assertion</b> <i>affirmation / négation</i> <i>aux. d'assertion</i>	Sit0:  <b>discours</b> <i>direct/indirect</i>	Sit'0 :  <b>partition classe P, P'</b> <i>co-assertion</i> <i>pré-construction</i>
		<b>le mode:</b> <i>interrogatif, optatif, fictif</i> <i>auxil. modaux</i>	
S2 : relation inter-sujets <b>schéma de lexis</b> <i>&lt; arb &gt;, &lt; brc &gt;</i> <i>verbes à double</i> <i>complément</i> <b>agentivité</b>	S1:  <b>personne</b> <i>grammatic.</i> <i>système de base</i> <i>personnes conjointes</i>  <b>sujet et voix</b> <i>directe / indirecte</i> <i>auxiliaires prédicatifs</i>	S0 :  <b>personne</b> <i>réelle / travestie</i> <i>distanciations</i>  <b>terme de départ</b> <i>S ± défini</i> <i>existentiel</i>	S'0 :  <b>partition classe S, S'</b> <i>(aussi, seul, sauf)</i>  <b>focalisation</b>  <b>topicalisation</b>
		<b>diathèse</b>	
T2: classe des instants <b>aspectualité</b> <i>processus / état</i> <i>dense,</i> <i>discret,</i> <i>compact</i>	T1 :  <b>aspect</b> <i>statif,</i> <i>accompli/ inaccompli</i> <i>auxil. aspectuels</i> <b>circonstants</b> <b>déictiques</b>	T0 :  <b>temps</b> <i>présent, passé, futur</i> <i>actuel / inactuel</i> <i>auxil. temporels 1</i> <b>circonstants</b> <b>translatés</b>	T'0 :  <b>partition classe T, T'</b> <i>auxil. aspecto-temp.2</i> <i>ingressif / égressif</i>  <b>adverbes</b> <i>(encore, déjà, ne –plus)</i>

## 16.2 - Index des langues citées

allemand	26, 42, 96, 104-105, 116, 127, 152 sq
anglais	9-10, 13, 16-17, 31, 42-43, 57, 61, 66 sq, 76, 92, 106, 127, 130, 137, 140, 155
arabe	6-7, 103-104, 109, 126, 143
bambara	10-12, 51-52, 93 sq, 140
bwamu	61, 96, 119
chinois	109, 117 sq
dagara	30-32, 35-37, 39, 42-43, 48, 52, 57, 60-62, 64, 70, 76, 78 sq, 91, 104, 120 sq, 124, 126, 129, 139-149, 155
fulfulde	25, 95, 127-128
gulimancema	61
haoussa	61
japonais	103, 110, 115, 124
malgache	91
masa	58
nuni	5, 45, 95-96, 124
russe	34, 39, 42, 52, 60 sq, 77 sq, 102 sq, 133, 153 sq
songhay-zarma	58
swahili	148
tcherkesse	113
turc	7, 9, 13, 91, 103, 116, 122, 127, 130
wolof	9

## 16.3 - Index terminologique

<b>A</b>		<b>E</b>	
accompli -----	49-50	énonciation -----	5, 8, 19
actants -----	47	epsilon -----	8
afférence -----	16	équipondéré -----	55, 136
agent -----	45	ergatif (terme A).....	47, 111
agentivité -----	46 sq	espace -----	8, 12
anaphore.....	141, 148sq, 153	état -----	45 sq
aoriste -----	62	être -----	98
aspect -----	59	exclamatif -----	40
assertion -----	33	existentiel -----	42, 106, 115, 121, 141, 155
autonome (processus) -----	52, 136	extension -----	8
auxiliaire -----	52, 55, 92 sq	extérieur -----	13, 14
avoir -----	98		
<b>B</b>		<b>F</b>	
borne -----	14	factitif -----	96
but -----	47	fermeture -----	14
		fictif -----	21, 34, 42, 73, 76, 84, 141
<b>C</b>		focalisation, focus -----	139
C0, complément de rang zéro -----	109, 115	formalisation -----	11, 88
calcul -----	7, 15	format -----	46, 54
causalité -----	10, 54	frontière -----	14
centrage -----	71, 128, 131	futur -----	30, 63, 71, 74-75, 79
chemin -----	32, 38, 43, 71		
circonstant -----	29, 117	<b>G</b>	
classe d'occurrences -----	8	générique -----	11, 17, 50, 63, 132
coénonciation ----	20, 31, 34 sq, 72, 76 sq, 80 sq, 139, 144		
coïncidence -----	16	<b>H</b>	
combinaison -----	52, 57, 76, 93, 118	habituel -----	57, 63, 79-80
compact -----	51	hypothétique, hypothèse -----	41, 77, 84
complément -----	47, 65, 89, 91, 101, 103, 110		
complémentaire -----	14, 23, 34, 39, 51, 66, 147	<b>I</b>	
compréhension -----	8	identification -----	16, 128, 131, 139
conception -----	19, 53, 57-59, 94, 124	imparfait -----	71-72
conditionnel -----	76 sq, 84 sq	impératif -----	37-38
conformité -----	21, 66, 71, 127	imperfectif -----	62
contexte -----	72, 80, 139, 144-145	impersonnel (sujet-) -----	106, 113 sq
contigu -----	67	inaccompli -----	60
continu / discontinu -----	145	inactuel -----	71, 76, 82
<b>D</b>		indéfini -----	11, 25, 54, 103, 115, 121, 131, 141
décalage ----	10, 25, 63, 69, 75, 79, 91, 94 sq, 102, 115, 126, 148	indétermination -----	15, 17
déclaratif -----	34	injonctif -----	34
décrochage -----	14, 85	instances -----	19
défini / indéfini -----	103	intérieur -----	13-14
déixis, déictique -----	29	interlocuteur -----	20
dense -----	50	interrogatif, interrogation -----	35, 39
diathèse -----	56, 112-114, 119, 121, 124	inter-sujets (relation-, paramètre-) -----	8
différenciation -----	16, 59, 71, 117, 146	intonation -----	39-40, 140, 142, 155 sq
dilatation -----	29, 63	intransitif -----	51
discret -----	49	invariant -----	6, 11, 77
domaine notionnel -----	13, 14	item (terme B) -----	48
double complément -----	48		
dual -----	16		

**L**

lexis ----- 46  
 localisateur (terme C) ----- 52, 58, 97, 102, 105, 116, 135  
 locatif, locative ----- 12, 47, 51, 92, 97, 102, 122

**M**

métalangage ----- 11  
 métaphore, métaphorique ----- 12, 54-55  
 modal, valeur modale ----- 38, 57, 69, 76, 79, 83, 87, 132  
 mode ----- 33-34  
 moyenne, (voix-) ----- 123, 127 sq, 133

**N**

nexus ----- 91 sq  
 notion ----- 8, 14, 33, 46

**O**

occurrence ----- 8  
 opération ----- 8, 12, 14  
 optatif ----- 37  
 ordre des termes ----- 89, 91, 92, 94, 138, 143, 151, 154 sq  
 orientation ----- 5, 13, 47, 63, 74, 90, 98, 118  
 origine, (point de vue-) ----- 19

**P**

paramètre ----- 8  
 paraphrase ----- 6, 48, 51  
 parfait (perfect) ----- 57, 65, 66 sq, 78  
 passé composé (PC) ----- 57, 67, 74, 98, 127  
 passé simple (PS) ----- 61, 72, 73  
 passif, voix passive ----- 109, 112 sq, 117sq, 122  
 perfectif ----- 61, 64  
 personne, personnes ----- 23 sq  
 perspective ----- 29  
 point de vue ----- 8, 19 sq  
 pondération ----- 10, 21, 49-50, 55  
 possession ----- 97, 102  
 préconstruit ----- 95, 127, 134, 139-142, 149, 155  
 prédication, prédicateur ----- 19  
 préposition (postposition) ----- 48, 51, 58, 92, 97  
 prétérite ----- 67, 71 sq  
 procès ----- 21, 33, 45, 49 sq  
 processus ----- 10, 13, 15, 45 sq  
 progressif ----- 58, 69

**Q**

qualitatif (assertif, compréhension) ----- 8

**R**

réciproque (voix-) ----- 125, 129, 137  
 réfléchi, (voix réfléchie) ----- 125, 128-130  
 réflexivité ----- 7, 17, 128, 131  
 relation prédicative ----- 46 sq, 89 sq  
 repérage ----- 8  
 repère / repéré ----- 8, 16  
 représentation ----- 11 sq  
 révolu ----- 31, 62 sq, 81  
 rupture ----- 16

**S**

schéma de lexis ----- 49 sq  
 situation d'énonciation (*conception, prédication, origine, coénonciation*) ----- 19 sq, 40, 77, 82, 96, 101, 103, 106, 139, 144  
 source ----- 37, 47  
 spatio-temporel (extension) ----- 8, 29 sq  
 stabilité, stable ----- 14, 15  
 statif, voix stative ----- 56, 118, 123, 125, 126, 133  
 subjectivité ----- 5, 21, 53, 76  
 sujet ----- 90, 96, 109, 110, 112, 116-124

**T**

temps ----- 59  
 terme de départ, (TD) ----- 101 sq  
 topicalisation, topique ----- 142 sq  
 topologie ----- 12-13  
 traduction ----- 52, 58, 68, 70, 78  
 transitif, transitivité ----- 47  
 translation, translaté ----- 30, 72

**V**

validation ----- 33  
 valorisation, valuation ----- 5, 8, 21, 25, 40, 127, 134, 136  
 visée ----- 15, 34, 37 sq, 47, 60  
 voisinage ----- 15-16, 23, 88, 157  
 voix ----- 125 sq  
 volonté, volontaire ----- 45, 47, 53, 105, 113, 130 sq

## 16.4 – Abréviations

1, 2, 3	1ère, 2ème, 3ème personne
a, A	repère ergatif (ex : agent)
abs	absolutif
acc	accompli
act	actuel
b , B	item, terme repéré
c, C	repère locatif (ex : complément de lieu)
dat	datif
df	défini
égr	égressif
erg	ergatif
fut	futur
id	identificateur
impf	imperfectif
inacc	inaccompli
indf	Indéfini
ingr	ingressif
loc	locatif
mo	marque de l'objet, accusatif
ms	marque du sujet, nominatif
O	complément d'objet
P	prédicat, procès
PC	passé composé
pf	perfectif
pl	pluriel
pp	participe passé
PS	passé simple
prog	progressif
r, R	relateur dans la lexis (procès)
S	sujet
sg	singulier
TD, td	terme de départ



## 17 - TABLE DES MATIERES

AVANT - PROPOS.....	3
1 - INTRODUCTION.....	5
1.1 - Le concept d'énonciation.....	5
1.2 - Le concept de théorie.....	6
1.3 - Le concept d'opération.....	8
2 - REPRÉSENTATION TOPOLOGIQUE DES PHÉNOMÈNES LINGUISTIQUES	11
2.1 - Représentation verbale et non verbale.....	11
2.2 - Nature locative des opérations énonciatives.....	12
2.3 - Pour une Topologie Naturelle.....	13
2.4 - Fonctionnement géométrique des opérateurs : le domaine notionnel.....	14
2.4.1 - Repérages effectués sur un domaine stable, atemporel.....	14
2.4.2 - Repérages effectués sur un domaine instable, temporel.....	15
2.5 - Fonctionnement algébrique des opérateurs : calcul des paraphrases.....	15
2.5.1 - l'opération d'afférence.....	16
2.5.2 - la relation de coïncidence.....	16
2.5.3 - la relation de rupture.....	16
2.5.4 - la relation d'indétermination.....	17
3 - LES INSTANCES DE L'ÉNONCIATION.....	19
3.1 - L'instance de « Conception ».....	19
3.2 - L'instance de « Prédication ».....	19
3.3 - L'instance « Origine ».....	20
3.4 - L'instance de Coénonciation.....	20
3.5 - Solidarité de ces instances.....	20
4 - LA PERSONNE GRAMMATICALE ET LE PARAMÈTRE INTER-SUJETS	23
4.1 - Repérages Coénonciatifs.....	23
4.2 - La personne grammaticale.....	24
4.2.1 - Le système de base.....	24
4.2.2 - Les personnes conjointes.....	24
4.2.3 - Personnes travesties.....	25
4.2.4 - Conscience de l'identité du locuteur.....	27
5 - LES CIRCONSTANCES SPATIO-TEMPORELLES DU PROCÈS.....	29
5.1 - Le système temporel de base.....	29
5.2 - Le système translaté.....	30
5.3 - Les marques de temps en Coénonciation.....	31
6 - ASSERTION, MODE ET DISCOURS.....	33
6.1- Assertion et non-assertion.....	33
6.2 -Le concept de mode.....	33
6.3- Assertion et co-assertion.....	34
6.4 -Le discours rapporté.....	35
6.5 - Le mode injonctif.....	37
6.6 - Le mode interrogatif.....	39
6.7 - Interrogation rhétorique et exclamation.....	40
6.8 - Le mode hypothétique.....	41
6.9 - Bilan.....	42
7 - ÉTATS ET PROCESSUS.....	45
7.1 - Les rôles actanciels.....	45
7.2 - Le concept de Lexis.....	46
7.3 - Le schéma de lexis.....	47

7.4 - Schéma de lexis et aspectualité.....	49
7.4.1 - Le comportement discret.....	49
7.4.2 - Le comportement dense.....	50
7.4.3 - Le comportement compact.....	51
7.5 - Conception du procès et subjectivité.....	53
7.6 - Formatage et énonciation (re-catégorisations).....	54
7.6.1 - Discrétisation d'un verbe dense.....	54
7.6.2 - Compactage des verbes discrets.....	54
7.6.3 - Discrétisation d'un compact.....	55
7.6.4 - Densification d'un compact.....	55
7.6.5 - Conclusion.....	55
7.7 - Le concept de « diathèse ».....	56
8 - L'ASPECT ET LE TEMPS DANS LA CONJUGAISON VERBALE.....	57
8.1 - L'Aspect et la conception de la classe des instants.....	59
8.2 - Le concept de Temps : formes et valeurs.....	62
8.3 - Le système du russe.....	62
8.3.1 - A l'aspect zéro (imperfectif).....	62
8.3.2 - A l'aspect perfectif.....	64
8.3.3 - Spécificité de l'aspect en russe.....	65
8.4 - Le système du français et de l'anglais.....	66
8.4.1 - Aspect zéro.....	67
8.4.2 - Le perfect et le passé-composé.....	67
8.4.3 - L'aspect progressif.....	69
8.4.4 - Les aspects de la proximité.....	71
8.4.5 - Le temps passé : prétérite et imparfait.....	72
8.4.6 - Les aspects du temps futur.....	74
8.5 - Le cas du conditionnel.....	76
8.5.1 - En français.....	77
8.5.2 - En russe.....	77
8.6 - Le système du dagara.....	78
8.6.1 - Le mode en dagara.....	78
8.6.2 - L'aspect au mode actuel.....	79
8.6.3 - Le temps au mode actuel.....	80
8.6.4 - Le repérage contextuel au mode actuel.....	81
8.6.5 - Temps et aspect au mode narratif.....	82
8.6.6 - Temps et aspect au mode irréel.....	84
8.7 - Conclusion.....	87
9 - LA CONSTRUCTION DE LA RELATION PRÉDICATIVE.....	89
9.1 - Au niveau prédicatif: la relation Sit2 - Sit1.....	90
9.2 - Lexis et « nexus ».....	91
9.3 - Le cas des verbes à double complément.....	94
9.4 - Ordre des mots et Assertion.....	95
9.5 - Ordre des mots et Aspect verbal.....	95
9.6 - Ordre des mots et sélection du Sujet.....	96
9.7 - Les auxiliaires Avoir et Être.....	97
9.7.1 - ÊTRE construit un sujet « repéré ».....	98
9.7.2 - AVOIR construit un sujet « repère ».....	99
10 - CONSTRUCTION DU TERME DE DÉPART DE L'ÉNONCÉ.....	101
10.1 - Choix du TD et nature de la relation prédicative.....	102
10.2 - Le TD doit être une notion définie.....	103

10.3 - Le TD peut être le prédicat verbal .....	104
10.3.1 - Le cas de l'allemand.....	104
10.3.2 - Le cas du français.....	105
10.4 - Tournures existentielles .....	106
11 - MORPHOLOGIE DE LA RELATION PRÉDICATIVE.....	109
11.1 - La relation sujet - objet .....	109
11.2 - La relation thème - rhème .....	110
11.3 - La relation agent-patient .....	111
11.4 - Le cas des sujets impersonnels .....	113
11.4.1 - En russe.....	114
11.4.2 - En français.....	114
11.4.3 - En japonais.....	115
11.4.4 - Discussion.....	116
11.5 - Y a-t-il des langues sans Sujet ? .....	117
11.5.1 - Le cas du chinois.....	117
11.5.2 - Le cas du dagara.....	120
11.6 - Conclusion .....	124
12 - LE FONCTIONNEMENT DE LA VOIX.....	125
12.1 - Voix directe / indirecte .....	125
12.2 - Voix stativale et voix passive .....	126
12.3 - La Voix moyenne.....	127
12.3.1 - Agent présent : le bénéfactif.....	128
12.3.2 - Agent présent : le réciproque.....	129
12.3.3 - Agent ambigu.....	130
12.3.4 - Absence d'agent.....	131
12.4 - La voix moyenne en russe.....	133
12.5 - Processus autonomes et voix non-marquée.....	136
13 - L'AGENCEMENT DE L'ÉNONCÉ EN CONTEXTE.....	139
13.1 - Coénonciation et Focalisation .....	139
13.1.1 - Focalisation et Existentiel.....	141
13.1.2 - Focalisation du prédicat.....	141
13.1.3 - Focalisation de l'énoncé entier.....	142
13.2 - Coénonciation et Topicalisation.....	144
13.2.1 - Le rôle du contexte.....	145
13.2.2 - Topicalisation « faible ».....	146
13.2.3 - Topicalisation contrastive.....	147
13.2.4 - Topicalisation et anaphore.....	148
13.2.5 - Topicalisation et Focalisation.....	149
13.2.6 - Topicalisation et inversion VS.....	150
14 - STRATÉGIES DISCURSIVES EN ALLEMAND ET EN RUSSE.....	153
14.1 - Topicalisation et ordre des mots en allemand.....	153
14.2 - Intonation et Focalisation en russe .....	155
14.2.1 - Focalisation existentielle.....	156
14.2.2 - Focalisation « centripète ».....	156
14.2.3 - Focalisation « centrifuge ».....	157
15 - OUVRAGES CITES.....	159
16 - ANNEXES.....	163
16.1 - Plan de description grammaticale dans la perspective des opérations énonciatives.....	163
16.2 - Index des langues citées.....	164
16.3 - Index terminologique.....	165

16.4 - Abréviations.....167  
17 - TABLE DES MATIERES.....169